



■ Radios : la guerre du rire
■ Plongée belge sur Canal+
Demandez notre supplément

L'Europe à Nice

■ Réforme des institutions : un document de synthèse préparé par la France lance la discussion

■ Premières réactions très réservées, samedi matin, de plusieurs délégations dont la Suède

■ Entreprises : les Quinze adoptent un statut de société européenne

Lire page 5

La course à la Maison Blanche est relancée

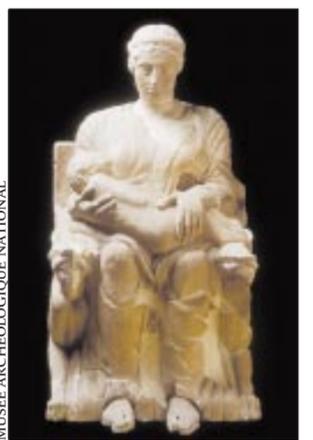
● Nouveau coup de théâtre dans le feuilleton de l'élection présidentielle américaine ● La Cour suprême de Floride ordonne le décompte manuel de milliers de bulletins de vote non comptabilisés ● Ce jugement redonne des chances au démocrate Al Gore ● Le républicain George W. Bush saisit la Cour suprême des Etats-Unis

LA COUR SUPRÊME de Floride a spectaculairement relancé Al Gore dans la course à la Maison Blanche, vendredi 8 décembre, en donnant raison au démocrate Al Gore. Les magistrats ont en effet ordonné, par quatre voix contre trois, la prise en compte dans tout l'Etat de Floride des bulletins de vote rejetés par les machines, parce qu'ils n'avaient pas été correctement perforés. Le recomptage de plusieurs milliers de bulletins du scrutin présidentiel du 7 novembre devait donc commencer dès samedi. En outre, la Cour a demandé que soient comptabilisés les résultats de décomptes manuels partiels dans les comtés de Palm Beach et Miami-Dade, qui avaient été rejetés par les autorités électorales de Floride. Compte-tenu de ces éléments, le candidat républicain George W. Bush ne dispose plus en Floride que de 154 voix d'avance sur son rival démocrate. L'ancien secrétaire d'Etat, James Baker, porte-parole du candidat républicain, a dénoncé un juge-



ment « incompatible avec la législation de Floride, la législation fédérale et la Constitution des Etats-Unis ». « C'est très triste, c'est triste pour la Floride, triste pour le pays et triste pour la démocratie », a-t-il ajouté. Le camp républicain a immédiatement contre-attaqué en saisissant la Cour suprême des Etats-Unis. Il a déposé, en outre, auprès de la Cour d'appel fédérale à Atlanta une requête pour bloquer les nouveaux décomptes. Ce rebondissement judiciaire ouvre une grande période d'incertitude, alors que la désignation de Floride devait avoir lieu mardi 12 décembre. Au risque d'aggraver la crise, le Congrès de cet Etat, à majorité républicaine, a commencé à étudier une procédure visant à désigner lui-même les grands électeurs de l'Etat, sans tenir compte des nouvelles décisions judiciaires.

Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 13



EXPOSITION À VENISE Le mystère étrusque

La civilisation étrusque, dont l'origine reste mystérieuse, s'est développée à partir du IX^e siècle avant J.-C. sur les terres aujourd'hui toscanes. L'exposition, qui lui est consacrée à Venise, raconte l'ascension et la décadence rapide d'un peuple au travers de son agriculture, de son commerce ou de ses guerres de conquête. Les objets présentés, souvent inédits, révèlent un art mêlant raffinement et archaïsme.

p. 24

Corse : le « oui » des élus de l'île

PAR quarante-deux voix pour et cinq contre, avec quatre abstentions, l'Assemblée de Corse a voté, samedi 9 décembre, un avis positif sur l'avant-projet de loi que lui a soumis le gouvernement. Les élus jugent ce texte conforme aux engagements pris par Lionel Jospin et s'inscrivent dans la démarche prévue : un statut transitoire en 2002, avant une révision constitutionnelle envisagée pour 2004. L'avis de l'Assemblée comporte cinquante-six propositions d'amendement, portant sur des compétences revendiquées ou, au contraire, refusées pour la période précédant 2004. José Rossi (DL), président de l'Assemblée, s'est félicité de cette « petite révolution dans le droit français ».

Lire page 7

Dans les Alpes-Maritimes, une battue préfectorale tourne à la guerre du loup

DES FUSILS à lunette infrarouge, des tentes militaires, des gardes-chasse parés pour un siège : il règne depuis deux jours une ambiance militaire à Venanson, petit village des Alpes-Maritimes, perché à plus de 1 000 mètres d'altitude, en lisière du parc du Mercantour. Une petite armée a installé son campement dans les pâtures, le long de la piste forestière de la Vacherie. Dans l'épaisse forêt alentour rôde l'ennemi à abattre : le loup. Le 4 décembre, le préfet des Alpes-Maritimes, Jean-René Garnier, a publié un arrêté autorisant « une intervention visant à capturer ou détruire un spécimen vivant de l'espèce *Canis lupus* ». Des dizaines de gardes de l'Office national de la chasse, encadrés de lieutenants de louveterie, ont été convoqués de différentes régions françaises afin de mener l'opération. Des charniers ont été installés afin d'attirer les prédateurs près d'affûts aménagés. La traque doit durer jusqu'au 31 décembre. Les cibles sont un mâle et une femelle qui sont sortis du parc où résidait la meute. Le couple s'est installé sur les hauteurs de la vallée de la Vésubie où leurs voisins humains ne les considèrent pas d'un bon œil. La décision pré-

factorale et l'important dispositif mis en place sont une première depuis le début du siècle, lorsque a été décidée l'extermination de l'espèce, opération qui aboutira à sa disparition dans les années 30. Ce déploiement fait suite à sept attaques perpétrées dans le secteur à la fin du mois de novembre contre le troupeau de Daniel Logier, un éleveur qui possède 1500 têtes. 27 moutons ont été tués. « Rien ne permet d'indiquer que le loup en soit la cause ! », se plaint Florence Englebert, responsable de France Nature Environnement. Averties de ce qu'elles estiment être du « braconnage d'Etat », les associations de protection de la nature se sont mobilisées à leur tour dans ce qui pourrait se transformer en une guerre du loup. Des militants écologistes de plusieurs régions françaises devaient converger vers le secteur, dès samedi. Ils tenteront de faire fuir les proies loin du piège qui leur est tendu. Depuis une dizaine d'années, le loup est revenu en France, en provenance d'Italie, ramenant avec lui les peurs ancestrales. Une cinquantaine d'individus sont recensés dans l'arc alpin. L'indemnisation des bêtes égorgées et la mise à dis-

position de chiens patous pour assurer la protection des troupeaux n'ont pas suffi à apaiser la colère des éleveurs. Des battues sauvages ont déjà été engagées dans le passé par des chasseurs et des éleveurs exaspérés, avec le soutien des élus locaux. Une quinzaine de spécimens ont été tués dans les Alpes par tir ou empoisonnement. Le 19 novembre, dans le massif de Belledonne (Isère), l'un d'eux avait été retrouvé pendu par les pattes arrière à un arbre, avec un écriteau « Ras-le-bol du loup ». La bataille entre pro et anti se déroule également devant les juges. Huit arrêtés municipaux, pris par des maires du Mercantour, autorisant l'éradication « sans restriction » de l'intrus, ont été déclarés illégaux, vendredi 8 décembre, par le Conseil d'Etat, à la demande des associations. Fortes de ce succès, ces dernières entendent également attaquer l'arrêté du préfet des Alpes-Maritimes devant la justice administrative, l'estimant contraire à la convention internationale de Berne, à une directive européenne ainsi qu'à une loi française qui protègent l'espèce.

Benoît Hopquin



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE Tension en Roumanie

Le second tour de l'élection présidentielle en Roumanie, dimanche 10 décembre, se tient dans un climat tendu, deux semaines après la percée du populiste xénophobe Corneliu Vadim Tudor (photo). Lors du premier tour de scrutin, le parti du challenger de l'ancien président - et ex-communiste - Ion Iliescu avait été propulsé deuxième formation du pays.

p. 4

Victime du dopage



DANIEL BAAL

LE PRÉSIDENT de la Fédération française de cyclisme, Daniel Baal, annonce, dans un entretien au Monde, qu'il renonce à briguer un nouveau mandat. Il se dit meurtri par les affaires de dopage. « Malgré le chemin fait, je ne suis pas sûr qu'on soit sorti du problème », déclare-t-il.

Lire l'entretien page 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Advertisement for Cecilia Bartoli's album 'L'album Vivaldi'. It features the artist's name in a large, elegant script, the title 'L'album Vivaldi', and 'Le Disque de tous les succès'. The album cover shows Cecilia Bartoli playing the violin. Logos for RIO, DECCA, CHOC DE L'ANNÉE 1999, and various music awards are visible. The price is listed as CD 466 569-2 / K7 466 569-4.

Le FMI à l'épreuve de l'Argentine

UNE FOIS DE PLUS, une économie émergente, l'Argentine, est au bord de la faillite. Une fois de plus, la crainte s'installe de voir se propager une crise financière aux contours incertains et aux conséquences imprévisibles. Une fois de plus, le FMI est appelé à la rescousse. Avec les mêmes recettes : la promesse de milliards de dollars en échange d'une politique d'austérité draconienne. Les crises asiatique, russe et brésilienne des années 1997, 1998 et 1999 n'ont-elles donc servi à rien ? Va-t-on de nouveau assister à un plan de sauvetage gigantesque, aux effets sociaux catastrophiques qui permettra peut-être au pays d'éviter le défaut de paiement mais qui sera surtout le moyen de sauver, avec l'argent public, des banques et des investisseurs privés ? Le risque existe. Mais beaucoup estiment que le jeu en vaut la chandelle. Dans le cas de figure argentin, il ne s'agit pas de venir en aide à un pays dont les banques se sont endettées au-delà du raisonnable comme la Thaïlande, qui a commis de graves erreurs de gestion comme la Corée, construit un système économique fondé sur la corruption et le népotisme comme l'Indonésie, détourné des fonds comme la Russie ou fermé les yeux sur les malver-

sations de banquiers véreux choisis pour leur proximité avec le pouvoir politique comme la Turquie. Si l'on s'en tient aux stricts canons de l'orthodoxie économique prônés par le FMI, on peut même dire que l'Argentine est devenue un élève modèle, malgré le parfum de corruption qui a entouré les dernières années du mandat de Carlos Menem. Au cours de la dernière décennie, elle a privatisé à tour de bras, réduit le nombre de ses fonctionnaires, mené une politique budgétaire aussi stricte que les relations entre le pouvoir fédéral et celui des provinces le lui permettaient. Largement dépendante des capitaux extérieurs, elle a adopté, dès 1991, une parité fixe avec le dollar pour rassurer les investisseurs, et il s'en est fallu d'un cheveu pour que l'ancien président Menem ne réussisse à dollariser totalement l'économie, rendant le processus irréversible. Cette politique monétaire, extrêmement contraignante, a eu le mérite d'éradiquer l'hyperinflation, fléau de l'Amérique latine dans les années 80, de redresser l'économie et d'attirer les capitaux.

Babette Stern

Lire la suite page 13



AUTOMOBILES Hybride Toyota Electrique et à essence

Contact. Sans bruit, sans pollution, la Toyota Prius démarre. Puis, à 10 km/h, sans que le conducteur intervienne, le moteur électrique « réveille » le quatre-cylindres à essence conventionnel qui prend le relais et recharge les batteries. Déjà vendue aux mairies de Paris et de La Rochelle, ainsi qu'à des entreprises, la Prius est chère (150 000 francs). Le vote, vendredi, par les députés d'un crédit d'impôt aux acheteurs d'un véhicule propre tombe à pic.

p. 22

International.....	2	Placements et marchés 17	
France-Société.....	7	Aujourd'hui.....	20
Carnet.....	11	Météorologie-Jeux.....	23
Abonnements.....	11	Culture.....	24
Horizons.....	12	Guide culturel.....	26
Entreprises.....	16	Radio-Télévision.....	27

ÉTATS-UNIS La décision, vendredi 8 décembre, de la Cour suprême de Floride d'ordonner le décompte manuel de milliers de bulletins de vote de l'élection présidentielle du 7 novembre relance le

démocrate Al Gore dans la course à la Maison Blanche et ouvre une nouvelle période d'incertitude. ● LE CAMP républicain a immédiatement répliqué en saisissant notamment la Cour suprême fédé-



ÉLECTIONS

rale et en déposant, auprès de la Cour d'appel fédérale à Atlanta, une requête pour bloquer ces nouveaux décomptes, engagés samedi matin. ● LE CONGRÈS de Floride, à majorité républicaine, a enta-

mé vendredi une session extraordinaire de ses deux Chambres, pour étudier la possibilité de désigner lui-même les vingt-cinq grands électeurs de l'Etat. (Lire aussi notre éditorial page 13.)

La Cour suprême de Floride relance Al Gore dans la course à la Maison Blanche

Par quatre voix contre trois, les magistrats de la plus haute instance judiciaire de cet Etat ont ordonné le décompte manuel de plusieurs milliers de bulletins de vote non comptabilisés jusqu'ici. George W. Bush contre-attaque

NEW YORK

de notre correspondant

C'était le scénario catastrophe, celui qu'on avait surnommé « le scénario nucléaire » tant il paraissait invraisemblable il y a deux ou trois semaines, et c'est pourtant celui sur lequel les états-majors électoraux, les experts, les avocats, les juges, les membres du Congrès, Al Gore et George W. Bush se sont retrouvés penchés vendredi soir 8 décembre, trente et un jours après une élection présidentielle toujours sans vainqueur. La dynamique s'est inversée, la Cour suprême de Floride a ressuscité la candidature d'Al Gore en ordonnant un recompte manuel immédiat de tous les bulletins de vote litigieux de l'Etat de Floride, mais George W. Bush tente d'arrêter la procédure en référé et en appelle de nouveau à la Cour suprême des Etats-Unis. Parallèlement, les délais constitutionnels prévus pour la désignation du président par les grands électeurs se rapprochent dangereusement et le Parlement de Floride se prépare à nommer ses propres grands électeurs, favorables à M. Bush, au mépris des résultats issus du recompte. « Si vous aimez le chaos, ce soir vous êtes au nirvana », a résumé un expert en droit électoral.

C'est d'une Cour suprême de Floride aussi divisée que l'Amérique qu'est sortie cette nouvelle bombe. La décision, prise à une majorité de quatre contre trois, a

d'autant plus surpris qu'elle avait été précédée deux heures plus tôt de deux décisions de justice, de moindre portée, favorables au camp Bush, le rejet de deux recours en annulation de plusieurs milliers de votes par correspondance.

A Austin comme à Tallahassee, cette nouvelle victoire juridique du candidat républicain avait été interprétée comme un signe supplémentaire de l'inéluctabilité de sa victoire. Enfermé dans son bureau voisin de la Maison Blanche, Al Gore était prêt, disaient ses proches, à reconnaître sa défaite si la décision de la Cour suprême de Floride lui était défavorable, ce que tout le monde escomptait depuis la décision dévastatrice, lundi, du juge Sanders Sauls qui avait refusé un recompte des voix.

George W. Bush, lui, s'enhardissant de plus en plus à montrer la future équipe appelée à l'entourer à la Maison Blanche, avait reçu un moment les journalistes dans les salons de la résidence du gouverneur du Texas après avoir eu droit à son briefing quotidien sur la sécurité nationale, fait par un responsable de la CIA - une prérogative que lui a conférée depuis peu son statut de quasi-président-élu.

Peu après 16 heures cependant, l'optimisme a changé de camp. Stupéfaits, les républicains abasourdis sont devenus muets. Stupéfaits, les démocrates ont vu tout

d'un coup leur candidat remis en selle quand plus personne - à part lui, semble-t-il - n'y croyait. Soucieux d'éviter tout triomphalisme, M. Gore a dépêché son directeur de campagne, Bill Daley, devant les caméras : « C'est une victoire pour la justice, la responsabilité et la démocratie, a-t-il déclaré. Que les votes soient comptés et alors l'Amérique saura avec certitude qui a gagné la présidence. »

Nul n'était capable de prédire, vendredi soir, combien de temps pourrait durer cette nouvelle phase de la bataille présidentielle

M. Bush ne s'est pas montré non plus et a pris dans la soirée la route de son ranch, à deux heures d'Austin, où il avait espéré célébrer sa victoire. C'est un James Baker blanc de colère qui, à Tallahassee, a été chargé de livrer la réaction républicaine : « Voilà ce qui arrive lorsque, pour la première fois de notre histoire, un candidat a recours aux poursuites judiciaires pour ren-

verser le résultat d'une élection », a déclaré l'ancien secrétaire d'Etat, omettant que le camp Bush a été en réalité le premier à déposer un recours en justice après l'élection. « C'est très triste, c'est triste pour la Floride, triste pour le pays et triste pour notre démocratie », M. Baker, qui supervise les manœuvres judiciaires en Floride pour M. Bush, a longuement cité l'opinion minoritaire du président de la Cour suprême de Floride pour lequel un nouveau décompte « précipiterait le pays dans une crise constitutionnelle inutile et sans précédent ». La décision de la cour (dont les sept juges ont été nommés par des gouverneurs démocrates), a conclu James Baker, « est contraire à la loi et à la Constitution ».

Face aux démocrates qui ont aujourd'hui bon espoir de récupérer suffisamment de voix dans les nouveaux comptages pour faire passer Al Gore en tête en Floride, les républicains vont donc se battre jusqu'au bout. Ils se battront devant les commissions électorales, devant les tribunaux, devant la Cour suprême des Etats-Unis, devant l'opinion publique, au Parlement de Floride et au Congrès. Nul n'était capable de prédire vendredi soir combien de temps pourrait durer cette nouvelle phase de la bataille présidentielle - certains parlent désormais de janvier - mais personne en revanche ne songeait à minimiser l'âpreté du combat qui va se li-

vrer. L'un des chefs de file de la droite républicaine au Congrès, Tom DeLay, s'est indigné de « cette agression judiciaire » de la Cour suprême de Floride. « A ce stade-là, ce n'est plus une bataille judiciaire, c'est une guerre de tranchées, a commenté un consultant républicain réputé, Ed Rollins. Et ne vous y trompez pas : les démocrates y sont assez bons. » « Je pense toujours que Bush finira par être président, mais cela va lui coûter beaucoup plus cher d'y arriver », a estimé le chroniqueur conservateur Paul Gigot, du Wall Street Journal. « Boîte de Pandore », « guerre de tranchées », « chaos », « tremblement de terre », « guerre civile politique », les analystes et politiques n'avaient pas de mots assez dramatiques pour qualifier le retournement de situation créé par les sept juges de Floride vendredi.

Et pourtant comme toujours, quelques images venaient démentir ces mises en garde apocalyptiques. Un panel d'historiens, invités à commenter l'actualité sur la chaîne publique PBS, s'émerveillaient vendredi soir de l'extraordinaire solidité et ingéniosité de la Constitution des Etats-Unis, plus que bicentenaire, de la vision des Pères fondateurs, de la fabuleuse leçon d'instruction civique dans laquelle cette affaire a plongé l'Amérique et ses écoliers. Pas de crise constitutionnelle à l'horizon. Quatre heures à peine après la « bombe » lâchée par

la Cour suprême, le petit juge Terry Lewis, ayant rendossé sa robe noire, ouvrait une audience à 20 heures au palais de justice de Tallahassee pour décider qui allait mener ce recompte des voix, quand, comment, où : dans un ordre parfait, sans aucune fièvre, l'audience improvisée s'est déroulée en direct toute la soirée devant les caméras de télévision, comme une mécanique bien huilée, avec les meilleurs avocats du pays harassés par des semaines de plaidoiries non-stop mais encore remarquablement performants.

Face aussi à la rumeur de « certaines » de militants des deux partis s'envolant pour la Floride pour observer le nouveau décompte, quelques voix modérées se sont élevées dans les rangs républicains, pour lancer une mise en garde contre une attitude trop agressive : « Nous nous avançons dans des eaux sombres, dangereuses et vaseuses, averti le sénateur Chuck Hagel. Gardons la tête haute et limitons la rhétorique ». Pour Ed Rollins, le moment est sans doute venu de faire preuve de souplesse : « On est coincés, dit-il. Si l'on essaie d'arrêter le recompte, on va être perçus comme des gens qui refusent la justice. Alors que si Bush gagne des voix, sa légitimité en sera renforcée. » Mais, vendredi soir, ce n'était pas ces voix-là qu'on entendait le plus.

Sylvie Kauffmann

Une présidence affaiblie, en toute hypothèse

La guérilla politico-juridique a affecté la stature d'homme d'Etat des deux candidats

WASHINGTON

de notre correspondant

Dans quel état le prochain président parviendra-t-il à la Maison Blanche ? Epuisés par un mois de guérilla politico-juridique et d'accusations fielleuses, George W. Bush ou Al Gore ne pourront qu'être affaiblis, blessés, déstabilisés par un succès contesté, acquis en Floride avec moins d'un centième de point. Le candidat démocrate, si jamais il prête serment le 20 janvier, devra cohabiter avec un Congrès où l'infime majorité républicaine qui avait tenté de destituer Bill Clinton il y a deux ans l'accuse déjà d'avoir « volé » l'élection. Si le sort lui est au contraire favorable, « W » portera sa croix de « mal élu » avec 300 000 voix de moins dans le vote populaire que le vaincu. Ce sera la première fois depuis 1888 que le collège électoral aura désavoué le choix des électeurs.

Malgré la crise, les Américains restent confiants dans la solidité de leurs institutions et attendent avec un certain flegme que les juges leur disent qui a gagné. Mais la présidence risque de pâtir de la longue empoignade entre deux politiciens dont la stature d'homme d'Etat ne sort pas grandie. Celui qui l'emportera apparaîtra dès le premier jour comme un vainqueur sans cette légitimité profonde dont il aurait pourtant grand besoin. Et la traditionnelle lune de miel du nou-

veau président risque de se réduire à une rencontre d'un soir.

Restaurer sa légitimité sera donc la première tâche du successeur de Bill Clinton, qui expédie les affaires courantes après avoir observé, goguenard dans un premier temps, les efforts frénétiques des prétendants à son fauteuil. Le nouvel élu devra faire preuve de grandeur d'âme envers les vaincus, brider les ambitions revanchardes de ses amis et faire des ouvertures à l'autre parti sans s'exposer au soupçon de débauchage. M. Bush, qui s'est révélé, ces derniers temps, plus un partisan que l'« unificateur » qu'il prétend être, devra rassurer les démocrates modérés en renvoyant à plus tard son projet de réductions massives d'impôts et de privatisation partielle des programmes sociaux et en prenant ses distances avec les ultraconservateurs qui l'entourent.

Mais la rancœur s'est durcie jour après jour au cours de cette postcampagne, à telle enseigne que certains modérés se demandent si le point de non-retour n'a pas été atteint. Des républicains ont accusé Al Gore de tentative de coup d'Etat, et la hargne du GOP (Grand Old Party) a réussi à ressouder le Parti démocrate. La stratégie de sortie de crise par le haut, en vainqueur magnanime ou en bon perdant praticable ? Elle est pourtant indispensable pour remettre la ma-

chine politique sur les rails, après un de ces bouleversements cycliques qui ébranlent la démocratie américaine mais permettent en même temps de vérifier que ses mécanismes de contrôle sont toujours bien en place.

Restaurer sa légitimité sera la première tâche du successeur de Bill Clinton

Derrière la volonté affichée de respecter les vœux des urnes, chacun s'est livré à une guérilla judiciaire qui ressemblait parfois à la tactique de la terre brûlée. « W » et les républicains ont caricaturé un Al Gore entouré de fraudeurs et inapte à gouverner. Même Bob Dole, le candidat républicain à la présidentielle de 1996, pourtant modéré, a menacé de boycotter l'éventuelle intronisation du candidat démocrate. Les ultras, qui contrôlent le Congrès, refusent tout compromis sur leur programme et s'ingénient à diaboliser Al Gore comme ils l'avaient fait avec Bill Clinton. Chef de la majorité sénatoriale, Trent Lott a souhaité que la foudre le débarrasse de

Hillary Clinton, qui vient d'entrer au Sénat !

La tactique d'Al Gore a consisté à accuser le GOP de refuser le verdict démocratique en s'opposant à un recompte manuel des votes en Floride. Quelle que soit l'issue de la bataille judiciaire, nombre de démocrates, en Floride comme dans le reste du pays, continueront de penser que leur candidat a non seulement remporté l'adhésion d'une majorité d'Américains, mais encore obtenu le plus grand nombre de suffrages de l'histoire, après Ronald Reagan en 1984.

Le perdant pourrait se retrouver dans une bonne position pour partir à la reconquête du pouvoir. James Davis, de l'université Washington à Saint Louis, rappelle qu'un président mal élu obtient rarement un second mandat. Si George W. Bush est élu, les démocrates avides de revanche auront de bonnes chances de reprendre le contrôle du Congrès dès 2002, surtout si l'économie connaît un atterrissage brutal. Al Gore pourrait compter sur son score populaire pour se représenter en 2004, si ses amis veulent encore de lui. Ce qui a fait murmurer à des tacticiens des deux bords que celui qui cédera la place aura de meilleures chances de l'emporter dans quatre ans, tandis que l'élu risque de vivre un mandat infernal face à un Congrès coupé en deux.

Dans un tel contexte, de quel poids peuvent peser les appels au compromis, à une cohabitation pas trop conflictuelle ? Rappelant que Bill Clinton a un secrétaire à la défense républicain et que « W » se dit un « rassembleur, non un diviseur », les optimistes espèrent que la raison prévaudra, pour le plus grand bien d'une Amérique qui souhaite être gouvernée au centre. Après sa courte victoire de 1960, Kennedy avait ouvert son gouvernement à des personnalités du GOP et mis en marche des réformes profondes. Mais c'était Kennedy !

Patrice de Beer

Les parlementaires de Floride s'appêtent à désigner leurs grands électeurs

NEW YORK

de notre correspondante

La séance a commencé par une prière demandant l'assistance divine, apparemment sans grand effet. Lorsque les élus des deux chambres du Parlement de Floride ont ajourné à lundi leur session extraordinaire, vendredi 8 décembre, ils avaient conscience d'avoir entamé une démarche historique mais ne savaient pas encore que la décision de la Cour suprême de Floride, trois heures plus tard, allait les mettre sur la voie d'une collision institutionnelle frontale.

Après plusieurs jours de tergiversations, le Parlement de Floride, où les républicains sont majoritaires, avait décidé de se réunir en session extraordinaire pour désigner d'office les 25 grands électeurs qui, au nom de l'électorat de Floride, participeront le 18 décembre à l'élection du président des Etats-Unis. Ce groupe de grands électeurs est normalement issu du suffrage universel : si la majorité des voix dans l'Etat est pour Al Gore, ils votent Gore le 18 décembre ; si elle est pour George W. Bush, ils voteront Bush.

NOMINATION OU ÉLECTION ?

Mais comme le résultat du vote populaire en Floride est toujours contesté en justice plus d'un mois après le scrutin, les dirigeants du Parlement ont décidé de prendre les choses en main et de nommer ces grands électeurs, sous peine de voir la Floride éliminée du collège électoral le 18 décembre. « Nous ne voulons pas courir le risque de voir six millions de suffrages exprimés en Floride purement ignorés », a expliqué le président de la chambre des représentants, Tom Feeney. « La seule raison pour laquelle nous sommes là aujourd'hui est liée au devoir que nous impose la Constitution américaine. » Si le recompte est « terminé à temps, et qu'il y a un point final le 12 décembre, nous n'aurons pas besoin de nous réunir », a dit Daniel Webster, sénateur républicain d'Orlando. Que ce soit Gore ou Bush le vainqueur.

Le problème, qui n'a évidemment pas échappé aux démocrates minoritaires, c'est que ces grands électeurs-là, que le Parlement entend nommer les 12 et 13 dé-

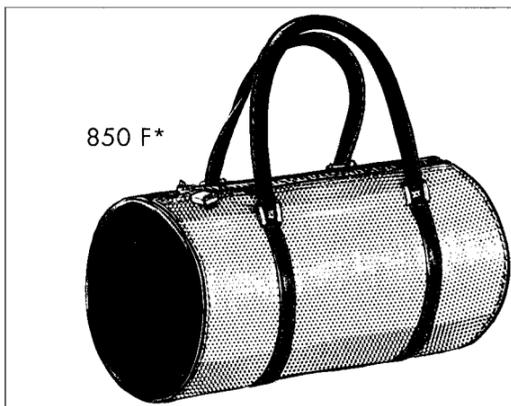
cembre, seront forcément républicains. Et que si, parallèlement à l'issue du recompte des voix prévu ce week-end, il s'avère qu'Al Gore a remporté la majorité des voix en Floride, la Floride se retrouvera avec deux groupes de grands électeurs opposés à présenter au Congrès. Ce schéma, qui s'est déjà présenté en 1876, donne froid dans le dos à plus d'un politicien, y compris dans les rangs républicains : il semble avoir fait reculer pendant plusieurs jours des élus républicains modérés comme le président du Sénat local, John McKay, qui ont finalement été convaincus de la nécessité d'agir vite par la perspective d'un verdict de la Cour suprême de Floride vendredi.

La Cour suprême de Floride (dominée par les démocrates) et le Parlement ont souvent été en désaccord ces dernières années, notamment à propos des tentatives des élus de limiter le nombre de procédures d'appel pour les condamnés à mort, tentatives auxquelles la cour a fait échec.

L'autre problème soulevé par la session extraordinaire du Parlement est celui du rôle de Jeb Bush, gouverneur de Floride et frère cadet de George W. Bush. Jeb Bush s'est déclaré solidaire de l'initiative du Parlement, mais a tout intérêt à se faire oublier en raison des doutes politiques que son rôle ferait inévitablement planer sur une décision quelconque en faveur du gouverneur du Texas.

Les législateurs ont donc mis au point une procédure qui leur permet d'aller de l'avant sans impliquer le gouverneur, c'est-à-dire sous forme de résolution qui n'exige pas sa signature. La collision aura-t-elle lieu ? De plus en plus d'experts estiment que la date du 12 décembre, à laquelle les grands électeurs sont supposés être nommés, n'est plus un obstacle insurmontable. Atterrés mais impuissants, les élus démocrates de Floride espèrent simplement que d'ici au 18 décembre, un événement imprévu dans la bataille présidentielle rendra superflue la session extraordinaire du Parlement.

S. K.



Chéri, je ferais bien une bataille de polochons.

LA BAGAGERIE

PARIS · NEW-YORK · TOKYO



Le revirement judiciaire provoque de nouveaux recours

WASHINGTON

de notre correspondant

On pensait avoir tout vu depuis plus d'un mois que se poursuit la lutte pour la présidence des Etats-Unis entre George W. Bush et Al Gore ! Et pourtant la journée de vendredi 8 décembre aura connu un suspense extraordinaire. Jusqu'à 16 heures, heure locale, quand la Cour suprême de Floride a cassé le jugement qui scellait la défaite du vice-président en refusant de compter les bulletins disputés de deux comtés (*Le Monde* du 8 décembre), on ne parlait que de l'imminence de la victoire du gouverneur du Texas. Le matin même, celui-ci avait étalé publiquement ses certitudes ; en début d'après-midi, avec plus de deux heures de retard, deux juges de Tallahassee avaient rejeté les plaintes de démocrates contre les irrégularités commises par des républicains sur des demandes de vote par correspondance dans les comtés de Seminole et de Martin. Le pool de voix potentielles sur lequel M. Gore comptait pour rattraper ses 537 voix de retard semblait tari.

Alors que l'on supputait les conditions dans lesquelles Al Gore allait se retirer de la course, la Cour suprême de Floride a stupéfait ceux des Américains qui continuent de suivre ce feuilleton en direct, dont « W », qui a appris la nouvelle à la télévision. Par 4 voix contre 3, la plus courte majorité possible, elle a rajouté 383 voix au décompte d'Al Gore – mené désormais par « W » de seulement 154 voix – et ordonné le recompte manuel « immédiat » de 43 000 bulletins rejetés par les machines comme « sous-votés » à travers tout l'Etat, c'est-à-dire sans perforation claire devant le nom d'un candidat.

C'est bien plus que ce que demandaient les démocrates, qui avaient circonscrit leurs demandes aux comtés de Miami Dade et Palm Beach. Et cela devrait être effectué – si possible – avant la date du 12 décembre prévue par la Constitution fédérale.

Il a semblé aux juges qu'un nouveau dépouillement des 6 millions de votes de Floride serait impossible à conduire dans les quelques jours qui restent. Pour éviter toute disparité entre les comtés, ils ont demandé que ce compte des bulletins « sous-votés » soit mené « selon les critères établis par la législature, qui prévoit qu'un vote sera compté si l'on peut établir une indication claire des intentions de l'électeur ». Soit un standard plus sévère que celui réclamé par les démocrates. Ils ont aussi argué que « le recompte des voix fait partie intégrante du processus électoral » et que l'étrécissement des résultats nécessitait que l'on se penche sur ces bulletins contestés.

POSITIONS RENVERSÉES

Ils ont étendu ce dépouillement à l'ensemble de la Floride pour qu'il soit plus équitable et que leur décision ne puisse être contestée pour avoir favorisé tel ou tel comté, et donc l'un des deux partis. Et ils ont sévèrement critiqué la décision prise mardi par le juge Sanders Sauls. Le *New York Times* a expliqué, jeudi, que ce magistrat démocrate mais très lié à la droite républicaine avait été censuré fin 1998 par la Cour pour « troubles continus à l'administration de la justice » alors qu'il dirigeait le tribunal du comté de Leon, où se trouve la capitale de l'Etat, Tallahassee, et contrairement à la démission. Un tiers de ses décisions ont été cassées en ap-

pel, dont la condamnation à mort d'un adolescent attardé mental.

Mais cette décision de la Cour d'ordonner un nouveau recompte a été vivement contestée par trois de ses membres, dont son président, qui avaient pourtant statué à l'unanimité le 21 novembre en faveur d'Al Gore. Manifestant son « plus

d'urgence tout recompte manuel en Floride. Et ils ont fait appel auprès de la Cour suprême fédérale dès 21 heures pour qu'elle casse d'urgence, comme inconstitutionnelle et illégale, la décision des juges de Tallahassee.

En attendant, ils se sont rendus à l'audience au cours de laquelle le

« L'intention de l'électeur est le souci premier »

La Cour suprême de Floride a ordonné le décompte manuel dans tous les comtés de Floride de tous les bulletins rejetés par les machines parce que l'électeur ne payant pas poinçonné suffisamment fort, la case du candidat n'a pas été complètement enfoncée.

« Cette Cour a soutenu, de façon répétée et conformément aux lois de cet Etat, que tant que l'intention de l'électeur pouvait être discernée à partir du bulletin de vote le vote constitue un vote légal qui doit être compté », affirme la Cour dans son arrêt.

« Au fur et à mesure que l'Etat a adopté le vote électronique, rien dans cette évolution n'a diminué le principe, depuis longtemps établi par la jurisprudence et la loi de l'Etat, selon lequel l'intention de l'électeur est le souci premier et doit toujours prendre effet si l'intention peut être déterminée », poursuivent les juges. Ils concluent que « dans ce cas, des votes légaux en nombre suffisant pour jeter un doute sur les résultats de l'élection ont été rejetés ».

profond désaccord », le juge Wells a mis en garde contre les conséquences politiques et légales incalculables d'un jugement qui « propulse ce pays et cet Etat dans une crise constitutionnelle sans précédent et inutile » et « causera des dommages substantiels à notre pays, à notre Etat et à cette Cour en tant qu'institution. »

Après avoir repris leurs esprits après ce coup imprévu, qui représente un succès de taille bienvenu pour Al Gore après tant d'échecs devant les tribunaux, les avocats de « W » se sont jetés sur les attendus du juge Wells, qui est minoritaire, pour lancer leur contre-attaque. Ils ont saisi la cour d'appel fédérale d'Atlanta pour qu'elle interdise

le juge Lewis – qui avait donné tort l'après-midi même aux démocrates de Martin – a annoncé à 23 h 40 ses plans pour le recompte. Celui-ci devait commencer samedi matin à 8 heures, pour les bulletins de Miami Dade.

Les positions sont désormais renversées – mais pour combien de temps ? – en faveur des démocrates. C'est au tour du Parti républicain de manifester sa « déception » après avoir crié victoire une heure trop tôt. Les avocats d'Al Gore, qui étaient sur le point de faire leurs bagages, sont repartis pour les tribunaux tandis que William Daley, directeur de campagne du vice-président, a vu dans cette décision la justification de ses « principes » de « décompte total et juste de toutes les voix ».

Cette décision a resserré les démocrates derrière leur candidat. Elle place aussi « W » dans la position inconfortable d'être celui qui s'oppose par tous les moyens à la manière la plus équitable de résoudre la confusion créée par l'incohérence du système électoral de Floride en recomptant tous les bulletins contestés. Qu'en sortira-t-il, si ce nouveau dépouillement est mené à bien ? Nul ne le sait.

P. de B.

Les précédents rebondissements

Avant les trois décisions judiciaires, annoncées vendredi 8 décembre, l'imbroglio de l'élection présidentielle dans l'Etat de Floride a été marqué par de nombreux rebondissements.

● **13 novembre** : un juge fédéral de Miami refuse une demande des républicains voulant interdire les comptages à la main dans certains comtés de Floride.

● **16 novembre** : la Cour suprême de Floride autorise le comptage à la main

des bulletins de vote dans le comté de Palm Beach.

● **17 novembre** : la Cour suprême de l'Etat suspend la publication des résultats officiels de Floride. La Cour d'appel fédérale d'Atlanta, saisie par le camp républicain, refuse d'interdire la poursuite des décomptes manuels.

● **21 novembre** : la Cour suprême de Floride ordonne la prise en compte des comptages manuels effectués dans plusieurs comtés, à charge pour ces comtés de transmettre leurs résultats avant le 26 novembre au soir.

● **24 novembre** : la Cour suprême des Etats-Unis accepte de se saisir d'un appel du camp Bush sur la question des comptages manuels.

● **4 décembre** : la Cour suprême des Etats-Unis demande à la Cour suprême de Floride sur quelles bases elle a autorisé la poursuite des décomptes manuels le 21 novembre. Le juge Sanders Sauls refuse d'ordonner un nouveau comptage manuel de certains bulletins de vote en Floride. Al Gore fait appel devant la Cour suprême de Floride.

154 voix d'écart, 45 000 bulletins à recompter

WASHINGTON

de notre correspondant

1 725 voix le 7 novembre, 930 après le premier recompte, 527 lors de la certification des résultats, 154 à l'issue de la décision de la Cour suprême de Floride de vendredi 8 décembre, l'avance de George W. Bush a fondu comme neige au soleil depuis le jour de l'élection présidentielle, chaque recompte s'étant conclu par quelques voix grappillées par Al Gore. Quel avenir réserve aux deux candidats, séparés par un cheveu, le nouveau dépouillement manuel ordonné vendredi par le tribunal de dernier ressort du « Sunshine State » ? Selon les derniers chiffres, le gouverneur du Texas a obtenu 2 912 790 voix contre 2 912 636, soit 154 voix de différence sur un total de 5 963 110 suffrages exprimés.

Le juge Terry Lewis, chargé d'organiser ce décompte de la dernière heure après le désistement de son collègue Sanders Sauls, désavoué par la Cour suprême de Floride, aura fort à faire : 64 des 67 comtés sont en effet concernés, trois autres ayant déjà recompté à la main leurs bulletins. Au total ce sont environ 45 000 votes qui sont à réexaminer, concentrés principalement dans les dix-sept comtés qui utilisent les machines à perforer les bulletins.

Dans certains d'entre eux, les autorités électorales locales sont parties en week-end dès

vendredi après-midi, avant d'avoir reçu leurs instructions. Or ce sont elles qui seront chargées des opérations. Dans le comté de Bradford, on se demandait combien de temps il faudrait pour retrouver les 40 « sous-votes » (bulletins considérés comme blancs par les machines de décompte) enfouis dans les 9 417 bulletins du 7 novembre. Dans le comté de Duval, la commission électorale estimait à 5 000 le nombre de bulletins à déchiffrer. Pour les localiser, dans la masse totale des 291 000 votes, elle estimait devoir faire venir de Miami le logiciel informatique nécessaire à l'opération et, le temps de l'installer (deux heures), puis de repasser les bulletins à la machine pour les séparer (dix ou douze heures), elle ne pensait pas pouvoir véritablement commencer le recompte manuel avant dimanche matin.

Seuls les 9 000 bulletins contestés du comté de Miami Dade, transportés par camion à Tallahassee la semaine dernière comme pièces à conviction, seront décomptés sur place. Ils s'ajouteront aux 181 « sous-votes » dans le comté de Leon sur un total de 103 000 suffrages exprimés. Dave Lang, greffier du tribunal de ce comté, pensait couler ses derniers jours tranquillement avant son départ à la retraite le 31 décembre. Pas de chance, il a été chargé de la logistique. Il lui a fallu organiser une trentaine de groupes de deux personnes

pour dépouiller les fiches mécanographiques et identifier un lieu sûr, la bibliothèque du comté. Vendredi soir, il a indiqué qu'il était prêt à commencer dès samedi matin si nécessaire, et qu'il aurait fini son travail à temps. Il compte en particulier sur la conscience professionnelle des 185 employés du tribunal, formés pour l'occasion : « Pour nous, cette élection est une occasion historique. Et, quoi qu'il arrive, nous sommes prêts à y faire face », a-t-il promis.

Et pourtant, l'expérience de Palm Beach, qui avait raté de deux heures la date-butoir montre que l'on ne perce pas si vite que cela les secrets de ces bulletins mal perforés par une machine à voter. Pour découvrir l'intention de l'électeur qui voulait voter mais qui n'a pas réussi à faire un trou dans son bulletin et à en détacher totalement le confetti – ou « chad » – il faut l'examiner dans tous les sens, vérifier si le confetti est partiellement détaché ou si la carte est seulement bombée et si la lumière se glisse entre le confetti et la carte, le tout sous l'œil soucieux d'observateurs des deux partis. Il faudra aller bien plus vite qu'au rythme de Palm Beach – 5 bulletins par minute – pour achever cette vérification d'ici à dimanche 14 heures, délai fixé par le juge Lewis pour la fin des opérations.

P. de B.

Opération de police contre des opposants en Tunisie

TUNIS. Une opération policière impliquant plusieurs centaines de membres des forces de l'ordre a eu lieu, vendredi 8 décembre, à Tunis, contre le Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT, association non reconnue), a indiqué son porte-parole, le docteur Moncef Marzouki. L'intervention de la police visait, selon le docteur Marzouki, à empêcher la tenue d'une réunion organisée à l'occasion du deuxième anniversaire de la création du CNLT et de la proclamation de la déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU. M. Marzouki, qui a affirmé s'attendre à « être arrêté à tout moment », a été renvoyé en juillet de son emploi d'enseignant à la faculté de médecine de Sousse (centre-est) pour « abandon de poste », selon les autorités tunisiennes. Il doit comparaître en justice le 16 décembre sous des chefs d'inculpation passibles de 20 ans de prison. Interdit de voyage, il avait récupéré son passeport en mai après en avoir été privé à plusieurs reprises au cours de ces cinq dernières années. – (AFP)

DÉPÊCHES

■ **RUSSIE** : la commission présidentielle chargée des grâces a recommandé, vendredi 8 décembre, au président russe Vladimir Poutine de libérer l'industriel américain Edmund Pope, condamné à vingt ans de prison pour espionnage. Mais Sergueï Ivanov, le secrétaire du Conseil de sécurité russe, a déclaré que Pope ne pourrait être gracié avant que le verdict ne prenne effet, soit le 14 décembre. Des membres de la commission ont par ailleurs dénoncé la condamnation de l'Américain et « l'espionnage » animant les services de sécurité russes comme au temps de la guerre froide. – (Reuters.)

■ **ALGÉRIE** : le dirigeant islamiste algérien Anouar Haddam, détenu depuis quatre ans aux Etats-Unis, a été placé en liberté conditionnelle, mais il n'a toujours pas obtenu l'asile politique, ont annoncé vendredi 8 décembre les services d'immigration américains (INS). Anouar Haddam avait été arrêté en décembre 1996 par les services de l'immigration pour défaut de visa, et détenu au secret en Virginie. Au début des années 90, Anouar Haddam passait pour un « extrémiste » du Front islamique du salut (FIS), mais fin 1995 il avait pris ses distances avec ce mouvement. Anouar Haddam a exprimé vendredi sa volonté d'établir des liens avec le pouvoir algérien pour parvenir à une solution pacifique à la crise qui mine son pays. – (AFP)

■ **IRAK** : un accord a été conclu jeudi soir entre la société pétrolière d'Etat irakienne et l'ONU sur une formule de prix du pétrole irakien pour décembre, a annoncé vendredi 8 décembre le porte-parole de l'ONU. Cet accord doit permettre une reprise des exportations de pétrole de l'Irak interrompues depuis le 1^{er} décembre en raison d'un désaccord sur la formule de prix pour décembre. Le porte-parole de l'ONU, Fred Eckhard, a indiqué que la société d'Etat pétrolière de l'Irak (SOMO) avait soumis une nouvelle formule de prix et que les superviseurs pétroliers avaient recommandé au Comité des sanctions de l'ONU de l'accepter. – (AFP)

■ **BURUNDI** : environ 70 % des personnes actuellement hospitalisées au Burundi sont atteintes du virus du sida, a rapporté vendredi 8 décembre l'Agence burundaise de presse ABR. En 1999, le nombre de malades infectés par le VIH-sida était estimé à 360 000 personnes, enfants et adultes confondus, alors qu'il était de 260 000 en 1997. – (AFP)

■ **RDC** : le président Laurent-Désiré Kabila a proposé vendredi 8 décembre de rencontrer la rébellion et l'opposition non armée à Libreville pour « dialoguer et débattre des problèmes » du pays. Dans une allocution prononcée devant des personnalités politiques, M. Kabila a précisé que ce « dialogue national » aurait pour objet notamment le « calendrier de démocratisation » en République démocratique du Congo (RDC). – (AFP)

■ **GHANA** : l'opposition arrivait vendredi 8 décembre légèrement en tête face au pouvoir, selon des résultats partiels des scrutins législatifs et présidentiel de la veille qui marquent un tournant historique pour le pays avec la fin de l'ère Jerry Rawlings. – (AFP)

■ **SOUDAN** : vingt personnes ont été tuées vendredi soir 8 décembre dans l'attaque d'une mosquée des fidèles d'Ansar al-Sunna dans la banlieue de Khartoum. L'assailant a été arrêté par les forces de sécurité. Selon la police, l'attaque a été perpétrée par un fondamentaliste musulman, membre de l'organisation Al-Takfir wal Hijra (« Expiation et renoncement ») dont les croyances sont totalement différentes de celles du groupe Ansar al-Sunna. Les fidèles de ce groupe n'ont aucune affiliation politique, et entretiennent des liens avec les wahhabites (sunnites orthodoxes), dominants en Arabie saoudite. – (AFP)





"Au début, tout était simple..."



Éric Sommier

Mode, le monde en mouvement

EN LIBRAIRIE

"Une vision globale... une sensibilité que l'on ne trouve que rarement dans un ouvrage à dominante économique... cette conjugaison du rationnel et du sensible est constitutive de la mode."

P. Morand
Institut Français de la Mode

A Nice, les Quinze examinent un projet de compromis français

Jacques Chirac et Lionel Jospin ont soumis aux chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze un premier document de synthèse sur la réforme des institutions européennes

Le sommet de Nice est entré samedi matin 8 décembre dans le vif du sujet avec la soumission par la France, qui préside les discussions, d'un document de compromis sur la réforme du fonctionnement des institutions

européennes. Ce document propose notamment le maintien de la parité entre l'Allemagne et les trois autres grands pays de l'Union, dont la France, en nombre de voix pour les votes au sein du Conseil. Il a fait

l'objet en début de matinée d'un examen attentif par chacune des délégations avant la reprise des discussions en séance. Vendredi soir, le président Chirac et le premier ministre, Lionel Jospin, avaient reçu tour à tour

chacun des chefs de gouvernement des Quinze pour tenter de saisir les marges de manœuvre. Le projet de compromis a ensuite été rédigé au cours de la nuit par les experts français aidés par ceux de la Commission.

NICE

de nos envoyés spéciaux

Un projet de compromis sur la réforme des institutions européennes a été présenté samedi matin 9 décembre au sommet de Nice par la présidence française, après qu'elle ait entendu chacune des délégations des Quinze. Dans ce document, la France a lancé la bataille de la pondération des voix au Conseil en proposant le maintien de la parité entre l'Allemagne et les trois autres grands Etats de l'Union (France, Grande-Bretagne, Italie), avec 30 voix chacun. L'Espagne en aurait 28. Moyens et petits pays verraient leur poids diminuer relativement, le Luxembourg fermant la marche avec trois voix. En échange, les cinq grands perdront leur deuxième commissaire lors du renouvellement de la Commission en 2005.

A la demande d'une majorité de petits et moyens pays, tous les pays conserveront un commissaire à cette échéance, mais le projet de compromis propose que dès 2010 ou lorsque l'Union aura 27 membres, il y ait un plafonnement à 20. Il prévoit également, comme le souhaite l'Allemagne, qu'une réflexion sera lancée après Nice sur la simplification des traités, la clarification des compétences au sein de l'Union et

l'intégration de la charte, rendez-vous étant pris d'ici un an à Bruxelles pour préciser dans une déclaration les thèmes et la méthode de ce nouveau chantier.

Alors que les délégations proclamaient toutes, vendredi soir, leur volonté d'aboutir d'ici la fin du week-end, les incertitudes inhérentes aux difficultés de la négociation étaient accentuées par une ambiance parfois crispée. Des prises de bec, peut-être d'importance mineure mais néanmoins révélatrices d'une relation empreinte de susceptibilité entre la présidence et la

Commission, se sont produites. Plus grave sans doute, des informations répétées ont témoigné tout au long de la journée de vendredi d'une certaine tension entre la France et l'Allemagne.

CLIMAT ÉLECTRIQUE

L'origine de celle-ci était diverse : outre la question de fond liée à la pondération, le chancelier Gerhard Schröder a manifesté à plusieurs reprises l'extrême sensibilité de Berlin à tout dérapage du budget communautaire. L'Allemagne ne manque pas une occasion de rappeler de di-

verses manières son mécontentement persistant à l'encontre du compromis agricole et budgétaire très largement imposé par la France (avec une certaine brutalité par Jacques Chirac) et l'Espagne, lors du sommet de Berlin, en mars 1999.

C'est dans ce climat électrique que la présidence française s'est efforcée de rapprocher les points de vue. Elle a utilisé la méthode dite du « confessionnal », consistant à entendre, un à un, les chefs de délégations, lesquels ont exposé devant Jacques Chirac, Lionel Jospin et Hubert Védrine la liste de leurs priorités et revendications. Les seconds ont parfois écouté sans mot dire, mais parfois aussi ils ont adopté une position plus offensive, suggérant plus ou moins fermement à leurs interlocuteurs d'accepter des concessions sur tel ou tel point, afin d'obtenir le soutien d'un groupe de pays dans un autre domaine, plus important à leurs yeux. Le but poursuivi par la présidence est de faire émerger des coalitions de pays sur les principales questions en suspens, afin de faire pencher la balance du bon côté.

Avant d'attaquer cette négociation, les Quinze avaient approuvé, jeudi matin, la partie des conclusions concernant les autres sujets, obligeant la France à quelques

concessions. La Grande-Bretagne a estimé être placée devant le fait accompli par les passages concernant la défense européenne, qui n'avaient pas été négociés. Soucieuse de couper court à une querelle susceptible de dégénérer, la présidence a purement et simplement retiré ce texte et renvoyé à son rapport sur cette question, qui, lui, avait fait l'objet d'un accord à quinze.

Le même type de scénario s'est reproduit avec les conséquences financières de la crise de la vache folle. Après que le président Chirac ait tenté de faire admettre à ses partenaires une certaine souplesse dans la gestion budgétaire de ce dossier, la réaction négative de l'Allemagne et d'autres pays l'a amené à y renoncer. Les conclusions du Conseil européen appellent clairement à ce que ces dispositions soient prises « dans le strict respect des perspectives financières » agréées à Berlin. L'obsession de l'Allemagne sur les questions budgétaires est également apparue à propos d'un projet d'aide à la restructuration de la flotte espagnole, suite à l'échec des négociations de pêche avec le Maroc.

Philippe Lemaître
et Laurent Zecchini

Pacte antiterroriste entre majorité et opposition en Espagne

MADRID

de notre correspondante

Un pas difficile a été franchi, vendredi 8 décembre. Le Parti populaire et l'opposition socialiste ont annoncé la conclusion d'un accord contre le terrorisme. Il s'agit d'un pacte d'Etat entre les deux plus grands partis politiques contre la violence et les actions terroristes de l'organisation séparatiste basque, ETA, qui, depuis la fin de la trêve, en décembre 1999, a assassiné vingt et une personnes. « Nous voulons, dit le texte, affirmer notre ferme intention de faire échouer la stratégie terroriste (...) et défendre le droit des Basques et de tous les Espagnols à vivre en paix et en liberté. »

Le texte définitif ne sera signé que la semaine prochaine, mais populaires et socialistes se sont mis d'accord. « C'est un grand exercice de responsabilité et de cohérence, pour la défense des libertés et de notre cadre commun de convivialité », a déclaré le chef du gouvernement, José María Aznar. Cet accord répond au « désir de la société », a ajouté le secrétaire général du PSOE, José Luis Rodríguez Zapatero, faisant référence aux demandes croissantes de l'opinion publique pour que les partis politiques cessent de se déchirer et opposent un front uni au terrorisme.

LES ACCORDS DE LIZARRA

Pourtant, envisager une union des démocrates, c'était avant tout poser le problème du Parti nationaliste basque (PNV), au pouvoir au Pays basque. Or le PNV, qui, en 1998, avait signé, en préalable « obligé » à la trêve, les accords de Lizarra avec ce « bras politique » de l'ETA qu'est la coalition indépendantiste Herri Batasuna-Euskal Herriarrok, fait depuis des mois cavalier seul, plus ou moins mis à l'index par ceux qui furent il n'y a pas si longtemps ses alliés, tant à Vitoria qu'à Madrid. En effet, dès la reprise des assassinats de l'ETA, la stratégie nationaliste de Lizarra était dénoncée par le Parti populaire et les socialistes, qui n'ont eu de cesse de faire que le PNV rompe une fois pour toutes ces accords. Ce qu'il a fait, mais seulement en partie.

Marie-Claude Decamps

Pascal Lamy, commissaire européen « Le droit de veto est un handicap » en matière de négociations commerciales

« La France refuse d'accepter le vote à la majorité qualifiée sur l'article 133, qui concerne le commerce international. Quel en est l'enjeu ?

- 80 % de la politique commerciale extérieure relèvent de la majorité qualifiée, les 20 % restants touchant aux services, à l'investissement et à la propriété intellectuelle. Nous avons vécu jusqu'à présent avec ce caillou dans notre chaussure. Mais ce qui est encore possible à 15 ne le sera pas à 20 ou 25 pays. La composition du commerce international, les enjeux des négociations commerciales multilatérales, se déplacent des domaines classiques que sont les marchandises et les tarifs, vers des domaines nouveaux comme les services, la propriété intellectuelle, et tout ce qui représente l'interface entre la protection commerciale, la protection de l'environnement et la santé. Si nous restons à l'unanimité sur ce genre de sujets, nous aurons du mal à obtenir des mandats de négociation, à négocier et à conclure des accords commerciaux. Dans ce domaine, le droit de veto global, c'est un handicap et une faiblesse pour l'Union.

» Si on demande aux Russes, aux Japonais, aux Chinois et aux Américains s'ils préfèrent qu'on en reste à l'unanimité ou qu'on passe à la majorité qualifiée, la réponse sera claire : ils savent très bien qu'avec l'unanimité leurs propres possibilités d'influence sur tel ou tel Etat membre de la Communauté, actuelle ou future, sont bien plus fortes.

» D'autre part, nous entrons dans une phase où l'essentiel du problème est d'articuler l'ouverture commerciale avec des protections. Les Français doivent le comprendre : dès lors qu'il s'agit d'obtenir un mandat, par exemple pour protéger la propriété intellectuelle, si nous restons à l'unanimité, nous aurons des difficultés pour l'avoir, car il y aura toujours dans l'Union des pays pour qui les enjeux de propriété intellectuelle ne sont pas ce qu'ils sont pour l'économie française.

- Si le passage à la majorité qualifiée n'est pas étendu dans les domaines les plus sensibles, pensez-vous que la réforme des institutions européennes aura accouché d'une souris ?

- Parmi les sujets examinés à Nice, le passage à la majorité qualifiée est le problème essentiel. C'est ce qui fera que l'Union européenne sera ou



PASCAL LAMY

ne sera pas efficace, et aussi légitime pour ce qui est de l'intervention du Parlement européen sur un certain nombre de sujets, dont le commerce. Nous devons préserver l'efficacité du système extrêmement original que nous avons créé il y a cinquante ans.

- Si l'Europe veut s'affirmer comme superpuissance, cela signifie-t-il qu'elle devra toujours accroître son intégration, et évoluer vers le fédéralisme ?

- Cela dépend des sujets. Sur certains, nous ne pouvons « boxer dans notre catégorie » qu'en étant ensemble, parce que nous sommes plus efficaces. C'est le cas de la monnaie, du commerce ou de la défense. Il y a des sujets où ce n'est pas vrai, comme la sécurité sociale, l'impôt sur le revenu. En tant que négociateur commercial européen, je sais que le poids de l'Europe dans le système représente 20 % du commerce mondial, et c'est à ce titre que j'ai de l'influence.

- Et s'agissant du fédéralisme ?

- J'adhère tout à fait au concept de Jacques Delors sur la « fédération d'Etats-nations ». Nous sommes à la fois dans un mouvement de rassemblement de souverainetés à caractère supranational, parce que c'est la condition de la survie de nos valeurs dans le monde dans dix ou vingt ans. Le moment se précise où il faudra dire plus nettement aux citoyens de l'Union ce que nous devons faire ensemble et ce que nous n'avons pas besoin de faire ensemble. C'est en ce sens que le mot de fédéralisme ne me fait pas peur, parce qu'il a deux faces : dans toutes les constructions fédérales, que ce soit l'Allemagne ou les Etats-Unis, ce problème de la gestion de l'équilibre entre ce qui est en commun et ce qui est laissé au libre arbitre de chaque partie est essentiel. »

Propos recueillis par
Laurent Zecchini

Accord sur la création d'une société de statut européen

LES QUINZE chefs d'Etat et de gouvernement sont parvenus, le vendredi 8 décembre, à un accord sur le statut de la société européenne, en discussion depuis trente ans. Cet accord prévoit une plus grande participation des travailleurs à la vie de l'entreprise. Il s'agissait de parvenir à un statut unique pour les sociétés européennes installées dans plusieurs pays de l'Union, afin d'harmoniser leur fonctionnement et les règles sociales appliquées aux salariés. L'autre avantage apporté par le statut est que les entreprises n'auront plus à créer de nouvelles entités juridiques en s'implantant dans un autre pays européen. Les économies en frais de procédure sont estimées à 35 milliards d'euros par an.

« LATINS » ET « NORDIQUES »

Deux traditions entrepreneuriales s'affrontaient dans le débat autour de cette société européenne : les « Latins », familiers de relations sociales souvent conflictuelles, et les « Nordiques », tenants d'un système de cogestion dans lequel les salariés sont représentés à tous les niveaux du pouvoir.

C'est en 1970 que la Commission avait fait une proposition de règlement sur un statut de société européenne (SE) sans obtenir un consensus entre les neuf Etats membres

de l'époque. Le débat avait repris en 1989, avec une proposition de directive concernant la place des travailleurs dans l'entreprise. Maintes fois inscrites à l'ordre du jour des Conseils de l'UE consacrés aux affaires sociales et à l'emploi, ces projets de règlement ou de directive n'avaient jamais débouché sur un accord politique, faute d'unanimité. Enterrée en 1993, l'idée a resurgi en 1997 avec une nouvelle impulsion donnée lors du Conseil européen d'Amsterdam : les chefs d'Etat et de gouvernement s'engagent alors à achever le dossier « statut de la Société européenne » avant le 1^{er} janvier... 1999.

Depuis près de dix-huit mois, le projet de statut faisait l'objet d'un accord à quatorze, mais l'Espagne continuait à s'opposer au texte sur un point particulier concernant le cas des fusions d'entreprises. Selon le compromis accepté vendredi, les pays qui le souhaitent ont le droit de refuser de transposer au niveau national certaines des dispositions de l'accord sur la participation des travailleurs. En contrepartie, aucune société européenne pratiquant la participation n'aura son siège dans ces pays.

L'accord auquel sont parvenus les Quinze ouvre la voie à un autre accord sur une directive (loi européenne) concernant l'information et la consultation des travailleurs qui fait déjà l'objet d'un consensus des Quinze. - (AFP)

isalarariat.fr

Indépendant et salarié

Au point de vue liberté, isalarariat c'est à peu près ça,
à part qu'en plus on est salarié.



> ISALARIAT, un concept qui vous permet de développer librement une activité professionnelle indépendante tout en conservant la couverture sociale d'un salarié classique : maladie, vieillesse, chômage, etc.

un contrat de travail	un compte personnalisé	un réseau de compétences	des services on line
-----------------------	------------------------	--------------------------	----------------------



www.isalarariat.fr

UN POINT DE VUE
QUI CHANGE TOUT

DÉCENTRALISATION L'Assemblée de Corse a adopté, samedi 9 décembre, par 42 voix sur 51, un avis positif, assorti de propositions d'amendement, sur l'avant-projet de

loi portant statut de l'île, qui sera discuté par le Parlement au printemps 2001. ● L'AVIS de l'Assemblée avance la notion de « *compétence de principe* » de la Collectivité territo-

riale de Corse dans un certain nombre de domaines. Dans la logique de la démarche gouvernementale, en deux temps, il se prononce contre certains transferts avant une révi-

sion constitutionnelle en 2004 mais en revendique d'autres. ● LA MISE EN DÉTENTION, à Paris, de deux dirigeants de A Cuncolta indépendantista, Patrice Murati et Olivier Sauli, a

été critiquée par des élus de l'Assemblée, au-delà du camp nationaliste, qui soupçonnent les juges antiterroristes de chercher à faire pression sur le processus politique en cours.

L'Assemblée de Corse approuve le projet de loi sur le statut de l'île

Au terme de quatorze heures de débats en séance publique et après une nuit blanche, quarante-deux conseillers territoriaux sur cinquante et un ont voté un avis positif, assorti de demandes d'amendement, sur le texte que le Parlement examinera au printemps

AJACCIO

de notre envoyée spéciale

Quarante-deux votes pour, cinq contre, quatre abstentions : si le « front du refus » s'est légèrement agrandi, depuis le 28 juillet, c'est sans souci qu'un avis positif sur l'avant-projet de loi portant statut de la Corse a été adopté, samedi 9 décembre, à Ajaccio, par l'Assemblée de Corse. Les seules surprises sont venues de l'abstention des trois élus communistes, qui ont dénoncé la « *boulimie institutionnelle* » et les « *dérives* » de l'avis, et du vote contre de quatre élus radicaux de gauche sur six, dont Emile Zuccarelli, pour qui « *on a chargé la barque de compétences nouvelles, notamment en matière d'agriculture, qu'il est impossible d'assumer* ».

Vingt-deux pages, cinquante propositions adoptées après quatorze heures de débats et une nuit blanche : « *On y a été fort* », reconnaît Pierre Chaubon (Corse social-démocrate), conseiller d'Etat de son métier, rédacteur de l'avis. « *Un pavé, un inventaire à la Prévert !*, s'indigne le radical de gauche Nicolas Alfonsi, qui a voté contre. *Ils vont dire : "Qu'est-ce que c'est que ces zozos ?" Pour un début d'expérimentation, bravo !* » Sont-ils un déjà peu députés ou seulement conseillers territoriaux ? Les avis qu'ils peuvent émettre sur le texte ne seraient-ils pas, au fond, des amendements ? Tout au long de l'examen de l'avant-projet de loi, vendredi et samedi, les élus ont hésité. Jour ordinaire, ou jour historique ? Téléthon juridique ou débat politique ? « *Ce qui est sûr, c'est qu'au final, nous avons vraiment l'usine à gaz !* », s'amusait, samedi matin plusieurs conseillers.

Les débats ont été suivis de près. Lors d'une intervention,

Jean-Guy Talamoni, chef de file de Corsica Nazione, s'est adressé aux caméras de Public-Sénat : « *Rassurez-vous, la République n'est pas menacée !* » Derrière les conseillers territoriaux, Bruno Le Roux, député (PS) de Seine-Saint-Denis, futur rapporteur du projet de loi, a passé la nuit dans l'hémicycle, entouré de deux administrateurs de l'Assemblée nationale.

QUELQUES PHRASES EN CORSE

De temps en temps, M. Zuccarelli est venu lui traduire les quelques phrases en corse qui lui échappent. Jusqu'au petit matin, trois officiers des renseignements généraux se sont relayés pour transmettre, quart d'heure par quart d'heure, au directeur du cabinet du préfet de Corse, les

derniers amendements, immédiatement envoyés place Beauvau. « *Nous avons l'impression d'être une bactérie sous un microscope électronique* », résumait Paul Giacobbi (PRG).

A l'heure du déjeuner, vendredi, M. Le Roux s'est attablé avec José Rossi (DL), président de l'Assemblée de Corse et député de Corse-du-Sud. Gentiment, il lui a expliqué qu'il ne fallait pas faire comme à l'Assemblée nationale : les avis sont des avis, pas des amendements. Il lui a recommandé, aussi, d'éviter d'agiter quelques épouvantails qui, s'ils n'inquiètent personne en Corse, risquent d'affoler les députés sur le continent, à commencer par ceux du groupe socialiste. Par exemple, la suppression de la déroga-

tion parentale pour l'enseignement du corse.

Quand ce sujet est arrivé en séance, l'après-midi, M. Giacobbi et M. Rossi ont joué les modérateurs : « *Je crois qu'il faut que l'on s'en tienne à l'accord politique, parce que sinon, demain, vous aurez dans les journaux une campagne de presse menée par des imbéciles. La mort dans l'âme, je propose qu'on en reste à ce qui était prévu* », a lancé M. Giacobbi devant l'Assemblée. M. Rossi a renchéri : « *Il y a un accord politique. Si on modifie les choses, on prend un risque.* »

Est arrivé, ensuite, la proposition d'établir des « *compétences exclusives* » pour l'Assemblée de Corse. Elle a été repoussée, mais la formule de « *compétences de*

principe », proposée par Jérôme Polyverini (Rassemblement, droite), a été adoptée. « *C'est une question littéraire et pas juridique, a accusé M. Giacobbi, énarque comme M. Polyverini. Aucune collectivité au monde ne dispose d'une compétence exclusive.* » L'avocat Talamoni, ravi de savoir que l'agriculture, les forêts, la pêche, l'environnement et le développement sont devenus des blocs de compétences à part entière, proteste : « *C'est pas du littéraire, c'est du juridique !* »

Vers 3 heures du matin, le débat sur les offices (*Le Monde* du 8 décembre) est devenu combat de coqs. L'exécutif maintenant qu'il fallait en supprimer, mais beaucoup d'autres, dont les nationalistes, voulaient les préserver.

« *Quand il y a quatre cents personnes en jeu, c'est très irresponsable de les renvoyer à la précarité* », a expliqué M. Giacobbi. Jean Baggioni (RPR) s'est fâché : « *Je ne fais pas, moi, de politique de bas étage. Personne n'aura donc le courage politique de supprimer les offices alors que, tels qu'ils sont, ils ne peuvent être pérennisés.* » Les deux avis, contradictoires, ont été portés aux voix et... adoptés.

JOLI CADEAU FISCAL

Vers 6 heures, Paul Patriarche (apparenté DL) a déposé un amendement demandant une « *consultation de la population de Corse* » avant 2004. Les communistes et les nationalistes sont pour : adopté. Alexandre Alessandrini (PRG) s'est fait lyrique en réclamant que Bastia devienne le chef-lieu du futur département unique, plutôt qu'Ajaccio. « *Il va bientôt faire jour, monsieur le président, a-t-il lancé, et un département va peut-être mourir comme la chèvre de M. Seguin.* » Six voix pour seulement.

En définitive, rien de subversif : des compétences élargies et clarifiées grâce à un nouveau concept, les « *compétences de principe* ». En matière fiscale, un joli cadeau : l'exonération de taxes professionnelles sur les nouveaux et anciens investissements opérés dans tous les secteurs par n'importe quel type d'entreprise. « *Plus que l'addition !* », commentait Jean-Claude Guazelli (divers droite), « *le spécialiste des finances locales. Ni M. Le Roux, ni la préfecture de Corse ne semblaient émus par ce que M. Rossi n'a pas craint de qualifier, samedi matin, de "petite révolution dans le droit français".* »

Paul Silvani

Ariane Chemin

Les principales demandes des élus

L'Assemblée estime que « *le recours à la notion de collectivité chef de file, reconnu par la loi, devrait lui permettre d'assurer un rôle de coordination efficace de l'activité des collectivités publiques insulaires dans le respect de leurs compétences, et ce sans anticiper la deuxième phase de la réforme, qui impliquerait une révision constitutionnelle* ».

« UNE CONSULTATION POPULAIRE »

Elle ajoute, enfin, qu'« *avant que cette deuxième phase ne soit initiée, il est souhaité, afin de répondre à un souci démocratique évident, qu'une consultation populaire soit organisée* ».

Parmi les principales demandes contenues dans l'avis, figurent les propositions suivantes :

- Que la langue corse soit reconnue comme langue d'enseignement et de culture, la Collectivité territoriale de Corse (CTC) définissant et mettant en œuvre la politique de préservation et de développement de la langue et de la culture corses.
- Que la CTC définisse, en conformité avec la réglementation en vigueur, les modalités

d'organisation des transports maritimes et aériens entre l'île et toute destination de la France continentale, dans le cadre d'un service public, à l'exclusion d'une exploitation en régie directe.

- Que la CTC ait compétence en matière de développement touristique, définisse, organise et mette en œuvre la politique du tourisme de l'île et coordonne l'ensemble des actions de développement dans le cadre du plan de développement et d'aménagement.

- Que les compétences administratives de l'Etat soient transférées, en tout ou partie selon le cas, dans les domaines suivants : protection et gestion des espaces naturels, prévention des pollutions et des risques, classement en inscription des sites, définition des zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, gestion des milieux littoraux et marins, démolition et prévention des incendies, dates d'ouverture de la chasse.

L'incarcération de deux militants suscite des critiques au-delà du camp nationaliste

AJACCIO

de notre envoyée spéciale

Sur les murs jaunes du lycée Fesch, cours Grandval, face à l'Assemblée de Corse, de nouveaux tags ont fleuri. « *DNAT fora* » (DNAT dehors), « *DNAT assassini* », lit-on depuis une semaine. D'autres graffitis décorent la sortie du lycée : « *Liberta pà Murati e Sauli* ». En quelques jours, Patrice Murati et Olivier Sauli, deux responsables de A Cuncolta indépendantista, tous deux transférés, le 3 décembre, à Paris, sont devenus, sur les murs, les martyrs du processus de Matignon.

Dans l'Hémicycle, la direction nationale antiterroriste (DNAT) a été, vendredi 8 décembre, la cible des nationalistes mais aussi, pour la première fois, d'autres élus.

Soupçonnés d'avoir participé à la conférence de presse du 23 décembre 1999, où quatre organisations clandestines avaient annoncé une trêve, dix jours après la première rencontre à Matignon entre le premier ministre et l'ensemble des élus de l'île, M. Murati, militant ajaccien, et M. Sauli, responsable de l'association des familles de prisonniers, sont des symboles.

UN SIMPLE CONTRÔLE JUDICIAIRE

Fait exceptionnel, le parquet n'avait pas requis de mandat de dépôt contre eux, mais simplement demandé un contrôle judiciaire (*lire ci-dessous*). Intervenant après une dizaine d'autres arrestations, qui avaient indigné les responsables de Corsica Nazio-

ne, cette clémence n'avait échappé à personne. Or, le juge d'instruction, Gilbert Thiel, a placé les deux militants en détention à Paris, en rappelant, dans sa décision du principe de l'indépendance de la justice.

« *Pour la première fois de ma vie, je suis saisi du doute. Et ce doute concerne certaines décisions récentes des juges spécialisés parce que je les compare à celles qui ont eu lieu il y a quelques années* », a lancé, vendredi, Paul Giacobbi (PRG, Haute-Corse), imposant immédiatement le silence. « *Il y a eu des conférences de presse du FLNC. Elles ont toutes annoncé la violence. Il y en a eu à Tralonca d'une ampleur immense* », a continué le président du conseil général de Haute-Corse, en évoquant

la fameuse conférence de presse de militants cagoulés qui avait précédé la venue de Jean-Louis Debré, alors ministre de l'intérieur, en janvier 1996. « *Leur organisation et leur contenu ont fait l'objet de témoignages sous la foi du serment, publiés dans la presse, mais pas de poursuites. Dans un autre cas, récent, d'une conférence qui consistait à annoncer la trêve, on poursuit et on outrepassa la demande du parquet. Autrement dit, ajoute le maire de Venaco, je me demande si, dans le cas de Tralonca, on n'a pas évité les poursuites puisque ces dernières auraient incriminé des amis politiques qui étaient en contact et en négociation avec des clandestins.* » Et de conclure : « *Peut-être que, aujourd'hui, certains poursuivent avec un zèle inaccoutumé parce qu'ils ont peut-être envie de créer le trouble.* »

été créées spécialement, formatées, pour être aux ordres des politiques.

Matignon et la Place Beauvau se refusent à entrer dans la polémique, insistant seulement sur l'indépendance de la justice. En privé, on explique que le gouvernement s'interdit d'intervenir, mais que cette situation complique le jeu et ne facilite pas la tâche. Au ministère de l'intérieur, on respecte l'indépendance des juges, mais on dit espérer que les juges ne cherchent pas, eux, à faire pression sur le politique et qu'ils respectent l'indépendance de l'exécutif. On rappelle aussi, toutefois, que parmi les récentes arrestations, certaines concernent le double attentat contre la direction départementale de l'équipe-

ment et le bâtiment de l'Urssaf, à Ajaccio, en novembre 1999.

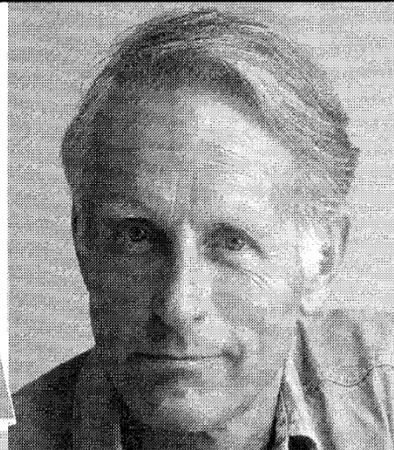
Les élus de Corse et le gouvernement savent bien que si la violence continue lorsque le projet de loi sera débattu, à l'Assemblée nationale, en avril, leur tâche en sera compliquée. Chacun a bien compris, aussi, que les élus nationalistes traversent une passe difficile.

Tour à tour, M. Talamoni et Paul Quastana ont rencontré les responsables des différents groupes pour leur demander leur soutien. M. Giacobbi a commencé, vendredi, alors que les caméras de télévision étaient braquées sur l'Hémicycle. D'autres pourraient suivre, en Corse et à Paris.

Ar. Ch.

CALVITIE

Des cheveux naturels et définitifs. Microgreffes. Découpe folliculaire sous microscope.



renseignement et documentation sur simple demande.
TEL: 01 53 83 79 79
3615 INFO CHAUVE 0 45F la mm
www.clinique-matignon.com

CLINIQUE MATIGNON
5, AVENUE MATIGNON 75008 PARIS

Le parquet de Paris s'explique sur son refus de mise en détention

Le parquet de Paris a juré, vendredi 8 décembre, n'avoir reçu « *aucune consigne* » lorsqu'il s'est refusé, à la surprise générale, à requérir, lundi 4 décembre, la mise en détention d'Olivier Sauli et Patrice Murati, deux militants d'A Cuncolta indépendantista, mis en examen pour détention d'armes et association de malfaiteurs.

Le juge Gilbert Thiel était passé outre et avait écroué les deux hommes, soupçonnés d'avoir organisé une conférence de presse clandestine (*Le Monde* du 6 décembre). « *La participation à une conférence de presse annonçant une trêve est susceptible de qualification pénale, d'autant que certains étaient armés, de poursuites et de condamnation* », a-t-on précisé, vendredi, au cabinet du procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac.

« CE N'EST PAS ACCEPTABLE »

Marie-Jean Vinciguerra (DL) évoque à son tour le sujet, puis Jean-Guy Talamoni, chef de file de Corsica Nazione, prend la parole à son tour. L'avocat bastiais, sur un ton calme, sans élever la voix, réprovoque la « *répression* » qui touche les militants nationalistes. « *Ce n'est pas acceptable, surtout lorsqu'il s'agit de ceux qui recherchent une trêve et qu'il n'y a pas de priorité judiciaire* », explique-t-il. « *Nous demandons la dissolution de la quatorzième section et de la DNAT, ainsi que des textes d'exception qui vont avec*, lance M. Talamoni. *Ces juridictions spéciales n'ont rien à faire dans un Etat démocratique ou prétendu tel.* »

Puis, pour être sûr de se faire bien comprendre, parce que « *nos propos ont peut-être été mal interprétés* », il précise : « *Nous sommes pour l'indépendance de la justice, mais les juridictions antiterroristes, ça n'a rien à voir avec l'indépendance de la justice ! Elles ont*

ERIC BOMPARD

Collection Cachemire

Ouverture tous les jours de la semaine et les dimanches 10 et 17 décembre

Les magasins où l'on voudrait tout s'offrir !

46, rue du Bac, Paris 7^{ème}

75, bld. Haussmann, Paris 8^{ème}

6, rue François Ponsard, Paris 16^{ème}

81, rue Jouffroy-d'Abbas, Paris 17^{ème}

14, rue de Sévigné, Paris 4^{ème}

28, rue Montrosier, Neuilly

Bernard Aiout, RMiste, père de quinze enfants, dont trois morts en prison

Ce Strasbourgeois se plaint des silences de la justice

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Bernard Aiout allume calmement une cigarette, les coudes sur la table cirée, les yeux dans le

RÉCIT

Chaque fois, M. Aiout est allé reconnaître les corps et on lui a dit que toute la lumière serait faite

vague. Maman Rose, sa deuxième femme, fait du café, les marmots gazouillent autour de la table. Violette, sa première épouse, est morte écrasée par une voiture, devant chez lui, en 1989. Il a accroché dans le salon une photo gigantesque de l'une de leurs filles, Louise, morte en prison en 1993. Vingt ans, une chemise à fleurs et un grand sourire. Il y a une autre grande photo, sur le mur de droite, le portrait démesurément agrandi de Jean-Frédéric, vingt et un ans. Mort en prison en 1997. Et il va falloir trouver de la place pour la photo de Fabrice, vingt et un ans, mort en garde à vue en juillet.

A chaque fois, Bernard Aiout est allé reconnaître les corps, il a signé des papiers, on lui a dit que toute la lumière serait faite. Et puis plus rien. Il a porté plainte deux fois, écrit au préfet, au président de la République. Rien. Il a enterré ses enfants et attendu des nouvelles. Elles sont arrivées depuis quelques jours par la grâce d'une petite association strasbourgeoise, Le Festival permanent contre les lois racistes, qui s'est émue de l'histoire et a bousculé la lourde machine administrative. Rien ne prouve que ses trois enfants soient morts dans des conditions suspectes ; des enquêtes ont eu lieu, mais personne n'a songé à lui en donner le résultat. « La justice apparaît parfois comme une machine un peu froide, convient Edmond Stenger, le procureur de Strasbourg. Mais je devais vérifier qu'il n'y avait pas de dysfonctionnements coupables, je l'ai fait. »

Bernard Aiout est né il y a quarante-huit ans à Strasbourg, il a eu sept enfants avec Violette, huit avec Maman Rose, qui s'égrènent en fonction de l'actualité du moment : Bernard, Louise, Rosa, Fabrice, puis Pamela, Jimmy, Jessy, Sydney, Cliff... Il a aujourd'hui une dizaine de petits enfants, dont il a un peu perdu le compte. Carreleur à l'origine, RMiste aujourd'hui, il a tâté de la prison, comme nombre de ses enfants, pour de petites affaires de vol. « J'ai pris le bon chemin assez tardivement, reconnaît le papa ; il faut du temps. C'est la même chose pour les enfants. »

45 JOURS DE MITARD

Il habitait dans une caravane quand son frère est venu lui annoncer, le 20 octobre 1993, que sa fille était morte. Louise avait été incarcérée le 14 janvier, après trois condamnations pour vol, et devait sortir le 1^{er} novembre. Elle avait déjà eu plusieurs permissions pour voir sa petite Esmeralda, trois ans ; elle était incarcérée à la maison d'arrêt de Metz-Queuleu depuis le 5 octobre et ne posait pas de problème. Quinze jours plus tard, elle a manqué à l'appel du matin. La gardienne-chef l'a retrouvée « allongée inanimée » dans la cellule qu'elle partageait avec deux autres femmes. Il est toujours difficile aujourd'hui de connaître les raisons de sa mort. « Je suis allé à la morgue, pour les formalités, explique le père d'une voix blanche. On m'a dit de contacter le tribunal de Metz pour ses affaires. J'ai vu un greffier, qui m'a dit qu'elle était morte par suffocation. J'ai dit : "C'est pas possible, elle était en pleine forme." Il m'a répondu que je serais convoqué. Je n'ai plus jamais eu de nouvelles. »

Le 26 mars 1997, quand l'administration pénitentiaire l'appelle, c'est pour lui annoncer que Jean-Frédéric est mort, dans sa cellule du mitard, où il avait mis le feu. « Je l'ai vu à la morgue, raconte Bernard Aiout. Il était noir, à cause de la fumée. » Jean-Frédéric avait été condamné à cinq peines de quatre à six mois pour vol, outrage et

rébellion, et écroué le 30 décembre 1995 ; il devait sortir en février 1998. L'administration l'avait à l'œil, il était d'ailleurs considéré comme l'un des meneurs de la mutinerie de Saint-Mihiel, dans la Meuse, et avait atterri à la maison d'arrêt de Strasbourg le 4 février 1997. Huit jours plus tard, il était accusé d'avoir agressé un codétenu, puis un surveillant, et avait écopé du maximum : quarante-cinq jours de mitard.

Son père croit savoir ce qui s'est passé, grâce à des beaux-frères qui étaient en prison à la même époque : on lui aurait confisqué la photo de sa mère, et il aurait menacé de tout casser. En tout cas, il avait presque purgé sa « peine dans la peine » - il ne lui restait que quatre jours de quartier disciplinaire - quand il a mis le feu à des papiers, puis à son matelas, vers 18 heures. C'est le mirador 1 qui a vu la fumée et donné l'alerte. Un surveillant a ouvert la porte de la cellule 6, d'où sortait « une épaisse fumée opaque et âcre », il a sorti le jeune homme à tâtons et a été lui-même légèrement intoxiqué. Le pouls du jeune homme battait encore, il est mort, asphyxié, trois quarts d'heures plus tard, à 20 h 15.

« MORT D'UNE OVERDOSE »

« Il a mis le feu volontairement, explique M^e Véronique Pietri, l'avocate de Bernard Aiout, mais ce n'est pas un suicide pour autant. Il voulait sans doute protester contre l'administration. » Le directeur de l'époque se souvient que la montre du jeune homme n'était pas à l'heure : Jean-Frédéric comptait peut-être sur une rapide intervention de l'équipe de jour : il est tombé sur celle de nuit. L'information judiciaire, bouclée en juillet 1997, n'a pas conclu à une responsabilité pénale de l'administration. La plainte de Bernard Aiout s'est, elle, égarée dans les méandres du palais, et il a fallu attendre vendredi 7 décembre pour qu'il soit entendu par un magistrat, après le retour miraculeux des dossiers. « Ils ont fait leur travail, convient le père de famille. Mais il y a tellement de choses qu'ils ne m'avaient pas dites... » Une expertise souligne les déficiences du système d'incendie, et M^e Pietri entend désormais engager une action pour « faute de l'Etat » devant le tribunal administratif.

Reste Fabrice. Le petit était en prison depuis cinq mois quand son père est parti en vacances, cet été. Un beau-frère l'a prévenu le 19 juillet que son fils, à peine sorti, avait perdu la vie en garde à vue. « Un commandant en civil m'a expliqué que mon fils était mort d'une overdose. Mais un médecin l'avait examiné ; il y a au moins négligence médicale, non ? » Fabrice Aiout s'est fait pincer à 15 h 10 en train de voler une voiture à Strasbourg. Placé en garde à vue à 16 heures au commissariat de la rue de la Nuée-Bleue, il a effectivement été examiné vingt minutes plus tard par un médecin, qui lui a donné un Temesta. Quand il a été extrait à 18 h 40 pour être interrogé, il était mort, d'un « arrêt cardio-respiratoire ». L'instruction en recherche des causes de la mort n'a pas relevé de lésions suspectes et a délogé le médecin comme la police de toute responsabilité. Au grand soulagement du commissariat, justement visité deux mois plus tôt par le Comité européen pour la prévention de la torture, dont le rapport est encore attendu.

Bernard Aiout a porté plainte, ne sait rien des résultats d'analyses, et soupçonne le pire. Le procureur de Strasbourg assure que s'il avait répondu aux convocations de la police, il en saurait plus long. On comprend qu'il hésite : le papa qui rentrerait à pied, mais en louvoyant, après une fête arrosée, s'est fait interpeller le 22 septembre et a passé une nuit humiliante, les pieds nus, au commissariat. Il s'inquiète désormais pour son aîné, « qui a complètement disjoncté » et vient de passer devant le tribunal. « Je lui ai dit de rester calme, souffle Bernard Aiout, et je prie pour qu'il ne finisse pas comme les autres. »

Franck Johannès

Lucien Léger, le plus ancien prisonnier de France, poursuit un journaliste pour sensationnalisme

Détenu depuis trente-six ans, il reproche notamment à Ladislav de Hoyos de l'avoir qualifié d'« assassin »

Le tribunal correctionnel de Paris a examiné, vendredi 8 décembre, la plainte en diffamation déposée par Lucien Léger, le plus ancien détenu

de France, contre Ladislav de Hoyos, un ancien journaliste de France-Inter. M. Léger lui reproche notamment de l'avoir traité d'« assassin » alors

que l'affaire qui lui vaut d'être détenu depuis trente-six ans était un meurtre. Le parquet a requis une relaxe générale.

C'EST LA PRESSE qui l'énerve. Il l'épluche pourtant soigneusement tous les jours mais a vu rouge quand on l'a soupçonné d'être devenu un légume. « Je suis en parfaite



PROCÈS

santé, physique et morale, s'empêche le monsieur de soixante-trois ans ; il y a eu trente-six ans de presse sur l'affaire Léger, trente-six ans de désinformation : j'ai de quoi faire une encyclopédie avec les erreurs. Et je ne suis pas un légume. » Il est même plutôt vert, l'œil vif et le blouson de cuir assez tendance. Lucien Léger, le plus vieux prisonnier de France, a fait une apparition remarquée, vendredi 8 décembre, devant la 17^e chambre correctionnelle de Paris, où il attaqua en diffamation Ladislav de Hoyos et Radio-France.

L'homme est passablement embrouillé mais d'une belle agilité intellectuelle. Il a attaqué le philo en prison et fait son droit, c'est d'ailleurs lui qui rédige ses plain-

tes : il a eu le temps, lui qui a vu défiler vingt gardes des sceaux. Lucien Léger a été condamné à Versailles en 1964 à la réclusion criminelle à perpétuité pour l'enlèvement et le meurtre du petit Luc Taron, onze ans. Pendant trente-neuf jours, il avait promené la police et la presse avec de petits billets quotidiens signés « l'étrangleur », avant d'avouer le meurtre, puis de se rétracter (Le Monde du 18 février). Depuis, il nie. Pas d'avoir écrit les billets, « j'ai créé un personnage qui n'était pas moi, pour les meurtriers, le personnage d'un fou. Ils voulaient du spectaculaire ? Ils en ont eu ».

C'est aujourd'hui Ladislav de Hoyos, soixante et un ans, à la retraite, qui est accusé de sensationnalisme. Il avait consacré, le 16 juin 1999, l'une de ses 350 émissions baptisées « Les jours du siècle » sur France-Inter à Lucien Léger et croyait bien faire : « Je trouvais indécent qu'on retienne un homme trente-cinq ans en prison, a expliqué le journaliste, je regrette qu'il n'ait pas compris ma compassion. » Le prisonnier juge l'émission fautive « de A à Z », mais qu'on ne compte pas sur lui pour

éclaircir les faits. « Quand les journalistes m'écrivent, je leur réponds : "Vous ne pouvez pas vérifier ce qui est invérifiable, et ce qui est vérifiable, vous ne le ferez pas" ». Il a attaqué et gagné contre le Figaro-Magazine, le tour du Monde est prévu à une prochaine audience.

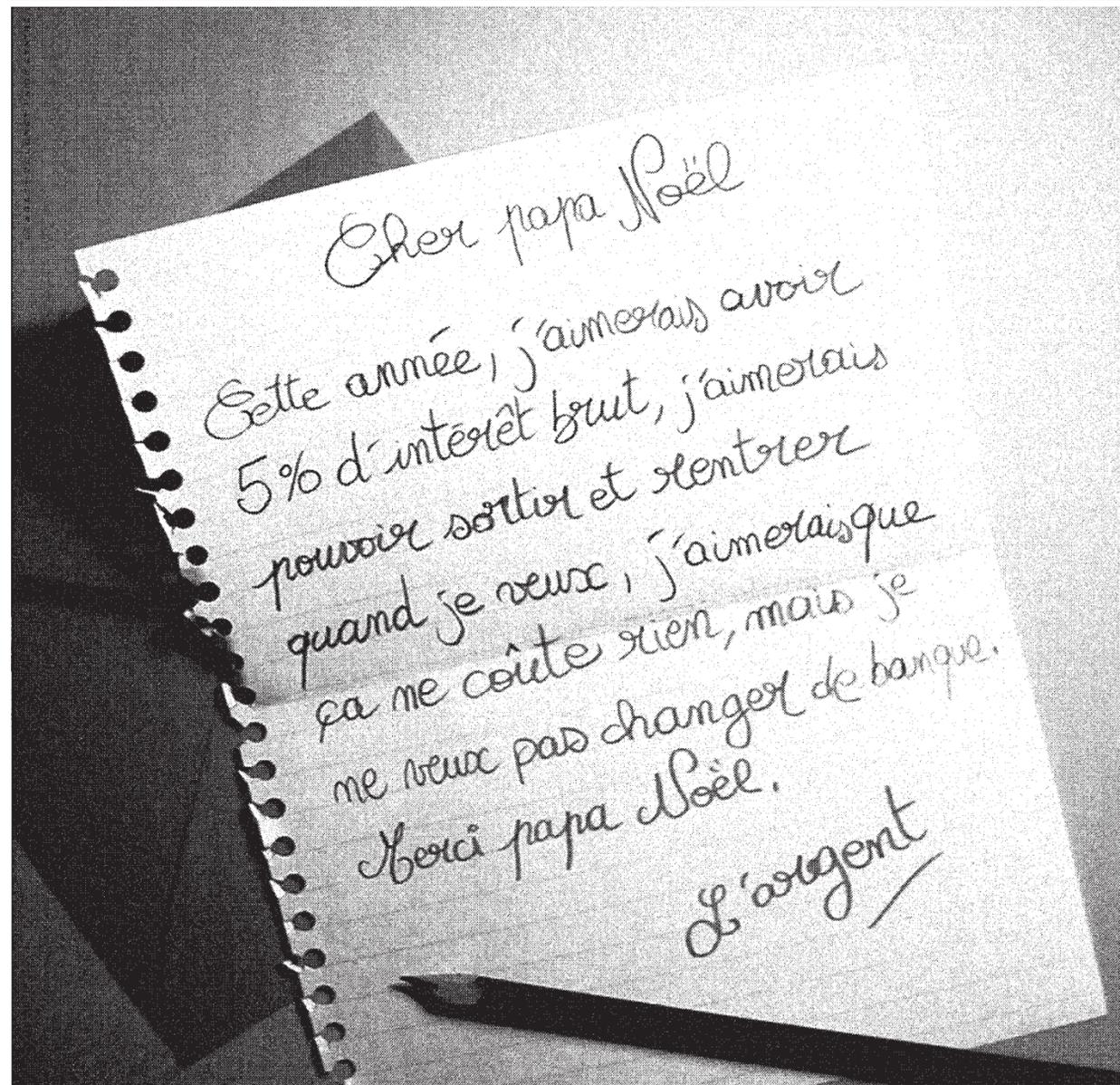
« L'HISTOIRE D'UN FOU »

Ladislav de Hoyos est d'abord attaqué pour l'avoir, à plusieurs reprises, traité d'« assassin », lui qui n'est que meurtrier. Le détenu a jugé diffamatoire que le journaliste ait indiqué qu'il allait raconter « l'histoire d'un fou » ; qu'il ait demandé à son invité, Jean-Pierre Vangeirt, auteur d'un livre sur l'étrangleur et lui aussi poursuivi, si le tueur « avait étranglé juste pour le plaisir », et conteste notamment le fait que l'Etat « ne sache plus où le mettre ». Pour l'avocate du détenu, les choses sont claires. Elle a exhumé un article que Ladislav de Hoyos avait cosigné en 1964 dans France-Soir pour prouver que le complot venait de loin. Depuis, non seulement le journaliste n'a pas pris le temps de vérifier, mais il

a dressé sur France-Inter « le portrait d'un maniaque, d'un pervers, donc d'un homme qu'il serait dangereux de réinsérer, a plaidé M^e Adeline Pichard. On fait prévaloir le sensationnel, pour orienter le public et empêcher la remise en liberté de Lucien Léger, libérable depuis vingt et un ans. »

Le parquet a, lui, estimé qu'il ne convenait pas « de picorer un certain nombre de propos en les sortant du contexte général de l'émission » et a requis une relaxe générale. Le jugement, qui doit être rendu le 26 janvier, est attendu avec curiosité : le jour de sa condamnation aux assises, Lucien Léger avait lancé : « Monsieur le président, vous venez de commettre une erreur judiciaire ». Le président lui avait demandé pourquoi il ne s'était pas expliqué plus tôt. « C'est pour prouver qu'on fait des erreurs judiciaires dans les cours d'assises », avait étrangement répondu le condamné. « La presse n'est pas une référence », a grogné, vendredi, le plus ancien prisonnier de France.

F. J.



ÉPARGNE
ORANGE

5%
D'INTÉRÊT BRUT*

- Votre argent toujours disponible
- Aucuns frais, aucune commission
- De 100 F à 10 000 000 F de dépôt
- Vous ne changez pas de banque

0 810 120 000
24H/24 PRIX D'UN APPEL LOCAL

3615 INGDIRECT
8 h-19 h : 0,45 F/mn. - 19 h-8 h : 0,23 F/mn.

Précisez le code média : 09889

www.ingdirect.fr

*5,0% taux nominal annuel brut au 01/09/2000, soit un taux nominal annuel net de 3,75% après prélèvement libératoire et contributions sociales, susceptible d'évolutions. Offre réservée à toute personne physique majeure. Epargne disponible à tout moment. Premier dépôt minimum de 100 F. Epargne Orange est une marque déposée. ING BANK N.V., société anonyme de droit néerlandais. Siège social : Strawinskylaan 2631 1077 ZZ Amsterdam (Pays-Bas). Registre du commerce d'Amsterdam numéro 275/1996. Succursale en France : Immeuble le Périgord - 201, rue Camot - 94120 Fontenay-sous-Bois - Tél. : 33 (0) 1 53 99 52 00 - 341 629 095 RCS Créteil - Code APE 651 C

ING DIRECT
LÀ OÙ VOTRE ARGENT EST HEUREUX

Mgr Gaillot connaissait le passé pédophile d'un prêtre québécois avant son arrivée dans son diocèse

L'ancien évêque d'Evreux avait d'abord dit ignorer « tout de la gravité des faits » reprochés au père Vadeboncœur

Jacques Gaillot, ancien évêque d'Evreux, a reconnu, vendredi 8 décembre, dans un communiqué, qu'il était au courant du passé du père Denis Vadebon-

cœur, un prêtre québécois nommé en 1988 à Lieurey (Eure), mis en examen et écroué, le 1^{er} décembre, pour des actes pédophiles. Mgr Gaillot avait

déclaré, dans un premier temps, qu'il « ne l'aurait pas accepté dans le diocèse [s'il avait] su qu'il avait été condamné pour pédophilie ».

L'ANCIEN ÉVÊQUE d'Evreux, Jacques Gaillot, destitué par le Vatican en 1995 pour ses positions progressistes, a reconnu, vendredi 8 décembre, qu'il était au courant du passé du père Denis Vadeboncœur, un prêtre québécois mis en examen et écroué, vendredi 1^{er} décembre, pour viols sur mineur de moins de quinze ans et de plus de quinze ans par personne ayant autorité (*Le Monde* daté 3-4 décembre). Le père Vadeboncœur avait en effet été condamné en novembre 1985 à vingt mois de prison au Québec pour abus sexuels. En 1988, il avait été accueilli dans le diocèse d'Evreux et avait été nommé, par Mgr Gaillot, curé de la paroisse de Lieurey (Eure). Un jeune homme de vingt-cinq ans vient de porter plainte pour viols - des faits qui se seraient produits pendant cette période, avant et après 1990.

Dans un entretien au quotidien *Paris-Normandie* en date du 6 décembre, l'ancien évêque d'Evreux avait pourtant affirmé qu'il ignorait « tout de la gravité des faits » qui avaient valu sa

condamnation au père Vadeboncœur : « Je ne l'aurais pas accepté dans le diocèse si j'avais su qu'il avait été condamné pour pédophilie. » Jacques Gaillot précisait même qu'il avait reçu « une lettre d'accompagnement favorable » émanant des supérieurs du prêtre au Québec. Ces dénégations ont suscité une polémique au Canada. La congrégation des religieux de Saint-Vincent-de-Paul, à laquelle appartient le prêtre, a donc décidé de rendre public, jeudi 7 décembre, l'échange de courriers qu'elle a eu, en 1987 et 1988, avec l'évêché d'Evreux.

« UN NOUVEAU DÉPART »

Dans une lettre en date du 13 octobre 1987, l'abbé Jean-Jacques Latour, secrétaire de Mgr Gaillot, demande des « renseignements complémentaires » sur le père Vadeboncœur. Le provincial canadien des religieux de Saint-Vincent-de-Paul lui envoie un long courrier, daté du 29 octobre 1987, dont *Le Monde* a obtenu une copie. Les agissements et la condamnation du prêtre québé-

cois y sont longuement détaillés : « Au tout début du mois de février 1985, le père Vadeboncœur a été arrêté à la suite d'une enquête policière. Il était alors accusé d'actes de grossière indécence et d'agression sexuelle à l'égard de quelques adolescents, âgés de douze à dix-sept ans, et d'un acte de sodomie avec un de ceux-ci. » Le père Pierre Lévesque, signataire de la lettre, estime qu'il n'est pas « déraisonnable d'entretenir certains doutes sur [la] capacité [du père Vadeboncœur] de ne pas récidiver ». Dans un courrier du 24 février 1988, le secrétaire de Jacques Gaillot accuse réception de la lettre. Il explique, à propos du père Vadeboncœur : « Nous espérons comme vous que ce changement de climat permettra un nouveau départ, au service de l'Évangile. »

Revenant sur ses précédentes déclarations, Mgr Jacques Gaillot a affirmé, vendredi 8 décembre, dans un communiqué, qu'il avait été informé du passé du prêtre québécois : « Avant de décider de l'accueil de Denis Vadeboncœur à Evreux, j'ai reçu quelques informa-

tions fragmentaires et incomplètes sur la courte détention qu'il avait subie au Québec. (...) Ce n'est que plus tard que j'ai reçu des informations plus détaillées. Néanmoins, face à sa volonté de réinsertion et en l'absence de toute critique de ses paroissiens, je n'ai pas estimé devoir revenir sur cette décision d'accueil. »

Contrairement à ce qui est reproché à l'évêque de Bayeux, Mgr Pierre Pican, mis en examen pour non-dénonciation de crime et d'atteinte sexuelle sur mineur (*Le Monde* du 2 février), Mgr Gaillot ne semblait en effet pas au courant des agissements reprochés au père Vadeboncœur à Lieurey. Pour autant, l'attitude des évêques français suscite l'étonnement au Québec : « Comment a-t-on pu le nommer en paroisse ? s'interroge Jacques Côté, responsable de la communication de l'archevêché de Québec. Nous avons adopté chez nous le principe de la tolérance zéro : tout prêtre soupçonné de pédophilie est aussitôt signalé à la justice. »

Xavier Ternisien

Les avocats parisiens se joignent à la grève pour l'aide juridictionnelle

Ils participeront au mouvement du 12 décembre

LE MOUVEMENT de protestation des avocats a trouvé un nouveau souffle, vendredi 8 décembre, avec l'appel à la grève des avocats parisiens, qui viennent grossir les rangs des grévistes, pour obtenir la revalorisation de l'aide juridictionnelle (AJ). « A la suite de la suspension des négociations, qui traduit le refus de l'Etat de dégager les moyens d'accès à la justice dignes de notre pays, a indiqué un communiqué, le conseil de l'ordre des avocats à la cour de Paris, solidaire de tous les ordres de France, appelle les avocats à faire grève des audiences le mardi 12 décembre. »

La décision de l'ordre de Paris, qui comprend la moitié des 35 000 avocats français, représente un tournant dans la mobilisation. Le barreau de Paris, tout en se déclarant solidaire du mouvement lancé depuis le 16 octobre par les avocats de banlieue et de province, n'avait pas appelé à la grève générale le 6 décembre, bien que le bâtonnier Francis Teitgen, quinze membres de l'ordre et une trentaine d'avocats organisés dans un collectif aient demandé

des renvois dans la plupart des juridictions.

Le ralliement de Paris « est très important car il unifie et amplifie le mouvement », souligne Bruno Marcus, président du syndicat des avocats de France (SAF, gauche) et membre de la conférence des bâtonniers. « Ils prennent le train en marche, mais ils viennent, c'est le principal », s'exclame, satisfait, un avocat de Bobigny.

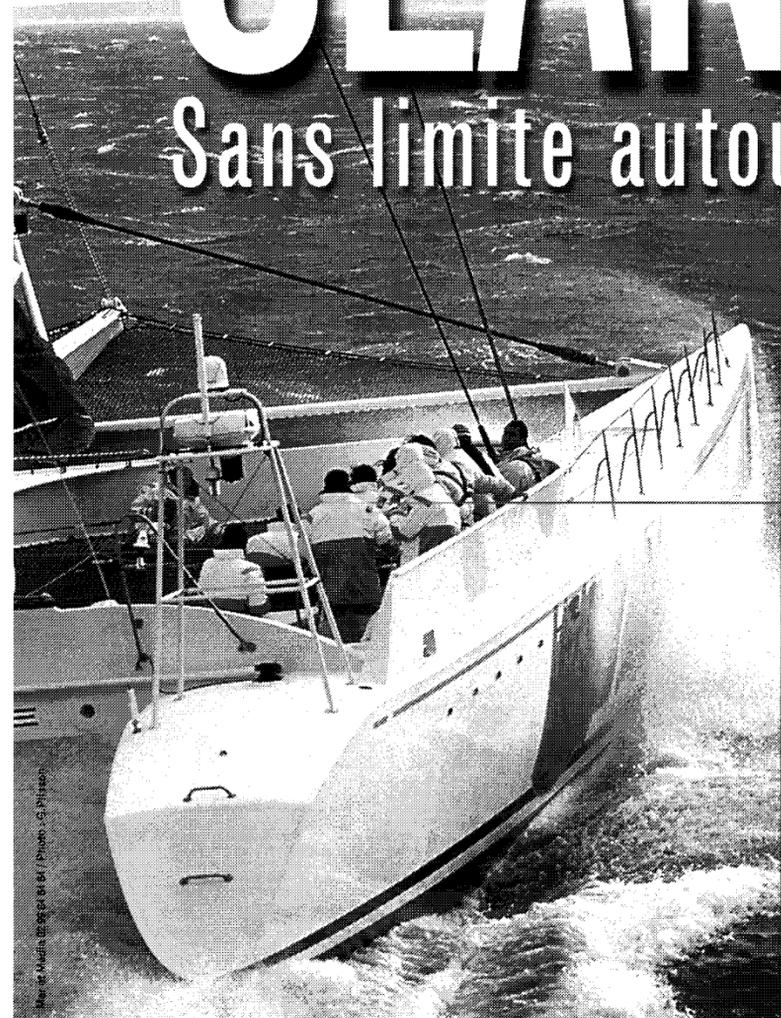
PROJETS DE DÉCRETS

Vendredi, la délégation des avocats au Conseil national de l'aide juridique (CNAJ) a demandé le report de l'examen des projets de décrets pour les textes qui doivent entrer en vigueur en 2001, et qui ne tenaient pas compte des avancées obtenues depuis le début du mouvement. La chancellerie a retiré les textes ; aucune réunion de négociation n'était prévue avec le ministère avant la grève de mardi.

L'aide juridictionnelle permet aux plus démunis d'être défendus ou d'intenter une action en justice grâce à une « indemnité », versée aux avocats. - (AFP.)

GEANTS!

Sans limite autour du monde



THE
RACE

LA COURSE DU MILLÉNAIRE



france telecom

Disneyland
PARIS

2000 en France
2000 en France

RENAULT

Prologue : MONACO / 13 au 17 Décembre 2000

Départ : BARCELONE / 18 au 31 Décembre 2000

Arrivée : MARSEILLE / Mars 2001

France Télévision
2 3 6

Match

Le Monde

Les Echos

France Inter

France Info

JCDecaux

www.therace.org

Tabagisme : des cigarettiers pourront être jugés, à la demande d'une CPAM

LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE SAINT-NAZAIRE (Loire-Atlantique) a estimé, vendredi 8 décembre, que l'action en justice engagée par la Caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) de cette ville contre quatre multinationales du tabac était fondée sur la forme. Le juge de la mise en état du tribunal a demandé aux avocats des deux parties de déposer, avant le 12 mars 2001 au plus tard, leurs conclusions sur le fond afin de décider si cette affaire - la première du genre en France - peut ou non être jugée. L'épreuve de force entre la CPAM de Saint-Nazaire et les grands cigarettiers internationaux avait débuté le 22 juin 1999 avec l'assignation des firmes Seita, Philip Morris, Rothmans et Reynolds Tobacco. Pour obtenir « réparation du préjudice causé du fait du tabagisme de ses assurés sociaux », la caisse d'assurance-maladie réclamait aux quatre cigarettiers le remboursement des dépenses liées à la prise en charge des maladies du tabac (cancers du poumon, du larynx et de la glotte, artériopathies des membres inférieurs) à hauteur d'environ 100 000 francs par an et par malade, sur une base de près de 1 500 personnes, entre octobre 1997 et décembre 1998 (*Le Monde* du 24 juin 1999).

Un policier renvoyé aux assises

dans l'affaire de Dammarie-lès-Lys

L'UN DES DEUX POLICIERS impliqués dans la mort, en décembre 1997, à Fontainebleau, d'Abdelkader Bouziane devra s'expliquer seul devant la cour d'assises de Seine-et-Marne, son collègue ayant bénéficié d'un non-lieu accordé, vendredi 8 décembre, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Les magistrats ont décidé le renvoi de Laurent Lechiffre, le policier auteur du coup de feu mortel, devant les assises pour « coups mortels » ; son avocat a décidé de se pourvoir en cassation.

Abdelkader Bouziane, seize ans, avait été tué le 17 décembre 1997 après avoir forcé un barrage, à l'issue d'une course-poursuite commencée à Dammarie-lès-Lys (Seine-et-Marne). Son passager, Djamel Bouhareb, avait porté plainte pour avoir été « passé à tabac » par un policier. La chambre d'accusation a également accordé un non-lieu à ce policier. Le parquet, le juge d'instruction et l'avocat général avaient estimé que le fonctionnaire n'avait utilisé que la force strictement nécessaire à l'interpellation.

DÉPÊCHES

■ **FAIT-DIVERS** : un jeune homme de dix-sept ans est mort, vendredi 8 décembre, après avoir été poignardé, peu avant 23 heures, dans un bus à Drancy (Seine-Saint-Denis). Selon la RATP, une bande de jeunes, qui avait pris le bus, avait été rattrapée au niveau de la mairie de Drancy par une autre bande qui la poursuivait. La police ayant été alertée, tous ont pris la fuite. Une personne a été interpellée à titre de témoin et devait être entendue, samedi, dans les locaux du service départemental de la police judiciaire de Seine-Saint-Denis.

■ **RETRAITES** : le Medef a refusé, vendredi 8 décembre, l'augmentation, au 1^{er} janvier 2001, de 1,5 % de la valeur du point Agirc, qui sert de base de calcul des retraites des cadres du privé. Ce relèvement avait été demandé par les syndicats CFE-CGC, CFDT, CFTC, CGT et FO « à titre d'a-valoir sur le rattrapage du pouvoir d'achat ». La décision du Medef intervient alors que les négociations sur l'avenir des régimes de retraites complémentaires doivent reprendre lundi 11 décembre.

■ **CARBURANTS** : Robert Hue a demandé au gouvernement, vendredi 8 décembre, lors d'un meeting à Lille, d'exiger des compagnies pétrolières une baisse des prix des carburants « de 25 à 30 centimes le litre ». « Il faut qu'elles fassent aussi une réduction sur le fuel domestique », a souligné le secrétaire national du PCF. Si elles refusent d'obtempérer, a-t-il estimé, le prélèvement prévu sur leurs profits devra être « sensiblement alourdi ». - (Corresp.)

■ **RÉGIONALISME** : la réintégration de la Loire-Atlantique dans la région Bretagne, la réunion de la Haute-Savoie et de la Savoie au sein d'une région Savoie à créer et la création d'un département basque, qui remplacerait celui des Pyrénées-Atlantiques ont été défendues lors d'une réunion publique, vendredi 8 décembre, à Nantes, par l'Union démocratique bretonne, Frankiz Breizh, le Mouvement Région Savoie et Euskado Alkartasuna. Ces organisations devraient interpellier prochainement les « deux têtes de l'exécutif » et manifester lors de l'examen du projet de loi sur la Corse à l'Assemblée nationale. - (Corresp.)

LA question qui se pose depuis 1954, qui se posait hier, qui ne se pose plus : comment Romero va-t-il se retirer ? Pas quand, comment ? Comment Curro Romero, torero de Séville, né à Camas, sa banlieue, le 1^{er} décembre 1933 ; comment Curro, né chez les pauvres des pauvres, pure énigme, pitre de l'étrange amour de haine, seul torero d'une si longue activité, près de cinquante ans ! et personne après lui ; torero qui vient encore de bouleverser Jerez, le 18 mai, à l'âge plus que canonique de soixante-six ans ; Curro, qui a plus de soixante-six fois désespéré jusqu'à l'émeute dix mille spectateurs, comment, mais comment va-t-il quitter la Maestranza de Séville ? Sa Scala, son Bayreuth et sa place boursière ? Et les toros ? Comment finit une légende ? Comment fait-on le deuil d'un « Pharaon », son surnom, son titre de torero gitan qu'il n'est pas ?

« Celui qui va me dire de me retirer, ce n'est pas moi, c'est le toro. » Or Romero se retire après une brève passe d'armes moche avec Eduardo Canorea, nouveau directeur de la Maestranza. Le père d'Eduardo, Diodoro, est mort au printemps. Quand les esprits sensés alpaguaient Diodoro dans la rue : « Mais pourquoi donnes-tu cinq corridas à Curro ? », Diodoro, sans sourcilier : « Parce qu'il ne m'en a pas demandé six. » Tout est fini.

Curro : à Séville, les garçons de café l'appellent « Curro ». C'est un des diminutifs de Francisco. Les « aficionadeaux » ne savent pas qu'ils n'y ont pas droit. Jamais ils ne rouleront assez les « r ». Le taurin le nomme « Romero ». Ceux qui prétendent à l'impassibilité disent « Curro Romero ». Presque tous, sauf les humbles, ont ri un jour de lui. L'énigme Romero (« le romarin », en sévillan) aura percé à jour Séville, Madrid, le vaste monde, changé la cadence du temps, arraché l'humain à son scandaleux désir de neutralité, donné à l'échec ses éclats les plus noirs, au triomphe une saveur plus grave, à la vie... Un soir, dans un vide de tombe, une voix sculptée par le tabac a grondé : « Curro ! Je te hais. »

Romero vient de se retirer : « En l'annonçant, je me suis cassé la voix. Au dire que je me retirais, un vent glacial m'est entré par le fond, que je sens encore. Je m'en vais. Je m'en suis allé. Je continuerai de me produire en festival pour les enfants qui souffrent du cancer, ou pour toute autre grande cause, je l'ai toujours fait, et je le ferai tant que je le pourrai – mais j'arrête de toréer. »

Persone n'est préparé à cette nouvelle que tout le monde attend. Rares sont les toreros qui ont la vertu de se retirer, et réussir à le faire, encore plus rares. Lui, mille fois, murmura d'un ton très égal, avec cette élocution d'enfant triste aux « s » andalousement chuintés : « Le jour où je sentirai mes facultés me manquer, je saurai que je dois me retirer ; et avec la souffrance la plus profonde et la plus incompréhensible aux autres, j'abandonnerai épée et muleta. » Peu d'hommes auront moins menti. Ses catastrophes sont les seings de sa sincérité. Il n'a jamais su toréer « bien » : soit sublime, soit il chutait dans le grotesque. Il a encore moins su toréer mal. Tous les toreros savent toréer mal, la plupart ne savent même que cela. Lui n'a ni technique (ou alors l'essentielle) ni recours.

Plusieurs fois, il aligne des années noires. C'est horrible, il le supporte affreusement mal. Pendant trois ans (1969, 1970, 1971), partout, les gens se munissent de papier hygiénique pour le conspuer. Il se vit comme un artiste sincère aux sentiments profonds. Si la rencontre qu'il espère avec le toro ne se fait pas, elle ne se fait pas. Il raconte, infiniment meurtri, l'épisode des rouleaux de papier. Il le raconte comme une corrida à l'envers : « Tu te rends compte ? Les gens allaient chez le droguiste acheter des rouleaux en quantité. Ils rentraient chez eux avec les rouleaux sous le bras. Ils rangeaient les rouleaux. Les jours de toros, ils sortaient les rouleaux. Ils allaient à la plaza avec les rouleaux. Ils montaient dans le tendido avec les rouleaux. Ils attendaient à leur place avec les rouleaux. Et quand j'échoue,



Curro Romero, un ange sort de l'arène

Orson Welles l'adorait, Picasso lui envoyait des céramiques. A soixante-sept ans, Curro Romero, « le Pharaon », l'idole de Séville, se retire de l'arène. Seul torero resté si longtemps en activité – près de cinquante ans ! –, il « avait l'ange », c'est-à-dire la grâce

ils me les lancent de partout. » Toréer peu, rétorque Antonio Burgos (Curro Romero aux éditions Plانيتا), c'est gagner peu d'argent ? « C'est vrai. Mais je n'ai jamais toréé pour l'argent. Celui qui toréé pour manger, il ne toréé ni ne mange. »

Un soir où personne ne l'attend, sinon ceux qui ont passé cinquante ans à l'attendre, récompensés au-delà de toute attente, criant Curro je te hais, ou Curro, un jour l'été viendra, un soir pour rien, pour le toro, il lance deux véroniques que personne ne saura plus sculpter, la musique sonne s'envolant de la cape, et la foule debout ! Après ? Après, soit le monde tel qu'il va reprenait ses droits, ça retombait dans le bouffon, tout était plié. Soit Curro toréait comme un ange, on n'en revenait pas, on n'en est pas revenu. Il venait de déboucher le flacon des essences. On venait de voir l'impossible. Ainsi du Corpus de Grenade, en 1973, ou en juin, à Jerez.

De joie, Curro s'achète un singe. Un singe élégant, cultivé, Jaime (Jacques). Jacques aime fumer de petits havanes et dort plus que Curro, et même plus que Rafael El Gallo, « lequel aurait voulu deux lits : le premier pour dormir tout le jour, l'autre, tandis qu'on le refaisait, pour se reposer ». Jacques aime les tapas et le chant des Gitans. Il les écoute toute la nuit, bien calé sur sa chaise. En tirant, l'air songeur, sur son cigarrillo. Est-ce qu'il toréait ? « Non. Jamais. C'est trop dangereux. »

Curro est né rue de l'Ange à Camas. « Avoir l'ange », c'est avoir la grâce. Ce don est impardonnable. Il n'a jamais craint d'avoir peur. Séville qui s'aime dans Curro et rit de se voir si belle ou si minable en son miroir, lui passe tout, comme on pardonne à ceux, rarissimes, qui ont à ce point de l'arte. L'arte, c'est l'art dans la vie. L'arte, c'est ce qui

rend l'art plus gracieux que l'arte. On peut chanter, manger des tapas, marcher dans la rue Iris, avec arte. Torero des cheveux aux orteils, Curro fait le paseo – cinquante-trois pas et demi, jamais plus, à la Maestranza – avec arte. Ses fidèles disent que ça suffit, que le reste est en

ture, la jambe en avant et le poignet d'une mobilité inconnue aux autres. Sur le terrain de foot de Camas, enfant, il fixe les Gitans toréer « de salon ». La nuit, il se planque pour les entendre chanter avec son père, qui fume beaucoup et chante encore mieux : Le Sordi-

« Je n'ai jamais toréé pour l'argent. Celui qui toréé pour manger, il ne toréé ni ne mange »

plus. Cela ne lui plaît pas. Il préfère mille fois toréer avec arte, à sortir en triomphe par la porte du Prince à Séville ou la Grande Porte de Madrid. La première, il l'a ouverte cinq fois (personne d'autre ne l'a fait) ; la seconde, sept. Il déteste qu'on le hisse. Toute vulgarité lui est pénible.

AUSSI peu sportif que pensable, Romero détient mille records sans importance. Il a donné plus d'alternatives que tout torero, plus que Julio Aparicio, qui en donna plus que Cagancho, et, un soir, deux dans la même corrida (1975). Il a toréé avec Ordóñez, puis avec Paquirri, son genre, puis avec Rivera Ordóñez, le fils de Paquirri : « C'est un sentiment très doux d'avoir côtoyé trois générations de toreros. » Belmonte, l'immense Belmonte, à la fin de sa vie, montrait fièrement une photo à ses proches : « Regarde, là, je suis à côté de Curro. Curro avait vingt ans. Il déteste l'instant de la mort du toro, surtout un toro que j'ai entendu. Je ne me fais pas à l'idée d'ôter la vie à un être. »

Tout ce qui compte, c'est sa muleta, plus lente que la charge qui pourtant ne la rattrape pas ; son aplomb sur la planète, sa souplesse de cein-

to, Leal de Camas, qui était un petit pédé de la Panoleta, tous parfaitement inconnus, mais avec beaucoup d'arte.

Ce sont eux qu'il interprète à sa façon. Même « de salon », devant un toro supposé, il ne triche pas. Il ne crie jamais. Il toréé « de salon » comme il toréé dans la vie : « Bien sûr, j'attends toujours un toro qui me va. Je sais qu'ils ne me vont pas tous, loin de là. Les toros auront été la grande tragédie de ma vie. »

Il dit tout avec candeur, son visage d'une indélicie beauté, tantôt prince indien, tantôt nigaud aztèque. Il ne sue jamais, a un poulx de Mimoun, sauf quand on le mitraille dans la rue, « là je sue du sang ». Il n'aime pas la popularité. Voudrait disparaître, s'effacer. Seul l'intérêt se son art de styliste. Il sait que « ce qui ne se peut, ne se peut ; et en plus, c'est impossible ».

Avant de faire coursier en pharmacie (il monte mal à bicyclette et, faute de savoir stopper, se jette au tapis), il a gardé avec amour les vaches, les cochons, les brebis. Le campo, les oliviers, il les entend : « Le campo te parle en permanence. Parfois les arbres chantent par solea. » Premiers cachets de torero, non, il ne s'achète pas une Mercede-

des 230 : il offre à ses parents une bicoque avec l'eau courante : « Il était temps qu'ils vivent comme des êtres humains. » Sa mère, qu'il révère, ne l'a jamais vu toréer. Elle se ruine en billets de loterie pour qu'il puisse enfin décrocher des toros. Elle n'a jamais gagné.

Lui, reste un cas unique. Il a dû ses triomphes marquants à des hasards d'affiche : remplaçant au dernier moment, souvent sous la pluie, un torero blessé. Il rate tous les grands rendez-vous de la vie d'un torero, l'alternative, la confirmation, l'alternative du jeune Pepe Luis Vazquez au nom chargé de gloire, et plusieurs fois cinq corridas de feria. Au lendemain de ses nuits au bloc pour refus de tuer un toro, il connaît des succès sans égal. Donne de la taoumachie son image d'essence.

Les cabotins inconstants, capricieux à la névrose criante, toujours en manque d'improvisation, le détestent rageusement. Ils se voient trop dans son miroir – sans connaître pour autant ses éclairs, sa grâce d'imparfaite perfection, ni l'amour du public.

EN revanche, Orson Welles l'adorait. Picasso lui envoyait des céramiques. Camarùn l'invitait à chanter. Ou le remplace au pied levé, en festival (à San Pedro Alcantara, c'est un fait peu connu). Chaviré, Caracol, l'immense Caracol, se lève un soir dans l'arène et chante *por seguriya* pour lui seul qui toréé tout en-bas. Et pour le toro ! Tous les toreros, tous les flamencos sans exception, tous les Gitans, d'Utrera à Madrid, l'on adopté, fêté, aimé sans réserve ni condition. Chaque fois qu'il oublie son corps pour ralentir à la limite une passe, il le paye au prix fort, d'au moins onze blessures gravissimes, dont celle d'Almería, « quand Luque Gago, qui allait alors avec Paula, a dû me faire en piste un garot avec sa cravate ».

Aimer Curro, c'est l'épure de l'aficiuñ et le secret de l'amour de Séville. Il y avait, car ils vont disparaître plus vite que lui ne s'est absenté, deux sortes d'anti-curristas : ceux qui l'aiment jusqu'au désespoir ; et ceux qui sont en un tel état de désespoir qu'ils ne sauront jamais à quel point ils l'aimaient. Il mit à tout un soin extrême, à la couleur des costumes, aux fibres des mulettes, déteste le sang, ne se tache jamais (facile, à cette distance), n'aime pas des masses palper les oreilles qu'il coupe (il s'en est bien privé, persiflent les perfides), ne collectionne rien, ne se signe pas en entrant sur la piste, méprise les superstitions et les colifichets, refuse un soir d'aller au balcon saluer le Caudillo (1967) : « J'ai toujours tout fait avec lenteur. Même semer les melons, à la plantation ; les melons de ma fille étaient plus beaux que les autres. J'avais pris le juste temps. Le tout, c'est de faire les choses à la perfection. Quand je gardais les vaches, je les astiquais toute la journée. Le patron me disait : « Tu les nettoies tant tes vaches, Curro, qu'à la fin elles brillent. » Il méprise ceux qui ont eu plus peur de la police de Franco que du toro. Il l'accueille la démocratie avec soulagement.

La bizarrerie de l'ange, ce n'est pas de savoir que « ça » a marché (on a les dates, les jours, les lieux, les heures, la couleur des costumes et les noms des toros) ; pas de savoir que des curieux n'ont jamais réussi à le « voir », même en s'appliquant, surtout en s'appliquant – si l'on pouvait s'appliquer dans l'étreinte, cela se saurait. Non, l'étrange, c'est que Curro Romero a tenu presque cinquante ans (quelle grâce !), parce que nous savions tous, lui le premier, que « ça » arrivait, mais très rarement. Et, surtout, sans prévenir.

Qu'est-ce qu'un monde sans Curro ? On a perdu l'habitude. Reste la télévision. Evidemment impuissante à dire son art avec arte : « Les toros, si on les télévisé, ils meurent. Quand cela passe à la télé, l'âme est déjà enfuie. Il n'y a ni le mystère ni l'air ni le son : l'arme du torero est intélévisable. » Pendant quarante ans, on est allé voir Curro parce qu'on ne sait jamais. Il paraît qu'il s'est retiré. On ira toujours voir. On ne sait jamais.

Francis Marmandé

La « grève du siècle » embrase la Belgique

Il y a quarante ans, cinq jours après le mariage du roi Baudouin, éclatait en Wallonie un mouvement social quasi insurrectionnel. Déclenchée par un projet de loi limitant les allocations de chômage et de maladie, cette révolte divisa la nation et jeta les bases du fédéralisme

LE 15 décembre 1960, le quartier de la cathédrale, à Bruxelles, est en liesse : le roi Baudouin épouse une pieuse jeune femme, de vieille noblesse espagnole. Alors qu'il se dispose à partir en voyage de noces au pays de Franco, le souverain apprend que des manifestations ouvrières très suivies ont éclaté la veille dans les bassins industriels, surtout francophones. Elles ont mobilisé quelque 150 000 syndicalistes. A l'échelle de la Belgique, c'est un chiffre. A Liège, devant 50 000 personnes massées place Saint-Lambert, André Renard, secrétaire général adjoint de la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB), d'obédience socialiste, et leader de la puissante Centrale wallonne des métallurgistes, a lancé, le premier, un avertissement : « *La bataille est engagée.* » Contre la monarchie ? Nullement. Contre l'Etat centralisateur ? Pas encore... Pour l'instant, il s'agit seulement de contrer un plan d'austérité impopulaire. Le roi n'ajournera pas sa lune de miel pour si peu.

Le mouvement ne démarre vraiment que cinq jours plus tard, le 20 décembre. Ce mardi-là, un projet de loi dit « *d'expansion économique, de progrès social et de redressement financier* » vient en discussion au Parlement. Désigné sous l'appellation de Loi unique, il ne comporte pas moins de 133 articles visant surtout les revenus du travail, pour assainir la sécurité sociale et la fiscalité. Comme le veut Gaston Eyskens, chef de la coalition au pouvoir - Parti social-chrétien et Parti libéral de Belgique -, la Loi unique prévoit de restreindre l'octroi des allocations de chômage et d'assurance-maladie. Ce plan hérisse la Belgique, traumatisée par la perte du Congo (aujourd'hui République démocratique du Congo), survenue trois mois plus tôt, et par une crise économique sans précédent. Cette crise frappe particulièrement la Wallonie, sur l'axe industriel Sambre-et-Meuse, où les charbonnages ont dû fermer les uns après les autres à l'aube du Marché commun, alors que cette région, désormais en proie au déclin démographique, faisait autrefois la richesse de la Belgique.

Le 19 décembre, les travailleurs des Ateliers de constructions électriques de Charleroi (ACEC) ont voté spontanément la grève, sans consulter leur centrale. Le 20 vers 8 heures, près de Liège, les ouvriers des hauts fourneaux d'Ougrée décident de les imiter. L'un d'eux, s'adressant au délégué syndical qui tente de les calmer, lui lance : « *Vas'ti fê aradjî !* », autrement dit : « *Va te faire foutre !* » Puis, presque tous en tenue de travail, ils se rendent aux usines Cockerill de Seraing où leurs collègues débrayent. Le cortège ira grossissant de Seraing à Liège jusqu'au siège de la FGTB. Un seul slogan : « *Grève générale !* » A aucun moment pour-



PHOTOS ARCHIVES AMSAB/GAND



tant, au cours des événements, les deux grandes organisations syndicales, la FGTB, 667 000 adhérents, et la Confédération des syndicats chrétiens (CSC), 645 000 affiliés - cette dernière fortement majoritaire en

Flandre -, ne lanceront un tel mot d'ordre à l'échelon national. Elles hésitent d'autant plus à franchir le pas qu'elles sont en proie à des tensions internes, entre une aile modérée largement représentée en Flan-

dre et une frange radicale davantage dessinée chez les Wallons, forts d'une tradition anarcho-syndicaliste forgée dans les luttes d'usine.

Dans un premier temps, André Renard se conforme aux consignes de la FGTB. Mais la base en décidera autrement dans les services publics et la métallurgie, puis les jours suivants dans les autres secteurs. Durant ces longues semaines - marquées par des occupations d'entreprises, quelque 250 sabotages et de véritables émeutes -, des foules plus ou moins pacifiques vont souvent défilier dans les cités francophones du royaume, derrière les drapeaux jaunes frappés du coq gaulois couleur de sang, emblème de la Wallonie.

ET le sang, précisément, va couler. Comme à Grâce-Berleur lors de l'affaire royale, quand des ouvriers liégeois, face aux gendarmes, criaient : « *Vive la République !* » Alors, comme en 1950, André Renard prendra la tête de la contestation en Wallonie, haranguant les manifestants dans les zones sinistrées par le démantèlement industriel. C'est sous sa présidence que se constitue à Namur un Comité de coordination des sections régionales wallonnes qui va prendre, en lieu et place du bureau national de la FGTB, la direction effective de la grève. Rien de tel en Flandre où les grévistes, qui paralyseront quelque temps Anvers et Gand, devront se battre isolément. Il faut

dire que le cardinal Van Roey, archevêque de Malines et primat de Belgique, n'hésite pas à condamner ces grèves « *désordonnées et déraisonnables* ». Réponse des prêtres de Seraing, la nuit de Noël : « *Tout ce qui atteint ses fils atteint l'Eglise... Que demande le monde du travail ? Simplement sa juste place dans la nation.* » Mais le 27 décembre, le président national de la CSC, André Cools, rejettera toute participation à la grève « *à cause [de son] caractère révolutionnaire* ».

Révolutionnaire, ce mouvement risque de le devenir, en dépit des divisions syndicales, lorsqu'est imposé un quasi-état de siège en Wallonie. Le 23 décembre, la Chambre a été mise en congé, les députés socialistes et communistes entonnant *L'Internationale*, et c'est la rue qui prendra la parole : « *Loi unique, loi de malheur ! Eyskens au poteau !* » A Charleroi, capitale du Pays noir, bastion du mouvement autonomiste Wallonie libre, des métallos affrontent la gendarmerie montée. Comme en 1950 encore, ils jettent des billes d'acier sous les sabots des chevaux, et il y aura des blessés. Dans la région liégeoise et le Brabant, des arbres sont abattus la nuit sur les routes pour entraver les convois policiers. Partout, la gendarmerie est renforcée par des militaires du contingent venus d'Allemagne et des paras rentrés depuis peu du Congo. Les journaux *La Wallonie*, *Le Peuple* et *Le Monde du travail* seront saisis



Ci-dessus : André Renard, leader de la FGTB. Ci-contre : les Flamands manifestent à Gand. Sur une banderole on peut lire : « *Loi de malheur pour la classe ouvrière, loi de protection pour les capitalistes* ». Ci-dessous : les Wallons défilent également, le même jour, pour dénoncer la « *Loi unique* ».

pour avoir publié un appel demandant à la troupe de fraterniser avec les grévistes. Des arrestations sont opérées à titre préventif. Le 27, la paralysie est presque générale en Wallonie, notamment dans les mines. Le 29, des dizaines de milliers de grévistes envahissent Bruxelles, mais également Anvers. Le roi Baudouin, interrompant son voyage de nocces, rentre alors en Belgique.

C'est le lendemain que la « *grève du siècle* », comme l'appellera la presse belge, enregistre sa première victime : un badaud tué d'une balle de pistolet à Bruxelles par un civil, faux-vrai policier, qui prétend avoir voulu défendre un gendarme en passe d'être lynché. Provocation ? Il y aura d'autres victimes. Le 6 janvier, à Liège : deux morts et plus de 70 blessés. Le 16 janvier, à Chênée : un ex-champion de boxe, Jo Wousssem, est abattu par la gendarmerie.

Pendant, le Parlement a repris ses travaux le 3 janvier, et l'on parle d'un remaniement ministériel. On cite les noms de deux socialistes : Paul Henri Spaak, alors secrétaire général de l'OTAN, et l'ancien ministre flamand Achille Van Acker, lequel a approuvé ostensiblement les mesures de maintien de l'ordre. Colère d'André Renard, qui brandit la menace d'abandonner l'outil de travail, même dans les hauts fourneaux. Trois jours plus tard, il lance un nouvel hebdomadaire wallon : *Combat*. Il y proclame : « *La Wallonie en a assez !* » Renard prône l'ouverture d'un deuxième front, politique celui-là, pour exiger l'instauration du fédéralisme, seul moyen, à ses yeux, d'aboutir à de véritables réformes structurelles pour sauver la Wallonie.

Ces deux objectifs : « *fédéralisme et réformes de structures* » reviendront comme un leitmotiv dans les discours du leader syndical devant des foules apparemment prêtes à l'action. Mais la direction du PSB refusera, dans l'immédiat, le deuxième front. Le 18 janvier 1961, seules Liège, Charleroi et La Louvière sont encore en lutte. Le 21, la dissolution des Chambres est décidée. Le 22, la grève « *insurrectionnelle* » est suspendue. La Loi unique ayant été adoptée définitivement le 13 février, les socialistes reviendront aux affaires dans un gouvernement Lefevre-Spaak (PSC-PSB) issu des élections de mars 1961.

André Renard s'est-il senti trahi par les siens ? Il renonce le 13 janvier à son mandat de régent de la Banque nationale et démissionne le 23 février du secrétariat de la FGTB pour fonder le Mouvement populaire wallon (MPW), qui rassemblera près de 100 000 progressistes de tous bords. Mais la mort soudaine du tribun liégeois, le 20 juillet 1962, affaiblira le mouvement. Ironie du sort, le MPW va disparaître au moment même où la révision de la Constitution, en décembre 1970, annonce la fin de l'Etat unitaire. C'est pourtant sous l'impact du « *renardisme* » que s'est amorcée la lente évolution de la Belgique vers le fédéralisme, première étape de l'autonomie des régions, sinon de leur indépendance.

Bibliographie

- *L'Identité wallonne. Essai sur l'affirmation politique de la Wallonie (XIX^e-XX^e)*, de Philippe Destatte, Institut Jules-Destrée, Charleroi, 1997, et les autres publications de cet institut, notamment : *Encyclopédie du mouvement wallon*, ouvrage collectif en trois volumes sous la direction de Paul Delforge, Philippe Destatte et Micheline Libon, mars et novembre 2000.
- *Le Choc de l'hiver 60-61. Les grèves contre la loi unique*, de Jean Neuville et Jacques Yerna. Ed. Pol-His, Centre de recherches et d'informations socio-politiques (CRISP), Bruxelles, 1990.
- *Histoire d'une nation introuvable*, de François Perin. Ed. P. Legrain, Bruxelles, 1988.
- *Combat syndical et conscience wallonne*, de Robert Moreau. Fondation André-Renard, Liège, 1984.
- *La Grande Grève (décembre 1960-janvier 1961)*, de René Deprez. Fondation Jacquemotte, Bruxelles, 1963.
- *Histoire de la Wallonie*, ouvrage collectif sous la direction de Léopold Genicot. Coll. « *Univers de la France* », éd. Privat, Toulouse, 1973.

André Renard, un tribun qui galvanisait les masses

DEPUIS l'affaire royale, en 1950, où il avait déjà bravé le pouvoir central pour s'opposer au retour de Léopold III, André Renard n'avait jamais changé d'objectifs. Il voulait une réforme en profondeur du tissu industriel, menacé par la crise charbonnière et par les contraintes du Marché commun. Encore fallait-il, pour cela, bousculer les tabous de la Belgique historique. Comme souvent, dans ce pays né en 1830 mais subissant toujours les séquelles de Waterloo et du congrès de Vienne, l'affaire allait opposer la minorité wallonne à la majorité flamande.

Un réflexe identitaire flamand s'était manifesté dès la fin du XIX^e siècle, en réaction contre la suprématie socioculturelle de la bourgeoisie francophone, y compris celle de Flandre. Encadré par ses curés campagnards, le mouvement flamingant, quoique profondément royaliste et conservateur, a très tôt contesté l'unité belge. A l'inverse, les Wallons, encore très attachés à la Belgique unitaire, malgré leurs sympathies pour la France et la République, n'ont d'abord formulé, face à la montée

démographique, économique et politique des néerlandophones, que des griefs limités au domaine linguistique. Ce n'est qu'à partir de la crise de 1929 qu'émergent vraiment des revendications politiques et socio-économiques spécifiques wallonnes, axées sur une politique de planification et de nationalisations. A Liège, André Renard incarnera cette tendance réformatrice, sinon réformatrice, dans la période d'après-guerre.

Ce Wallon, né à Valenciennes, était un syndicaliste atypique, personnage séduisant, partisan de l'autogestion avant la lettre, autodidacte discrètement francophile, nourri de culture politique, orateur de talent, au besoin patoisant, capable de s'adapter à n'importe quel auditoire. Son curriculum vitae en dit long : ouvrier traqueur aux usines Cockerill, cadre syndical de la métallurgie, prisonnier de guerre puis résistant, cofondateur, après la Libération, de la FGTB, dont il deviendra le secrétaire général adjoint, administrateur-régent de la Banque nationale et directeur du quotidien socialiste liégeois *La Wallonie*. C'est sous son impulsion que le concept de

« *nation wallonne* », déjà défendu par les écrivains Jules Destrée et Charles Plisnier, apparaît dans une déclaration de principe rédigée dans la clandestinité, en 1943, par le Mouvement syndical unifié (MSU), une organisation dont il s'efforcera de préserver l'indépendance à l'égard des partis. Pour autant, Renard ne se reconnaissait pas nationaliste. Il condamnait ceux qui s'appuyaient sur les querelles linguistiques entre communautés pour diviser la classe ouvrière du pays. Il pensait que, les haines raciales ou culturelles étant liquidées par le fédéralisme, les forces de progrès pourraient enfin s'unir, développant des relations d'osmose naturelle ou d'intégration avec d'autres nations ou d'autres régions d'Europe.

Seul le fédéralisme, premier volet du programme « *renardiste* », aura été réalisé - d'ailleurs imparfaitement - encore qu'il faille porter à son crédit des innovations non négligeables : Comité de contrôle du gaz et de l'électricité, Bureau du plan, Société nationale d'investissement, tout un secteur public d'intervention qui fut, bien sûr, exposé plus tard aux

lames de fond de l'économie de marché, surtout après la chute du mur de Berlin. Quarante ans après la « *grève du siècle* », le débat reste ouvert sur ses effets à long terme. Aujourd'hui la Wallonie, longtemps sous le choc d'une crise qui a donné d'elle une image révolutionnaire parfois caricaturale, semble avoir surmonté le traumatisme de l'effondrement industriel des années 60. En fait, la grande grève de cet hiver-là n'a pas peu contribué à une prise de conscience wallonne irréversible. Comme le proclamait André Renard : « *Le coq ne rentrera plus jamais au poulailler.* »

Le leader liégeois est mort en plein combat, d'une embolie cérébrale, à l'âge de cinquante et un ans. La légende veut que, à Bruxelles, un fonctionnaire international se soit alors écrié : « *A good riddance. Bon débarras !* » La disparition brutale d'André Renard aura en tout cas soulagé ceux qui craignaient, en Belgique et peut-être à l'étranger, le charisme de ce tribun populaire au caractère généreux, qui savait galvaniser les masses.

J. B.

Jean Benoît

Les droits de l'homme, concrètement

par Lord Russell-Johnston

ALORS que l'on célébrait dans le monde entier, le 10 décembre 1999, la Journée internationale des droits de l'homme, des membres des forces russes menaient une « opération de nettoyage » dans le village tchéchène d'Alkhan-Yourt. Pendant deux longues semaines, ces hommes se sont livrés à une folie meurtrière, ont pillé et incendié des habitations, sans être inquiétés par l'état-major russe ni la communauté internationale. Selon l'organisation Human Rights Watch, ils auraient exécuté sommairement au moins quatorze civils et violé plusieurs femmes. Le massacre d'Alkhan-Yourt n'est pourtant pas un incident isolé de la guerre en Tchétchénie.

Un an après, au moment d'une nouvelle Journée des droits de l'homme, l'enquête sur la tuerie n'a apporté aucun résultat signifi-

Qu'éprouve-t-on quand on sait qu'on va être tué dans un instant, de la façon la plus humiliante et inhumaine qui soit ? Ou, pis encore, que le même sort sera réservé à ceux que l'on aime ?

catif. Les victimes d'Alkhan-Yourt sont dans l'oubli de la conscience mondiale qui, il est vrai, ne leur a jamais porté grande attention. Voilà le poids des droits de l'homme. Et des vies humaines.

Si l'on ignore qui sont les tueurs d'Alkhan-Yourt, on connaît très bien en revanche ceux qui ont commandé les massacres de Vukovar, Srebrenica et Drenica. On sait même où ils se trouvent. Devront-ils pour autant répondre de leurs crimes ? Cela n'est plus une priorité, et ne l'a peut-être jamais été. Voilà le poids de la justice.

Le 10 décembre 2000 ? Pour certains, c'est un jour comme un autre, dans la lutte quotidienne contre les violations des droits de l'homme ; pour d'autres, il n'est qu'un rituel commémoratif ponctué de discours solennels et creux. Le 11, on retourne à la Realpolitik, à « l'engagement critique », à « l'attitude constructive » ou à tout autre euphémisme en vogue désignant un laxisme pragmatique, une tolérance de l'oppression et de l'injustice, au nom des intérêts politiques et économiques.

Cette approche est en totale

contradiction avec les principes et valeurs éthiques auxquels nous nous déclarons attachés, mais aussi d'une absurde inefficacité. S'il y a bien une leçon qu'il fallait tirer du récent embrasement des Balkans, c'est que la complaisance à l'égard de ceux qui méprisent les droits de l'homme constitue le plus sûr moyen d'aggraver encore une situation difficile. Et cela avec un coût humain, mais aussi politique et économique, beaucoup plus élevé.

Je sonne l'alarme, pas la défaite. Depuis la deuxième guerre mondiale, l'humanité a fait des progrès considérables dans la définition et la défense des droits de l'homme. Au niveau mondial, les Nations unies, par l'entremise du haut-commissaire aux droits de l'homme, accomplissent une tâche importante en exhortant nos gouvernements à modifier leur comportement. L'Europe a adopté, il y a cinquante ans déjà, la Convention européenne des droits de l'homme. Cet instrument du Conseil de l'Europe, sans égal dans le monde, offre un recours supranational et juridiquement contraignant à ceux qui s'estiment lésés dans leurs droits par une autorité publique.

Néanmoins, la bataille n'est pas encore gagnée. La défense des droits de l'homme demande un effort soutenu de la part de la société civile, mais aussi de nos gouvernements. Ceux-ci disposent des instruments politiques et juridiques nécessaires pour faire évoluer les choses dans le bon sens. Ce qui leur manque parfois, c'est la volonté politique de les employer.

C'est pourquoi je propose que, cette année, nous célébrions la Journée internationale des droits de l'homme d'une autre façon. Je propose que nous cessions de penser aux droits de l'homme et à leur violation en termes abstraits, et que nous essayions d'imaginer, un seul instant, ce que peuvent ressentir les victimes. Essayons de nous mettre dans la situation de quelqu'un que des brutes armées et encagoulées viennent enlever à son domicile au milieu de la nuit, sous les regards horrifiés de ses enfants. Projétons-nous au fond d'un cachot, sans espoir de libération, soumis à l'horreur de la torture, notre vie suspendue au caprice d'un psychopathe en uniforme. Qu'éprouve-t-on quand on sait qu'on va être tué dans un instant, de la façon la plus humiliante et inhumaine qui soit ? Ou, pis encore, que le même sort sera réservé à ceux que l'on aime ?

Douloureux ? Certes. Exagérément dramatique ? Je crains que non. De telles scènes ont lieu tous les jours, partout dans le monde, y compris en Europe. Rester inactif face à ces crimes est une attitude déplorable. Nier leur existence est une attitude complique.

Lord Russell-Johnston est président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Un immense chantier pour le siècle qui vient

par Mary Robinson

L'ESPOIR de voir le siècle à venir insuffler une nouvelle dynamique dans le domaine des droits de l'homme n'a pas encore été réalisé dans nombre de pays. C'est ce que j'ai pu constater par moi-même en Tchétchénie, au Timor-Oriental et en République démocratique du Congo ces derniers mois. Autant de défis que nous devons maintenant relever avec détermination.

De la même façon, l'impression qui domine, après ma récente visite en Israël et dans les territoires palestiniens occupés, est celle de deux peuples liés par l'histoire et la géographie, mais aujourd'hui séparés par une brèche qui semble s'agrandir sans cesse, la reconnaissance des uns par les autres étant des plus difficiles.

J'ai entendu deux discours totalement différents : d'un côté, une préoccupation placée sur le terrain de la sécurité, certes compréhensible ; de l'autre, la souffrance d'une humiliation quotidienne, de tracasseries permanentes et d'une impuissance face à une occupation désormais aggravée par une utilisation excessive de la force. J'ai recommandé que soient introduits des mécanismes de contrôles internationaux de cette présence dans les territoires palestiniens occupés afin d'arrêter le cycle quotidien de la violence pour ainsi, peut-être, renouer le dialogue.

Je suis convaincue que le seul moyen de parvenir à une paix durable au Proche-Orient est de se conformer aux exigences des lois internationales en prenant en compte les droits de l'homme et le droit humanitaire. Tel est l'essentiel du défi auquel nous sommes confrontés dans chaque région du monde : il s'agit de forger une culture des

droits de l'homme dont l'épine dorsale serait l'éducation et la formation aux droits de l'homme ; d'assurer la mise en œuvre au niveau national de normes et critères internationaux en matière de droits de l'homme.

Nous devons également nous attacher à mettre l'accent sur la prévention des violations des droits de l'homme avant qu'elles ne se produisent. De nombreux signaux sont là pour attirer notre attention sur une plus grande prévention. Je suis convaincue que c'est dans cette direction que nos efforts devraient tendre.

teintes répétées aux droits de l'homme en Tchétchénie. Lorsque l'ordre public n'existe plus ou lorsque les autorités compétentes ne montrent pas leur volonté de mettre un terme à ces actes, il y a urgence à mettre en œuvre le principe de la responsabilité internationale. Si les graves violations des droits de l'homme ne sont pas poursuivies, si un climat d'impunité se développe, les risques sont alors grands de voir se développer un climat de tension sociale et politique profonde.

Le cas du général Pinochet ainsi que la récente décision judiciaire au

droits de l'homme et des lois humanitaires. Cent seize signatures ont été recueillies à ce jour et vingt-trois ratifications pour qu'il soit définitivement créé. Soixante ratifications sont nécessaires.

Une occasion exceptionnelle va se présenter l'an prochain pour exprimer ensemble la même volonté de lutte contre le racisme et contre toutes les formes de discrimination. Agressions racistes, assassinats, attaques contre des synagogues un peu partout en Europe, développement de comportements racistes et soutien apporté à des partis d'extrême droite sont autant de preuves, s'il en fallait, que le racisme garde de sérieux ancrages dans la société. La Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée se tiendra l'an prochain à Durban, en Afrique du Sud.

Je souhaite plus que tout que cette conférence internationale – dont je suis secrétaire générale – ne produise pas que des mots, mais qu'elle engage véritablement les participants.

Je ne veux pas d'un forum au cours duquel une partie de la communauté internationale tente de mystifier l'autre. Mon objectif est qu'à l'issue de la conférence une déclaration commune soit adoptée ainsi qu'un plan d'action concret. La conférence sera aussi un test qui devra montrer la volonté des gouvernements de transformer des promesses en actions.

Mary Robinson, ancienne présidente d'Irlande, est haut-commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme.

Je souhaite plus que tout que la Conférence mondiale contre le racisme, qui se tiendra l'an prochain à Durban, en Afrique du Sud, ne produise pas que des mots mais qu'elle engage véritablement les participants

Alors qu'un nouvel ordre mondial tend à s'imposer, les bénéfices liés à la mondialisation s'accroissent sans cesse. Dans le même temps, les questions concernant l'impact de la mondialisation sur des droits de l'homme ne cessent de se multiplier. Je crois en effet que les droits de l'homme appliqués à l'échelle internationale pourraient contribuer à l'élaboration d'un code de conduite qui permettrait de mieux guider la politique de prise de décision et ainsi tenter d'humaniser ce que nous appelons mondialisation.

J'implore et continuerai à implorer les autorités russes de répondre de manière sérieuse aux allégations d'at-

Chili montrent bien que l'impunité ne peut plus être tolérée, mais cela n'a pu se produire qu'après un long processus judiciaire impliquant les tribunaux britanniques, espagnols et chiliens. D'où la nécessité de mettre en place un Tribunal pénal international.

Les statuts du Tribunal pénal international, adoptés à Rome, sont une réalisation historique établissant pour la première fois le cadre universel permettant de mettre un terme à l'impunité des crimes les plus graves relevant des lois internationales. Le TPI devrait être créé dès que possible pour ainsi commencer son travail de prévention des violations des

Je ne veux pas désertier

par Charles Libman

« Monsieur le président, Je vous fais une lettre Que vous lirez peut-être... »

Si j'emprunte à Boris Vian, c'est parce que je me demande si je ne vais pas un jour devenir l'un de ces « déserteurs de la démocratie » qui ne se déplacent plus pour aller voter.

Monsieur le président, je vous fais donc cette lettre pour vous indiquer, très respectueusement, que le républicain que je suis considère comme plus urgent de voir le chef de l'Etat organiser une réconciliation des Français avec la démocratie plutôt que de laisser émettre des critiques sur l'action des juges.

L'écœurement des citoyens n'est pas minime face à la litanie des faits reprochés à différents acteurs de notre vie politique : corruption, abus de biens sociaux, trafic d'influence, prise illégale d'intérêts, commissions occultes, emplois fictifs..., et j'en oublie sans doute.

Dans ce contexte, la présomption d'innocence n'est plus qu'une figure de style, et les personnes visées, menacées ou poursuivies, ne savent plus dire autre chose que « Laissons faire la justice ». Vœu pieux ! Mais consternante banalité aussi. Aucun citoyen conscient de ses droits et devoirs n'accepterait que les magistrats ne fassent pas leur travail. Il

n'empêche qu'après une période de laxisme coupable (à quoi donc servaient les juges quand personne n'était poursuivi ?), une intense activité judiciaire entraîne le retour de l'antiparlementarisme et du « tous pourris ». Pour preuve, l'abstention record – et un peu trop vite passée par profits et pertes – à un marqué le référendum sur l'institution du quinquennat.

Parlons-en, d'ailleurs, de ce futur quinquennat prévu pour 2002. Selon toute vraisemblance, vous serez candidat à une succession que d'autres, en toute légitimité, s'emploieront à vous disputer. Une chance s'offrira à vous, comme à celui qui serait susceptible d'être élu à votre place, de ramener un minimum de confiance. Cette opportunité s'inscrit dans nos traditions. C'est la fameuse amnistie présidentielle, qui suit en principe une élection ou une réélection. Elle est en général très attendue par les automobilistes qui n'ont pas réglé leurs contraventions.

Le mot amnistie est, j'en conviens, aujourd'hui piégé. Il est devenu quasi synonyme d'impunité. Il faut avoir cependant le courage de considérer qu'il s'agit de l'unique moyen de sortir la France de la gangue des « affaires » et de renouer le lien des citoyens avec leurs institutions et leur personnel politique. A condi-

tion, bien entendu, que le contrat soit clair et ne présuppose pas, par exemple, l'envoi au pilon des procédures menées, avec conscience et brillant dans de nombreux cas, par les magistrats soucieux d'éclairer ce qui fut trop longtemps obscur.

Pourquoi ne pas proposer un système « d'indignité démocratique » qui serait l'équivalent du « carton rouge » dans le sport

Autrement dit, à condition que la portée, la nature et la forme de la future amnistie soient évoquées dans les programmes des futurs candidats, afin que nul ne puisse envisager d'opération subreptice postérieure à son élection. A quoi servirait-il en effet de modifier le calendrier électoral si le climat ne changeait pas ? Pourquoi la question de la répression des délits liés à l'activité politique ne serait-elle pas l'un des

grands sujets du débat présidentiel, au même titre que la lutte contre le chômage ou la construction européenne ?

Des solutions existent pour qui voudrait faire le ménage équitablement et non en envoyant investigations et procédures judiciaires à la poubelle. Si l'actuel arsenal des qualifications pénales paraît suffisant à caractériser les infractions constatées, une réflexion pourrait être menée, par exemple, sur les sanctions, les peines amnistiables ou non, les formes de l'inéligibilité.

Pourquoi ne pas proposer, entre autres, un système d'« indignité démocratique » qui serait l'équivalent du « carton rouge » dans le sport, c'est-à-dire une invitation rapide à quitter le terrain pour une période à apprécier ? Vous m'objecterez, Monsieur le président, que pour inscrire de telles propositions dans un programme présidentiel, il faudrait ne pas être suspecté soi-même, à tort ou à raison. Mais c'est justement parce qu'aucune famille politique n'est plus à l'abri du soupçon, dans l'étrange atmosphère que nous connaissons, qu'il faut dire : « Assez ! » et s'attaquer enfin sérieusement au problème avec sincérité.

Charles Libman est avocat.

DIMANCHES

OUVERTURES EXCEPTIONNELLES

10 ET 17 DÉCEMBRE

À HAUSSMANN

TRANSPORTS La recapitalisation et le consensus social, obtenus début décembre, vont permettre l'émergence d'un second pôle aérien français, avec la création d'une

unique compagnie regroupant AOM, Air Liberté et Air Littoral, sous la houlette de SAirGroup (Swissair). ● PAUL REUTLINGER, président du directoire du futur ensemble, est revenu sur

plusieurs décisions prises par la maison-mère, pour emporter l'adhésion des syndicats. ● AIR FRANCE reste dominant dans le ciel français avec 69 % des parts de marché. ● LE

CONSTRUCTEUR européen Airbus a demandé aux compagnies aériennes de procéder à des vérifications sur les écrous qui maintiennent l'arrière des moteurs sur l'aile de certains A 330

motorisés par Pratt & Whitney. ● NIKI LAUDA a dû abandonner la direction de sa propre compagnie aérienne, Lauda Air, à ses associés d'Austrian Airlines.

La seconde compagnie aérienne française prête au décollage

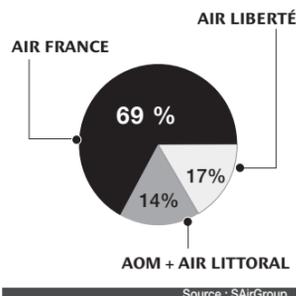
Paul Reutlinger, président du directoire du futur ensemble, regroupant AOM, Air Liberté et Air Littoral, a obtenu l'adhésion des syndicats sur son nouveau projet d'entreprise. La recapitalisation lui donne les moyens de redresser trois transporteurs déficitaires

« **NOUS TROUVONS** le projet de la direction plutôt acceptable. Enfin un projet qui ressemble à quelque chose ! » : Gilles Nicolli, secrétaire du comité d'entreprise d'Air Liberté, porte-parole de l'intersyndicale, cache à peine, vendredi 8 décembre, sa satisfaction. Paul Reutlinger, président du directoire du futur ensemble AOM-Air Liberté-Air Littoral - dont le nom devrait être connu au premier trimestre 2001 - vient d'exposer devant l'intersyndicale le nouveau projet d'entreprise pour le second pôle aérien français, détenu à 49 % par SAirGroup (Swissair) et à 51 % par Taitbout Antibes, holding d'Ernest-Antoine Seillière.

Toutes les revendications n'ont pas été satisfaites, mais M. Reutlinger a confirmé sa réputation d'homme de dialogue. Depuis son arrivée en août, ce Suisse de cinquante-sept ans, qui a fait toute sa carrière chez Swissair, aime à répéter qu'il a toujours observé trois règles : prendre les syndicats au sérieux, avoir une politique d'information totale et consacrer du temps à son partenaire social.

La suprématie d'Air France

PARTS DE MARCHÉ EN FRANCE



Les trois opérateurs Air Liberté, AOM et Air Littoral représentent 31% du marché français

Le consensus sur ce projet ne s'est pas fait sans d'importantes concessions de la part de SAirGroup. Interrogé par *Le Monde*, M. Reutlinger s'en défend. Mais le groupe suisse est revenu sur plusieurs décisions majeures, dont certaines déjà entrées en application. Ainsi, après avoir filialisé le service commercial et le service

marketing au sein d'une entité baptisée AMCF - ce qui avait, en son temps, provoqué le départ de plusieurs cadres - la future compagnie récupère aujourd'hui cette entité en son sein. Selon les observateurs, c'est un « recul majeur » qui remet en cause le système de filialisation, conçu par Philippe Brugisser, PDG de SAirGroup. Cette filiale réintégrée, avec ses personnels, deviendra la direction commerciale de la compagnie. Ce processus de réintégration devrait être lancé dès la signature du contrat de location-gérance prévu entre AOM et Air Liberté.

SAirGroup est revenu sur une autre décision de taille : le projet de filialisation des personnels travaillant à Orly, Nice et Marseille. Ces personnels d'escorte, qui sont à la maintenance ou à l'enregistrement, devaient être regroupés au sein d'une filiale dénommée Swissport France. Ils seront maintenus dans la nouvelle compagnie. M. Reutlinger admet que certains « statuts étaient mal définis et qu'il y avait souvent des fonctions qui étaient à cheval » pour justifier ce

qu'il appelle « une évolution » et d'autres « une marche arrière ».

Les syndicats de pilotes (SNPL, SPAC, UNAC, SNPAC et CFTC) des trois compagnies françaises avaient conclu, mardi 5 décembre, un pacte social : ils s'engageaient à « tout mettre en œuvre pour trouver des solutions consensuelles, dans l'hypothèse de fonctionnement avec un seul certificat de transporteur aérien (CTA) », impliquant la fusion des trois entités en une compagnie aérienne unique.

Fin 2001, la nouvelle compagnie devrait avoir huit Airbus A 340 et des A 320

Cette fusion est aujourd'hui décidée. Jusque-là les syndicats redoutaient que la direction de SAirGroup ne rapproche AOM et Air Liberté, tandis qu'Air Littoral resterait à part, même si les trois

compagnies étaient regroupées sous une marque commerciale unique. M. Reutlinger s'est engagé à « donner son accord à une compagnie unique, si la viabilité économique et sociale du projet était assurée » et a assuré que l'objectif reste de pouvoir « réaliser à terme un CTA unique ».

Le cabinet Sécafi Alpha, mandaté par les comités d'entreprise des trois compagnies, a conclu que « le fonctionnement avec un seul opérateur est plus intéressant économiquement et commercialement ». L'accord des syndicats, portant notamment sur une liste professionnelle commune, est jugé exceptionnel : cette liste professionnelle définit les conditions d'avancement et de déroulement de carrière de chaque pilote. Lors de regroupements de compagnies, la fusion de ces listes d'avancement constitue toujours le problème social le plus délicat, pouvant même, dans certains cas, aboutir à l'échec du projet de regroupement. Ce problème s'était fait cruellement sentir à l'époque de la fusion d'Air France et Air Inter.

M. Reutlinger a annoncé un renouvellement progressif de la flotte au cours de l'année à venir. Fin 2001, la nouvelle compagnie devrait avoir huit Airbus A 340 ainsi que des Airbus A 320. Cet investissement est rendu possible par la recapitalisation de 1,99 milliard de francs, effectuée par SAirGroup et Taitbout Antibes.

M. Reutlinger assure que toutes ces mesures « ont été prises en pleine concertation avec Philippe Brugisser » et avec l'aide du cabinet de conseil en stratégie McKinsey. M. Reutlinger s'en tient au calendrier qu'il avait donné au mois d'août : le retour à l'équilibre pour 2003. Ce qui ne sera pas chose facile pour des compagnies qui ont perdu, à elles trois, 850 millions de francs en 1999. « Quoi qu'il en soit, conclut M. Reutlinger, le bon signe, c'est que nous ayons trouvé un accord avec des intérêts différents. » Reste l'intérêt du consommateur : quand bénéficiera-t-il d'un second pôle aérien français compétitif et de qualité ?

François Bostnavaron

Avec Thomas Cook, C&N deviendra numéro deux des voyages en Europe

FRANCFORT

de notre correspondant

Après une première et vaine tentative au printemps, le voyageur allemand C&N est sur le point de s'implanter outre-Manche, grâce au rachat du numéro trois britannique du secteur, Thomas Cook. L'opération, annoncée le 7 décembre, d'un montant de 550 millions de livres (890 millions d'euros), doit permettre à la filiale commune de Lufthansa et du distributeur Karstadt-Quelle d'accéder à la deuxième place du marché touristique européen, avec un chiffre d'affaires d'environ 15 milliards de deutschemarks (7,6 milliards d'euros). Doubler l'anglais Airtours, C&N réduit l'écart qui le sépare du numéro un, son compatriote Preussag.

Ces derniers mois, les deux enseignes se sont livrés à une belle empoignade pour s'implanter au Royaume-Uni et dominer le marché européen. Alors que C&N avait lancé au printemps une offre hostile sur le numéro un anglais, Thomson Travel, c'est Preussag qui avait repris cet opérateur en renchérissant in extremis. A la suite de cette prise de contrôle, la Commission européenne a demandé à Preussag de céder le contrôle de Thomas Cook, acquis en décembre 1998. Stefan Pichler, le président du directoire de C&N, n'a pas laissé passer cette seconde occasion. Le groupe allemand acquerra d'abord les 22 % détenus par un autre actionnaire de Thomas Cook, l'américain Carlson, lequel lui cède aussi son option d'achat sur les parts restantes, toujours détenues par Preussag et son allié, la banque régionale publique West LB.

Le marché anglais, deuxième en termes de volume après l'Allemagne, est jugé prioritaire par les opérateurs allemands. Allemagne et Royaume-Uni « représentent ensemble environ la moitié des demandes de voyages en Europe », a souligné Stefan Pichler, jeudi 7 décembre. La prise de contrôle de Thomas Cook par C&N confirme les ambitions des grands groupes allemands, dans un secteur autrefois dominé par leurs concurrents britanniques. Menant sa reconversion à un rythme soutenu, l'ancien sidérurgiste Preussag a ouvert la voie, en cherchant à contrôler les différentes étapes de l'organisation d'un voyage, du transport à l'hébergement, en passant pas les agences de distribution. Outre cette intégration verticale, Preussag et C&N tissent leur toile dans les principaux pays européens. Cette année, ils se sont aussi affrontés en France, où Preussag a amorcé un rapprochement avec Nouvelles Frontières, tandis que C&N reprenait le pôle tourisme d'Havas Voyages, un temps convoité par... son rival de Hanovre. Le classement des voyageurs européens reste largement dominé par les Allemands - Preussag et C&N en tête -, et les Britanniques - Airtours, suivi de son compatriote First Choice. Le cinquième voyageur européen est le suisse Kuoni, le sixième est allemand (REWE). Nouvelles Frontières, dont une petite partie du capital (6 %) est déjà détenue outre-Rhin, est le premier français, à la septième place.

Philippe Ricard

L'atterrissage sans gloire de Niki Lauda

C'EST « la plus grande catastrophe » depuis son accident sur le circuit automobile du Nürburgring, en 1976, où il faillit mourir brûlé vif. Niki Lauda, 51 ans,

PORTRAIT

Un patron cynique, toujours escorté de photographes et de jolies filles

« souffre comme un chien » d'avoir dû abandonner, le 21 novembre, la direction de sa propre compagnie aérienne, Lauda Air, à ses associés d'Austrian Airlines (AUA). Rendue inévitable par de graves irrégularités de gestion, cette séparation met un terme à plusieurs mois de conflit avec les dirigeants de la compagnie nationale autrichienne. Niki Lauda sait que ses alliés d'hier, qui ont annoncé des poursuites judiciaires, ne lui feront pas de cadeaux. Ils lui ont même refusé le droit de piloter, comme il l'avait toujours fait, l'un des vingt-cinq appareils de Lauda Air.

Depuis cette décision, le moral des employés est à zéro et des messages de soutien affluent. Pour l'opinion, il reste un héros national, trois fois champion du monde de formule 1, un Autrichien dont le nom était devenu presque aussi célèbre que celui de Mozart. Pour d'autres, il était un patron individualiste, qui a trop souvent piétiné les droits de ses salariés, et surtout ceux des actionnaires.

C'est en 1979, trois ans après son accident, qu'il renonce à sa lucrative carrière de coureur automobile. Il vient de fonder Lauda Air, qui n'est encore qu'une modeste société de charters. Son retrait définitif des circuits n'inter-

viendra toutefois qu'en 1985, après 171 courses de formule 1. Dès lors, il se consacre entièrement à Lauda Air, avec l'appui de Boeing. Encore faut-il briser le monopole d'Austrian Airlines, adossée à un puissant réseau au sein de l'appareil d'Etat. Le chancelier Bruno Kreisky a souhaité qu'on ne décourage pas Lauda comme on l'a fait jadis avec l'ingénieur Ferdinand Porsche, qui a préféré mettre ses talents au service de l'industrie automobile allemande. En 1988, Niki Lauda peut effectuer son premier vol de ligne et cible d'emblée le Pacifique, avec des vols sur Sydney. En 1990, il est élu « entrepreneur de l'année ». Lauda Air, introduite en Bourse, obtient une concession mondiale. Puis c'est le coup dur : un Boeing 767-300, qui ralliait Bangkok à Vienne, s'écrase en 1991 dans la jungle thaïlandaise avec ses 223 passagers et membres de l'équipage. L'enquête détectera un défaut technique imputable à Boeing.

PRATIQUES IRRÉGULIÈRES

L'euphorie est terminée. Lauda doit s'allier aux Allemands de Lufthansa, dès 1992, puis à ses vieux adversaires d'Austrian Airlines qui détiennent, depuis 1997, 36 % des parts de la compagnie Lauda Air, contre 20 % à Lufthansa et 30 % à la fondation créée par Niki Lauda.

Les 14 % restants appartiennent à de petits actionnaires. Dans l'entreprise, les employés réclament une convention collective et un alignement de leurs salaires sur ceux des compagnies associées.

Le conflit avec AUA n'éclate vraiment que cette année, lorsque les pertes de Lauda Air, fin octobre, frôlent le milliard de shillings (500 millions de francs). AUA ne veut plus tolérer des pratiques jugées irrégulières, notamment dans les transactions en devises. Elle exige le contrôle à 100 % de Lauda Air afin de l'inclure dans une société holding qui engloberait également la compagnie régionale Tyrolean. Dès fin novembre, Lufthansa lui a vendu une partie de ses actions.

Il n'y a plus de compromis possible entre les responsables d'Austrian et Niki Lauda, qui a affiché ses amitiés au sein du FPÖ de Jörg Haider. Une certaine société viennoise règle ses comptes avec ce personnage cynique, toujours escorté de photographes et de jolies filles, qui se vantait de ses bonnes fortunes boursières mais ne respectait pas les règles de fonctionnement d'une entreprise par actions. Quand on lui demande ce qu'il va faire, Lauda répond qu'il pourrait élever des bœufs en Uruguay. Doit-on vraiment le croire ?

Joelle Stoltz

Airbus demande un contrôle sur certains A 330

Le constructeur aéronautique européen Airbus a demandé, vendredi 8 décembre, aux compagnies qui exploitent le bi-réacteur A 330 motorisé par Pratt & Whitney de procéder à des vérifications sur les écrous qui maintiennent l'arrière des moteurs. Airbus a souligné que des fissures décelées sur un écrou ne remettaient pas en cause la sûreté des attaches et a précisé que les A 330 opérant avec d'autres moteurs n'étaient pas concernés. Sur les 82 appareils A 330 motorisés par Pratt & Whitney actuellement en service, Airbus n'a pas dévoilé le nombre d'appareils concernés. Toutefois, le constructeur européen a précisé que Pratt & Whitney l'avait assuré « qu'un nombre suffisant de pièces [de rechange étaient] disponibles ». « Nous ne croyons pas que le problème soit répandu, mais nous restons prudents », a dit un porte-parole du motoriste.

A Zurich, Swissair a annoncé que, sur ses quinze appareils de ce type, onze étaient concernés. Sabena, filiale de Swissair, a déclaré que six appareils, sur les sept avions qu'elle exploitait, allaient faire l'objet de ces contrôles.

SOLSTICE

Sicav obligations et autres titres de créances libellés en euros distributions trimestrielles

ACOMPTES SUR DIVIDENDE EXERCICE 2000-2001 : Le conseil d'administration de la Sicav SOLSTICE a fixé le montant des prochains acomptes trimestriels :

- le 3^{ème} acompte sera détaché le 19 décembre 2000 et mis en paiement le 21 décembre 2000 et s'élèvera à 3 euros, soit une contrevalleur de 19,68 francs français,
- le 4^{ème} acompte sera détaché le 19 mars 2001 et mis en paiement le 21 mars 2001 et s'élèvera à 3 euros, soit une contrevalleur de 19,68 francs français.

Valeur de l'action au 01.12.2000 : 358,73 euros, soit une contrevalleur de 2353,11 francs.

Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10

2.21 F/mn

LA POSTE
On a tous à y gagner

Gestion : SOGEPSTE S.A. Filiale de La Poste et de la Caisse des dépôts et consignations

KALEIS SERENITE

Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10

2.21 F/mn

Sicav diversifiée

DIVIDENDE EXERCICE 1999-2000 : Le conseil d'administration de la Sicav KALEIS SERENITE a arrêté les comptes de l'exercice 1999-2000 et a constaté que le dividende net par action " D ", dite de distribution s'élève à 1,25 euro, soit une contrevalleur de 8,20 francs.

Décomposition du dividende net, en euro :	
• Actions ou Obligations étrangères	0,05
• Actions françaises	0,08
• Obligations françaises non indexées	0,87
• Titres de créances négociables	0,25
• Total	1,25

soit une contrevalleur de 8,20 francs

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, le dividende sera détaché le 18 décembre 2000 et mis en paiement le 20 décembre 2000 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 20 mars 2001).

CREDIT D'IMPÔT : Selon la réglementation fiscale, le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Valeur de l'action « D » au 01.12.2000 : 186,25 euros, soit une contrevalleur de 1221,72 francs.

Gestion : SOGEPSTE S.A. Filiale de La Poste et de la Caisse des dépôts et consignations

LA POSTE
On a tous à y gagner

PLACEMENTS

LE MONDE / DIMANCHE 10 - LUNDI 11 DÉCEMBRE 2000

De nombreuses solutions permettent de réduire sa note fiscale

La fin d'année est une période traditionnellement propice pour prendre des décisions qui permettront de diminuer l'impôt sur le revenu à payer en 2001, de manière tout à fait licite

MÊME S'IL RESTE peu de temps avant le 31 décembre, il est encore possible de prendre des initiatives en vue de faire des économies d'impôts. Plusieurs possibilités s'offrent aux épargnants. Un certain nombre d'exonérations, de déductions et de réductions d'impôt sont à faire rapidement jouer.

● Améliorer la résidence principale

Deux possibilités sont offertes. La première consiste à régler impécativement la totalité (et non seulement un acompte) de la facture d'achat et d'installation de gros équipements : chaudière, cuve à fioul, citerne à gaz, ascenseur... Si ces travaux sont effectués dans une copropriété, ce n'est pas la date de versement de l'appel de fonds au syndicat qui est retenue, mais le versement qu'il fait réellement. Mieux vaut vérifier auprès de lui et lui demander une attestation établissant la date exacte de paiement.

Le crédit d'impôt est égal à 15 % du prix des équipements retenus dans la limite de 20 000 francs pour une personne seule ou de 40 000 francs pour un couple marié (plus 2 000 francs par personne à charge, 2 500 francs pour le deuxième enfant et 3 000 francs à partir du troisième). Ces limites ne s'appliquent qu'une fois à l'ensemble des travaux faits avant le 31 décembre 2002 dans un logement achevé depuis plus de deux ans.

La seconde possibilité consiste à faire effectuer rapidement des travaux d'entretien et de revêtement des surfaces (remise en état de la

plomberie, réfection de la peinture et des papiers peints, rénovation de la cuisine ou de la salle de bains...) en réglant la facture avant le 31 décembre, même si le chèque de règlement est débité après le 1^{er} janvier. Il faut donc exiger la facture auprès de l'entrepreneur.

Le paiement ouvre droit à un crédit d'impôt de 5 % des dépenses retenues dans la limite de 10 000 francs pour une personne seule ou 20 000 francs pour un couple marié. Ces limites sont majorées de 1 000 francs par personne à charge, 1 500 francs pour le deuxième enfant, 2 000 francs à partir du troisième. Contrairement aux dépenses de gros équipement, le crédit d'impôt est accordé chaque année. Mais si vous laissez passer la date fatidique du 31 décembre cette année, vous ne pourrez bénéficier de ce bonus fiscal qu'en 2002, sur vos revenus de l'an prochain.

● Aider la famille

Les pensions alimentaires versées aux parents et aux beaux-parents sont déductibles des revenus, mais il faut pouvoir fournir les justificatifs (talons de chèques, avis de virements...). Mais il devient extrêmement difficile de prouver les sommes lorsque les ascendants vivent sous le même toit. C'est pourquoi il est possible de déduire une somme forfaitaire limitée à 18 140 francs par personne. Seule condition : le parent recueilli ne doit percevoir que le minimum vieillesse ou, s'il a plus de 75 ans, ne pas avoir un revenu annuel supérieur à 43 947 francs. En revanche, cette somme forfaitaire ne

couvre pas les dépenses de santé ou d'habillement qui peuvent être déduites pour leur montant réel. Pensez à regrouper les factures et les tickets d'achat avant le 31 décembre.

Autre possibilité, toutes les sommes versées aux enfants de plus de 21 ans (ou de plus de 25 ans s'ils sont encore étudiants) sont déductibles du revenu dans la

● Se montrer généreux

L'argent versé au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général ou d'utilité publique, d'associations culturelles, d'organismes sans but lucratif destinés à la création d'entreprises ouvre droit à une réduction d'impôt de la moitié des sommes données, retenues dans la limite de 6 % du revenu imposable. Les sommes

voles pour leurs activités au sein d'une œuvre d'intérêt général ou d'utilité publique bénéficient également de cette réduction d'impôt. Il ne faut donc pas hésiter à faire établir tous les justificatifs de frais. Enfin, les versements faits aux associations de parents d'élèves bénéficient également de cette réduction d'impôt. Un reçu des sommes versées est à demander avant le 31 décembre.

● Arbitrer judicieusement son portefeuille

Seules les plus-values issues de plus de 50 000 francs de cessions de titres réalisées (hors plan d'épargne en action) en 2000 sont imposables. Comme il ne reste que peu de temps avant la fin de l'année, deux stratégies (opposées) sont possibles. La première consiste à rester bien sagement en dessous du seuil fatidique pour faire bénéficier les grosses plus-values du début de l'année de l'exonération fiscale. La seconde est, au contraire, de passer volontairement au-dessus du seuil de cession, en effectuant quelques ventes supplémentaires, pour pouvoir déduire, le cas échéant, les moins-values de l'année ou celles des cinq années précédentes. Ne pas hésiter également à faire valoir l'événement exceptionnel (titres vendus suite à un départ en retraite, aux retards d'indemnisation de la tempête...) qui permet de ramener le seuil de 50 000 francs à la moyenne de ventes réalisées au cours des deux années précédentes (1998 et 1999) et d'obtenir un important effet de lissage.

● Miser sur les outils de défiscalisation

Comme leur nom l'indique, ces offres d'investissement ne sont pas des placements de père de famille mais des formules principalement destinées à payer moins d'impôt.

Les parts de fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI) ouvrent droit à une réduction d'impôt de 25 % des sommes versées retenues dans la limite de 75 000 francs pour une personne seule ou de 150 000 francs pour un couple marié, sans majoration pour les enfants à charge.

Les parts de Sofica (sociétés pour le financement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle) peuvent être déduites du revenu imposable, dans la double limite de 25 % de ce revenu et de 120 000 francs.

Les parts de Sofipêche (sociétés ayant pour but de développer le financement de la pêche artisanale) sont déductibles à hauteur de 25 % dans la limite annuelle de 125 000 francs pour une personne seule ou de 250 000 francs pour un couple marié.

Les investissements locatifs outre-mer donnent droit à une réduction d'impôt de 25 % du montant de l'investissement réalisé, répartie sur cinq ans. Cette réduction peut être portée à 50 % pour les locations en secteur intermédiaire.

Evidemment, il est trop tard pour engager une opération de ce type avant la fin de l'année, mais, si elle est en cours, exigez que la signature définitive chez le notaire ait lieu avant le 31 décembre.

Dominique de Noronha

La profession doute de l'harmonisation européenne

PERÇU comme l'une des grandes réussites des six mois de la présidence française de l'Union européenne, l'accord intervenu le 27 novembre sur la taxation de l'épargne illustre, une fois de plus, la difficile progression du débat. « Pour reprendre un classique bien connu, les discussions qui ont fini par aboutir à ce qu'on appelle désormais le "paquet fiscal" pourraient s'intituler "Beaucoup de bruit pour rien" », remarque mi-figue, mi-raison un professionnel.

Cela fait plus de dix ans maintenant que la Communauté européenne planche sur la question de l'harmonisation de la fiscalité de l'épargne au sein de l'Union et, plus précisément, sur la taxation de l'épargne des non-résidents. « Plutôt que d'harmonisation fiscale, on ferait mieux de parler de coopération fiscale, remarque François Perrin-Pelletier, président de l'association Gai-pare (Groupement associatif interprofessionnel pour l'amélioration de la retraite et de l'épargne). Dans les faits, la question centrale de l'harmonisation réelle des régimes fiscaux dérogatoires pratiqués par certains pays, et dont peuvent profiter les non-résidents, reste entière. »

Le contenu de la directive sur laquelle les ministres des finances des quinze se sont finalement mis d'accord a pourtant pour but de mettre fin aux pratiques de dumping fiscal qui font rage depuis l'entrée en vigueur début 1990 de la libre circulation des capitaux et de la libre prestation des services (selon le Conseil supérieur des impôts français, le nombre d'exportations de fonds d'un montant supérieur à 50 000 francs a été multiplié par quatre entre 1990 et 1997. Et il ne s'agit là que des sommes officiellement déclarées...). Seulement, au-delà de l'effet d'annonce, le processus retenu s'annonce

long et laborieux. Surtout, sa portée demeure très limitée.

Plusieurs étapes restent à franchir avant que soit effectif l'accord sur la taxation qui concerne exclusivement les intérêts des obligations des non-résidents, ce qui laisse de côté les actions et autres produits dérivés, ou encore l'assurance-vie. Les quinze se sont laissés deux ans pour discuter avec les pays tiers et obtenir d'acteurs-clés comme la Suisse ou le Liechtenstein qu'ils acceptent de jouer le jeu. « Hélas, rien n'est moins sûr, estime, sceptique, un observateur. Et, dans ce cas, toute la question de l'harmonisation serait remise en cause. »

VERS LA LEVÉE DU SECRET BANCAIRE

Fin 2002, à l'issue de ces discussions, les pays de l'Union devraient se prononcer sur l'application de la directive. S'ouvrirait alors une période transitoire de sept ans durant laquelle les Etats membres appliqueraient soit l'échange d'informations, soit la retenue à la source.

Actuellement, seuls la Belgique, l'Autriche et le Luxembourg, l'un des principaux pays visés par la directive (le Grand-Duché compte plus de 200 banques pour moins de 450 000 habitants et le secteur financier générale à lui seul plus du tiers du produit intérieur brut), ont préféré la retenue à la source. Elle sera de 15 % les trois premières années puis de 20 % les quatre années suivantes et n'empêchera pas, le cas échéant, que le particulier rattrapé par l'administration fiscale de son pays soit à nouveau taxé par celle-ci. Enfin, en 2010, si tout se passe bien, la levée du secret bancaire serait généralisée.

Laurence Delain

Les « trakers » débarquent à la Bourse de Paris

UN NOUVEAU produit de placement va faire son apparition à la Bourse de Paris à la mi-janvier. Baptisé *traker*, cet instrument financier est un fonds qui est censé répliquer l'évolution d'un indice boursier (l'indice CAC 40, le SBF 120, l'EuroStoxx 50...) ou d'un panier de valeurs déterminé à l'avance. Ces produits, appelés également ETF (Exchange Traded Funds), existent depuis 1993 aux Etats-Unis, date de leur première cotation sur l'AMEX. Ils ont connu un immense succès. Les 80 ETF américains pèsent plus de 50 milliards de dollars de capitalisation et « représentent 80 % du volume d'activité de l'AMEX », observe Isabelle Bourcier de Lyxor Asset Management. Le « QQQ », qui réplique l'évolution de l'indice Nasdaq 100, et le *spider* lié à l'évolution de l'indice Standard and Poor's 500, réalisent à eux seuls 90 % du volume d'activité sur le marché des ETF.

A Paris, c'est bien évidemment le baromètre-phare de la Bourse, l'indice CAC 40, qui servira de support pour le premier ETF. Au terme d'un appel d'offres auprès de

toutes les sociétés de gestion, Euronext Paris a retenu Lyxor Asset Management, une filiale de la Société générale spécialisée dans la gestion passive, pour l'émission du *traker* CAC 40. Ce produit devrait séduire un grand nombre d'épargnants car il présente de nombreux avantages.

FAIRE JOUER LA CONCURRENCE

D'abord, les *trakers* sont faciles à utiliser. Ces titres sont négociables en Bourse, comme n'importe quelle action. Ils peuvent être vendus ou achetés pendant l'ouverture du marché car ils sont cotés en continu. Ensuite, les *trakers* simplifient la gestion d'un portefeuille boursier. Plus besoin, par exemple, de détenir 40 actions pour répliquer l'évolution de l'indice CAC 40. Enfin, avantage non négligeable, les frais liés à l'achat ou à la vente des *trakers* sont très compétitifs.

D'autres produits, les *sicav* indicielles, ont aussi pour vocation de répliquer l'évolution d'un indice boursier. Mais ces fonds prélèvent des droits d'entrée qui représentent jusqu'à 4 % de la mise de départ. De plus, leur performance

est amputée par des commissions de gestion qui s'élèvent en moyenne à 1,75 % par an. Tel n'est pas le cas pour les *trakers*. Ils ne subissent ni frais d'entrée, ni frais de gestion. Toutefois, acheter ou vendre un *traker* aura un coût : celui qui est facturé par l'intermédiaire boursier pour une transaction à la Bourse de Paris. Il faudra donc faire jouer la concurrence pour obtenir le meilleur tarif. Ce sera sur le gâteau, le *traker* CAC 40, composé en totalité d'actions françaises, sera éligible au plan d'épargne en actions (PEA) qui permet de gérer un portefeuille d'actions françaises avec une fiscalité réduite.

La gamme de ces nouveaux produits de placement devrait s'étoffer rapidement. Le compartiment des *trakers* de la Bourse de Paris accueillera, au premier trimestre 2001, des fonds indexés sur les principaux indices nationaux et européens. Les Bourses sœurs de Bruxelles et d'Amsterdam devraient, elles aussi, émettre des *trakers*.

Joël Morio

KALEIS EQUILIBRE

Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10
2,21 Fnm

DIVIDENDE EXERCICE 1999-2000 : Le conseil d'administration de la Sicav KALEIS EQUILIBRE a arrêté les comptes de l'exercice 1999-2000 et a constaté que le dividende net par action " D ", dite de distribution s'élève à 1,42 euro, soit une contrevalleur de 9,31 francs.

Décomposition du dividende net, en euro :

· Actions ou Obligations étrangères	0,13
· Actions françaises	0,19
· Obligations françaises non indexées	0,79
· Titres de créances négociables	0,31
· Total	1,42

soit une contrevalleur de 9,31 francs

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, le dividende sera détaché le 18 décembre 2000 et mis en paiement le 20 décembre 2000 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 20 mars 2001).

CREDIT D'IMPÔT : Selon la réglementation fiscale, le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Valeur de l'action « D » au 01.12.2000 : 206,26 euros, soit une contrevalleur de **1352,98 francs**.



Gestion : SOGEPOSTE S.A. Filiale de La Poste et de la Caisse des dépôts et consignations

KALEIS DYNAMISME

Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10
2,21 Fnm

DIVIDENDE EXERCICE 1999-2000 : Le conseil d'administration de la Sicav KALEIS DYNAMISME a arrêté les comptes de l'exercice 1999-2000 et a constaté que le dividende net par action " D ", dite de distribution s'élève à 1,84 euro, soit une contrevalleur de 12,07 francs.

Décomposition du dividende net, en euro :

· Actions ou Obligations étrangères	0,30
· Actions françaises	0,49
· Obligations françaises non indexées	0,78
· Titres de créances négociables	0,27
· Total	1,84

soit une contrevalleur de 12,07 francs

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, le dividende sera détaché le 18 décembre 2000 et mis en paiement le 20 décembre 2000 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 20 mars 2001).

CREDIT D'IMPÔT : Selon la réglementation fiscale, le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Valeur de l'action « D » au 01.12.2000 : 247,18 euros, soit une contrevalleur de **1621,39 francs**.



Gestion : SOGEPOSTE S.A. Filiale de La Poste et de la Caisse des dépôts et consignations

L'euro tente d'exploiter les difficultés du billet vert

Le président de la Réserve fédérale américaine a officiellement évoqué, pour la première fois, cette semaine, le ralentissement de l'économie des Etats-Unis

Le redressement de l'euro s'est confirmé, cette semaine. Il est monté, jeudi 7 décembre, jusqu'à 0,8970 dollar, son cours le plus élevé depuis le 22 septembre, à la suite de l'intervention concertée des grandes

banques centrales. Il s'est toutefois légèrement replié, vendredi, et a terminé à 0,8885 franc. Exprimé en devise nationale, le billet vert vaut désormais environ 7,4 francs, alors qu'il s'inscrivait à 7,8 francs

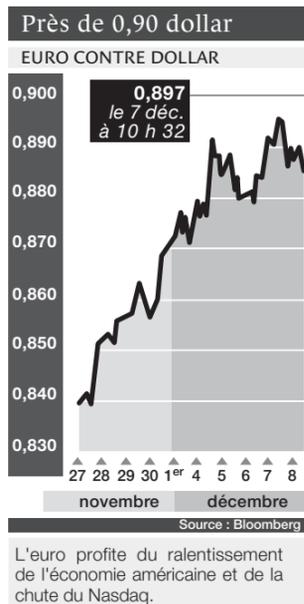
il y a dix jours à peine. S'il avait bien résisté à l'imbroglie électorale américaine et à la crise financière en Argentine, le dollar a fini par plier devant les preuves de plus en plus évidentes de ralentissement de l'économie

américaine. Le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, a lui-même reconnu cet essoufflement. Les analystes restent toutefois prudents sur la capacité de rebond durable de l'euro.

LE REDRESSEMENT de l'euro se confirme. Il est monté, jeudi 7 décembre, jusqu'à 0,8970 dollar, son cours le plus élevé depuis le 22 septembre, à la suite de l'intervention concertée des grandes banques centrales. Il s'est toutefois légèrement replié, vendredi, et a terminé à 0,8885 francs. Exprimé en devise nationale, le billet vert vaut désormais environ 7,4 francs, alors qu'il s'inscrivait à 7,8 francs il y a dix jours à peine.

S'il avait bien résisté à l'imbroglie électorale américaine et à la crise financière en Argentine, le dollar a fini par plier devant les preuves de plus en plus évidentes de ralentissement de l'économie américaine. Après la révision à la baisse de la croissance au troisième trimestre et le repli de l'indice de confiance des consommateurs, les signes d'essoufflement se sont multipliés cette semaine. Lundi, le Conférence Board, un institut privé de conjoncture de New York, a annoncé un recul de 0,2 %, en octobre, de l'indice précurseur, censé préfigurer l'évolution de l'activité économique. Le lendemain, le département du commerce révélait un recul des ventes de voitures en novembre et une baisse des logements neufs au troisième trimestre. Mercredi, il faisait savoir que les commandes industrielles avaient baissé de 3,3 % en octobre.

Devant une conférence de ban-



quiers, à New York, le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, a officiellement entériné ce ralentissement. « *Dans une économie ayant déjà perdu une partie de son élan, on doit rester vigilant sur le fait que la diminution de la valeur des titres boursiers ne provoque un ralentissement excessif des dépenses des ménages et des investissements*

des entreprises », a-t-il déclaré. Soulignant que « *le rythme de la croissance américaine s'était modérée de façon appréciable* », il a ajouté que « *l'effet d'enrichissement* » engendré par la hausse des actions qui avait « *stimulé* » la consommation, s'était atténué de façon « *significative* ». Du long discours de M. Greenspan - qui a souligné que la situation actuelle n'avait rien à voir avec celle de 1998 -, les opérateurs n'ont retenu que le message suivant : la Fed est si inquiète de la chute du Nasdaq qu'elle va baisser rapidement ses taux.

CONSEQUENCE PARADOXALE

Paradoxalement, cette évocation d'un assouplissement monétaire - en théorie défavorable au dollar car se traduisant par une baisse de sa rémunération - a été suivie d'un sursaut de la monnaie américaine. Cette dernière a en effet bénéficié de l'envolée des marchés d'actions et d'obligations - le rendement de l'emprunt d'Etat américain à dix ans revenant de 5,50 % à 5,33 %.

Le problème de l'évolution du dollar est celui de la capacité de l'économie américaine à inspirer encore confiance et à attirer aux Etats-Unis les capitaux internationaux. La crainte principale des opérateurs est que la période d'expansion record de l'économie américaine ne se termine pas en douceur, mais de façon brutale,

qu'elle prenne la forme d'un crash économique doublé d'un krach monétaire.

En dépit des difficultés actuelles du dollar, les économistes se montrent encore très prudents sur la capacité de l'euro à rebondir durablement. Le président de la Bundesbank, Ernst Welteke, lors de la traditionnelle conférence de presse

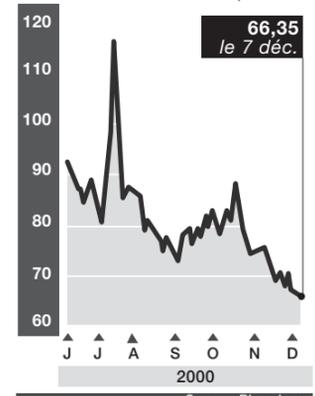
A ce propos, certains économistes font remarquer que l'économie de la zone euro aurait beaucoup plus à craindre d'une décélération brutale que celle des Etats-Unis. Avec un taux de chômage de 4 %, l'économie américaine est socialement en mesure d'encaisser un sévère choc récessif, d'autant que sa situation d'excédent budgétaire et de dollar

MATIÈRES PREMIÈRES

Le café au plus bas

COURS À NEW YORK

en cents par livre



L'HISTOIRE DU CAFÉ n'est plus désormais que la chronique d'une catastrophe annoncée. A l'effondrement des prix sur les marchés mondiaux répond un véritable état d'urgence pour les petits planteurs. La surproduction ne date pas d'hier. Un plan de rétention de 20 % des récoltes a même été concocté par les pays membres de l'Association des pays producteurs de café (APPC) mais, trop coûteux pour les économies des producteurs - tous des pays en voie de développement -, il n'a pu être mis en œuvre. Seul le Brésil aurait les moyens de financer un tel stockage.

Et c'est sans doute parce qu'il ne dispose pas de l'argent nécessaire que le Vietnam inonde les marchés de son robusta, dont il est devenu le premier producteur mondial. Le représentant sur place du département américain à l'agriculture (US-DA) estime la récolte vietnamienne à 670 000 tonnes, ce qui laisse sceptique le négociant français Bertrand Bouvery. Pour lui, le chiffre de 800 000 tonnes est plus probable, bien que les statistiques locales soient « *à géométrie variable* ». Sur les terres rouges de la région de Daklak, des milliers de paysans ont défriché tant et plus en 1996-1997 et ont recouvert leurs friches de plantations à très fort rendement (une tonne et demie par hectare). Ce sont ces jeunes arbustes pleins de vigueur qui déversent leurs cerises de café jusqu'à satiété.

« C'EST LA CRISE »

Ailleurs dans le monde, outre la rétention, il a été question de brûler du café. Mais quel décideur politique peut avoir le courage de jeter la production nationale au bûcher ? De même, les bailleurs de fonds internationaux ne sont pas prêts à voir partir en fumée une partie de l'aide qu'ils octroient pour le développement. Alors ? « *Alors*, dit Bertrand Bouvery, *c'est la crise*. » Le robusta connaît son niveau historique le plus bas à 600 dollars la tonne à Londres, et l'arabica à 69 cents la livre n'est pas loin de son seuil de 1992 (49 cents). Pessimiste, le négociant pense que les prix peuvent aller encore plus bas, mais qu'« *il faut en passer par là* » pour que, en diversifiant leurs cultures, les planteurs retrouvent de quoi vivre.

Carole Petit

Marché international des capitaux : le dollar conserve son attrait

L'EURO a beau remonter, les emprunteurs souhaitant lever des montants gigantesques n'en continuent pas moins de libeller en dollars leurs emprunts internationaux. Ce faisant, à condition de proposer des rendements satisfaisants, ils s'assurent de l'appui des investisseurs américains dont l'appétit est immense. Non seulement ces acheteurs absorbent d'énormes volumes, mais ils acceptent toutes sortes de durée. Chez nous, la préférence va aux durées moyennes. On l'a bien vu à l'occasion du plus grand emprunt obligatoire jamais émis dans la devise des Etats-Unis par une entreprise privée, celui de British Telecom portant sur 10 milliards de dollars. Il a vu le jour mardi 5 décembre en quatre tranches : 1,1 milliard en trois ans, 3,1 milliards en cinq ans, 3 milliards en dix ans et 2,8 milliards en trente ans. Les intermédiaires financiers chargés de cette transaction disent que la demande totale avoisinait les 16 milliards. Les Européens se sont surtout intéressés à la tranche de cinq ans.

D'une façon plus générale, au vu de l'ampleur des souscriptions qui dépassaient de loin le montant disponible, il convient de souligner l'importance actuelle des liquidités sur le plan international que leurs détenteurs veulent placer en obligations. De cela, on a eu un second exemple, tout aussi frappant, la semaine passée. Verizon, une autre entreprise du secteur des télécommunications, voulait se procurer quelque 4 milliards de dollars. Elle s'est présentée un jour plus tard que le groupe britannique. Sa transaction

était également divisée en plusieurs tranches : 1 milliard en cinq ans, 2 milliards en dix ans et 1 milliard en trente ans. On dit qu'en tout les souscriptions ont dépassé les 10 milliards de dollars.

Revenons à British Telecom pour signaler que sa réussite n'aurait pas été possible si l'emprunteur n'avait pas offert des rendements bien supérieurs à ceux qu'avaient proposés ses concurrents directs, ses homologues français ou allemand par exemple qui s'étaient lancés plus tôt cette année. En outre, contrairement à France Télécom, l'émetteur britannique a consenti à prévoir un dédommagement si jamais son crédit tombait à un niveau médiocre. Les investisseurs verraient alors leurs rendements augmenter. De toute façon, ceux qui ont obtenu des titres de cinq ans au moment du lancement pouvaient déjà compter sur une rémunération de 2,25 points de pourcentage de plus que celle que procurait alors les valeurs du Trésor américain, le supplément initial étant de trois points entiers pour les titres de trente ans.

UNE DETTE DE PLUS EN PLUS LOURDE

L'effet ne s'est pas fait attendre. Les rendements des obligations en circulation des autres entreprises de télécommunications sont montés en conséquence. Tablant sur de nouveaux grands emprunts du même secteur pour le début de l'année prochaine, les spécialistes ne peuvent s'empêcher de prévoir des rendements encore plus élevés. On ne manque pas alors de s'interroger au sujet du

poids du service de la dette de ces entreprises en général et de la capacité de certaines d'entre elles à l'assumer.

De même, on n'a pas manqué de s'inquiéter de la situation des banques qui ont beaucoup prêté aux entreprises de télécommunication. Standard & Poor's vient toutefois de publier une étude rassurante à cet égard. Les montants en cause auprès des grandes banques d'Amérique du Nord et d'Europe ne sont pas suffisants pour les mettre en danger, indique en substance cet établissement. Dès lors, les intermédiaires financiers ont repris confiance dans le sort qui sera réservé aux emprunts subordonnés qu'ils mettent au point pour le compte des banques. Les emprunts subordonnés sont d'un rang inférieur aux autres dans l'échelle des dettes. Ils doivent donc rapporter davantage. Les banques les lancent parce que leur produit, en partie, contribue à renforcer leurs fonds propres.

Entre-temps, on verra sans doute déferler une vague d'emprunts subordonnés pour des compagnies d'assurance. Vendredi 8 décembre, Axa a amorcé le mouvement, levant 900 millions de dollars pour une durée de trente ans en proposant trois points entiers de pourcentage de plus que les titres du Trésor américain. Il est prévu de faire suivre cette émission de deux autres, l'une en livres sterling de vingt ans, l'autre en euros, de vingt ans également, mais que l'emprunteur pourrait rappeler au bout de dix ans.

Christophe Vetter

Alan Greenspan redonne le moral aux opérateurs boursiers

LE PRÉSIDENT de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, a donné un coup de fouet aux marchés d'actions, en évoquant, mardi 5 décembre, pour la première fois, le ralentissement de la croissance économique aux Etats-Unis et en faisant miroiter une baisse des taux d'intérêt. Il a souligné les dangers d'une dépréciation trop forte de la Bourse et a laissé entendre qu'il était prêt à assouplir sa politique monétaire pour redonner du tonus aux cours. Du coup, l'indice Dow Jones a fait un bond, mardi, de 3,2 %, tandis que l'indice Nasdaq des valeurs technologiques a enregistré la plus forte hausse de son histoire, en gagnant 10,48 %. Les places boursières européennes, qui évoluent en liaison étroite avec les marchés américains, ont été entraînées dans le mouvement mardi : 3,51 % de hausse à Paris, 3,57 % à Francfort et 2,28 % à Londres.

Cet envol n'a été que tempo-

raire. Les perspectives des entreprises américaines, toujours mal orientées, ont repris le dessus dès le lendemain. Les marchés américains terminent toutefois la semaine dans le vert, avec une hausse de 3,3 % pour l'indice Dow Jones, à 10 712,91 points, vendredi, en clôture, et de 10,2 % pour l'indice Nasdaq, à 2 917,43 points. Les places européennes, s'affichent également en hausse sur cinq jours. L'indice CAC 40 gagne 0,18 % à 5 939,32 points. Le Footsie de Londres progresse de 1,91 % à 6 288,30 points, tandis que le DAX de Francfort s'adjuge 2,74 %, à 6 691,25 points. En revanche, le Nikkei de la Bourse de Tokyo, influencé cette semaine par le remaniement ministériel au Japon, finit la semaine en repli de 0,93 % à 14 696,51 points.

Selon Alain Bokobza, responsable de la stratégie du bureau d'analyse de la Société générale, les fluctuations impressionnantes de la Bourse reflètent les inquié-

tudes sur l'évolution de l'économie américaine. Lorsque le débat entre économistes « *oscille entre une forte récession aux Etats-Unis et une diminution de la croissance à 3 %, il est normal que le marché soit aussi volatil* », a-t-il indiqué lors de la présentation des perspectives d'investissement de la Société générale pour l'année 2001. Le scénario des analystes de la banque s'appuie sur l'idée d'un ralentissement économique aux Etats-Unis, et non d'un atterrissage brutal. Il se fonde sur le fait que la banque centrale américaine agira en baissant ses taux d'intérêt pour soulager les craintes de récession.

GRANDE NERVOUSITÉ

L'environnement est donc, selon eux, porteur pour les marchés d'actions en 2001, d'autant qu'ils considèrent que l'accès de faiblesse de la conjoncture européenne n'est en fait que temporaire. Ils privilégient les valeurs

cycliques internationales, mais font preuve de prudence envers les sociétés pétrolières. Ces dernières devraient pâtir du recul des prix du pétrole - le baril devrait retomber, selon eux, à 20 dollars au premier trimestre. Les analystes de la Deutsche Bank ont fait passer un message similaire à leurs clients en recommandant les valeurs cycliques. « *Ayant adopté une position défensive depuis le début de 2000, nous recommandons maintenant un changement de pondération dans les portefeuilles, réduisant les secteurs défensifs, tels que les pharmaceutiques, et favorisant une augmentation de la pondération des secteurs plus sensibles à l'économie* », ont-ils indiqué.

En attendant, le marché fait toujours preuve d'une nervosité exceptionnelle. Les valeurs technologiques ont souffert, jeudi, de la baisse des prévisions de bénéfices et de chiffre d'affaires de Motorola pour le quatrième

trimestre en raison d'un ralentissement des ventes dans l'industrie des semi-conducteurs. Au même moment, Intel, numéro un mondial des microprocesseurs, faisait savoir que ses ventes ne seraient pas à la hauteur de ses prévisions, en raison du ralentissement mondial auquel sont confrontés tous les fabricants de PC.

XEROX AU PLUS MAL

Les valeurs bancaires américaines ont, de leur côté, été affectées par le discours alarmiste de Bank of America, qui a indiqué, mercredi, que ses résultats seraient inférieurs aux attentes des analystes au quatrième trimestre 2000 ainsi qu'en 2001, en raison de l'« *activité ralentie* » sur les marchés de capitaux et de l'augmentation des créances douteuses.

Par ailleurs, les craintes se sont renforcées sur la société Xerox, déjà affaiblie en Bourse depuis

plusieurs mois à la suite de déceptions successives sur ses chiffres d'activité. L'action du groupe de bureautique a plongé de 20 %, lundi, après que l'agence de notation financière Moody's eut abaissé la note de sa dette. Le titre est descendu jusqu'à 4,43 dollars jeudi, son plus bas niveau depuis plus de dix ans.

Dans les prochaines semaines, les professionnels s'attendent à de fortes variations sur les marchés en raison de l'annonce, dimanche 10 décembre, de la modification des indices de Morgan Stanley Capital International (MSCI). Ces indices vont tenir compte du flottant et non plus de la capitalisation boursière des valeurs. Ce remaniement devrait profiter, de l'avis des analystes, aux actions britanniques et américaines, au détriment des actions japonaises et des autres pays européens.

Cécile Prudhomme

TOKYO	NEW YORK	PARIS	LONDRES	FRANCFORT
NIKKEI	DOW JONES	CAC 40	FT 100	DAX 30 IBIS
↓ -0,93 %	↑ +3,3 %	→ +0,18 %	↑ +1,91 %	↑ +2,74 %
14 696,51 points	10 712,91 points	5 939,32 points	6 288,30 points	6 691,25 points

SPORTS Après huit années passées à la tête de la Fédération française de cyclisme (FFC), Daniel Baal, quarante-trois ans, confie au Monde qu'il ne briguera pas un troisième

mandat. ● « *DEPUIS 1998, on ne travaille plus dans la sérénité et avec le recul nécessaire. Je ne fais plus bien ce que j'aurais à faire* », déclare-t-il, expliquant vouloir se consacrer plei-

nement à sa carrière professionnelle. ● MARQUÉ par les affaires de dopage qui ont émaillé son deuxième mandat, Daniel Baal considère que du chemin a été fait

mais que le problème demeure. ● L'ÉLECTION du nouveau président aura lieu le 3 mars 2001 à l'occasion d'une assemblée générale de la FFC. ● APRES L'ANNONCE du départ de

Philippe Lamblin de la présidence de la Fédération française d'athlétisme, Daniel Baal est le deuxième dirigeant sportif à se démettre de ses fonctions.

Las et meurtri par les affaires de dopage, Daniel Baal quitte le vélo

Dans un entretien au « Monde », le président de la Fédération française de cyclisme (FFC) explique qu'il ne briguera pas, en mars 2001, un troisième mandat. Confronté depuis trois ans au scandale Festina et à ses suites, il entend désormais se consacrer à sa carrière professionnelle

« Vous achevez votre deuxième mandat à la tête de la Fédération française de cyclisme (FFC). Serez-vous candidat, début 2001, à une nouvelle présidence ? »

– Non. Pour une raison : le manque de temps. En juin 1999, après ma mise en examen et avant mon non-lieu dans l'affaire Festina, j'ai accepté un poste de directeur d'agence du Crédit mutuel à Mulhouse. Auparavant, j'avais une fonction de direction mais pas de premier plan. Je travaillais à 80 %. Il était déjà dur de concilier les deux. Depuis juin 1999, c'est pire. A la FFC, j'aurais aimé être plus disponible, pour parler, écouter. Depuis 1998, on ne travaille plus dans la sérénité et avec le recul nécessaire. Je ne fais plus bien ce que j'aurais à faire. Je ne voudrais pas me dire la même chose dans quelques mois pour mon travail. J'ai privilégié mon métier, parce que j'ai des perspectives intéressantes. Je préfère prendre cette décision plutôt que de repartir et ne pas bien faire les choses, voire faire des bêtises.

– Votre mise en examen – suivie d'un non-lieu –, la succession des affaires liées au dopage dans le cyclisme depuis 1998, le récent procès Festina où vous avez été cité à comparaître... tout cela vous a-t-il incité à ne pas vous représenter ?

– Je reste meurtri par le fait que l'on ait voulu faire porter la responsabilité du dopage aux instances. Mais j'aurais eu envie de poursuivre le combat entrepris. Il y

a deux choses à faire. Intensifier la lutte dans nos structures et reconstruire l'image du cyclisme, car cela devient très dur d'être cycliste. J'ai reçu, il y a trois jours, une lettre d'un président de club qui me raconte qu'un de ses jeunes membres s'est fait traiter de « dopé » par ses camarades d'école...

– Envisagez-vous de garder un contact avec le milieu cycliste ?

– Je ne suis pas candidat pour rester au comité directeur de la FFC. Si mon successeur sollicite mon soutien, je suis disposé à le faire. Au plan international, j'aimerais garder une fonction à l'UCI. Travailler sur des sujets de fond.

– Considérez-vous, pour reprendre une expression que vous avez utilisée en 1999, que le cyclisme va « droit dans le mur » ?

– En 1998, on est allé droit dans le mur. On aurait dû éviter que cela se produise. Les instances n'ont pas été entendues. Je reste convaincu que l'on a mis les moyens. Malgré le chemin fait, je ne suis pas sûr que l'on soit sorti du problème. Certains n'ont toujours rien compris. Je crains que des sportifs, ou leur entourage, soient entrés dans une autre ère du dopage. Les recherches tournent autour de toutes les formes d'hémoglobine réticulée et de synthèse, dont on peut craindre qu'elles soient utilisées dans les sports d'endurance. Certains produits existent sur le marché sous forme vétérinaire. D'autres à usage humain sont en validation phase 3, c'est-à-dire utilisés dans

les hôpitaux. Parallèlement, on n'a pas réglé le problème des hormones de croissance. Et nous avons été « baladés » sur le test de dépistage de l'EPO.

– Comment expliquez-vous que le cyclisme soit tellement touché par le dopage ? Y a-t-il une raison particulière ?

– D'abord, le dopage ne concerne pas que le cyclisme. D'autres sports sont également visés de manière inquiétante. Mais eux ont la chance de travailler dans la sérénité. Contrairement à nous, ils ne sont pas sous les feux de la rampe. Mais il est vrai, comme le docteur Patrick Laure l'a

écrit, qu'il existe une « culture du dopage » dans le cyclisme. Sans le contredire, je lui répondrai tout de même qu'il existe également une culture de l'antidopage et qu'elle est plus forte que dans les autres sports. Tant au niveau national qu'au niveau international, il n'y a pas une fédération qui développe autant d'efforts dans la lutte contre le dopage : prenez le suivi longitudinal, la recherche des corticoïdes dans les urines et les mesures contre l'EPO... Mais pour essayer de comprendre, je crois qu'il faut observer la situation des coureurs. Ils évoluent dans un environnement fermé, dans une bulle.

C'est vrai qu'à partir d'un certain niveau, ils sont sollicités pour essayer des produits. Ils sont pris dans un cercle où le dopage des autres génère le dopage de tous. Il faut être très fort pour résister dans un contexte pareil.

– Au sein de l'encadrement des équipes comme dans les instances dirigeantes du cyclisme, on trouve nombre d'anciens coureurs ayant été mêlés durant leur carrière à des affaires de dopage. Est-ce que cela n'affecte pas la crédibilité de votre action ?

– Des anciens sportifs qui occupent ensuite des fonctions de

responsabilité dans leur discipline, c'est l'histoire du sport. Les hommes s'investissent dans les domaines qui les intéressent. Faut-il, au prétexte qu'à un moment donné de sa vie, un dirigeant a eu un comportement douteux, le rayer définitivement de toute fonction ? Non. Cela ne serait pas moral. On réinsère les criminels une fois leur peine purgée, pourquoi ne pas faire la même chose avec des sportifs qui ont fauté ? En plus, si on voulait « sortir » les dirigeants qui ont été confrontés de près ou de loin à des affaires de dopage, on décapiterait le cyclisme et on ne retrouverait pas ailleurs ces compétences.

– Pensez-vous qu'un jour verra-t-on le dopage sera définitivement éradiqué ?

– Je ne sais pas. Mais je sais que la compétition sportive est fondée sur des règles et qu'elles doivent être respectées. Je sais aussi que, depuis trente-cinq ans, le cyclisme a mis en place des contrôles et que la course n'en finit pas : un produit chasse l'autre. Il n'y a pas de panacée. Lorsqu'en 1999, on a mis en place le suivi médical longitudinal, j'ai cru qu'on avait trouvé LA solution. Je me suis trompé. Ce contrôle sanitaire a vite montré ses limites puisque le secret médical contraint au silence. La lutte antidopage est un combat dans lequel il ne faut jamais baisser la garde. »

Propos recueillis par Yves Bordenave et Philippe Le Cœur

PROFIL

UN DIRIGEANT PRÉCOCE

Daniel Baal succède, en janvier 1993, à François Alaphilippe à la tête de la Fédération française de cyclisme (FFC). Après avoir essuyé un premier échec trois ans plus tôt, ce Mulhousien devient, à trente-six ans, le plus jeune président de fédération sportive en France. « Je suis arrivé au cyclisme parce que j'en rêvais, dit-il. Pour moi, le cyclisme, c'était juillet 1969, la première victoire d'Eddy Merckx. Je mettais ça sur le même plan que Neil Armstrong, premier homme à marcher sur la Lune. »

Il devient coureur cycliste en 1972, mais sa carrière sportive se limite au niveau régional. C'est comme diri-

geant qu'il se révèle. A dix-huit ans, il prend les commandes de son club, avant de devenir président du comité régional Alsace, puis d'accéder aux instances nationales : « J'avais une image presque idéale du secteur professionnel. Cela n'a pas duré. »

Son arrivée à la tête de la FFC coïncide avec celle de l'érythropoïétine (EPO) dans le peloton. Mais, à cette époque, l'usage de cette substance est encore limité aux équipes italiennes et aux hollandaises. Il faut attendre 1995, pour qu'il se généralise. « Avec Hein Verbruggen [président de l'Union cycliste internationale], nous parlions de l'EPO en privé à partir de 1995 mais jamais lors de réunions officielles. C'était surtout un sujet d'interrogation. » A partir de 1998 et de l'affaire Festina, Daniel Baal ne parle plus de cyclisme que pour aborder les questions relatives au dopage. Devenu vice-pré-

sident de l'UCI en 1997, ses relations avec Hein Verbruggen se détériorent un an plus tard.

Pourtant, au même moment la FFC revendique 105 000 licenciés, nombre qu'elle n'avait jamais atteint. Si depuis le début des affaires ce nombre ne connaît pas de chute spectaculaire (103 000 cette année) en raison de l'intégration de nouvelles activités (VTT, BMX), le secteur route et le nombre de jeunes sont en régression.

Daniel Baal ne cite aucun nom pour sa succession. Il s'en va après avoir échoué sur un projet de démocratisation de la FFC, lequel a été rejeté début 2000 (élection du président par les clubs et non plus par les comités régionaux), et après avoir souvent évoqué son isolement au sein de la fédération.

Y. B. et Ph. L. C.

Lleyton Hewitt permet à l'Australie d'entretenir le rêve d'une 28^e Coupe Davis

BARCELONE (Espagne)

de notre envoyée spéciale

Javier Duarte a pu souffler vendredi 8 décembre en fin de soirée. Patrick Rafter, diminué par une série de crampes apparues dans la main droite et s'étendant à la cuisse, a abandonné face à Juan Carlos Ferrero dans la quatrième manche du deuxième match, permettant ainsi à l'Espagne d'égaliser

face à l'Australie en finale de la Coupe Davis. Le capitaine de l'équipe ibérique peut espérer un peu plus fort que son pays emporte enfin le saladier d'argent, qu'il convoite depuis trois quarts de siècle.

Durant la saison 2000, tout a tourné en sa faveur. Du premier tour à la finale, l'Espagne a joué sur ses terres et sur sa surface de pré-

dilection, la terre battue. Les hommes de Javier Duarte ont d'abord dominé l'Italie par quatre victoires à une, avant de disposer de la Russie sur le même score puis de balayer les Etats-Unis, diminués par les absences d'André Agassi et de Pete Sampras (5-0), et enfin de disputer une première finale chez eux contre l'Australie, tenante du titre. John McEnroe, alors capitaine américain, avait commenté : « Si les Espagnols ne gagnent pas la Coupe Davis cette fois-ci, ils ne la gagneront plus avant l'an 3000. »

Vendredi 8 décembre, au premier jour de la compétition, tout aurait pu aller beaucoup mieux s'ils n'avaient pas trouvé un adversaire qui commence à faire de sérieux ravages en Coupe Davis : Lleyton Hewitt, un gosse aux yeux tout ronds, au tennis illuminé et doté de l'énergie d'un champion croisé avec le lapin de la publicité des piles Duracell. Au terme d'un match long et parfois survolté, il a apporté un premier point à l'Australie en battant Albert Costa (3-6, 6-1, 2-6, 6-4, 6-4).

UNE HISTOIRE D'AMOUR

A dix-neuf ans, Lleyton Hewitt vit une histoire d'amour parfaite avec la Coupe Davis, à l'instar de ses aînés. Si l'Espagne n'a jamais gagné le saladier d'argent, l'Australie l'a conquis 27 fois au terme de 46 finales, et son culte est transmis de génération en génération. A Barcelone, John Newcombe, le capitaine de l'équipe, est l'un des héros des conquêtes des années 60. Il est épaulé par Tony Roche, une autre icône du tennis australien.

« Nous sommes attachés à cette aventure parce que nous grandissons avec la Coupe Davis, explique Lleyton Hewitt. J'avais quinze ans quand John Newcombe et Tony Roche m'ont pris sous leur aile, j'ai vécu ma première rencontre de Coupe Davis avec l'équipe contre la France à Sydney en 1997. J'étais le porteur d'oranges, je tapais un peu dans la balle avec les équipiers, je leur apportais de l'eau ou je ramassais les balles, c'était juste fantastique d'être au sein de cette équipe et de porter le survêtement aux couleurs de l'Australie. Un jour, je servais de partenaire à Jason Stoltenberg. Il m'a dit : « Dans toute ta carrière, tu vivras tes nîres et tes meilleurs moments en Coupe Davis. Il avait raison. »



Avec un sang-froid de vieux briscard, Lleyton Hewitt a su résister aux sifflets des supporteurs espagnols pour l'emporter finalement sur Albert Costa en cinq sets.

leurs moments en Coupe Davis. Il avait raison. »

Lleyton Hewitt affirme avoir déjà connu le pire : sa défaite en finale de la Coupe Davis contre Cédric Piolone, en décembre 1999, à ce jour la seule dans un match qui compte en Coupe Davis. Le jeune Australien a gagné les huit autres, dont une mémorable déroute infligée à Evgueni Kafelnikov en demi-finale contre la Russie en 1999. Il place son opiniâtre bagarre, vendredi, face à Albert Costa comme le meilleur souvenir de sa jeune carrière.

Face à ce pur crocodile de terre battue, Lleyton Hewitt a oublié ses soucis respiratoires et s'est embarqué dans un match en cinq sets tambour battant. Après un premier

set d'adaptation, il a dicté le jeu face à un adversaire qui a le plus souvent semblé perdu dans les points cruciaux, malgré l'aide d'une dizaine de milliers de supporters massés dans le Palau Jordi.

Sous les sifflets, Lleyton Hewitt a su garder un sang-froid de vieux briscard. A Barcelone, il est devenu l'ennemi intime des supporters depuis qu'Alex Corretja s'est plaint de son comportement rageur sur le court, il y a une semaine au Portugal. Resté sur le banc, vendredi, il a regardé Lleyton Hewitt battre Albert Costa avec une énergie agacée et donner ainsi un très léger avantage à l'Australie.

Bénédicte Mathieu

GRAND JURY

RTL Le Monde LCI

ALAIN MADELIN

Débat animé par OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE et PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI

DIMANCHE 18H30

SUR

RTL & LCI

Enjeu du Téléthon, les myopathies sont des maladies très invalidantes

Une meilleure prise en charge a transformé la vie des myopathes, mais leurs espoirs restent tournés vers les thérapeutiques innovantes

LES PETITS myopathes ont fait irruption, via la télévision, dans tous les foyers français un jour de décembre 1987, demandant seulement à vivre au mieux leur vie d'enfants. L'Association française contre les myopathies (AFM) avait organisé le premier Téléthon destiné à faire sortir ces enfants atteints de maladies génétiques de l'oubli dans lequel la médecine les laissait, faute d'imaginer qu'on pouvait les soigner.

Ces enfants étaient atteints de maladies neuromusculaires, un ensemble dont le mécanisme est divers et qui prend son origine à tous les étages de la commande motrice, des neurones jusqu'à la fibre musculaire. Il faut ajouter que certaines maladies se manifestant par une atteinte des muscles sont en fait dues à un mauvais fonctionnement des mitochondries, l'appareil respiratoire des cellules qui leur fournit l'énergie. Actuellement, on recense quatre-vingt-sept maladies neuromusculaires différentes d'origine génétique.

CONSEILS ET AIDES

Le choc des familles lors de l'annonce du diagnostic est toujours terrible, mais, passé ce cap, le traumatisme est souvent surmonté. S'informer, s'adapter, accepter les réaménagements que la maladie impose, apprendre à vivre avec elle, n'est pas facile. Depuis vingt ans, tout un réseau mis en place par l'AFM procure conseils et aides. Si ces maladies sont en général prises en charge à 100 %, beaucoup de petit matériel indispensable au développement et au soin de l'enfant reste à la charge des familles... et de l'AFM.

Ces maladies sont le plus souvent graves, condamnant rapidement les enfants au fauteuil roulant, déformant leur colonne vertébrale et leur cage thoracique et compromettant leur fonction respiratoire. Une prise en charge précoce et efficace, faite de kinésithérapie musculaire et respiratoire, est indispensable si l'on veut éviter les hospitalisations répétées pour infections respiratoires. Ainsi, la prévention des complications de ces maladies est l'aspect le plus important des soins. Une fois que les techniques nécessaires pour s'occuper de ces enfants sont maîtrisées, la vie au jour le jour peut paraître presque normale. Assurer aux enfants un minimum de mobilité et d'autonomie réclame l'achat d'un fauteuil roulant - un moment important pour l'enfant, qui découvre ainsi une indépendance nouvelle. Des fauteuils électriques sont prévus pour des enfants à partir de l'âge de dix-huit mois.

Au fur et à mesure de l'évolution de la maladie et de l'installation d'une insuffisance respiratoire, il

existe une prise en charge adaptée à cette évolution. La ventilation assistée est généralement mise en place progressivement, et nécessite parfois une trachéotomie. Cette intervention permet beaucoup de souplesse dans l'utilisation des appareils respiratoires, et n'empêche pas de parler.

La plus courante des myopathies, la myopathie de Duchenne - ou dystrophie musculaire de Duchenne -, concerne environ un garçon sur 3 500 à la naissance. C'est une maladie génétique à transmission récessive, mais, comme elle est liée au chromosome X, elle s'exprime chez les garçons qui n'ont

Diagnostic prénatal et préimplantatoire

La connaissance des gènes permet maintenant de proposer un conseil génétique aux familles touchées. Tout membre, atteint ou pas, d'une famille touchée par une maladie génétique peut consulter un généticien clinicien afin de préciser le diagnostic pour lui-même ou sa descendance. Dans ce cas, une étude génétique familiale peut être menée et permet, à l'occasion d'une grossesse, d'établir un diagnostic prénatal.

Cette possibilité a transformé la vie de familles atteintes, qui ont pu donner le jour à des enfants sains au lieu de renoncer à avoir des enfants. Aujourd'hui, la pratique du DPI permet, après recherche du gène normal dans des embryons obtenus par fécondation *in vitro*, de réimplanter chez la mère seulement des embryons sains.

qu'un seul chromosome X - et donc seulement le gène malade - alors que le défaut est compensé chez les filles qui ont sur leur second chromosome X un gène normal. Les filles sont « transmettrices » - comme pour l'hémophilie - mais sont exceptionnellement malades.

C'est une maladie progressive, liée à l'absence d'une protéine, la dystrophine, dont le rôle majeur est de protéger la fibre musculaire après qu'elle s'est déformée. En son absence, les fibres musculaires s'altèrent progressivement, et le petit garçon qui a marché tardivement devient maladroit, tombe souvent et se relève difficilement. Le temps qui passe révèle peu à peu le handicap. Aujourd'hui, la maladie est suffisamment bien connue pour que le diagnostic en soit porté rapidement. L'étude du muscle par biopsie est indispensable pour constater l'absence de dystrophine dans les

fibres musculaires, de même que l'analyse génétique.

Au fil des années, la faiblesse musculaire envahit les membres et le tronc. Bientôt l'enfant ne peut plus monter les escaliers ; vers 10-12 ans, la marche devient impossible et l'utilisation des membres supérieurs se limite progressivement. Une scoliose - déformation de la colonne vertébrale résultant de la faiblesse des muscles dorsaux - souvent grave se développe qui, avec l'atteinte des muscles respiratoires, diminue la capacité respiratoire et rend l'enfant plus sensible aux infections bronchopulmonaires. L'utilisation définitive du fauteuil roulant permet au jeune garçon de retrouver une autonomie de déplacement et, grâce à une prise en charge globale et adaptée, le malade atteint le plus souvent l'âge de 30-35 ans. Il est particulièrement important de construire un projet de vie avec et autour de lui.

« Bien qu'il n'existe encore aucun traitement curatif de la maladie, la prise en charge des malades a complètement transformé l'évolution de la maladie », décrit le professeur Michel Fardeau, directeur de l'Institut de myologie à l'hôpital de la Salpêtrière. La kinésithérapie permet d'éviter l'enraidissement des articulations. Il faut fixer le dos par des interventions orthopédiques et faire le plus tôt possible de la rééducation respiratoire. Car l'insuffisance respiratoire est un des aspects les plus pénibles de la maladie.

On peut être amené à faire une trachéotomie vers l'âge de vingt ans. Ce geste, qui permet de diminuer considérablement les efforts respiratoires, ne date que des années 70. « Gérard Gatin, médecin à la clinique Saint-Jean-de-Dieu, a été témoin un jour de la détresse respiratoire d'un jeune myopathe, raconte Michel Fardeau. Il a pratiqué une trachéotomie en urgence et s'est aperçu par la suite que l'enfant était transformé. Depuis, la trachéotomie est entrée dans la pratique courante. » L'ajout d'oxygène dans l'air inspiré peut devenir nécessaire pour améliorer alors la vie du malade. « Nous traitons maintenant les myopathes comme on le faisait autrefois pour les grands malades de la poliomyélite », ajoute Michel Fardeau.

Il existe aussi une variante beaucoup moins sévère de la myopathie de Duchenne, la myopathie de Becker. Elle est due elle aussi à une anomalie génétique de la dystrophine ; la protéine est anormale mais elle n'est pas absente, ce qui permet un bien meilleur maintien des fibres musculaires. La marche est souvent perdue vers l'âge de seize ans, mais le pronostic vital n'est pas en jeu.

Elisabeth Bursaux

LE MONDE DES MYOPATHIES

Les plus fréquentes des 87 maladies neuromusculaires répertoriées

— Définition

Les muscles squelettiques sont reliés à la moelle épinière par des fibres nerveuses. Le système nerveux périphérique transmet des informations jusqu'au muscle via la jonction neuromusculaire et assure ainsi la motricité. Les maladies neuromusculaires sont une atteinte du muscle et de son innervation motrice.

MOTONEURONE	LES MALADIES GÉNÉTIQUES	DÉBUT DE LA MALADIE	NOMBRE DE CAS (France)
	AMYOTROPHIES SPINALES (faiblesse musculaire)	Touche les bébés entre 3 et 6 mois. Il existe des formes plus tardives	2 500 personnes
FIBRE NERVEUSE MOTRICE	NEUROPATHIES SENSIVOMOTRICES HÉRÉDITAIRES : - maladie de Charcot-Marie-Tooth (amyotrophie des mollets, des cuisses, des avant-bras et des mains, pieds creux)	A l'enfance ou à l'adolescence	30 000 personnes
JONCTION NEUROMUSCULAIRE	MYASTHÉNIES (faiblesse musculaire brutale, paupières tombantes,...)	Le plus souvent après 20 ans	2 000 à 3 500 personnes
FIBRE MUSCULAIRE	DYSTROPHIES MUSCULAIRES PROGRESSIVES - myopathie de Duchenne - myopathie de Becker (trouble de la marche, retard intellectuel possible) - dystrophie facio-scapulo-humérale (faiblesse des muscles du visage et des épaules)	Entre 2 et 3 ans Entre 6 et 15 ans Enfance, adolescence et début de l'âge adulte	2 000 personnes 700 à 1 000 personnes 2 500 à 3 000 personnes
	MYOTONIES - maladie de Steinert (déficit musculaire des mains et des avant-bras, atteinte du visage)	Adulte jeune	3 000 personnes
	MYOPATHIES MÉTABOLIQUES (faiblesse musculaire, intolérance à l'effort)	A tout âge	1 500 personnes

L'amyotrophie spinale, un mal relativement répandu

CE TERME désigne plusieurs troubles neuromusculaires ayant la même origine, mais se manifestant à des âges et à des degrés divers. Il s'agit d'une maladie autosomique récessive qui touche indifféremment filles et garçons. L'amyotrophie spinale est une affection relativement répandue. En France, on estime qu'environ 1 personne sur 50 est porteuse de cette maladie (tous types confondus).

Les chances pour que deux porteurs se rencontrent sont donc sérieuses, et l'amyotrophie spinale (tous types confondus) a une incidence d'environ 1 naissance sur 10 000. On connaît aujourd'hui les gènes responsables de ces maladies qui codent pour des facteurs indispensables à la survie des neurones moteurs. Il n'existe actuellement aucun remède à cette maladie, ni de traitement permettant de stopper sa progression. Seuls des soins médicaux et une thérapie physique peuvent contribuer à en prévenir les complications et à assurer la meilleure qualité de vie possible aux personnes qui en sont atteintes.

Toutes les formes d'amyotrophie spinale s'accompagnent d'une faiblesse et d'une atrophie progressive des muscles, par suite de la dégénérescence des neurones de la corne antérieure de la moelle épinière. En temps normal, ces neurones transmettent les messages du cerveau aux muscles, entraînant la contraction de ces derniers. En l'absence d'une telle stimulation, les muscles s'atrophient. Par la suite,

outre une faiblesse et une atrophie généralisées des muscles, et plus particulièrement de ceux du tronc, du haut des bras et des cuisses, ces troubles peuvent s'accompagner de graves problèmes respiratoires.

Une forme particulièrement grave, l'amyotrophie spinale de type I, touche les enfants dès avant leur naissance et est encore fréquemment mortelle avant 2 ans. Les autres formes apparaissent plus tard, entre 3 mois et l'âge adulte, et, bien soignés, ces enfants, autrefois condamnés, ne meurent plus. La kinésithérapie motrice aide à garder le sens du mouvement et à éviter la raideur des articulations.

Le bain est l'occasion de beaucoup de plaisirs, car le malade, enfin, sent ses mouvements. C'est aussi un bon moyen de mobiliser les articulations. Ici aussi, la kinésithérapie respiratoire est primordiale, aidant les enfants à tousser et réduisant ainsi les risques d'infection respiratoire.

« Aujourd'hui, les enfants atteints d'amyotrophie spinale ne sont plus menacés de mort. Ils sont particulièrement ouverts et attentifs et leur sociabilité est exceptionnelle, décrit Michel Fardeau. Il faut les accompagner et leur faire une vie le plus confortable possible. A l'adolescence, ils supportent mal leur solitude et, aux Pays-Bas, on les aide à avoir des relations sexuelles. Nous n'en sommes malheureusement pas encore là ! »

E. Bx

Les espoirs des thérapies génique et cellulaire

LA DÉCOUVERTE de gènes responsables de maladies neuromusculaires a fait naître de grands espoirs. Dès l'annonce de l'isolement du gène de la dystrophine, la protéine anormale dans la myopathie de Duchenne, est né l'espoir d'une thérapie génique. Quinze ans après cette découverte, où en est-on ? La connaissance du fonctionnement de l'axe allant de la commande nerveuse à la fibre musculaire s'est beaucoup enrichie, à mesure qu'était établie l'origine de très nombreuses maladies neuromusculaires. Si bien que des modèles animaux ont pu être créés ou reconnus et que les chercheurs ont aujourd'hui une vue plus précise des points d'attaque de ces affections.

Première myopathie dont la cause a été connue : la dystrophie musculaire de Duchenne. Elle a été l'objet d'une forte recherche thérapeutique. Une découverte de taille a été que la myopathie de Becker, une forme très atténuée de la maladie de Duchenne, est aussi due à une anomalie de la dystrophine. Mais, dans ce cas, cette protéine est présente, et même si elle fonctionne mal, 20 à 30 % des fibres musculaires restent saines. Il suffirait

donc de guérir seulement partiellement les muscles pour que le tableau clinique soit transformé. Une réponse thérapeutique partielle semble donc déjà digne d'intérêt.

Il suffirait de guérir seulement partiellement les muscles pour que le tableau clinique soit transformé

Une souris, appelée mdx parce qu'elle possède le défaut génétique lié au chromosome X responsable de la myopathie de Duchenne, est le modèle le plus couramment utilisé pour tester les nouveaux traitements. L'introduction directe, dans les muscles, du gène de la dystrophine s'est montré d'une faible efficacité. Le progrès est venu en 1993, lorsqu'une équipe de chercheurs dirigée par Axel Kahn (Unité 129-Inserm) et Michel Pêrricaudet (Ins-

titut Gustave Roussy, Villejuif) montra qu'il était possible de traiter les souris mdx en utilisant un adénovirus humain comme vecteur d'une partie du gène de la dystrophine, un minigène. L'injection se faisait dans la circulation sanguine et le complexe thérapeutique se distribuait dans les différents organes, dont les muscles cardiaque et respiratoires. Six mois après le traitement, un grand nombre de fibres musculaires contenaient de la (mini)dystrophine et étaient protégées de la dégénérescence.

La transposition à l'homme de ces expériences s'est heurtée au caractère immunogène des vecteurs adénoviraux. L'Association française contre les myopathies (AFM) a donc fait porter une grande part de ses efforts sur la recherche de nouveaux vecteurs. D'autres recherchent le meilleur minigène de dystrophine. Le 5 décembre a été publié dans les *Proceedings* de l'Académie des sciences des Etats-Unis un travail sur la forme mini-male de dystrophine suffisante pour protéger le muscle lorsque son gène est administré à l'aide d'un vecteur plus moderne, beaucoup moins immunogène, dérivé d'un virus appelé adeno-associé-

ted-virus. Les auteurs, Bing Wang, Juan Li et Xiao Xiao (Pittsburg, Pennsylvanie), insistent sur l'intérêt que représente ce nouveau vecteur. L'AFM a commencé un essai de thérapie génique en utilisant aussi un vecteur de ce type.

Les espoirs mis dans la thérapie cellulaire remplaceront-ils ceux de la thérapie génique ? « Il est trop tôt pour le dire, explique le docteur Hélène Gilgenkrantz (Unité 129-Inserm), mais on a observé de façon répétée que des cellules souches sanguines repérées avec un marqueur se retrouvaient en petit nombre dans les muscles, transformées en cellules musculaires. »

Une expérience grandeur nature a eu lieu par hasard aux Etats-Unis où un jeune enfant a reçu une greffe de moelle pour une immunodéficience grave. « Les médecins se sont aperçus ultérieurement qu'il avait naturellement une anomalie du gène de la dystrophine telle qu'il aurait dû développer une myopathie de Duchenne. Or il n'a que des troubles musculaires très discrets », raconte Robert Manaranche, qui occupe sa retraite de chercheur à faire la veille scientifique pour l'AFM.

E. Bx

Au sommaire du numéro de décembre

M

Le Monde de l'éducation

Dossier :

L'école à l'heure de la révolution technologique

Les cinquante meilleurs sites.

- Entretien avec Paul Virilio.
- Le nouveau statut des chefs d'établissement.
- L'argent et les jeunes : le sujet tabou.
- L'université de tous les savoirs : les raisons d'un triomphe.
- Les beaux livres pour Noël.

Chez votre marchand de journaux 30F-457€

Le magazine des enseignants qui avancent

Première voiture hybride, la Toyota Prius arrive en France

Ce véhicule, qui se veut « propre », recourt en partie à l'énergie électrique

« IL Y A TROIS ANS, lorsque Toyota lança la Prius au Japon, tout le monde souriait. Aujourd'hui, il faut dire "chapeau bas !" car c'est une réussite », avoue le représentant d'un constructeur français. « Vraiment impressionnant », lâche un de ses confrères allemands en descendant de la voiture. L'automobile hybride - c'est-à-dire utilisant un classique moteur à essence couplé à un moteur électrique - n'a plus rien d'écolo-exotique.

Vendue à quarante-deux mille exemplaires au Japon, la Prius figure depuis mi-octobre au catalogue européen de Toyota. Comparée aux modèles de sa catégorie, elle est chère (presque 150 000 F) compte tenu de ses coûts de production mais elle n'est pas complètement inaccessible. Vendredi 8 décembre, l'Assemblée nationale a voté le principe d'un crédit d'impôt de 10 000 francs pour l'achat d'un véhicule propre qui tombe à pic pour lancer sa carrière.

L'aspect extérieur de la Prius est totalement neutre. Gabarit moyen (4,31 mètres) et allure archaïque, rien qui puisse attirer l'attention. Cela ne l'empêche pas d'être en avance car il est acquis que, dans les dix années à venir, les

constructeurs se convertiront au choix apparemment incontournable de la technologie hybride. Deux moteurs animent ce premier véhicule produit en grande série. Un quatre-cylindres à essence conventionnel (1,5 l pour 72 chevaux) et un autre moteur, électrique, d'une puissance de 45 chevaux (33 kW).

Selon l'effort demandé, ces deux sources d'énergie peuvent être sollicitées séparément ou de manière combinée. Au démarrage, lors des manœuvres et à toute petite vitesse, seul le moteur électrique est mis à contribution. Dans les em-

bouteillages, la Prius n'émet donc ni pollution chimique ni pollution sonore. Ensuite, le moteur « thermique » prend le relais et recharge les batteries qui, en retour, apporteront quelques chevaux supplémentaires lors des accélérations.

900 KM D'AUTONOMIE

Orchestré par un répartiteur électronique de puissance, ce ballet réduit de manière significative la consommation d'essence, qui dépasse à peine 5 litres en moyenne aux 100 kilomètres. Conséquences : une autonomie qui peut atteindre 900 kilomètres et des émissions d'oxydes de carbone (120 g/km) inférieures de 40 % à celles d'un modèle comparable, selon Toyota. Le gain obtenu en matière d'émission d'hydrocarbures et d'oxydes d'azote est évalué à 50 %.

Au volant, une voiture hybride ne se distingue pas d'emblée d'une automobile ordinaire. Au freinage, dans les montées ou dans les courbes, la Toyota ne souffre pas trop de la surcharge (elle pèse 1,6 tonne) imposée par les batteries nickel-métal hydrure (38 modules produisant une tension nominale de 240 volts), dissimulées à l'arrière. Celles-ci n'occupent pas

trop d'espace dans le coffre ni dans l'habitacle, très vaste, et n'interdisent plus à la banquette de se replier.

La version européenne de la Prius est plus affûtée que le modèle commercialisé au Japon (*Le Monde* du 1^{er} juin 1998). Les accélérations n'ont pas de quoi couper le souffle mais elles sont franches et sans le moindre à-coup malgré l'étagement assez moyen de la transmission, gérée par le moteur électrique. D'ailleurs, le passage du mode électrique au mode thermique ou en fonctionnement mixte est pratiquement impossible à déceler. Pour en prendre la mesure, il faut surveiller du coin de l'œil l'écran de l'ordinateur de bord où une infographie animée permet de suivre la répartition des efforts entre les deux moteurs.

Si la Toyota ne dépasse pas son conducteur, elle modifie tout de même quelques-uns de ses repères habituels. A l'arrêt, le moteur à explosion s'interrompt d'un seul coup. La Prius n'émet plus le moindre bruit. Moteur calé ? Non. Il suffit de caresser l'accélérateur pour repartir, toujours dans un silence de cathédrale, et avec l'agréable sensation de glisser sur du velours.



Le prix reste élevé : 147 800 francs.

Autour de 10 km/h, le quatre-cylindres se réveille en douceur, car c'est le moteur électrique et non un démarreur qui s'en charge. Ménagé, le moteur à essence n'a pas besoin de dépasser les 4 500 tours-minute, ce qui accroît sa longévité.

On savait la Prius techniquement au point. Dorénavant, on sait aussi qu'il ne s'agit plus d'un prototype mais d'une voiture utilisable au quotidien. Reste, évidemment, son prix, qui la réserve aux technophiles aisés et aux défenseurs de l'environnement ayant les moyens de rouler selon leurs convictions.

À PARIS ET À LA ROCHELLE

Hormis quelques particuliers enthousiastes dont certains ont déjà passé commande, la Prius se destine donc essentiellement aux administrations et aux entreprises qui devraient, comme au Japon, assurer environ 80 % des ventes.

D'ici à la fin 2001, le constructeur table sur cinq mille immatriculations en Europe, surtout dans les pays scandinaves, et plus de deux cent cinquante en France. Les mairies de Paris et de La Rochelle se sont déjà équipées ainsi que plusieurs sociétés. Une autre envisage de se doter d'une flotte de cent cinquante Prius.

En général, ces acquisitions « citoyennes » bénéficiant d'une durée d'amortissement ramenée à un an, concernent des entreprises évoluant dans le domaine de l'environnement (retraitement, recyclage, systèmes de dépollution) et soucieuses d'afficher leur bonne volonté écologique.

A défaut de devenir rapidement une voiture courante, la Prius est déjà un véhicule d'image à bord duquel il n'est pas inutile d'être vu. Il faut un début à tout.

Jean-Michel Normand

Fiche technique

- **Dimensions** : longueur, 4,31 m ; largeur, 1,69 m ; hauteur, 1,47 m.
- **Poids** : 1,645 t.
- **Motorisations** : moteur essence (45 ch, 33 kW).
- **Consommation** : 5,1 litres en moyenne aux 100 kilomètres.
- **Emissions CO₂** : 120 g/km.
- **Équipements** : ABS avec répartiteur, ordinateur de bord, climatisation automatique, deux airbags frontaux.
- **Tarif** : 147 800 F (22 531 €).

Renault lancera un Scénic « propre » en 2003

Solution intermédiaire avant l'avènement, vers 2010-2015, des véhicules tout-électriques fonctionnant avec une pile à combustible, la technologie hybride devient progressivement une réalité commerciale. Après la Prius, Toyota lancera au printemps prochain une version électrique et thermique de son monospace Previa. Pour sa part, Honda a commercialisé au Royaume-Uni l'Insight, un coupé hybride, mû par un petit moteur trois-cylindres couplé à un moteur électrique de 10 kW et dont la consommation est de l'ordre de 3,4 litres aux 100 km. En un an, environ cent cinquante unités ont été diffusées pour un prix de 170 000 F avec une aide publique de 10 000 F. Renault prévoit d'introduire en 2003 une version hybride du monospace Scénic mise au point en liaison avec Nissan qui diffusera une version équivalente de son monospace Tino. Simultanément, le groupe PSA devrait lancer un véhicule faisant appel à la même technologie.

Du nerf pour la Twingo

LA MÉCANIQUE n'a jamais été le point fort de la Twingo. Lorsqu'elle apparut, en 1992, elle enchantait par son originalité, son étonnant espace intérieur et la sympathie qu'elle dégageait. C'est à peine si l'on relevait que son minuscule capot dissimulait un moteur anémique (55 chevaux) et gourmand dérivé de l'antique « Cléon-fonte » hérité de la 4L et reconnaissable entre tous à l'inimitable « bruit Renault » (un genre de crécelle un peu caverneuse). Beaucoup a été pardonné à la charmante Twingo, destinée à un usage essentiellement urbain. L'introduction, en 1996, d'une motorisation un peu moins rustique (1,2 l pour 60 chevaux) apparut néanmoins comme la moindre des choses. Aujourd'hui, l'arrivée d'un bloc de même cylindrée mais disposant de seize soupapes pour une puissance portée à 75 chevaux lui permet de combler son principal point faible.

Le gain en performances du nouveau moteur de la Twingo - qui ne remplace pas l'ancien, celui-ci demeurant au catalogue - est indiscutable (1,7 seconde de mieux pour atteindre 100 km/h, vitesse de pointe en hausse de près de 20 km/h) et l'agrément de conduite l'est autant. En troisième, les reprises à très bas régime s'effectuent avec une belle aisance et, côté consommation, Renault annonce un statu quo par rapport à l'ancien moteur (5,9 litres aux 100 km, en moyenne).

Ces progrès s'ajoutent aux améliorations apportées depuis septembre : nouvelles barres anti-roulis, freinage plus efficace (l'ABS avec répartiteur est monté en série), direction assistée moins flottante, roues élargies de 13 à 14 pouces et pneus taille basse (« Pour le look », dit Renault). La nouvelle version est disponible à partir de 65 000 F (9 909 €), soit un supplément de 3 000 F (457 €), toutes choses égales par ailleurs.

Avec ces dotations supplémentaires, la Twingo compte porter sa part dans les immatriculations de 1,1 % à 1,3 % en Europe et de 3,6 % à 4 % en France mais, alors qu'il serait techniquement possible de louer un petit diesel et que la struc-

ture de la voiture lui permet d'embarquer jusqu'à 100 chevaux, Renault fait savoir qu'il n'ira pas plus loin côté motorisation. La Twingo ne sera jamais une voiture pour dévoreurs de kilomètres ni une bête de course.

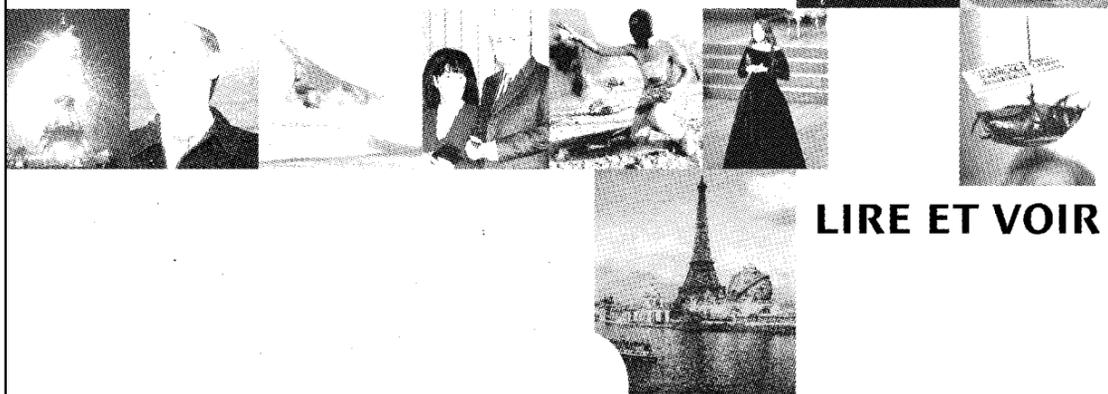
Pari audacieux engagé dans un contexte de vaches maigres, cette petite bagnole anticonformiste gère sa carrière avec une certaine roublardise. En renouvelant tous les deux ans son choix de coloris branchés (en ce moment, le gris vibrato réalise la moitié des ventes), elle fait oublier que la palette disponible - neuf coloris seulement dont le blanc, qui ne lui sied guère - est l'une des plus restreintes de la catégorie. Puisque la Twingo vieillit bien sans qu'il soit nécessaire de la renouveler aussi souvent qu'un autre modèle (ses ventes restent stables autour de 200 000 immatriculations), le constructeur n'a donc pas l'intention de surinvestir.

PAS DE CLIMATISATION

Quitte à laisser subsister quelques incongruités. Comme la liste des options, toujours réduite à la portion congrue ou l'impossibilité de disposer de la climatisation sur les versions à transmission automatique, en attendant l'arrivée prochaine d'une nouvelle boîte. Et puis, élargir la gamme Twingo avec un diesel ou grimper en cylindrée risquerait fort de faire du tort à la Clio, un modèle qui rapporte davantage au constructeur.

Heureusement, Billancourt ne s'endort pas tout à fait sur ses lauriers. L'élaboration de la deuxième Twingo, qui devrait naître en 2004, est bien avancée et elle a donné lieu à quelques passes d'armes. Un parfait cas d'école : les designers invoquant la tradition d'innovation de la marque contre les commerciaux plaçant la prudence et opposant le bilan d'une voiture à la ligne indémodable. Les tenants d'un modèle fortement renouvelé et au style plus mordant ont apparemment obtenu gain de cause. Conçue par une entreprise qui a retrouvé confiance en elle, la future Twingo verra plus grand.

Le Monde



LIRE ET VOIR

numéro 2

Belgique : 150 FB
Suisse : 6 FS
Luxembourg : 150 FL
Maroc : 30 DH
Canada : 8 \$ can.

M 5009 - 2 - 20,00 F



ARTS De nombreux mystères entourent encore la civilisation étrusque, qui atteint son apogée au V^e siècle avant J.-C., et qui se développa sur les terres aujourd'hui toscanes.

Les commissaires de l'exposition qui lui est consacrée au palazzo Grassi à Venise jusqu'au 1^{er} juillet 2001 ont choisi des objets inédits, comme des pièces de la collection privée de la

villa Albani Torlonia. Le parcours raconte la naissance de cette civilisation vers le IX^e siècle avant J.-C., sa fulgurante ascension et sa décadence rapide. Agriculture, commerce et

guerres de conquête sont illustrés par un art qui allie archaïsme et raffinement. ● L'ORIGINE des Etrusques (d'Asie mineure ou du Nord) fait débat entre les historiens depuis

l'Antiquité. ● AU-DELÀ DE L'ADMINISTRATION de leur art et de leur urbanisme, manque encore à l'analyse de cette civilisation la possibilité de traduire son écriture.

A Venise, le mystère des Etrusques exposé en pleine lumière

De cette brillante civilisation balayée par les Romains, qui occupait les terres aujourd'hui toscanes où elle bâtit des villes, le palazzo Grassi montre des trésors, dont beaucoup inédits, qui attestent sa singularité

LES ETRUSQUES, palazzo Grassi, San Samuele 3231, Venise. Tél. : 00-39-041-52-31-680. Tous les jours de 9 heures à 19 heures, jusqu'au 1^{er} juillet 2001. Entrée de 10 000 lire à 15 000 lire (19,3 € à 28,9 €). Catalogue sous la direction de Mario Torelli, Bompiani éd., 672 pages, 100 illus., 90 000 lire (173,7 €), 70 000 lire à l'exposition (135,1 €).

VENISE

de notre envoyé spécial
L'atrium du palazzo Grassi est occupé par un immense cube de bois. Une étroite ouverture permet de pénétrer à l'intérieur de cette construction éphémère. Posé sur une estrade, un marbre noir du sculpteur britannique Henry Moore est comme écrasé par une violente lumière zénithale. La silhouette



Cruche à huile avec dédicace à Turan, VI^e siècle avant J.-C.

ROME, MUSÉE DE LA VILLA GIULIA

c'est le détail d'un ornement qui va subir le même traitement. Dans certaines salles, les agrandissements sont doublés par des écrans aux formes biscornues où sont projetés des fondus enchaînés « artistiques » : métal en fusion, paysages crépusculaires, envois d'oiseaux...

Cet écrin à la fois chic et glacé – avec une touche de kitsch – est au service d'un projet scientifique austère. Ici, le « mystère étrusque », tant de fois rebattu, ne sera pas abordé. Les commissaires de l'exposition ont choisi d'explorer les voies des pouvoirs – social, politique et religieux – pour mieux cerner cette confédération de cités-Etats. Les objets, relativement peu nombreux, n'ont pas été retenus pour leur charge esthétique. Les organisateurs ont privilégié l'inédit.

Aussi ont-ils convaincu la collection de la villa Albani Torlonia (privée) de prêter quelques-unes de ses pièces les plus précieuses, jamais montrées. Chaque œuvre est donc là pour l'information qu'elle apporte. Mais, en dépit de quelques commentaires, de quelques films observés à travers d'inconfortables meurtrières, les explications sont trop succinctes pour que le visiteur ait une idée claire de cette civilisation méconnue. Heureusement, la beauté de certains objets pallie ce parti pris. Si, finalement, le curieux a envie d'aller plus loin, c'est bien parce qu'il est ému par la beauté d'une forme inconnue. Les spécialistes



Statuette de guerrier, haute de 36 cm, 550 avant J.-C.
Florence, Musée archéologique national



« Mater Matuta », statue qui ornait une urne funéraire, nécropole de Pedata, V^e siècle avant J.-C.
Florence, musée archéologique national



« Le Laboureur », statuette en bronze, haute d'une dizaine de centimètres, trouvée à Arezzo, 400 avant J.-C.
Rome, Musée archéologique national de la villa Giulia



Frise en terre cuite représentant une procession de chars, 550 avant J.-C., 29 cm de haut.
« Soprintendenza » archéologique pour la province de Naples et de Caserte

Une écriture mal connue

Si, depuis le XVIII^e siècle, on sait déchiffrer l'alphabet étrusque – adaptation locale de son équivalent grec –, la signification de cette écriture reste largement obscure. Elle apparaît vers le VII^e siècle avant J.-C. et va être transmise à quasiment toutes les populations de la péninsule. L'étrusque ne ressemble à aucune autre langue indo-européenne et n'est pas non plus d'origine sémitique. Pour percer ses secrets, les linguistes ne peuvent donc s'appuyer sur une langue voisine, comme ils l'ont fait avec le fameux linéaire B, en s'adossant au grec ancien. Les textes bilingues existents (étrusque/carthaginois – tablettes de Pyrgi exposées à Venise – ou étrusque/romain), mais si on y parle généralement du même événement, c'est en des termes différents. Il manque toujours, pour le moment, l'équivalent d'une pierre de Rosette, qui a permis à Champollion de comprendre le sens des hiéroglyphes. On se borne donc à décoder des inscriptions simples : généalogies ou inscriptions funéraires.

humaine allongée est volontairement brisée en son milieu – une allusion aux sarcophages étrusques ? Pourquoi pas. Le vieux palais vénitien est, pour plus de six mois, dédié à cette civilisation qui occupa pendant plus d'un demi-millénaire le centre de la péninsule italienne.

Avant d'accéder à l'exposition elle-même, le visiteur croisera d'abord une stèle énigmatique où l'on distingue difficilement un profil entouré d'inscriptions. Il sera accueilli, ensuite, en haut du palier, par une figurine filiforme – un homme nu – que n'aurait pas reniée Giacometti. Elle est connue sous le nom de *L'Ombre du soir* et introduit à cette civilisation dont les origines font l'objet de débats qui, eux aussi, remontent à l'Antiquité.

Un grand soin a été apporté au décor aux couleurs pardo, prune, pistache, ocre rouge ou brun. De grandes sérigraphies reprennent certains des objets exposés dans les vitrines. C'est ainsi qu'un laboureur de bronze poussant sa charrue derrière ses deux bœufs, haut d'une dizaine de centimètres, se retrouve grandeur nature sur le mur. Parfois

oublient trop souvent que l'émotion facilite l'accès à la connaissance.

Le parcours du palazzo Grassi est chronologique. Il raconte la naissance de cette civilisation, sa fulgurante ascension et sa décadence rapide. Son émergence, vers le IX^e siècle avant J.-C., sur le territoire de ce qui est aujourd'hui la Toscane, est racontée à travers quelques pièces de bronze : statuettes, casques, armes, haches, qui viennent presque tous de Volterra et n'avaient jamais été vraiment exposés. Les commissaires

ON SAIT qu'entre la fin de l'âge du bronze et le début de l'âge du fer, une puissante civilisation émerge au centre de la péninsule italienne. D'où venait-elle ? Depuis la plus haute antiquité, les historiens débattent de son origine. Les uns la font venir d'Orient. C'est la thèse défendue, entre autres, par les Grecs Hérodote (vers 484-425 av. J.-C.) et Thucydide (vers 470-400 av. J.-C.). Les Etrusques seraient originaires d'Asie mineure – de Lydie, par exemple.

A la suite d'événements connus ou non – désagrégation de l'empire hittite ou famines –, ils auraient migré vers l'ouest sous la conduite de leur roi Tyrrhénos. Ils auraient fait halte dans la mer Egée, notamment dans l'île de Lemnos, où l'on a en effet retrouvé une stèle (exposée à Venise) datée du VI^e siècle avant J.-C. Sur cette pierre, on peut voir, gravé, le profil d'un guerrier avec sa lance et son bouclier auquel se réfère une longue inscription en langue tyrrhénienne. Ces immigrants auraient apporté avec eux leur lan-

gue et leur culture, qui se seraient peu à peu imposées aux populations indigènes de la région.

Une deuxième école considère toujours les Etrusques comme des émigrants, mais les fait descendre du Nord, des régions alpines. C'est la thèse soutenue par un Français, Nicolas Fréret, vers 1753. Elle fut reprise et amplifiée par des historiens allemands comme Théodore Mommsen au siècle suivant. Ils s'appuient notamment sur les pratiques funéraires villanoviennes (pré-étrusques), à rapprocher de celles des civilisations dites « des champs d'urnes » qui se sont développées en Europe centrale.

Un troisième groupe, sous la conduite du Gréco-Romain Denys d'Halicarnasse (I^{er} siècle de notre ère), leur attribuait une origine autochtone. Les Etrusques seraient le résultat d'une longue maturation de populations fixées sur place depuis la préhistoire. Mais on comprend mal, dans ces conditions, l'isolement de la langue étrusque.

Ces trois thèses qui s'affrontent

depuis des siècles ont été battues en brèche, au lendemain de la seconde guerre mondiale, par un archéologue italien, Massimo Pallottino, qui rappelle avec bon sens que l'origine d'un peuple n'est jamais univoque, mais le résultat d'agréments divers. Il est donc fort possible que les Etrusques soient issus de plusieurs composantes – l'influence orientale est avérée – qui auraient, au fil des temps, fait cohabiter, puis fusionner, des émigrés et des indigènes pour former, un peu plus tard, une civilisation originale.

JUSQU'AU PIED DES ALPES

L'expansion de cette civilisation étrusque est en revanche bien connue. A son apogée, au V^e siècle avant J.-C., elle occupe toute la façade occidentale de la péninsule italienne, entre le Tibre et l'Arno, avec des cités prospères comme Tarquinia, Véies, Vulci, Ostie, Volsinii ou Cerveteri. Au nord, elle a colonisé une partie de la plaine du Pô, du côté de la mer Adriatique, et pousse ses ramifications au pied des Alpes.

Vers le sud, elle possède une enclave dans la région de Capoue et de Pompéi. Là, elle est en concurrence directe avec la colonie grecque de Cumes.

Enfin, on sait qu'une famille étrusque, les Tarquins, a donné plusieurs rois légendaires à Rome. A l'ouest, les navires étrusques commercent jusqu'à Agde et aux confins des Pyrénées, et entretiennent des relations suivies avec les comptoirs phéniciens de la Méditerranée occidentale.

Il n'est pas étonnant de voir les Etrusques intervenir aux côtés des Carthaginois dans les conflits qui vont opposer ces derniers aux colonies grecques du sud de l'Italie. Ils subiront une défaite navale à Cumes, en 474 avant J.-C., face à la flotte grecque de Syracuse. Cet événement est généralement considéré comme un premier coup d'arrêt à la puissance étrusque en Italie et le début d'une crise généralisée de ses cités.

E. de R.

Emmanuel de Roux

Enfin réédité :
ERWIN ROHDE
PSYCHÉ
648 pages 295 1^{er}
www.introuvables-psy.com
6, rue de Furstemberg 75006 Paris
Tél. : 01 46 33 09 27
CLAUDE TCHOU
pour la Bibliothèque des
INTROUVABLES

Les arts modestes en majesté

A Sète, Hervé di Rosa a conçu un musée pour ces objets « aux franges du vulgaire et de la féerie » : bondieuseries et scoubidoues côtoient les œuvres de plasticiens reconnus et invitent à la réflexion sur l'art contemporain

SÈTE (Hérault)
de notre envoyée spéciale

Est-ce de l'art ou du cochon, du premier ou du deuxième degré, un canular ou bien une innovation qui fera date dans le monde de l'art contemporain ? Le Musée international des arts modestes (MIAM) s'est ouvert à Sète le 10 novembre, avec le soutien de la Mission 2000 en France. Conçu par le plasticien-voyageur Hervé di Rosa, il est installé sur les quais, dans un ancien chai transformé avec une telle modestie par l'architecte Patrick Bouchain qu'on passe devant sans le remarquer, voisinant avec un bon vieux bazar qui propose, lui aussi, des objets populaires. Sur trois niveaux, sont exposés peintures, sculptures, cadeaux Bonux, huîtres en céramique, figurines de Goldorak, tout un ensemble d'œuvres « aux franges du vulgaire et de la féerie », note l'écrivain Jacques Lacarrière dans le catalogue.

« *Debout les objets de la terre. Du grand art faisons table rase. Soyons modestes, restons debout* », clame l'hymne du MIAM, composé par les musiciens Pascal Comelade et Général Alcazar, qui souhaitent la bienvenue aux « militaires en uniforme, femmes à barbe, moules marinières, toréadors, nains de jardin, ténors italiens, sauteurs de jeunes, voleurs de chevaux ».

Hervé di Rosa, fils d'ouvrier sèteois, s'est toujours nourri des arts populaires, et notamment de ses marges, pour son propre travail. « *On revalorise certaines productions méprisées, on met sur le devant de la scène des gens qui n'apparaissent*

jamais, on est du côté des marges, des frontières, des périphéries, on passe les frontières, on traverse les cultures ». Au rez-de-chaussée, trois caravanes abritent des collections d'Hervé di Rosa, données au musée. Celle consacrée aux « spiritualités » exhibe des objets de piété du monde entier – mosaïques-réveils, bondieuseries pastel, bouddhas en plastique, statuettes africaines de fertilité, kippas brodées de Pokémons...

Tout en haut du musée, les vitrines données par Bernard Belluc, l'autre collectionneur et fondateur du MIAM, en appellent à la nostalgie, avec ses scoubidoues, ses soldats en plastique, ses 45-tours, ses bidons de xylophène, ses cigares en céramique et ses boîtes de Banania.

PERLES, POUPÉES, PILES

Entre ces deux pans de la collection permanente se déploient les expositions temporaires. Pour illustrer le « i » du MIAM, le Mexique est à l'honneur. Royaume des arts populaires, c'est l'un des rares pays où les ex-voto, les masques, les costumes traditionnels (comme ceux de squelettes) ou réinventés (comme ceux de Batman des pauvres) restent d'usage courant et font l'objet de re-créations permanentes.

Une série de peintures de calendrier, datant des années 30 et 40, glorifient le nationalisme mexicain issu de la révolution. Des dizaines de peintres ont produit des images qui rappellent les affiches de cinéma. A l'aide de couleurs vives et de motifs édifians, les temples mayas, les belles indigènes et les

conquistadors à drapeau symbolisent une réconciliation nationale omniprésente. L'exposition de masques mêle créations classiques et œuvres influencées par Hollywood et la BD.

Artiste classé comme contemporain, Eduardo Abaroa fabrique des figurines en plastique aux couleurs vives qui représentent un masque de mort ou des touristes sur une île. Sa présence au MIAM marque le trait d'union que les concepteurs du musée veulent poser entre les arts « modestes » et l'art reconnu comme contemporain. L'exposition « *Fait maison* » appuie plus encore cette démarche. Elle réunit des œuvres de plasticiens tels que Rosemarie Tröckel, Arman ou Ghada Amer, présentées dans un appartement, avec cuisine, salon et chambres. Wim Delvoye a décoré une bonbonne de Butagaz avec des motifs bleu et blanc comme ceux des porcelaines de Delft. Michel Zoom a peint ses maximes sur des assiettes : « *Les temps sont durs, soyons tendres* » ou « *Ni Dieu ni maître, que des maîtresses* ».

Le grand lit de Pepon Osorio est un hommage à l'abondance généreuse des collectionneurs anonymes, avec ses milliers de décorations en peignes, rubans, cigarettes, angelots, perles, poupées, piles, pièces de monnaie ou serpents en plastique. « *Les artistes se sont toujours inspirés de l'art modeste. Ils vont y chercher des solutions plastiques inédites et, parfois, une bonne pinte de sang neuf, une dose de trivialité et même de mauvais goût, toujours bienvenu quand l'académisme*



« *Foot soldier (Godzilla)* » de Kenji Yanobe.

menace », affirme Frédéric Roux, commissaire de cette exposition et directeur artistique du MIAM. Ce plasticien, qui faisait partie du collectif Présence Panchohounet, auteur de plusieurs romans, remarque que la plupart des artistes aménagent dans leur atelier « *un petit coin de trucs moches avec une collection de boîtes d'allumettes, de télévisions en plastique ou de chiens en paille* ».

A ses yeux, il existe, « *à côté du grand art, un art mineur, parallèle, oblique ou perpendiculaire, où le centre vient puiser une énergie* ». Il a fait appel à Jacques Soullou, qui avait collaboré à l'exposition « *Les magiciens de la Terre* », pour ce « *Fait maison* ». « *L'art de l'atelier communique de manière avouée ou non avec son arrière-boutique modeste* », affirme-t-il. *Garder le contact avec le versant modeste revient pour l'artiste à accéder à ce qu'il y a en lui de mineur.*

Moins farfelu qu'il n'y paraît, le MIAM, qui rencontre depuis son ouverture un succès public inattendu, veut, « *à travers l'émotion suscitée par ces objets quotidiens, amener les gens vers les questions de l'art contemporain* », explique Hervé di Rosa. L'équipe réfute l'accusation

de mercantilisme qui lui a été adressée plusieurs fois, soulignant que le MIAM ne vend rien, alors que les grandes institutions muséales possèdent leur boutique de produits dérivés plus ou moins artistiques. Ce « *musée de tous les dangers* », comme l'appelle Frédéric Roux, car « *l'art modeste est souvent un art conformiste, qui ne veut rien transformer, un art de communication immédiate qui dit à la petite fille de jouer à la poupée et au garçon de jouer au soldat* », se veut avant tout laboratoire, lieu de débat et d'expérience.

Le MIAM, qui innove aussi avec son équipe de direction exclusivement composée d'artistes, prépare déjà les expositions du printemps 2001, notamment une consacrée aux objets en hommage à Elvis Presley. Le volet international devrait être assuré par de nouvelles acquisitions mexicaines, puis par des accrochages d'œuvres d'Afrique de l'Ouest et du Sud.

Catherine Bédarida

★ Musée international des arts modestes, 22, quai du Maréchal-Lattre-de-Tassigny, 34200 Sète. Tél. : 04-67-18-64-00. Catalogue du musée, 98 p., 120 F (18,29 €).

Michel Delpech, chanteur

« Je ne suis qu'un chanteur de variétés »



MICHEL DELPECH

TROIS ANS après un tour de chant au Casino de Paris, Michel Delpech revient sur scène avec trois concerts dans trois salles parisiennes. Le premier (à l'Olympia) sera « *traditionnel* », le deuxième (à La Cigale) lui permettra de convier des invités (Louis Chédid, Alain Chamfort, Charlelie Couture, Rachel Des Bois, Orwell et Jipé, Les Innocents) à des duos, et le troisième (au New Morning) se déroulera dans une « *ambiance jazz et brésilienne* », en compagnie de René Urtreger, Claude Nougaro, Marc Berthoumieux, Olivier Ker Ourio et Arts of Soul. Michel Delpech vient également de publier l'édition d'un album, vingt chansons de son répertoire réenregistrées.

« *Vous avez réenregistré vos grands succès. Etiez-vous insatisfait des versions originales ?*

– Non, pas du tout. Il y a une dizaine d'années, j'avais publié un premier volume de chansons réenregistrées, qui a été un gros succès de vente, et on avait prévu d'en publier un second. L'an dernier, entre deux nouveautés de l'album *Cadeau de Noël*, on en a profité, en studio, pour faire revivre ces chansons, en gardant l'esprit des originaux. Cet album est un *best of*, avec tout ce que cela comporte de commercial, mais ce sont mes choix. Ainsi, la chanson *Les Divorcés* n'apparaît pas parce que je la trouve trop ancrée dans un contexte social précis.

– *Qu'est-ce qu'une bonne chanson ?*

– C'est une chanson qui recèle de la magie, exerce un charme, un envoiement. Peu importe qu'elle dise des choses intelligentes. Des paroles peuvent être très bonnes en ne disant pas grand-

chose. *Marinella* est une bonne chanson, et *Avec le temps* en est une autre. Dans mon répertoire, seulement une vingtaine tiennent la route. Tout le reste est à revoir.

– *On connaissait votre passion pour les musiques brésiennes, avec l'album *Les Voix du Brésil* (1992). Votre relation au jazz est plus secrète.*

– Des amis jazzmen viendront en effet faire le bœuf autour d'un piano, d'une batterie, d'une contrebasse, mais je ne vais pas pour autant me prendre pour Nat King Cole ! Je n'avais pas de culture musicale lorsque j'ai commencé. Je connaissais des chanteurs : Bécuda, Aznavour, Brassens... J'ai appris peu à peu à aimer la musique, la pop music, Sinatra, puis Miles Davis, Coltrane, Thelonius Monk m'ont bouleversé. Je pense que, plus on aime la musique, plus on se rapproche naturellement du jazz. C'est l'improvisation, le feeling, qu'on attend d'elle.

– *On vous reproche souvent de ne plus prendre de risques.*

– J'aime prendre des risques quand je sens que ce serait un risque de ne pas en prendre. Mais il

faut savoir que *Pour un flirt* a été autant un énorme succès qu'un boulet : à chaque incartade vers des choses plus sophistiquées, j'ai pris un coup de règle sur les doigts. Il faut avoir l'humilité de reconnaître que ce qui fonctionne est ce que l'on fait de mieux. Le public nous ramène toujours à notre vérité. J'ai eu une période où je ne voulais plus chanter les gros tubes, on veut s'imposer orgueilleusement avec autre chose, et puis on finit par accepter l'idée que le public est plus important que vous. Si je ne chante pas *Wight is Wight*, les gens qui ont déboursé 250 balles vont être

frustrés. Pourquoi les frustrer ? Je ne suis qu'un chanteur de variétés. Je n'offre pas une « *œuvre* ».

– *Mais seriez-vous tenté par des expériences plus radicales ?*

– Il faudrait d'abord que l'opportunité se présente. Je recherche des aventures musicales, mais c'est un peu *Sue perdue dans Manhattan*. Je n'écris pas de musique, que des textes, souvent en collaboration. Quelqu'un comme Bashung est davantage maître du jeu parce qu'il est musicien. Je regrette énormément de ne pas m'être lancé dans l'instrumentalisme, parce que j'étais très impressionné par les musiciens que

je côtoyais. Je me suis installé dans un système sans avenir dégaqué.

– *Qu'est-ce qui vous motive à continuer ?*

– Je n'ai pas la possibilité de me poser la question, car je ne me sens doué que pour ça. Je suis autodidacte pour tout, et je me considère sincèrement comme quelqu'un qui ne sait pas grand-chose. Mon père possédait un petit atelier de nickelage-chromage sur métaux. Nos manières étaient plus prolétaires que bourgeoises, mais on était assez à l'aise financièrement. C'était un monde ouvrier, bistrot, petit blanc sec. Je n'en savais pas assez pour bien réagir aux situations dans lesquelles je me suis retrouvé par la suite. Le monde de mon enfance était si doux et si simple que je n'ai pas vu les prédateurs. »

Propos recueillis par Bruno Lesprit

★ Le 11 décembre, à 20 h 30, à l'Olympia (complet). Le 14, à 20 h 30, à La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18^e (M^o Pigalle) ; tél. : 01-49-25-89-99. Le 16, à 21 heures, au New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e (M^o Château-d'Eau) ; tél. : 01-45-23-51-41. *J'étais un ange*, 1 CD Trema/Sony Music.

La ville de Strasbourg devra rendre un tableau de Klimt

LA COUR d'appel de Colmar (Haut-Rhin) a confirmé vendredi 8 décembre un jugement rendu en première instance en janvier 1999 (*Le Monde* du 15 janvier 1999), qui condamnait la ville de Strasbourg à restituer un tableau majeur du peintre autrichien Gustav Klimt à une famille juive autrichienne spoliée pendant la seconde guerre mondiale. Les héritiers Grunwald revendiquaient depuis les années 50 *L'Accomplice* de Klimt, envoyé par son propriétaire à Strasbourg au moment de l'invasion de l'Autriche par les troupes hitlériennes, saisi et vendu aux enchères en 1943 et revendu en 1959 à la Société des amis des musées de Strasbourg. Le tribunal avait mis en doute la bonne foi de la ville en s'appuyant sur le prix très bas de la transaction de 1959.

LES COURSES DE NOËL SE RÉSUMENT EN GÉNÉRAL À LA COURSE DE NOËL

Moteur de suggestion bol.fr, le bon livre pour la bonne personne

Livres
Disques
Vidéos **bol.fr**
La culture qui vous ressemble

Sophie Landrin

Le passeport de M. Sirven a été fourni par un ancien mercenaire de Bob Denard

Jean-Marc Lapière, fils du titulaire du document, est mis en examen

APRÈS la découverte, aux Philippines, du faux passeport utilisé par Alfred Sirven, les enquêteurs hésitaient encore, samedi matin 9 décembre, sur la véritable nature de la filière par laquelle le fugitif de l'affaire Elf s'était procuré ce document falsifié. Placé en garde à vue vendredi par la brigade financière, l'homme, qui avait indirectement fourni, en 1998, à l'ancien directeur des « affaires générales » du groupe Elf un passeport au nom de Robert Lapière a été mis en examen, vendredi soir, par le juge d'instruction parisien Renaud Van Ruymbeke pour « falsification de documents administratifs ». Il s'agit de Jean-Marie Lapière, le propre fils du titulaire du document – décédé en 1998 – qui a reconnu avoir vendu, pour 100 000 francs, le passeport qu'il était lui-même allé demander, puis retirer, à la mairie du 18^e arrondissement de Paris (*Le Monde* du 8 décembre). Selon nos informations, cet homme de 40 ans, qui réside dans un village du Val-d'Oise, est un ancien « soldat de fortune » qui a servi aux Comores, au début des années 80, sous les ordres du

mercenaire français Bob Denard. Cette indication pourrait donner une connotation particulière, à la fois africaine et « barbouzarde » à l'embryon de « réseau » utilisé par M. Sirven pour obtenir de faux documents. M. Lapière, qui a évoqué devant les enquêteurs son passage aux Comores – qu'il a situé en 1982 –, a indiqué avoir effectué la demande de passeport au nom de son père pour rendre service à l'un de ses amis, ancien condisciple de la faculté de droit d'Assas. Ce dernier, dont il a livré le nom, réside aujourd'hui en Suisse, de sorte qu'il ne pourra pas être immédiatement convoqué par la police française.

PHOTO REMPLACÉE

Selon les explications de Jean-Marie Lapière, cet homme fréquentait sa famille et avait ainsi appris, au printemps 1998, que son père était atteint d'un cancer et que ses jours étaient comptés. Il lui avait alors demandé de faire une demande de passeport au nom de son père afin de fournir une fausse pièce d'identité à un tiers. Au cours de ses interrogatoires, M. Lapière a affir-

mé qu'il ignorait que le destinataire du document devait être Alfred Sirven, certifiant qu'il ne l'avait jamais rencontré. Délivré en bonne et due forme par les services de la préfecture de police, le 21 avril 1998, le passeport avait ensuite été remis à son ami en Suisse, où résidait M. Sirven avant son exil philippin.

La falsification a consisté à remplacer la photo de M. Lapière père par celle d'Alfred Sirven, les deux hommes étant de corpulence similaire et, tous deux, nés en 1927. Selon *L'Express*, qui a publié cette semaine un fac-similé du faux passeport de M. Sirven, le document aurait été utilisé par lui pour se rendre aux Philippines le 4 septembre 1998, soit deux semaines avant le décès de Robert Lapière dans un hôpital parisien. L'introuvable directeur d'Elf était déjà, à cette époque, sous le coup d'un mandat d'arrêt international, mais il semble néanmoins, selon les archives des services de l'immigration philippins, avoir pris un vol pour Manille au départ de Paris.

Hervé Gattegno

Elisabeth Guigou reporte l'application du plan de soins infirmiers

La ministre refuse d'agréer l'accord signé par la CNAM

LES PARTISANS du plan de soins infirmiers (PSI) devront patienter. Tard dans la soirée, vendredi 8 décembre, Elisabeth Guigou a décidé de reporter de plusieurs mois l'application de ce plan, en refusant d'agréer l'avenant conventionnel signé, le 17 octobre, entre la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) et la Fédération nationale infirmière (FNI). Le PSI, destiné à mieux organiser les soins à domicile pour près de trois cent cinquante mille personnes dépendantes, devait entrer en vigueur le 13 décembre.

Dans une lettre adressée au président de la CNAM, Jean-Marie Spaeth (CFDT), M^{me} Guigou explique qu'elle « entend prendre le temps pour une recherche des voies et moyens d'une mise en œuvre, comprise, admise et effective », afin que « soient levées les dernières craintes ». A l'appel de Convergence infirmière (CI), organisation qui regroupe quatre syndicats, une partie de la profession s'est en effet mobilisée, notamment en défilant le 30 novembre, contre le projet accusé de chercher à dérembourser des actes en voulant distinguer ce

qui ressort de l'aide sociale ou des soins. Le 6 décembre, la ministre, qui avait organisé dans son bureau, en présence de Gilles Johanet, directeur général de la CNAM, et de Pierre-Louis Bras, directeur de la sécurité sociale, une réunion avec les deux syndicats, a pu mesurer les tensions. « Je relève une approbation d'ensemble du principe » du PSI, écrit la ministre, néanmoins, « il m'apparaît que les modalités de sa mise en œuvre doivent faire l'objet d'une concertation et de travaux complémentaires ».

L'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes) va donc être saisie pour établir une liste des bonnes pratiques infirmières et démêler ce qui ressort des soins ou de l'aide sociale à domicile, tâches qui auraient été désormais confiées à des « auxiliaires collectifs territoriaux ». Des débats régionaux devront également être organisés. Pour M^{me} Guigou, si le PSI, qui a fait l'objet d'un arrêté le 12 octobre, est « pertinent », il est aujourd'hui handicapé par trop de préjugés. « Elle n'a pas voulu passer en force », explique son entourage.

« Elle s'est positionnée avec clairvoyance et sagesse », s'est aussitôt félicité, samedi matin, Marcel Affergan, secrétaire général de CI. « Très étonnée », Jeanne Ourth-Bresle, présidente de la FNI, qualifie au contraire la décision du gouvernement de « confuse » et l'organisation de forums régions de « démarche hallucinante ». « Aucun obstacle juridique, réglementaire ou de santé publique » n'ayant été constaté, selon elle, « le PSI doit s'appliquer ».

Après le débat sur le budget de la « sécu », la ministre découvre, alarmée, les relations conflictuelles qui règnent depuis des années dans le secteur de la santé. Dans un précédent courrier envoyé à M. Spaeth, M^{me} Guigou avait prévenu, le 28 novembre : « Pour éviter, à l'avenir, les situations de blocage du dialogue entre les caisses d'assurance-maladie et les professionnels de santé, il faut mettre en œuvre de nouvelles méthodes de travail. » Vendredi, la ministre a annoncé « dès le début 2001 » une réflexion d'ensemble sur le sujet.

Isabelle Mandraud

Canal+ approuve la fusion avec Vivendi et Seagram

UN SCORE « à la soviétique » : les actionnaires de Canal+, réunis en assemblée générale, vendredi 8 décembre, ont approuvé à 98,64 % la fusion avec Vivendi et Seagram. Mardi 5 décembre, les actionnaires de Vivendi et Seagram avaient, eux aussi, voté pour la fusion de leurs groupes. « C'est vraiment et définitivement la création de Vivendi Universal », s'est écrié Pierre Lescure, PDG de Canal+. Présent dans la salle, chemise rose sans cravate, Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, s'est dit « content, juste heureux. La fusion a été achevée en moins de six mois. C'est un record. On a eu un vote massif chez les actionnaires de Seagram, Vivendi et Canal+ ». M. Lescure a fustigé les organisations du cinéma qui veulent déposer, devant le Conseil d'Etat, un recours en annulation du renouvellement de l'autorisation d'émettre de Canal+. « Il n'y a pas une chaîne au monde qui soutient plus le cinéma », a-t-il déclaré. Selon lui, les professionnels du cinéma « ne seront jamais contents. D'ailleurs, en seize ans de présidence de Canal+, je n'ai jamais vu un producteur faire faillite ».

Le Conseil constitutionnel valide la loi sur la solidarité urbaine...

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL a rendu, vendredi 8 décembre, sa décision concernant la loi sur la solidarité et le renouvellement urbain (SRU), dont il avait été saisi par les sénateurs et par les députés de l'opposition. L'essentiel de cette décision porte sur les obligations fixées aux communes en matière de logements sociaux. La loi vise à faire en sorte qu'au terme d'une période de vingt ans, chaque commune urbaine dispose de 20 % au moins de logements sociaux. Pour y inciter, elle institue un prélèvement de 1 000 francs par logement social manquant sur les recettes fiscales des communes qui n'ont pas atteint ce seuil. Le Conseil constitutionnel a « admis le principe même des nouvelles obligations » fixées par la loi. Il estime que ces obligations ne sont « contraires ni au principe de libre administration des collectivités territoriales, ni au principe d'égalité, ni au droit de propriété ». Il a admis le prélèvement fiscal pour les quelque 700 communes n'ayant pas 20 % de logements sociaux mais il a, en revanche, censuré le dispositif de sanctions supplémentaires pour celles qui, au bout de trois ans, n'auraient pas entrepris de rattraper leur retard.

... et la loi d'orientation pour l'outre-mer

L'ESSENTIEL de la loi d'orientation pour l'outre-mer a été validée, vendredi 8 décembre, par le Conseil constitutionnel. Contrairement aux griefs des parlementaires de droite, le Conseil a considéré que le congrès des élus départementaux et régionaux, créé par ce texte pour les DOM, n'est pas « une troisième assemblée délibérante, mais un moyen de concertation ». De même, la possibilité pour le gouvernement de consulter les populations des DOM sur des propositions d'évolution institutionnelle est acceptée par le Conseil, même s'il précise que, dans ce cas, le législateur ne sera pas « lié sur les suites à tirer de la consultation ».

DÉPÊCHES

■ ANNIVERSAIRE : plusieurs milliers de personnes se sont rendues, vendredi soir 8 décembre à New York, sur les lieux où John Lennon, le chanteur mythique des Beatles, a été assassiné en 1980, pour commémorer le vingtième anniversaire de sa mort. John Lennon a été tué de cinq balles dans le dos par un déséquilibré, Mark Chapman, devant chez lui le 8 décembre 1980. Il avait quarante ans. Tout au long de la soirée, ses fans ont déposé des fleurs, allumé des bougies et chanté les titres les plus célèbres du répertoire des Beatles autour du mémorial, qui porte le nom d'une des chansons du groupe, « Strawberry Fields ».

■ VACHE FOLLE : la fédération de la boucherie de Paris et de l'Île-de-France organise, dimanche 10 décembre, un spectaculaire méchoui dans le Jardin du Luxembourg. Face au Sénat, trois boeufs entiers seront rôtis à la broche sur trois lits de charbon de bois à partir de samedi soir 9 décembre. Dix-sept heures plus tard, ils seront découpés et servis – gratuitement – à tous les amateurs par 200 bouchers en tenue. Les « professionnels de la viande bouchère » entendent rappeler à cette occasion, face aux inquiétudes suscitées par l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), qu'ils appliquent depuis toujours ces règles d'or que sont, pour eux « la sécurité alimentaire, la chaîne du froid, la traçabilité et l'étiquetage. »

FLAGRANT PLAISIR

L'ANCEL

BOULEVARD DE L'OPÉRA, 97 • • • BOND POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 8° • 93, RUE DE
 CHAMPS-ÉLYSÉES • PORT MAITLAND, 7° • 43, RUE DE RENNE • 127, AVENUE
 DE LA GAZETTE • LA DÉFENSE • 2 • ROYAL

17 p. 100

PERMIS

OU

▼ RADIO ● VIDEO ■ DVD | SEMAINE DU 11 AU 17 DÉCEMBRE 2000



LA BELGIQUE EST UN PAYS

Des films et des documentaires, deux jours de programmes spéciaux sur Canal+.

Page 6

C'EST LA VIE

L'humour féroce d'Arturo Ripstein dans un mélodrame



baroque. Sur Arte. Page 9



ILS ETAIENT NEUF CELIBATAIRES

Une comédie grinçante de Sacha Guitry. Sur Ciné Classics Page 29



Radios : la guerre du rire

B Laurent Ruquier

L'arrêt des « Grosses Têtes » de Christophe Dechavanne, sur RTL, est le symbole de la rude concurrence entre les amuseurs du micro. Laurent Ruquier (« On va s'gêner » sur Europe 1) a le vent en poupe, Stéphane Bern (« Le Fou du roi » sur France-Inter) maintient le cap. Pages 4-5



« La » question

Par Daniel Schneidermann

CE ne sont que quelques mots, une question mal assurée. Mais elle a été posée sous les lambris de l'Elysée, et plus rien ne sera comme avant. Donc, quelques jours avant le sommet de Nice, les « deux têtes de l'exécutif », comme on dit, tiennent conférence de presse commune. Quel est exactement le sujet du jour ? Les téléspectateurs ne l'ont pas véritablement compris. On les a vaguement vus déjeuner avec Nicole Notat et Marc Blondel, on n'en saura pas davantage. Et, soudain, surgit une question, que le « 20 Heures » de TF 1 – et lui seul – va conserver au montage. « *Tous les deux, vous êtes d'une certaine manière mis en cause dans les affaires actuelles, est-ce que (...) vous pensez qu'un jour il faudra rembourser l'argent, je parle des 2 % versés sur les marchés publics ?* » On reconnaît la voix de John-Paul Lepers, reporter au « Vrai journal » de Canal+.

« Rembourser l'argent » : il faut mesurer ce qui se joue, à l'Elysée, à cet instant-là. Non seulement une « question sur les affaires » a été posée à Chirac et à Jospin, ensemble, mais en quels termes ! Rembourser l'argent ! Jusqu'à présent, ce type de provocations était réservé par Thierry Ardisson à quelques seconds couteaux noctambules – « *Où est le pognon ?* », demanda-t-il un soir, très tard, à un Devedjian médusé. Et les voilà qui viennent exploser au visage présidentiel et au « 20 Heures » de TF 1, c'est-à-dire doublement au cœur du système. Donc, c'est fait : le dernier carré du sanctuaire médiatique dont bénéficiait jusqu'à présent la classe politique a vécu. Il a été réduit en quelques secondes. Fini le temps où PPDA et Sérillon, coprinces du « 20 Heures », pouvaient interroger Jacques Chirac en feignant de n'avoir pas le temps d'aborder les affaires qui fâchent. Fini même le temps où Jacques Chirac, drapé dans sa majesté mitée, pouvait feindre l'indifférence. Déjà le week-end précédent, à La Haye, en réponse à une question, il avait dû se fendre d'une échappatoire soigneusement traduite par une interprète néerlandaise, ce qui ne faisait qu'ajouter au burlesque de la situation.

« Rembourser l'argent » : on en fut

foudroyé, instantanément partagé entre la nostalgie de l'époque où l'on pouvait respecter ses dirigeants et une intense bouffée de jubilation admirative devant le culot du reporter. Malgré son excès ? Pour son excès même. Car rien n'est aujourd'hui plus urgent que de crever l'abcès, et on ne le crèvera pas avec des circonlocutions enrubanées. D'une certaine manière, il faudra bien un jour remercier de ce déverrouillage le député Arnaud Montebourg, dont la violence de ton à l'égard de celui en qui il ne voit que le délinquant présumé de l'Elysée a débridé les expressions, et libéré les auto-censures.

Mais Chirac répond : il est acculé. Un sourire automatique s'inscrit sur son visage, qui signifie affaires secondaires, billevesées, balivernes. Il ironise : quelqu'un s'intéresse-t-il au sujet du jour ? Mais non, personne ne s'intéresse au sujet du jour, monsieur Chirac. Personne ne se souvient plus du sujet du jour. Le « sujet du jour » a cessé de vous protéger. Et comment pouvez-vous exiger des autres qu'ils s'intéressent à votre boulot alors que vous avez avoué, lors du mémorable lancement du quinquennat – « *les Français répondent oui, très bien ; ils répondent non, très bien* » –, que ce boulot vous indifférait ? Il est évidemment d'autres lectures possibles de cette brutale américanisation du questionnement

politique. On pourra déplorer que les chaînes préfèrent braquer les projecteurs sur de croustillants scandales plutôt que sur le sommet de Nice, dont dépend l'avenir de l'Europe, sujet moins « télévisuel ». On a même le droit de penser que les médias de Bouygues et de Vivendi, en faisant ainsi rendre gorge à une certaine arrogance de la politique, se vengent – inconsciemment ? – des extorsions de fonds passées dont furent victimes leurs maisons mères. On peut d'ailleurs en voir un autre indice avec l'excellente enquête de « Capital », le dimanche précédent, sur « l'affaire des ascenseurs » de l'Office des HLM de Paris, sur M 6. Mais l'enquête de « Capital » ne ménageait pas, non plus, les filiales de sa propre maison mère, Suez-Lyonnais, témoignant aussi d'un durable changement de mentalités. On préférera donc prendre acte d'une avancée, reconfortante, revigorante, du journalisme, tout simplement.

Non seulement une question sur les « affaires » a été posée à Chirac et à Jospin, mais en quels termes !

Jeu gagnant pour TF 1...

La deuxième session de « **Qui veut gagner des millions ?** » – diffusé sur TF 1 depuis le 30 septembre chaque samedi en deux parties (à 19 heures puis à 20 h 50) – a recueilli une moyenne 36,6 % de parts d'audience à 19 heures et de 33,9 % à 20 h 50. Le jeu, qui s'est achevé le 2 décembre, a réuni en moyenne 6,2 millions de téléspectateurs à 19 heures et 7,6 millions à 20 h 50 pendant ses dix semaines de programmation. Une nouvelle session sera diffusée en 2001.

Laurent Gerra arrive sur RTL

L'humoriste et imitateur Laurent Gerra sera à partir du 2 janvier sur RTL. Il proposera du lundi au vendredi à 8 h 30 « **Elections matinales** », une émission en direct de cinq à sept minutes au cours de laquelle il commentera l'actualité à sa manière. En 1998 et 1999, Laurent Gerra avait présenté successivement le matin sur Europe 1 « Scoops du monde », puis « En route vers l'an débile ».

... et jeu perdant pour M 6

« **Mission un million** », le nouveau jeu proposé par M 6 du lundi au vendredi à 18 h 55 depuis le 27 novembre, n'a pas réussi à séduire le public. L'émission présentée par **Alexandre Delpérier** n'a obtenu en moyenne que 8 % de part d'audience, contre 15 % pour la série américaine « Charmed » proposée auparavant dans cette même case horaire.

Le cinéma de Jean Rochefort

Jeudi 4 janvier, Canal+ consacrera une **soirée spéciale** au comédien Jean Rochefort. En ouverture, un portrait inédit signé **Christophe d'Yvoire**, réalisé par **Jérôme Gaza**, suivi par trois longs métrages choisis par l'acteur dans sa riche filmographie, *Le Mari de la coiffeuse* (1990), de Patrice Leconte, *Un étrange voyage* (1980), d'Alain Cavalier, et *Calmos* (1975), de Bertrand Blier.

CRÉDITS DE « UNE » : CANAL+ ; ARTE ; COLLECTION CHRISTOPHE L. ; DESSIN DE LAURENT BLANCHIER

LES MEILLEURES AUDIENCES

SEMAINE DU 27 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE

1 % = 528 100 individus âgés de 4 ans et plus. (Source Médiamat-Médiamétrie. Tous droits réservés Médiamétrie.)

Les 5 meilleurs scores d'avant-soirée

Date de diffusion	Heure de diffusion	Chaîne	Programme	Audience	Part d'audience
Lundi 27	19 07	F3	Le 19-20 de l'information (régional)	12,8	35,4
Mercredi 29	18 59	TF1	Le Bigdil (jeu)	12,2	33,3
Lundi 27	19 31	F3	Le 19-20 (édition nationale)	12	30,1
Samedi 2	18 59	TF1	Qui veut gagner des millions ? (jeu)	11,8	35,4
Dimanche 3	18 56	TF1	Sept à huit (magazine)	10,7	28,4

Les 5 meilleurs scores de la première partie de soirée

Date de diffusion	Heure de diffusion	Chaîne	Programme	Audience	Part d'audience
Jeudi 30	20 55	TF1	Julie Lescaut (série)	21,3	48,5
Mardi 28	20 50	F2	Meurtre à la maison blanche (film)	16,8	35,2
Mercredi 29	20 55	TF1	Combien ça coûte (magazine)	15,4	38,3
Samedi 2	20 55	TF1	Qui veut gagner des millions ? (jeu)	14,7	34
Samedi 2	20 55	F2	Le plus grand cabaret (variétés)	13,6	34,2

Les 5 meilleurs scores de la seconde partie de soirée

Date de diffusion	Heure de diffusion	Chaîne	Programme	Audience	Part d'audience
Vendredi 1 ^{er}	21 50	F2	Brigad (série)	8,3	22,7
Samedi 2	22 00	TF1	Noël ensemble (variétés)	8	28,4
Mercredi 29	22 30	F2	Ça se discute (magazine)	7,1	35,9
Samedi 2	21 50	M6	The Sentinel (série)	6	15,2
Lundi 27	22 45	TF1	Y'a pas photo (magazine)	5,5	4,4



Carte blanche à Thierry Garrel

SUITE de l'hommage rendu à Thierry Garrel au Jeu de paume : près de cent documentaires – rappelons-le – programmés chaque jour jusqu'au 21 janvier à la Galerie nationale. Une sélection représentative des productions impulsées depuis trente ans par le producteur-programmateur le plus cultivé et engagé du paysage audiovisuel français. Du Service de la recherche de l'ORTF, où il fut embauché en 1969 (de Pierre Schaeffer, il a appris que « la télévision est une affaire sérieuse et de santé publique »), à l'INA où il fut chargé de programme de 1975 à 1986, jusqu'à La Sept/Arte, où, comme responsable de l'unité documentaire depuis 1987, il a été le grand artisan du renouveau du genre (40 prix pour l'année 2000).

« J'ai choisi des films que j'aime, qui rendent compte de la diversité des champs approchés (hormis la connaissance, qu'on garde pour une autre fois), mais aussi de la constance de certaines problématiques, comme celles du pouvoir, du rapport entre celui qui filme et celui qui est filmé, de l'engagement, de l'histoire, des arts... J'ai voulu également confronter des films anciens et récents sur le même thème, tel Patrons télévision, de Gérard Mordillat et Nicolas Philibert (1980), qu'on montre à côté de Série noire au Crédit lyonnais, de Fabrizio Calvi et Jean-Michel Meurice (1998) [le mardi 12]; ou Le Conflit Lip 1973-1974, avec Les Dockers de Liverpool, de Ken Loach (1997) [mercredi 13]. J'ai



LUCIANO RIGOLI / ARTE

voulu aussi montrer les premières œuvres d'auteurs plutôt que les plus achevées –, les premiers Mordillat, Dominique Gros, Denis Gheerbrant, Claire Simon ou Rithy Panh –, quelques chefs-d'œuvre de documentaristes qu'on a aidés une fois – Ken Loach, Richard Dindo ou Frederick Wiseman. »

Cette semaine [12-17 décembre], on pourra voir dans ce spectre extrêmement large des écritures, sur le thème « Figures du pouvoir », le formidable Paysannes, de Gérard Guerin, à côté de Mémoire de la mine et des mineurs, de Jacques Renard [le 14], La Guerre de pacification en Amazonie, d'Yves Billon [le 15], La Multinationale, de Daniel Karlin [le 16], Nos amis de la banque, de Peter Chappell, et l'inoubliable Black Harvest, de Bob Connolly [le 17]. Débat mardi 12 à 19 heures. Rens. : 01-47-03-12-50.

C. H.

Paris Première en « Music »

SUR Paris Première, l'ultime quinzaine du millénaire s'accorde à la diversité des rythmes et des genres musicaux qui ont traversé le siècle. Des grands classiques du music-hall et de la comédie musicale aux productions avant-gardistes contemporaines, deux semaines de soirées « Music » éclectiques pour toutes les oreilles et déclinées dans une pluralité de genres – cinéma (en v.o.), concerts, documentaires, portraits, talk-shows... Ouverture du bal avec Madonna (samedi 17 décembre à 21 heures) dans le rôle-titre du film d'Alan Parker Evita, puis poursuite avec Les Misérables, pop opéra enregistré au Royal Albert Hall de Londres en 1995. Clôture le 31 décembre (de 20 heures au petit jour) sous une pluie de

paillettes façon « Nuit disco », notamment traversée par John Travolta saisi par La Fièvre du samedi soir, Dalida, Donna Summer et Diana Ross. Entre deux, quelques perles du répertoire, dont un hommage à Barbra Streisand (lundi 18), tantôt Funny Girl (William Wyler, 1968), tantôt Funny Lady (Herbert Ross, 1975); une « Soirée opérette », avec Bourvil et Annie Cordy autour de Luis Mariano, Le Chanteur de Mexico (Richard Pottier, 1956), suivie d'un portrait de Dario Moreno par Jean Rouzaud (jeudi 21); ou encore West Side Story (Robert Wise-Jerome Robbins, 1961), en illustration magistrale des Comédies musicales des années 60 visitées par Chris Case (dimanche 24).

Val. C.

Julie s'arrête, Nagui revient

France 2 a décidé d'arrêter le 22 décembre l'émission quotidienne de Julie Snyder. « Du lundi au vendredi c'est Julie », diffusée en avant-soirée, dont l'audience est jugée insuffisante, sera remplacée par une série. L'animatrice canadienne reste néanmoins sur la Deux, où elle devrait coprésenter les variétés pendant les fêtes de fin d'année avant d'aborder en 2001 une nouvelle émission. Par ailleurs, à partir de janvier, l'animateur-producteur Nagui reviendra sur France 2 avec un magazine quotidien diffusé autour de 18 heures.

Nuit blanche pour le ramadan

Dimanche 17 décembre, Frédéric Mitterrand présentera « La Nuit du ramadan » sur France 3. Après Fatma, d'Ahmed Dadrakhan, un mélodrame musical avec la grande chanteuse Oum Kalsoum (à 23 h 55), l'animateur proposera plus de trois heures de programmes (fête, chant, témoignages et reportages) pour célébrer le ramadan avec la communauté musulmane de France.

Un Emmy Award au « Jazzman du Goulag »

Après avoir été récompensé au Prix Italia à Bologne, en octobre, Le Jazzman du Goulag, un film de Pierre-Henry Salfati retraçant le destin du trompettiste juif Eddie Rosner à Berlin puis en URSS, a obtenu un International Emmy Award dans la catégorie Documentaires d'art, à New York, le 20 novembre. Cette coproduction Idéale Audience-France 3 avait été diffusée le 10 novembre 1999.

Les mille visages de Lon Chaney Jr.

Ciné Classics consacre une soirée spéciale à l'étonnant et prolifique comédien américain, célèbre pour ses nombreuses collaborations avec Tod Browning. Au programme, Le Fantôme de la momie (1941), de Reginald LeBorg, suivi de Lon Chaney, l'homme derrière le masque, portrait réalisé par Bret Wood (mercredi 13 décembre à 20 h 30, puis en multidiffusion).



BBC WORLDWIDE

« Ab Fab », le retour

Edina (Jennifer Saunders) et Patsy (Joanna Lumley, photo), les deux héroïnes d'« Absolutely Fabulous », la série anglaise délirante créée par Jennifer Saunders, revient sur Arte le 29 décembre à minuit avec The Last Show, un épisode inédit d'une durée exceptionnelle de 85 minutes. En guest stars : Marianne Faithful, Christian Lacroix et PP Arnold.

La Chaîne de l'espoir

Pour la troisième année consécutive, France-Inter soutient La Chaîne de l'espoir. Cette opération humanitaire a permis, pendant l'année 2000, à trois cents enfants de tous pays atteints de pathologies lourdes d'être soignés. Du 11 au 22 décembre, la radio proposera différents rendez-vous avec des personnalités et des médecins qui appuient l'opération.

■ Renseignements : La Chaîne de l'espoir, BP 555, 75667 Paris cedex 1401. Tél : 0825-820-525 (n° indigo). Et sur franceinter.com

Roch Lener récompensé

Le Prix du producteur français de télévision pour l'année 2000 a été attribué à Roch Lener (Millimages) pour les qualités « d'innovation, d'originalité et d'anticipation » de ses programmes d'animation. C'est la première fois que ce prix, créé en 1994 à l'initiative de la Procirep, distingue une société qui fabrique des dessins animés (« Archibald le koala », « Rue du zoo »...). Millimages, devenue une des principales maisons de production de films d'animation en Europe, a même réussi à pénétrer le marché américain. Une Mention spéciale a été décernée à Paul Saadoun (13 Production) pour des œuvres qui « témoignent d'une démarche individuelle audacieuse et courageuse ».

Brest, côté courts

Partenaires du Festival européen du film court de Brest, CinéCinemas et Arte diffusent chacun une programmation spéciale choisie parmi les thématiques proposées lors de la 15^e édition (11-19 novembre). Dans « CinéCiné courts », périple irlandais (invités d'honneur de cette année) avec escales commentées par Patrice Carré. Successivement, Last Mango in Dublin, une comédie de Hugh Farley; The Tale of The Rat That Wrote, conte fantastique de Billy O'Brien, et Else Where, drame sociopolitique de Brian Rysdale (première diff. samedi 16 décembre à 22 heures sur CinéCinéma 1 et en multidiffusion sur les trois réseaux). Sur Arte, lundi 18 décembre à 0 h 15, « Court-Circuit » (www.arte-tv.com) s'ouvre au trouble des « Fantômes... », avec Ensorcelé, de l'Allemand Christian Ditter, Mon copain Rachid, de Philippe Barassat, et Parties, d'Antoine Le Bos. A Brest, Arte France a par ailleurs récompensé le beau film de Souad El-Bouhadi, Salam, diffusé dans « Court-Circuit » en 2001.



« Les Grosses Têtes » tombent

LE rire est une chose grave. La preuve, il peut tuer, même ceux qu'on croit immortels. Ainsi des « Grosses Têtes », l'indéracinable succès, depuis un quart de siècle, de la plus populaire des radios. RTL l'a enterrée à la va-vite, mercredi 6 décembre, au cours d'une conférence de presse convoquée dans l'urgence. Ni fleurs ni couronnes. Quelques mots embrouillés du directeur général, Stéphane Duhamel. Pour expliquer sa décision, il a fait appel à « l'irrationnel », se retranchant derrière la réaction massive des auditeurs, furieux qu'on leur ait retiré « leur » cher Philippe Bouvard pour le remplacer par Christophe Dechavanne, un jeune. Celui-ci n'a donc pas tenu trois mois avant de connaître un nouvel « accident industriel ».

Mais il n'y a pas que de l'irrationnel dans cette affaire. Si le rire, à la radio, est l'objet d'une guerre sans merci, c'est que l'enjeu est stratégique : audience, publicité et image. Les grandes stations se disputent le créneau sans faire de sentiment et surveillent de près les performances de leurs poulains. Arc-boutés sur les chiffres d'audience, Laurent Ruquier (Europe 1), Stéphane Bern (France Inter), Philippe Bouvard puis Christophe Dechavanne (RTL) rigolent souvent moins en coulisses qu'à l'antenne.

L'affaire des « Grosses Têtes » tient moins de l'irrationnel que du très rationnel. L'émission où des académiciens se laissaient aller à des plaisanteries de garçons de bain voyait, depuis deux ans, son audience s'étioler. Inquiet des chiffres et impatient de rajeunir une audience vieillissante, la nouvelle direction mit donc le septuagénaire au rencart, pour le remplacer par Dechavanne, lequel n'a pu enrayer la chute (plus de 600 000 auditeurs perdus en deux ans).

Bouvard, qui a « son » public, même s'il s'effrite (« Il meurt », disent les mauvaises langues), se livra illico dans la presse à quelques exercices peu élégants de descente en flammes de son ex-maison (des « gougna-fiers ») et de son successeur (« Le coup de jeune de RTL ne doit pas se transformer en coup de grâce »). Le voilà aujourd'hui qui signe des billets chaque matin sur Europe 1, laquelle dans cette affaire semble emporter doublement la mise. « Attristée » par la disparition de l'ex-émission de Bouvard, la concurrence n'en savourea pas moins la situation. En premier lieu, Laurent Ruquier et son patron d'Europe 1, Jérôme Bellay, qui l'avait convaincu en 1999 de quitter France-Inter pour rejoindre la rue François-I^{er}, Jean-Luc Hess, directeur de France-Inter, s'était plaint, à l'époque, d'avoir été victime

Trois mois à peine après sa reprise par Christophe Dechavanne, désigné par la nouvelle direction pour remplacer Philippe Bouvard, l'émission vedette de RTL disparaît, victime de l'usure et de la concurrence. Le rire est un combat

de concurrence déloyale. Son amuseur vedette, fit-il savoir, aurait succombé à des cachets faramineux sur lesquels la radio publique ne pouvait pas s'aligner. Laurent Ruquier a toujours démenti cette version des faits, et affirmé qu'il avait pris sa décision avant de savoir ce qu'on lui proposait à Europe...

Quoi qu'il en soit, Ruquier et sa bande ont fait leur trou à Europe. Partie de loin, leur émission « On va s'gêner ! » atteint aujourd'hui 1,2 million d'auditeurs, soit deux fois plus qu'en 1999. Jérôme Bellay se frotte les mains. Depuis son arrivée aux commandes, il s'est fixé pour objectif de débaucher une partie de l'auditorat de RTL, plus proche de celui d'Europe 1 que de celui de France-Inter, viscéralement publiphobe. « Ruquier, se réjouit-il, c'est ma Jeanne d'Arc. Lorsque je l'ai placée, en attaque frontale, face à la "citadelle Bouvard", je m'attendais à une guerre d'usure. Mais, dès les premiers frémissements de baisse de leur émission vedette, les dirigeants de RTL ont bousculé leur grille, sans prendre garde à préserver l'identité de la chaîne. Et plouf ! Les auditeurs mécontents sont partis voir ailleurs, c'est-à-dire chez nous ! Ça leur a plu et ils sont restés. On a gagné presque sans effort ! » Surpris de cette victoire éclair, il se dit stupéfait

par « cette fin trop rapide » à laquelle il « n'a rien compris »...

Pendant ce temps, France-Inter a eu du mal à se remettre du « kidnapping » de Laurent Ruquier. Après son départ, les courbes d'audience ont piqué du nez. Jean Morza-dec, délégué aux programmes, avoue avoir traversé des moments pénibles : « Avec Ruquier, on perdait un grand professionnel, difficile à remplacer. On perdait également une locomotive qui tirait vers le haut toutes les émissions de la matinée. Mais depuis l'arrivée de Stéphane Bern, nous opérons une remontée. » Ce ne fut pas facile. L'expérience de Laurence Boccolini, pas dans le ton de France-Inter, fut un échec. Quand, en mars 2000, on appela Stéphane Bern, rédacteur en chef adjoint et chroniqueur mondain au Figaro, le public fit la grimace. Mais le « fou du roi » et ses « bouffons » ont fini par s'installer et stabiliser l'audience.

« Je ne suis pas payé au bon mot, explique Bern. Je suis un électron libre dans un champ de particules... Mais je me suis entouré de gens d'esprit car je pense, comme Philippe Bouvard, qu'à défaut d'avoir du talent, il faut se servir du talent des autres. Je ne prend pas les auditeurs pour des imbéciles, et je m'intéresse à mon invité pour qu'il donne le meilleur de lui-même. »

L'altruisme, une des clés du succès ? Jean-François Remonté, réalisateur depuis plus de vingt ans, de « L'Oreille en coin » au « Fou du roi » en passant par « Rien à cirer », a vu défiler tout ce que la radio compte d'humoristes. Il en a tiré d'intéressantes leçons. « Le meneur de jeu, explique-t-il, doit faire preuve de générosité et d'humilité. Il doit savoir s'effacer pour laisser briller les autres. Bouvard savait très bien le faire. Ruquier et Bern ont appris à le faire. Mais ce ne sont pas là les qualités dominantes de Dechavanne. C'est ce qui explique son échec. »

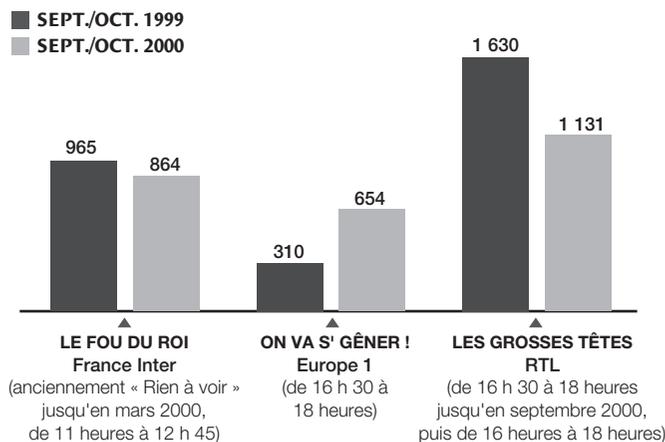
A RTL, on cherche un remplaçant. On consulte. Michel Drucker ? Il a décliné l'offre. Laurent Gerra ? Il est annoncé en janvier sur RTL, mais seulement pour un billet d'humour matinal. Jean-Pierre Foucault ? Son nom circule. Une façon, pour la station, de jouer à Qui veut gagner des millions... d'auditeurs ?

« Le meneur de jeu doit faire preuve de générosité et d'humilité. Il doit savoir s'effacer pour laisser briller les autres. Bouvard savait très bien le faire. Mais pas Dechavanne »

Laurent Ruquier comble l'écart

AUDIENCE EN QUART D'HEURE MOYEN

en milliers d'auditeurs



« Le Fou du roi »

NAISSANCE

En mars 2000, l'émission de Stéphane Bern s'installe dans le créneau horaire occupé précédemment par Laurence Boccolini (« Rien à voir », de septembre 1999 à fin février 2000) et par Laurent Ruquier (de 1990 à juin 1999).

PROGRAMMATION

Du lundi au vendredi de 11 heures à 12 h 45.

ENREGISTREMENT

En direct et en public, studio 106 de Radio France. Public admis dans la limite des places disponibles.

CONCEPT

Stéphane Bern, le « fou du roi », et ses chroniqueurs, les « bouffons », mettent sur le gril – « avec culture et esprit caustique » – l'invité du jour (artiste, écrivain, homme politique).



LES BOUFFONS

En alternance : Thierry Beccaro (présentateur TV); Didier Benureau (comédien); Patrice Carmouze (chroniqueur TV); Guy Carlier (auteur de chansons, animateur radio); Jean-Loup Chifflet (éditeur et écrivain); Cibat (humoriste); Jérôme Dion (journaliste); Jérôme Duhamel (éditeur); Michèle Fitoussi (journaliste); Joëlle Goron (scénariste); Pierre-Yves Guillen (chroniqueur radio); Virginie Lemoine (humoriste); Anne Magnien (présentatrice TV); Bruno Masure (journaliste TV); Albert Meslay (humoriste); François Morel (comédien, les Deschamps); Eric Neuhoﬀ (romancier); Didier Porte (humoriste ex de Rien à citer); François Reynaert (journaliste); Vincent Roca (humoriste); Michaël Sadler (universitaire anglais); Camille Saferis (chroniqueur TV). Les intervenants sont payés à la pige, la même pour tous.

■ France-Inter, FM Paris 87,8.

« On va s'gêner ! »



DESSINS DE LAURENT BLANCHIER

NAISSANCE

Septembre 1999, à la place des « Jeux de l'info ».

PROGRAMMATION

Du lundi au vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.

ENREGISTREMENT

En différé (le matin pour l'après-midi) dans les conditions du direct. Le public est admis sur réservation : 01-47-23-18-04 (deux mois d'attente en périodes scolaires).

CONCEPT

Laurent Ruquier propose à ses chroniqueurs de réagir sur une actualité du jour puis interroge par téléphone un ou deux « anonymes » concernés par le sujet. Un invité culturel par semaine.

INTERVENANTS

En alternance : Christophe Alévêque (humoriste); Philippe Alfonsi (journaliste); Isabelle Alonso (chef d'entreprise); Jean Amadou (humoriste); Pierre Benichou (journaliste); Philippe Bouvard (ex-RTL); Christine Bravo (animatrice TV); Jean-Claude Carrière (écrivain); Alexandre Debanne (animateur TV); Jean-François Derrec (humoriste); Maureen Dor (comédienne); Geneviève Dormann (écrivain); Franck Dubosc (humoriste); Philippe Geluck (auteur de BD); Yvan Lebolloch (comédien et humoriste); Thierry Lefébure (consultant en entreprise); Annie Lemoine (animatrice TV); Jean-Luc Lemoine (humoriste); Judith Magre (comédienne); Valérie Mairesse (comédienne); Isabelle Mergaud (ex-RTL, humoriste); Raphaël Mezrahi (humoriste); Gérard Miller (psychanalyste); Ghislaine Ottenheimer (journaliste); Monique Pantel (journaliste); Jacques Ramade (comédien); Bernard Rapp (journaliste TV); Claude Sarraute (Ex-RTL, Ex-Inter); Alain Sachs (comédien); Jean Yanne (comédien, ex-RTL). Les intervenants sont payés à la pige.

■ Europe 1, FM Paris 104,7.

« Les Grosses Têtes », une longue histoire

1976. Jean Farran demande à Philippe Bouvard, journaliste au *Figaro* et animateur de « RTL non-stop », de créer une émission sur une ancienne recette de radio « L'Académie comique ». « Les Grosses Têtes » sont lancées le 1^{er} avril de la même année, jour choisi avec soin. D'abord programmée à midi, du lundi au vendredi, l'émission passera à 16 h 30 dès le mois de septembre. Philippe Bouvard (alors âgé de quarante-six ans), qui se définit comme « un Monsieur Loyal parfois déloyal », joue au professeur et pose aux « académiciens » présents des questions d'érudition envoyées par les auditeurs, qui peuvent gagner une petite somme d'argent. Les invités s'efforcent de répondre, mais l'essentiel est de faire rire. Le plus grand succès fut le jour où, écrasé par les déferlements de bonnes blagues, Philippe Bouvard, mort de rire, ne put poser qu'une seule question. L'émission devient « la plus écoutée de France ». Politiques, acteurs, écrivains se pressent alors pour faire partie de cette « académie ». Parmi les noms célèbres on retiendra Olivier de Kersauson, Léon Zitronne, Gloria Lasso, Philippe Castelli, Jean Yanne, Jacques Martin, Sim, Thierry le Luron, Jane Birkin, Alice Sapritch, Amanda Lear ou Jean Dutourd.

1985. A l'occasion de sa 2 500^e, l'émission, créditée à l'époque de 2,5 millions d'auditeurs, passe pour la première fois à la télévision, sur Antenne 2.

1992-1997. « Les Grosses Têtes » connaissent leur meilleure audience : 3 millions d'auditeurs. TF1 diffuse une version télé de l'émission en première partie de soirée, le samedi puis le mercredi.

1998. Remaniement de l'émission par Philippe Bouvard, elle est désormais plus axée sur l'actualité.

1999. 2,8 millions d'auditeurs

2000. Au mois de mai, dans le cadre d'un grand remaniement de la grille, et devant la baisse régulière de l'audience (- 400 000), le contrat de Philippe Bouvard n'est pas renouvelé. L'émission est confiée à Christophe Dechavanne à la rentrée de septembre. Le nouvel animateur ajoute quelques petits jeux de son cru, mais n'enraye pas la baisse. Il ne reste plus que 2 millions d'auditeurs au sondage Médiamétrie du 15 novembre.

Mardi 5 décembre. Stéphane Duhamel, directeur général de RTL, et Christophe Dechavanne, annoncent que les « Grosses Têtes » s'arrêteront définitivement le 29 décembre. Les meilleurs moments seront diffusés les 30 et 31 décembre.

■ RTL, FM Paris 104,3.



Christophe Dechavanne : « Difficile de changer les habitudes d'auditeurs pantouflards »

« Pourquoi avoir décidé d'arrêter subitement une émission que vous ne présentiez que depuis trois mois ? RTL est généralement plus patiente... »

– Je fais partie des gens qui savent ce qu'est une émission quotidienne, et quand la mayonnaise ne prend pas au bout de trois mois, il y a peu de chance d'inverser la tendance. De nombreux auditeurs avaient déjà quitté la radio. Il était donc préférable d'arrêter. J'en suis très triste, mais Stéphane Duhamel et moi-même avons pris cette décision d'un commun accord.

– Vous attendiez-vous à rencontrer autant de difficultés ?

– J'étais prévenu et je savais que ce ne serait pas facile. Cette émission a été dirigée par Philippe Bouvard depuis le début et on ne bouscule pas ainsi vingt-quatre années d'écoute. Ce n'est pas évident de rompre les habitudes, surtout avec des au-

ditores pantouflards. Je me suis donné à fond, j'ai un peu changé de style, j'ai ajouté des petits jeux de mon cru. Le résultat n'est pas celui que nous espérions. Je pense qu'on a eu tort d'allonger la durée de l'émission d'une demi-heure. Le pari était audacieux, on a perdu, je n'ai pas de regret. Je fais ce métier par plaisir et si le plaisir n'est pas au rendez-vous, il faut être lucide et se retirer.

– Comment voyez-vous votre avenir à RTL ?

– On arrête « Les Grosses Têtes », mais je reste dans la maison. Je reprendrai prochainement une émission d'interactivité. J'aime discuter avec les gens, c'est mon truc, et ce que je fais le mieux. Peut-être aurais-je une émission quotidienne... Peut-être en septembre 2001... On va prendre notre temps, et bien réfléchir pour éviter de faire de nouvelles erreurs. »

Propos recueillis par Armelle Cressard



En Belgique, c'est-à-dire nulle part...

Mardi 12 et mercredi 13, Canal+ propose une plongée étonnante dans l'âme d'un pays d'autant plus méconnu qu'il semble proche et familier

Il fut un temps, heureusement révolu, où l'on ne pouvait pas dîner en famille ou en ville sans se voir infliger une de ces « histoires belges », réputées désopilantes. Aujourd'hui, elles ont retrouvé le pétomane au musée des ringardises pseudo comiques, et l'on peut, enfin, parler de la Belgique, et même en rire sans tomber au fond de la vulgarité. Ces deux soirées présentent des films qui ont fait, ces dernières années, le succès d'un cinéma d'une étonnante vitalité : *Les convoyeurs attendent* de Benoît Mariage, *Rosetta* des frères Dardenne, Palme d'or à Cannes en 1999 et *Une liaison pornographique* de Frédéric Fonteyn.

Ce choix confirme absolument l'analyse d'une autre cinéaste bruxelloise, Chantal Akerman, qui estime, dans *C'est filmé près de chez nous*, un documentaire de Bruno Solo et Guillaume Godard (mercredi 13 à 20 h 30), que « le



« Ceci n'est pas une histoire belge », de Pascal Forneri

cinéma belge est une affaire d'individus qui font des films, pas d'écoles ou de tendances comme en France ». On peut tout de même y déceler, en cherchant bien, quelques traits communs, notamment une tendance à créer un monde onirique, issu des racines surréalistes conscientes ou inconscientes de la nouvelle génération des cinéastes d'outre-Quévrain.

Si l'on ne devait voir

qu'une chose de toute cette excellente livraison arrivée directement par le Thalys, ce serait le documentaire de Pascal Forneri *Ceci n'est pas une histoire belge*, diffusé mercredi 12 décembre à 22 h 05. En une petite heure, sans que l'on s'ennuie une seule minute, il nous fait faire un tour presque complet de l'idée que ces Belges se font d'eux-mêmes à partir d'une série de questions posées abruptement à une

douzaine de personnes, intellectuels, artistes, gens ordinaires, alcooliques d'estaminets, bourgeois ventrus, etc.

A la question « Qu'est-ce que la Belgique ? », on obtient ainsi des réponses comme celle-ci : « *La Belgique est un pays qui porte un adjectif comme nom, et où la pluie est mouillée.* » Explication : pour Jules César, les tribus courageuses qu'il affrontait vivaient en *Gallia belgica* et, pour la deuxième partie de l'affirmation, il suffit de vivre quelques années à Bruxelles pour en saisir toute la justesse. Un musicien bruxellois fait appel à la physique nucléaire pour arriver à une définition très pertinente de cette nation, qui n'en est pas une, mais qui tout de même... « *Prenez l'atome, explique-t-il. Entre les neutrons, les électrons et autres protons qui constituent la matière il n'y a rien, le vide. La Belgique c'est cela, un rien qui fait tenir beaucoup de choses ensemble...* »

On est là au cœur de cette autodérision qui fait que ces gens-là ne se sont jamais pris vraiment au sérieux, ce qui en fait de très bons compagnons de table, de beuveries, de grosses rigolades (les Bruxellois appelle cela la *zwanzé*). Une jeune femme, présentée dans le générique comme exerçant les fonctions d'« égérie », explique, elle, que contrairement aux Français « *les Belges n'aiment pas être les premiers, cela les gêne, les embête, être les deuxièmes ou troisièmes, ça va...* ». Tout cela, mine de rien, est constitutif d'un certain bonheur d'être belge, que l'on finit par envier, une fois.

Luc Rosenzweig

■ **La Belgique est un pays.** Deux journées spéciales sur Canal+ : mardi 12 décembre, de 20 h 30 à 23 h 25 et mercredi 13, à 10 h 15 ; 14 h 35 et de 20 h 30 à 0 h 58.

Les paradoxes d'Arte

« Ça c'est vraiment toi ! », de Claire Simon, sera diffusé le 3 janvier, à près de minuit et demi. Un symptôme du divorce entre la production et la programmation de la chaîne

Petit coup de théâtre aux dernières Entrevues du Festival du film de Belfort, programmé par Janine Bazin du 25 novembre au 3 décembre. Pour la première fois, le jury a décerné le Grand Prix du film de fiction et le Prix du film documentaire à un seul et même film, *Ça c'est vraiment toi !*, de Claire Simon. Une œuvre allègre et généreuse ; tressant audacieusement en abyme une trame imaginaire - Antoine, jeune diplômé de Sciences-Po tente d'obtenir une place d'assistant au Parlement européen de Strasbourg et cherche surtout à renouer avec Cléo, moutonneuse pour la télévision - avec l'approche documentaire du fonctionnement démocratique rendu ici, et pour la première fois, de façon vivante et passionnante -

une semaine de session parlementaire autour de questions multiples, telles que la guerre au Kosovo, le nationalisme, la question kurde, l'homosexualité...

Le coup de génie de la cinéaste est d'avoir entrelacé en miroir le foisonnement des langues en usage au Parlement (onze pour quinze pays représentés) avec celui des corps et des identités ; six comédiens interprétant tour à tour le rôle d'Antoine, cinq comédiennes celui de Cléo. L'ensemble se déploie dans un chassé-croisé de séduction et d'esquives ; initiation à l'engagement amoureux à laquelle se mêle l'apprentissage politique et démocratique. Aline Pailler, Catherine Lalumière, Nicole Fontaine, Luciana Castellina, Brian Crowley, Jean-Louis Bourlanges, Daniel Cohn-Ben-

dit et Marie-Noëlle Line-mann assument leurs propres fonctions tout en se prêtant avec naturel aux enjeux de la fiction. En évidence centrale, la question de l'altérité et de l'ambivalence, dans une chorégraphie où « *je est un autre* » s'accorde à « *tu n'es jamais le même* ».

Réalisé sur commande, ce beau film est l'ultime volet de « Génération TNS ». Une collection initiée en 1995 par Jean-Louis Martinelli (alors directeur de l'école du Théâtre national de Strasbourg), pour laquelle chaque cinéaste devait imaginer un scénario impliquant les élèves-acteurs de la promotion sortante ; quatre films coproduits par Pierre Chevalier (Arte France) et Gilles Sandoz (Agat Films). *L'Age des possibles*, de Pascale Ferran, a ainsi été diffusé le 3 mai 1996 à



20 h 45, et sorti en salles dès le lendemain avec grand succès ; *Culpabilité zéro*, de Cédric Kahn, diffusé le 16 décembre 1997 à 0 h 25, a « bénéficié » d'une rediffusion le 28 juin, toujours à 0 h 25, en lieu et place de... *Ça c'est vraiment toi !*, alors déprogrammé en faveur du Festival de Locarno (voir « Le Monde Télévision » daté dimanche 25-26 juin) ; enfin, *Qui sait ?*, de Nicolas Philibert, diffusé le 26 mai 1999 à 23 h 30, est sorti en salles en septembre 1999.

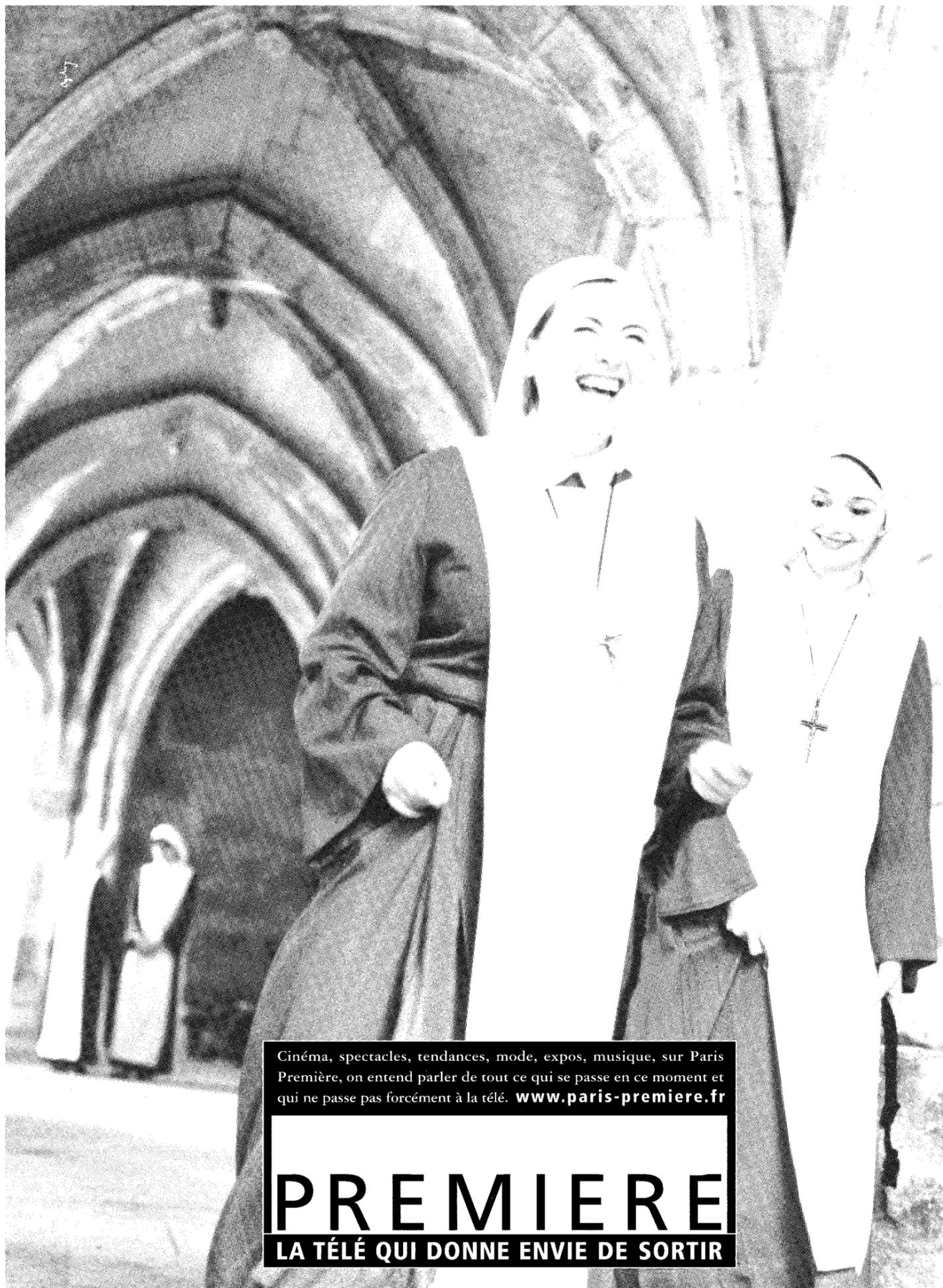
Soutenue avec la rigueur et l'enthousiasme

qui caractérisent ses producteurs, la collection, sa cohérence même, ont été en revanche franchement malmenées - et le film de Claire Simon en particulier, pourtant en totale adéquation avec le projet - par les instances décisionnaires de la programmation d'Arte fixées... à Strasbourg.

Singuliers paradoxes pour une chaîne à vocation culturelle et européenne, de plus en plus souvent attirée par les frileuses sirènes de l'Audimat.

Valérie Cadet

La députée Marie-Noëlle Linemann, « un » Antoine, et le journaliste Jean-Henri Roger dans « Ça c'est vraiment toi ! »



Cinéma, spectacles, tendances, mode, expos, musique, sur Paris Première, on entend parler de tout ce qui se passe en ce moment et qui ne passe pas forcément à la télé. www.paris-premiere.fr

PREMIERE
LA TÉLÉ QUI DONNE ENVIE DE SORTIR



CH. CHEVALIN

20.45 LCI Le Club LCI

PRIVÉE en juin 1999 de son émission sur TF 1, « 19 h, dimanche », qui selon la chaîne, ne recueillait pas une audience suffisante, Ruth Elkrief est retournée sur LCI, où elle avait déjà travaillé à son lancement. Depuis octobre, elle reçoit, du lundi au jeudi à partir de 20 h 45, une dizaine de personnalités de tous horizons pour une discussion sur des thèmes d'actualité très divers et qui prêtent à polémique : « Le phénomène Harry Potter », « Algérie : la France doit-elle se repentir ? », « L'art contemporain est-il beau ? » ou « Peut-on lutter contre le dopage ». Dans un studio décoré façon « club » - murs, sol et banquette recouverts de velours - la journaliste, assise derrière un bureau, donne la parole successivement à ses invités, alignés en demi-cercle face à elle. Le choix des intervenants est souvent pertinent et Ruth Elkrief mène le débat avec rigueur. Dommage que deux coupures - pour le journal puis pour un rappel des titres - viennent interrompre le cours de ces conversations. **S. Ke.**

TF 1

- 5.05** Musique. **5.20** Histoires naturelles. **5.50** Pim. La rata-touille. Une marée très salée. **6.15** Secrets. **6.40** et **9.00** TF 1 info. **6.48** et **8.28**, **9.10**, **11.05**, **1.28** Météo. **6.50** TF ! jeunesse. Salut les toons. **8.30** Téléshopping. **9.15** Une femme dans la tempête. Téléfilm. Bernard Van Effenterre. Avec Véronique Jannot (France). **5793898**
- 11.10** Dallas. Série. Crise chez les Farlow. **12.00** Tac O Tac TV. Jeu.
- 12.15** Le Juste Prix. Jeu. **12.50** A vrai dire. Magazine. **13.00** Journal, Météo. **13.50** Les Jardins de Laurent. **13.55** et **14.50** Les Feux de l'amour. Feuilleton. **15.40** Les Dessous de Palm Beach. Série. Mise à l'épreuve. **16.35** 7 à la maison. Série. Une petite voix m'a dit. **17.30** Sunset Beach. Série. **18.20** Exclusif. Magazine. **19.00** Le Bigdil. Jeu. **19.55** Hyper Net. Magazine. **20.00** Journal, Météo.

France 2

- 5.40** La Chance aux chansons. **6.30** Télématin. **8.25** Talents de vie. **8.30** et **12.15**, **17.20** Un livre. *Une vie d'histoire*, de Roger Pic. **8.35** Des jours et des vies. **9.00** Amour, gloire et beauté. Feuilleton **9.25** C'est au programme. Je m'infecte à l'hôpital. **11.00** Flash info. **11.05** Motus. Jeu. **11.40** Les Z'amours. Jeu. **12.20** Pyramide. Jeu. **13.00** Journal, Météo. **13.55** Consumag. Téléphones mobiles, derrière les mots, des maux. **14.00** L'Enquêteur. Série. Jackpot **14.55** En quête de preuves. Série. Imposture. **15.50** La Chance aux chansons. Salut les artistes [1/3]. **16.50** Des chiffres et des lettres. Jeu. **17.25** Qui est qui ? Jeu. **18.05** 70's Show. Série. Le rêve de Kitty **18.35** JAG. Série. A la une. **19.20** Lundi, c'est Julie. Magazine. **19.50** Un gars, une fille. Série. **20.00** Journal, Météo.

France 3

- 6.00** Euronews. **6.40** Les P'tikeums. Les Mémoires extraordinaires de la sorcière Camomille. Les Aventures des Pocket dragons. **7.00** et **16.35** MNK. **8.45** Un jour en France. **10.00** La Clinique de la Forêt-Noire. Série. L'aveu. **10.50** L'le fantastique. Série. La réunion. L'anniversaire. **11.40** Bon appétit, bien sûr. **12.00** 12-14 de l'info, Météo. **13.50** Keno. Jeu. **13.55** C'est mon choix. Magazine. **4442053**
- 15.00** Une rencontre dangereuse. Téléfilm. Alan Metzger. Avec Connie Sellecca (EU, 1994). **8403492**
- 17.35** A toi l'actu@. Magazine. **17.50** C'est pas sorcier. **18.15** Un livre, un jour. *Roger Pic, une vie d'histoire*, de Jean-Claude Gautrand. **18.20** Questions pour un champion. Jeu. **18.50** Le 19-20 de l'info. **20.10** Tout le sport. Magazine. **20.20** C'est mon choix... ce soir. Magazine.



20.55

LE GRAND PATRON

L'Esprit de famille. 1949614
Série. Avec Francis Huster, Anne Jacquemin, Jacques Spiesser. *Chef du service de chirurgie d'un établissement hospitalier, un « grand patron » est appelé au chevet de son frère. Ce dernier souffre d'une maladie rare et génétiquement transmissible.*



20.50

ÇA S'EN VA & ÇA REVIENT

Présenté par Thierry Ardisson. Invités : Jean-Marie Bigard, Tom Jones, Elsa, Stéphane Collaro, Nicole Ameline, Anne-Marie Idrac, Christine Chauvet, Françoise Hostalier, Margie Sudre, Corinne Lepage... **31598343**



20.55

PALACE

Film. Edouard Molinaro. Avec Claude Brasseur, Daniel Auteuil. *Comédie dramatique* (France-Allemagne, 1984) **303633**

Deux frères, prisonniers en Allemagne pendant la guerre, s'affrontent sur l'attitude à tenir : s'évader ou pas ?

22.25 Météo, Soir 3.



20.45

MÉLO ■■■■

Film. Alain Resnais. Avec Sabine Azéma, Pierre Arditi. *Drame* (Fr., 1986). **577966**

Un homme trompé par sa femme se confie à l'amant de celle-ci.

La psychologie cruelle du théâtre de Bernstein servie admirablement par la mise en scène d'Alain Resnais.

22.30 Court-circuit. *The Living Room.* Court métrage. Lisa Ohlin. Avec Peter Dahl (1998, v.o.). **51237**

22.40

Y A PAS PHOTO !

Divorcer sans s'oublier. 309817
Magazine présenté par Pascal Bataille et Laurent Fontaine.

En France, un mariage sur trois se solde par un divorce.

0.10 Minuit sport. Magazine. **8254305**
0.45 Exclusif. Magazine. **3388638**

1.15 TF 1 nuit, Du côté de chez vous. **1.30** Aventures asiatiques. Aventures asiatiques en Inde. Documentaire. 3680522 **2.20** Reportages. Triomphant, le sous-marin du silence. 8598725 **2.50** Aimer vivre en France. La passion des jardins. 3772947 **3.45** Histoires naturelles. Des champignons toute l'année. Documentaire. 8289541 **4.40** Musique. 4619034 **4.55** Histoires naturelles. Depuis Charlemagne les louvetiers. Documentaire (55 min). 8219541

23.10

MOTS CROISÉS

Débat présenté par Arlette Chabot et Alain Duhamel. Jeunes victimes de la violence, mineurs délinquants. Policiers, professeurs, parents, juges, que pouvons-nous faire ? **2107701**

0.45 Journal, Météo.

1.10 Musiques au cœur. Les oiseaux exotiques. Invités : Yvonne Loriot, Chow Ching Lin, pianiste, Florence Domaq, pianiste, Sylvie Gazeau, violoniste. **3854763**

2.25 Lundi, c'est Julie. 8743589 **2.50** Mezzo l'info. 7338893 **3.05** Le Travail dans la balance. Documentaire. 820034 **4.00** 24 heures d'info. 1199367 **4.15** Météo. **4.20** Coup de soleil sur Milau. Documentaire (2000, 55 min). 8237947

22.55

À NOTRE SANTÉ !

Rester jeune à tout prix ? 7748169
Magazine présenté par Nathalie Simon et Alain Chaufour.

Invités : Mylène Demongeot, comédienne, David Elia, gynécologue, Hippolyte Romain, Michel Tordjman. **0.05** Strip-tease. Magazine. Toutes les filles finissent par avoir des poils ; La savetière et le financier ; La petite ouverture ; Vie d'un commis voyageur. **936725**

1.05 C'est mon choix. **2.00** Nocturnales. *Les Diamants de la couronne.* Opéra de Auber. Dir Edmond Colomer. Acte I [1/5] (30 min). 5635676

La Cinquième

5.30 L'Université de tous les savoirs. **6.25** Silence, ça pousse ! **6.40** Anglais. Leçon n°14. **7.00** Debout les zouzous. Petit Basile. Kipper. Timothée et ses peluches. Rolie Polie Olie. Les aventures de Miss Grisette. Rolie Polie Olie. **8.05** Doc Eurêka. L'ours en peluche. **8.10** Le Journal de l'Histoire. **9.00** Les Ecrans du savoir. Histoire personnelle de la littérature française. Galilée, design, designers [13/13]. J'aimerais bien savoir [6/6]. Le dessous des cartes [2/2]. **10.00** Droit d'auteurs. Gao Xingjian, Denis Bourgeois.

8516546 **10.55** Les Lumières du music-hall. **11.20** Le Monde des animaux. **11.50** Fenêtre sur. **12.20** Cellulo. **12.50** Clowns et Augustes. **13.45** Le Journal de la santé. **14.05** 100 % question. **14.35** La Cinquième rencontre. **14.40** Intranet à tous les étages. **15.30** Entretien. **16.00** Econoclaste. **16.30** Cinq sur cinq. **16.50** Bonnes vacances. Téléfilm. Pierre Badel. Avec Rosy Varte (1997). **6030072**

18.25 Météo. **18.30** Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Cousins d'ici, cousins d'ailleurs. Documentaire de Joan Gallifa et Miquel Garcia dans le cadre du cycle « Droit de l'enfant ». [1/4] Le Mozambique : le droit à la santé (1998). **19.45** Météo. Arte info. **20.15** Reportage. Tuberculose en cavale. Documentaire (2000). *110 000 prisonniers russes sont tuberculeux, dont un tiers atteints d'un virus multirésistant. Une épidémie qui menace désormais les pays européens.*

M 6

- 5.35 Fan de. 6.00 et 9.35, 10.05, 11.05, 16.10 M comme musique. 7.00 Morning Live. 9.05 M 6 boutique. Magazine. 11.00, 11.55 M 6 Express, Météo. 12.00 La Vie de famille. Série. La reine des abeilles. 12.35 La Petite Maison dans la prairie. Série. Les Oleson ○. 3483985 13.35 Un rêve trop loin. Téléfilm. Bruce Pittman. Avec Alyssa Milano (EU, 1996) ○. 6676661
- 15.20 The Practice. Série. Le sens du devoir ○. 17.20 Kid et compagnie. Blake et Mortimer. Le Monde fou de Tex Avery. 18.05 Le Clown. Série. Les faussaires ○. 18.55 Mission 1 million. Divertissement. 19.50 I-minute. Magazine. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Une nounou d'enfer. Série. Faux départ ○. 20.39 Conso le dise. Magazine. 20.40 Cinésix. Magazine.



20.50

L'HOMME EST UNE FEMME COMME LES AUTRES

Film. Jean-Jacques Zilbermann. Avec Antoine de Caunes, Gad Elmaleh, Elsa Zylberstein, Judith Magre. Comédie (France, 1998) ○. 901695 Comédie sans surprise.

Canal +

- En clair jusqu'à 8.30 7.00 Teletubbies. 7.25 Nulle part ailleurs. 8.30 D 2 Max. 9.00 eXistenZ ■■ Film. David Cronenberg. Avec Jennifer Jason Leigh. Suspense (EU, 1999, DD) ○. 7998091 10.35 et 4.45 Surprises. 10.50 Robe blanche et taxi jaune. Téléfilm. Jim Yukich (1999) ○. 5477324
- En clair jusqu'à 13.45 12.20 Le Journal de l'emploi. 12.25 Les Titres du journal. 12.30 Nulle part ailleurs.
- 13.45 Voyages ■■ Film. Emmanuel Finkiel. Avec Shulamit Adar. Drame (France, 1999) ○. 3648508 15.40 Le Vrai Journal. ○. 16.25 Prémonitions Film. Neil Jordan. Avec Annette Bening. Suspense (EU, 1999) ○. 236053 17.59 Entre chien et chat. Série ○. ► En clair jusqu'à 20.35 18.00 Daria. Série. Des souris et des mûmes ○. 18.30 Nulle part ailleurs.



20.35

JUGÉ COUPABLE ■■

Film. Clint Eastwood. Avec Clint Eastwood, Isaiah Washington, Lisa Gay Hamilton. Policier (EU, 1999) ○. 915492 Un journaliste cabochard tente de sauver un innocent de la peine de mort.

22.45

LE TRAIN DE L'ENFER

Téléfilm. Armand Mastroianni. Avec Robert Urich, Patricia Kalember, Cathy Lee Crosby (Can., 1999) ○. 8173256 Un pilote de ligne et sa femme sont invités pour le trajet inaugural d'un train entièrement informatisé. Mais un court-circuit rend le train incontrôlable. Panique à bord... 0.30 Plus vite que la musique. Spécial Patrick Bruel. 1670218 0.55 Jazz 6. Le Hum Trio. Invité : Pierre Michelot. 1636218 2.00 M comme musique. 63065454 4.30 Fréquentstar. Magazine. Michel Fugain (65 min) ○. 3317034

Le film

22.30 Paris Première
L'Année Juliette

Philippe Le Guay (Fr., 1994). Avec Fabrice Luchini, Valérie Stroh.

CAMILLE PRADÈRE, qui est médecin anesthésiste à Bordeaux, revient d'un congrès. À l'aéroport, sa maîtresse, Clémentine, lui annonce qu'elle a quitté son mari et se trouve libre. Bien embêté, craignant d'être envahi, Camille invente une liaison mystérieuse avec une certaine Juliette. Sa valise a été échangée, à l'aéroport, avec celle d'une flûtiste, Juliette Graveur, qui devait donner un récital mais a disparu. Camille continue le jeu (achats de robes, faux rendez-vous) auprès de Clémentine, puis de Stéphanie, une autre maîtresse. Magali, hospitalisée à la suite d'une tentative de suicide, est enthousiasmée par l'amour de Camille pour Juliette. Un jour, la comédie tourne mal. Selon Philippe Le Guay, réalisateur, avant cela, des Deux Fragonards, « on ne raconte pas des histoires impunément ». Certes, Camille se prend les pieds dans ses mensonges, mais il est, lui-même, malgré son cynisme envers les femmes, dévoré par cette liaison imaginaire. Et c'est en essayant d'y mettre fin pour reprendre contact avec la réalité qu'il est rattrapé par une réalité de fait divers dont il semble être le protagoniste. Dans un rôle en or pour lui, Fabrice Luchini passe par divers états, dont une ambiguïté qui laisse planer un doute dans la scène finale. Il ne s'agit pas seulement d'un divertissement (également porté par Valérie Stroh, Philippine Leroy-Beaulieu et Marine Delterne) mais d'une comédie progressive-ment inquiétante.

Jacques Siclier

L'émission

22 40 Arte

Mélo flamboyant

C'EST LA VIE. Tous les clichés du mélodrame, revisités par l'humour noir du cinéaste mexicain Arturo Ripstein

ON peut croire qu'il s'agit d'un de ces mélodrames comme il en pullule à la télévision mexicaine. Une mère de famille se lamente dans un taudis parce qu'elle vient de se faire plaquer par son homme, un boxeur minable, qui l'a quittée pour convoler avec une autre. La nouvelle fiancée est la fille unique de l'Obèse, sorte de « parrain », toujours en robe de chambre, qui fait régner l'ordre dans un quartier misérable de Mexico. Eternelle plainte de l'amour avec tous les chromos naturalistes ? C'est ne pas connaître Arturo Ripstein et sa fureur sarcastique.

Depuis 1965, le plus connu des cinéastes mexicains promène d'un film à l'autre ses obsessions pour nous offrir un univers peuplé de femmes trompées, de maris infidèles, de séducteurs dérisoires et de vieilles filles pitoyables, qui exsudent une morale glauque, résultat du métissage entre les valeurs catholiques et l'idéologie macho.



Julia (Arcelia Ramirez) prépare sa vengeance, telle Médée...

En simple, l'amour est un péché, les femmes sont faites pour le malheur.

Arturo Ripstein a l'art de subvertir ce qu'il touche. Comme dans les peintures en trompe-l'œil, le réalisateur en rajoute dans le réalisme social pour introduire subrepticement les détails qui vont perturber le mélodrame. Tandis que Julia sanglote sans fin au milieu de cuvettes sales, un vieux poste TV crachouille les images d'un groupe de musiciens mariachis (particulièrement ringards) qui commentent l'action façon chœur antique : « Nicolas, le beau Nicolas, s'est conduit comme un ingrat ». Ou : « Julia, triste Julia, comprends bien cela, les amours finissent un beau jour sans raison. » Le groupe n'hésite d'ailleurs pas à descendre de temps en temps du poste pour fredonner directement chez Julia (ce qui énerve la présentatrice qui a justement ses règles ce jour-là).

Arturo Ripstein joue également avec la

caméra numérique, qu'il utilise pour la première fois en grand maître. Collée aux personnages, indiscreète, elle se fait rabrouer comme si le cinéaste voulait tourner un vulgaire reality-show. Elle est là quand Julia, exaspérée de chagrin, prépare sa vengeance. À la porte de la salle de bains où la jeune femme entre avec son petit garçon, un couteau à la main. Dans l'escalier où elle se tient debout, telle Médée...

Montré à Cannes, deux fois primé au festival Cinéma tout écran à Genève, C'est la vie, version renouvelée de la tragédie de Sophocle, est un huis clos étouffant où l'on retrouve les qualités du cinéaste, humour décapant, intelligence, mais ce puissant mélodrame baroque peut aussi lasser. Trop de larmes, trop d'outrance, trop de misérabilisme. Même les mariachis finissent par être un peu répétitifs.

Catherine Humblot

Le câble et le satellite



« La Flûte à six Schtroumpfs », un film d'animation de Peyo et José Dutilleu, à 20.50 sur Télétoon

SYMBOLES

Les chaînes du câble et du satellite
C Câble
S CanalSatellite
T TPS
A AB Sat

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Planète C-S

6.55 Il était deux fois... [1/3] De Lucy à l'homme du XX^e siècle. 7.50 Cinq colonnes à la une. 8.45 Musique de Palestine. Sur la ligne de front. 9.40 Le Mur. 9.50 Le Journal. 11.15 Witkiewicz, portraits, auto-portraits et grimaces. 11.40 L'Everest à tout prix. 12.40 Esprit des peuples premiers. [1/13] Australie, les rockers du Bush. 13.05 Les Ailes de légende. Le bombardier stratégique. 13.55 La Source secrète du Mekong. 14.50 La Suisse et les Juifs. 15.50 Le Rêve africain. La star d'ébène. 16.50 Le Défi des Tembé. 17.45 1948, l'expulsion. Récit d'Elias Sanbar. 18.15 Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [12/12] Les géants. 19.10 Naissance du christianisme. [1/4] La paix romaine.

20.05 Skibums. Jours de Salo. 27.215879

21.55 Guerres bactériologiques. [2/2] Assassins biologiques. 4096701

22.40 7 jours sur Planète. 23.05 2084. 23.15 Les Microfilms de l'éternité. 0.00 Enquêtes médico-légales. Trahi par le pollen. 0.30 Les Grands Compositeurs. [5/7] Piotr Iltch Tchaïkovski, 1840-1893. 1.30 Les Colères du ciel. La froidure de l'hiver (55 min).

Odyssee C-T

9.05 Pays de France. 10.00 Très chasse, très pêche. Bécasse en France. 10.50 Les Grands Parcs canadiens. Le parc national de Writing-on-Stone. 11.20 L'Histoire du monde. 11.25 A la recherche de l'arche d'alliance. 12.10 Le Dernier Jour: James Dean. 13.05 L'Art sous le III^e Reich. [2/2] La machine de propagande. 14.10 Les Chevaux du toit du monde. 15.05 Sans frontières. 15.10 L'Aventure d'Aligermaa. 16.05 Aventures africaines. [2/2] Au Kenya. 17.05 Voyages d'Orient. La route du henné. 17.35 Aventures. A Tignes. 18.30 Artisans du monde. Tunisie: Le luthier / Le sellier-marocquiner. 19.05 Le Krach de 1929.

20.00 Embarquement porte n°1: Rio de Janeiro.

20.30 Itinéraires sauvages Le Lynx disparu. 502017850
21.25 Le Meilleur ami du chien. 506094904

22.20 Sancta Sanctuary. 22.45 Qu'est-il arrivé à Butch Cassidy et le Kid? 23.40 Les Bouées de La Havane. 0.05 M.C. Escher. 1.10 Les Pêcheurs du ciel (25 min).

TV 5 C-S-T

19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité.
20.00 Journal (TSR).
20.30 Journal (France 2).
21.00 et 1.00 TV 5 infos.
21.05 Le Point. 41223695
22.00 Journal TV 5.
22.15 La Voleuse de Saint-Lubin. Téléfilm. Claire Devers. Avec Dominique Blanc, Denis Podalydès (France, 1999). 43689362
23.30 Télécinéma. 77186633
0.00 Journal (La Une).
0.30 Soir 3 (France 3).
1.05 Juliette Pomerleau. Feuilleton [4/10] (55 min). 67228812

RTL 9 C-T

19.50 La Vie de famille. Série. Un fils possessif. 9183350
20.15 Friends. Série. Celui qui fréquentait une souillon. ○
20.45 Beetlejuice ■ ■ Film. Tim Burton. Avec Michael Keaton, Alec Baldwin. Comédie (EU, 1988). 2629546
22.20 Stars boulevard. Magazine.
22.30 Rien à cacher. Magazine. 2325904
23.25 Aphrodisia. Série. ○
23.55 Un cas pour deux. Série. Un assassin pas comme les autres (60 min). 1531614

Paris Première C-S

19.30 et 0.15 Rive droite, rive gauche. Magazine.
21.00 Soirée Fabrice Luchini. Art. Pièce de Yasmina Reza. Avec Fabrice Luchini, Pierre Arditi. 2939459
22.30 L'Année Juliette Film. Philippe Le Guay. Avec Fabrice Luchini, Valérie Stroth. Comédie (1995). 22871966
23.55 Howard Stern. Magazine (20 min). 97470695

Monte-Carlo TMC C-S

19.30 Murder Call, fréquence crime. Série. Descente aux enfers. 5970275
20.25 La Panthère rose.
20.35 Pendant la pub. Julien Clerc. 29712121
20.55 Dernier stade Film. Christian Zerbib. Avec Anne Richard, Philippe Volter. Drame (1994). 24570324
22.35 McCallum. Série. Le Régime miracle. 66081575
0.20 Au gré du vent. Série. Le mariage de tante Grace. ○ (50 min). 90593367

Téva C-T

20.00 Les Anges du bonheur. Série. L'instant crucial. ○. 500025072
20.50 Légendes. Sally Field. 502584091
Eva Gabor. 505622459
22.30 Le Dernier Tango à Paris ■ ■ ■ Film. Bernardo Bertolucci. Avec Marlon Brando, Maria Schneider. Drame (1972). 504062904
0.35 I Love Lucy. Série. The Ricardos Change Apartments (v.o.). 506745812
1.00 Les Craquantes. Série. Bague à part (v.o.) (30 min). 509555270

Festival C-T

20.30 Le Dernier Rivage ■ ■ Film. Stanley Kramer. Avec Gregory Peck, Ava Gardner. Science-fiction (EU, 1959, N.). 28821701
22.50 La Fin d'un monde. Téléfilm. Bob Clark. Avec Darren McGavin, Mary McDonnell (EU, 1993). 51016701
0.25 Les Brigades du Tigre. Série. Le complot (60 min). 40560218

Voyage C-S

20.00 et 0.00 Le Club. Magazine. 500007072
20.30 Europuzzle. Angleterre.
21.00 Suivez le guide. Magazine. 500021904
22.30 Détours du monde. Magazine. 500003879
23.00 Long courrier. Magazine. Russie: les gens du Baïkal Amour Magistral. 500048695
0.30 Les Voies de l'aventure. Québec, la haute Mauricie. Documentaire. 509569473
1.00 Travelers. Magazine. Visite de Mexico (60 min). 501425657

13^{ème} RUE C-S

19.50 21, Jump Street. Série. Bizca. 565206256
20.45 L'assassin est-il coupable? ■ Film. Buzz Kulik. Avec David Janssen. Policier (EU, 1967). 509359169
22.30 Danger réel. Les forces du mal, nature humaine. Documentaire. 503277275
23.15 Invasion planète Terre. Série. Le retour de l'épouvantail. ○. 505114275
0.00 21, Jump Street. Série. Vive les vacances. 506779544
0.50 Nestor Burma. Série. En garde, Burma! (90 min). 566996473

Série Club C-T

20.40 Club Comedy. Movie stars. The Seduction of Reese Hardin (v.o.). 8894701
21.00 Zoe, Duncan, Jack & Jane. Too Much Pressure (v.o.). 541546
21.25 3^e planète après le Soleil. Guilty as Dick (v.o.). 9495256
21.45 Damon. The Designer (v.o.). 903633
22.10 Stark Raving Mad. The Pigeon (v.o.). 990169
22.35 Sports Night. The Six Southern Gentlemen of Tennessee (v.o.). 549459
23.00 Bakersfield Pd. Série. Last One into the Water (v.o.). 411966
23.25 Taxi. Série. The Costume Party (v.o.). 9703850
23.45 The Practice. Série. La défense à l'attaque (v.o.). 5618492
0.30 La Quatrième Dimension. Série. Les prédictions. ○ (30 min).

Canal Jimmy C-S

20.05 The Muppet Show. Invité: Mark Hamill.
20.30 Babes in the Wood. Série. Sexe et danger (v.o.). 78331527
21.00 La Route. Magazine. Invités: Diane Tell et Yann Moix. 49161169
21.45 New York Police Blues. Série. La truffe du chien. 79808343
22.35 In Bed With Madonna ■ Film. Alek Keshishian. Documentaire (1991, v.o.). 80862879
0.30 Will Vinton Classics. Série. Les classiques de la Claymation 1 (v.o.). ○.

Canal J C-S

17.55 La Famille Delajungle. Sur la bonne piste.
18.20 Sabrina. Série.
18.50 Faut que ça saute!
19.05 Les Incroyables Pouvoirs d'Alex Mack. Les anneaux de Saturne.
19.30 Sister Sister. Série. A la mode de Lisa.

Disney Channel C-S

17.45 Les Weekenders. Etre ou ne pas être.
18.00 Les Aventures de Buzz l'Eclair. Le retour de XL.
18.30 L'Incorrigible Cory. Série. Premier emploi.
19.00 Une niche pour deux. Téléfilm. Alex Zamm. Avec Fred Willard, Richard Karn (1999). 138985
20.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Série. Chérie, tous les Szalinski sont normaux (45 min).

Télétoon C-T

18.00 Le Bus magique. Une amitié croissante.
18.25 Frissons.
18.36 Les Singes de l'espace.
19.25 Tic Tac Toc.
19.30 Spiderman. Le jour du caméléon.
19.55 Highlander. Le feu du ciel.
20.20 Compil Cartoons.
20.50 La Flûte à six Schtroumpfs ■ Film d'animations. Peyo et José Dutilleu (1975). ○ (70 min). 501190275

Mezzo C-T

20.35 et 23.30 Mezzo l'info.
20.50 Rétro Mezzo.
21.00 Soirée Arthur Rubinstein. 21.00 Arthur Rubinstein, l'amour de la vie ■ ■ Film. François Reichenbach. Documentaire (1968).
22.30 Concerto pour piano et orchestre 2, de Chopin. Concert enregistré en 1975. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir: André Previn. 46779966
23.00 Scherzo en si bémol mineur, de Chopin. Concert enregistré en 1973.
23.15 Capriccio 2 et Intermezzo 2 de Brahms. Concert enregistré en 1973.
23.45 Anne-Sophie Mutter. Sonates 4 et 6 de Beethoven. Concert enregistré au Théâtre des Champs-Élysées, à Paris, 1998. Avec Anne-Sophie Mutter, violon. 41954701
0.40 Anne-Sophie Mutter. Un violon de haut vol. Documentaire (50 min).

Muzzik C-S

20.15 Concerto spirituale 90. Missa pro defunctis, de Johannes Ockeghem. Concert enregistré en l'église Saint-Nicolas, à Giornico, Suisse, en 1990. Avec Ashley Stafford.
21.00 Pelléas et Mélisande, pour piano seul. Opéra de Debussy. Enregistré au Théâtre français de la musique, à Compiègne, en 1999. Solistes: Dominique Ploteau, Cécile Besnard.
23.45 Les Découvertes Adami. MIDEM 2000. Avec Chantal Mathias, soprano (30 min). 509415879

Histoire C-T

20.15 et 23.05 Le Journal de l'Histoire.
21.00 Cycle Depardon. 21.00 Numéros zéro. Documentaire. 509173140
22.25 Tibesti Too. Documentaire. 519309169
23.50 Churchill. Le chemin de la victoire [3/4]. Documentaire 501539879
0.50 Paul Morand. Documentaire [1/4] (60 min).

La Chaîne Histoire C-S

19.55 En quête de l'Histoire. Souvenirs de chercheurs d'or.
20.40 Civilisations. L'âge d'or des aborigènes.
21.30 Les Mystères de l'Histoire. Les grandes enquêtes de Scotland Yard.
22.10 Le Mur de Berlin. La réunification.
22.55 Ils ont fait l'Histoire. Le général Custer.
23.50 La Rafle du Vél' d'hiv'. Documentaire. 501535053
0.50 De Gaulle-Adenauer. Un pont sur le Rhin. Documentaire (70 min).

Forum C-S

20.00 Entre terre et exil, la culture palestinienne. Invités: Mahmoud Darwich, Farouk Mardam-Bey, Elias Sanbar, Patrick Lama.
21.00 Souriez, vous êtes fichés! Invités: Alexis Bautzmann, Alain Weber, Sophie Nerbonne, Patrick Bloche, Philippe Queau. 501715411
22.00 Cartographie et connaissance de la Terre. Invités: Michel Bacchus, Michel Pousse, Philippe Rossi, Claude Collin-Delavaux, Michel Le Gouic. 501711695
23.00 Jésus et son temps. Invités: le père Jacques Bernard, Jacques Duquesne, André Paul, Gérard Israël, Pauline Douceel-Voute (60 min). 501735275

Eurosport C-S-T

15.00 Curling. Championnats d'Europe. Allemagne - Ecosse dames. A Oberstdorf. En direct. 23564237
18.00 Ski. Coupe du monde. Slalom nocturne messieurs. A Sestrières. En direct. 1^{re} manche. 228546
20.30 Résumé. 20.45 2^e manche. 0.30 Résumé. Coupe du monde.
21.45 Bob Speed.
22.00 Tant de paroles. Invité: Eric Poujade.
23.00 Eurogoals. Magazine (90 min). 401343

Pathé Sport C-S-A

19.00 et 23.45 Côté tribune. Magazine. 500430332
20.00 Karting. Magazine. 500231985
20.30 Handball. Championnat d'Europe féminin. France - Allemagne. A Valcea. 500846492
22.00 Football. Championnat du Portugal. 14^e journée. 500621140
0.45 Basket info. Magazine (30 min). 509948386

Le film



20.30 CinéCinemas 1

Autant en emporte le vent

Victor Fleming (EU, 1939, v.o.). Avec Vivien Leigh, Clark Gable.

TOUS les amoureux de Vivien Leigh et du grand cinéma romanesque hollywoodien vont recevoir comme un merveilleux cadeau de Noël les nouvelles diffusions, en version remastérisée, de cette adaptation du roman de Margaret Mitchell, dont la réussite tient beaucoup plus à la ténacité et la passion du producteur David O. Selznick qu'au réalisateur, succédant à d'autres, qui l'a signée. Drame historique de la guerre de Sécession, portrait d'une jeune sudiste gâtée et capricieuse, s'entêtant en un vain rêve d'amour pour un homme marié, tout en luttant contre les épreuves et en affrontant le viril aventurier qui a fini par l'épouser. Tous les interprètes ont si parfaitement incarné les personnages que personne n'a jamais osé un « remake ». Et si, plus de cinquante ans après, Alexandra Ripley a donné une suite au roman, on n'a pas pu y croire...

Jacques Siclier

TF 1

- 5.50** Pim. Je vois. Tournesol, roi du pétrole. **6.15** Secrets. **6.40** et **9.00** TF 1 info. **6.48** et **8.28**, **9.10**, **11.05**, **2.18** Météo. **6.50** TF ! jeunesse : Salut les toons. **8.30** Téléshopping. **9.15** Parfum de famille. Téléfilm. Serge Moati. Avec Amélie Pick (France). 5753270
11.10 Dallas. Série. Malveillance.
12.00 Tac O Tac TV. Jeu.
12.10 et **18.58** Etre heureux comme.
12.15 Le Juste Prix. Jeu.
12.50 A vrai dire. Magazine.
- 13.00** Journal, Météo.
13.45 et **20.40** Du côté de chez vous.
13.50 Les Jardins de Laurent.
13.55 et **14.50** Les Feux de l'amour. Feuilleton.
15.40 Les Dessous de Palm Beach. Série. Fausse note.
16.35 7 à la maison. Série. Une vie de chien.
17.30 Sunset Beach. Série.
18.20 Exclusif. Magazine.
19.00 Le Bigdil. Jeu.
19.55 Hyper net. Magazine.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

France 2

- 5.15** Madeleine. **5.30** La Chance aux chansons. **6.30** Télématin. **8.30** et **20.40** Talents de vie. **8.35** Des jours et des vies. Feuilleton.
9.00 Amour, gloire et beauté. Feuilleton O.
9.25 C'est au programme. Je ne paie pas l'addition !
11.00 Flash info.
11.05 Motus. Jeu.
11.40 Les Z'amours. Jeu.
12.15 et **17.20**, **22.40** Un livre. Profession profleuse, de Carine Hutsebaut.
12.20 Pyramide. Jeu.
13.00 Journal, Météo.
- 13.55** Expression directe.
14.00 L'Enquêteur. Série. L'heure de clôture O.
14.50 En quête de preuves. L'honneur des malfaçons.
15.40 Tiercé. A Vincennes.
15.55 La Chance aux chansons. [2/3].
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Qui est qui ? Jeu.
18.05 70's Show. Série. La première fois O.
18.35 JAG. A qui la faute ?
19.20 Mardi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille. Série.
20.00 Journal, Météo.

France 3

- 6.00** Euronews. **6.40** Les P'ti-keums. Magazine. **7.00** MNK.
8.45 Un jour en France.
10.00 La Clinique de la Forêt-Noire. Série. Intrigues.
10.50 L'le fantastique. Série. Le roi du jour. La famille.
11.40 Bon appétit, bien sûr.
12.00 12-14 de l'info, Météo.
13.50 Keno. Jeu.
13.55 C'est mon choix.
14.50 Le Magazine du Sénat. Magazine.
15.00 Questions au gouvernement. Magazine. 3990560
- 16.05** Les Pieds sur l'herbe. Le langage des plantes ; Les vertes de Lucques ; Le goût de Pouligny.
16.35 MNK. 2451947
17.35 A toi l'actu@. Magazine.
17.50 C'est pas sorcier. Magazine. Kourou.
18.15 Un livre, un jour. Yuanming Yuan, de Chebing Chiu.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Le 19-20 de l'info.
20.10 Tout le sport. Magazine.
20.20 C'est mon choix... ce soir. Magazine.

La Cinquième

- 5.30** Les Amphis de La Cinquième. **6.25** Fête des bébés. **6.40** Anglais. Leçon n°14. **7.00** Debout les zouzous. Petit Basile. Kipper. Timothée et ses peluches. Rolie Polie Olie. Les aventures de Miss Grisette. Rolie Polie Olie. **8.05** Doc Eurêka. **8.10** Le Journal de l'Histoire. **9.00** Les Ecrans du savoir. Des religions et des hommes. Galilée, l'esprit des lois [13/13]. L'éducation en questions. Migrations, des peuples en marche : le grand dérangement des Acadiens. **10.00** Le Magazine de la santé.

- L'hypnose. **10.55** Gaïa. **11.20** Le Monde des animaux. La Faune des montagnes d'Afrique. **11.50** Fenêtre sur. **12.20** Cellulo. **12.50** Un monde, des mondes. **13.45** Le Journal de la santé. **14.05** et **17.30** 100 % question. **14.35** La Cinquième rencontre. **14.40** Les visiteurs du Louvre. **15.30** Entretien. **16.05** Motivées, motivés. **16.35** Les Ecrans du savoir. L'écho du siècle. Journal télévisé, Naissance de la grand-messe cathodique. Vers l'autre rive [13/13]. **17.55** Mise au point. **18.25** Météo. **18.30** Le Monde des animaux.

Arte

- 19.00** Cousins d'ici, cousins d'ailleurs. Documentaire de Joan Gallifa et Miquel Garcia dans le cadre du cycle « Droit de l'enfant ». [2/4] Le Mali : le droit à l'égalité (1998). **19.45** Météo. **19.50** Arte info. **20.15** Reportage. Un paria kurde. Documentaire. Michael Enger (2000).



20.55

MON PÈRE, CE HÉROS

Film. Gérard Lauzier. Avec Marie Gillain, Gérard Depardieu, Catherine Jacob. Comédie (France, 1991). 3359947
Un homme en vacances avec sa fille doit subir toutes sortes de situations créées par les mensonges de celle-ci. Lauzier sans la méchanceté.
22.45 Le Temps d'un tournage. 2984180



20.50

LES VIRTUOSES ■

Film. Mark Herman. Avec Pete Postlethwaite, Tara Fitzgerald. Drame (Grande-Bretagne, 1997). 513928
Un orchestre composé de mineurs est confronté à la fermeture des puits.



20.55

VIE PRIVÉE, VIE PUBLIQUE

Attention, vous êtes fliqués. 526522
Magazine présenté par Mireille Dumas. Invités : Guy Marchand, Jean-Luc Desprez, Serge Gauthronet, Hubert Bouchez, Brigitte Henri...
22.55 Météo, Soir 3.



20.45

LA VIE EN FACE

Tout seul comme un grand. Documentaire. Judith du Pasquier (France, 1998). 2541386
Ils ont cinq ans et partent pour la première fois en classe de neige. Le premier départ sans les parents.

22.50

CIEL MON MARDI !

- Divertissement présenté par Christophe Dechavanne. 6272454
- 1.10** Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. 8617110
1.35 Exclusif. Magazine. 8481481
2.05 TF 1 nuit.
2.20 Reportages. Magazine. Voleurs d'identité. 5133145
2.45 Aimer vivre en France. La pêche. 9148961
3.45 Histoires naturelles. La forêt d'Orléans : au milieu coule une rivière. Documentaire. 8183313
4.40 Musique. 4686706
4.55 Histoires naturelles. Pas si bécassines que ça. Documentaire (55 min). 8113313

22.45

ON A TOUT ESSAYÉ

- Divertissement présenté par Laurent Ruquier. Avec la participation de Dan Bolender, Isabelle Alonso, Jean-François Dérec, Maureen Dor, Franck Dubosc, Philippe Geluck, Gérard Miller, Claude Sarraute... 3505396
- 0.45** Journal, Météo.
1.10 P.L.N.K. En 2000, la ville de Paris est-elle plus branchée que celle de Londres ? ; Le corps maltraité et l'art ; Placebo ; David Mancuso. 9691481
2.00 Mardi, c'est Julie. 5502394
2.30 Mezzo l'info. 4890023
2.45 Les Z'amours. 9992416
3.15 Pyramide. 8897232
3.45 24 heures d'infos, Météo. 4.05 Initiation à la vidéo. Documentaire O. 5658058
4.30 Au bain... mari ! Court métrage. Pascal Graffin O. 1179503
4.40 Les Routiers. Série. Manuelito O. 3563684

23.20

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE

- Les Visiteurs du soir. 9327744
Documentaire de Max Armanet présenté par Jean-Michel Gaillard.
0.20 La Case de l'oncle Doc. Naissance de la parole. Documentaire. François Caillat. Chercheurs et thérapeutes s'interrogent sur les conditions d'émergence de la parole chez les nourrissons.
1.20 C'est mon choix. **2.05** Nocturnales. Les Diamants de la couronne. Opéra de Auber. Par l'Orchestre de Picardie. Acte I [2/5] (30 min). 9806665

21.35

COMEDIA

- DES DÉMONS
Téléfilm d'après la représentation théâtrale de la Volksbühne à Berlin. Mise en scène. Frank Castorf. Avec Henry Hübchen, Milan Peschel, Silvia Rieger, Martin Wuttke, Kathrin Angerer (All., 2000, v.o.). 73003522
Mise en scène par Frank Castorf, cette adaptation d'Albert Camus du roman de Dostoïevski sera donnée au Théâtre national de Chaillot les 15, 16 et 17 janvier 2001.

0.35 Kamikaze 1989 ■ Film. Wolf Gremm. Avec Rainer Werner Fassbinder. Science-fiction (All., 1982, v.o.). 8013049
2.15 Court-circuit. La Fête des mères. Court métrage. Chris Van der Stappen (1998, 15 min). 1521145

M 6

- 5.35 Culture pub. 6.00 et 9.35, 10.05, 11.05, 16.05 M comme musique. 7.00 Morning Live. 9.05 M 6 boutique. Magazine. 11.00, 11.55 M 6 Express, Météo. 12.00 La Vie de famille. Série. Le chouchou du professeur. 12.35 La Petite Maison dans la prairie. Série. Soyons raisonnables ! 13.35 La Détresse invisible. Téléfilm. Paul Schneider. Avec Tracey Gold (EU, 1994) 1321314
- 15.15 The Practice. Série. La vérité et ses conséquences 17.20 Kid et compagnie. Blake et Mortimer. Le Monde fou de Tex Avery. 18.05 Le Clown. Série. Le garde du corps 18.55 Mission 1 million. Divertissement. 19.50 I-minute. Magazine. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Une nounou d'enfer. Série. N'oublions pas maman 20.40 E = M 6 Découverte.



20.50

LES MOMENTS DE VÉRITÉ

Magazine présenté par Laurent Boyer. Jordy : dur dur d'être un bébé... star ! ; Quand Francis Huster fait pleurer Caroline Tresca ; Quand « Matin bonheur » devient... « Matin malheur » ; Cirana, star d'un soir ; etc. 83155541

23.00

MARDI SUSPENSE
UNE DETTE MORTELLE

Téléfilm. Félix Enríquez Alcalá. Avec Tori Spelling, Patrick Muldoon, Richard Belzer (EU, 1996) 7504812
Un étudiant découvre les corps de sa mère et de sa sœur, assassinées. L'enquêteur du FBI chargé de l'enquête suspecte le père du jeune homme, introuvable depuis le drame...

0.40 Two. Série. Coincé entre deux causes 7284495

1.30 M comme musique. 40821684

4.00 Fréquentstar. Invité : Jacques Higelin 4382023 4.45 Turbo. Magazine (30 min). 4504961

21.35 Arte
Des démons

INSOLITE, détonnante, cette « Comedia » produite par la ZDF et diffusée en version originale sous-titrée vaut pour la réussite de ses partis pris cinématographiques, l'étrangeté grinçante, violente et totalement déjantée de son propos. Inspirée du roman éponyme de Fiodor Dostoïevski – œuvre majeure, mystique et prophétique, composée en 1870, longtemps intitulée *Les Possédés* dans sa traduction française –, la mise en scène de Frank Castorf, directeur de la Volksbühne de Berlin, a créé l'événement au Festival de Vienne 1999. Il s'est ici saisi de la caméra pour une première réalisation, véritable recreation de son spectacle, en adoptant les règles de « *chasteté technique* » de « *Dogma 95* » élaborées par les cinéastes danois Lars von Trier et Thomas Vinterberg ; imposant notamment la caméra portative, une prise de vues en décors réels, excluant par ailleurs le recours à l'éclairage artificiel et aux effets d'optique. Castorf a ainsi campé ce huis-clos maléfique dans un bungalow moderne isolé en pleine campagne, avec des personnages relookés années 60 pour interprètes de cette sarabande de folie et de mort. Autour de la figure fascinante et hantée de Nikolaï Stavroguine (Martin Wuttke, en photo au côté de Kathrin Angerer dans le rôle de Daria Pavlona Chalova), une pléiade d'excellents comédiens – parmi lesquels Henry Hübchen, Milan Peschel et Jeanette Spassova. Pour ceux qui souhaiteraient découvrir la mise en scène originale de Frank Castorf, *Des Démons* est programmée à Paris, au Théâtre national de Chaillot, les 15, 16 et 17 janvier 2001.

Val. C.

Canal +

- En clair jusqu'à 8.30 6.59 et 12.19, 1.24 Pin-up. 7.00 Teletubbies. 7.25 Nulle part ailleurs. 8.30 Gloria. Film. Sidney Lumet (EU, 1999). 10.20 L'Appartement. Magazine. 10.45 Du bleu jusqu'en Amérique. Film. Sarah Lévy. Avec Samuel Jouy. Comédie dramatique (France, 1999) 5718744
- 12.20 Le Journal de l'emploi. ► En clair jusqu'à 13.45 12.25 Les Titres du journal. 12.30 Nulle part ailleurs.
- 13.45 Inséparables. Film. Michel Couvelard. Comédie dramatique (Fr., 1999, DD) 7901725
- 15.15 Les Coyotes et l'Oiseau-soleil. Documentaire 16.05 Adieu, plancher des vaches ! Film. Otar Iosseliani. Avec Nico Tarielashvili. Drame (Fr. - Sui., 1999) 1411367
- 17.59 Entre chien et chat. ► En clair jusqu'à 20.30 18.00 Daria. Série. Les délices du baby-sitting 18.30 Nulle part ailleurs.



20.30

SOIRÉE LA BELGIQUE EST UN PAYS

20.35 Les convoyeurs attendent Film. Benoît Mariage. Avec Benoît Poelvoorde, Morgane Simon. Comédie burlesque (Fr. - Bel., 1999, N.) 114725

22.00 et 22.55, 23.25 Monsieur Manatane présente bien les nuits belges. Magazine.

22.05 Ceci n'est pas une histoire belge. Documentaire. Pascal Forneri (2000) 3844638

23.00 Bruxelles-Paris-Bruxelles. Téléfilm. Stefan Liberski. Avec Damien De Lapeleire, Bouli Lanners. 19164

23.30 Histoire muette. Série. La forêt 19164

23.35 Haut les cœurs ! Film. Solveig Anspach. Avec Karin Viard. Comédie dramatique (Fr. - Bel., 1999, DD) 9409724 1.25 Hôtel du Nord Film. Marcel Carné. Drame (Fr., 1938, N.) 95976868 3.00 Football américain. Championnat de la NFL. Indianapolis Colts - Buffalo Bills. 7652329 5.00 Urban Legend. Film. Jamie Blanks (EU, 1998, v.o.). 6.40 La Cape et l'Épée. 6.55 Le Journal de l'emploi.

L'émission

23.20 France 3

Une si longue hésitation

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE :

LES VISITEURS DU SOIR. Les dix jours qui, en mars 1983, ont décidé du destin européen de la France

THERRY CAMPION/GAMMA



Suspense à l'Élysée. Paris le 21 mars 1983 : Pierre Mauroy, alors premier ministre, et le président François Mitterrand en pance pour Bruxelles

C'EST comme une incursion dans la préhistoire de la gauche. Alors qu'il n'y a plus guère, de nos jours, de grandes controverses économiques, ou seulement sur des points de détail, le film de Max Armanet et Laurent Joffrin, *Les Visiteurs du soir*, plonge dans les méandres d'une polémique autour de laquelle s'est joué le sort de la France. C'était en mars 1983, c'est-à-dire il y a assez peu de temps, quand, au lendemain de l'échec de la gauche aux élections municipales, François Mitterrand a hésité sur le cap économique à suivre. Mais le monde ayant changé, ce retour sur une aussi longue hésitation renvoie à des temps qui apparaissent, aujourd'hui, terriblement lointains.

L'histoire est connue. C'est la chronique de ces dix jours, contée par les acteurs de l'époque – Jacques Delors, Jacques Attali, Elisabeth Guigou, Laurent Fabius... –, au cours desquels M. Mitterrand consulte

pour savoir si la France doit ou non sortir du Système monétaire européen (SME). Réflexion gravissime, puisque dans un cas, la France fait le choix de l'Europe et s'impose une discipline économique, qui, par certains aspects, est déchirante pour la gauche ; dans l'autre, elle cherche une voie qui lui est propre.

Sur cette hésitation très lourde pour l'avenir, le film n'offre pas de véritables révélations. D'un entretien à l'autre, il se borne à rappeler la bataille qui a opposé les deux clans qui conseillaient le chef de l'Etat : celui, d'un côté, des pro-européens, emmené par Pierre Mauroy, Jacques Attali, Elisabeth Guigou, Jacques Delors, partisans du maintien de la France dans le SME, et, de l'autre, le clan des « Albanais », emmené par l'ancien patron de Schlumberger, Jean Riboud, Pierre Bérégoïvy mais aussi Christian Sautter. Tout juste se remémore-t-on quelques détails, qui avec

le recul font sourire. Ainsi se souvient-on que l'actuel ministre des finances, Laurent Fabius, à l'époque ministre du budget, était, dans les premiers jours, membre du second camp, mais s'est vite rallié au premier après que le directeur du Trésor lui eut expliqué la faiblesse des réserves de changes du pays.

L'intérêt de ce film ne tient pas à l'histoire même de « ces dix jours qui ébranlèrent le mitterrandisme », mais aux multiples péripéties de ce psychodrame socialiste. Non, la curiosité de ce documentaire, c'est qu'on ne peut le voir et revivre ces temps anciens sans penser au temps présent. C'est comme une mesure du temps qui a passé : quoi, pendant dix jours, un gouvernement a hésité devant un choix aussi grave ? C'était hier mais cela semble à des années-lumière...

Laurent Mauduit

Sur les chaînes cinéma

RTBF 1

19.30 et 23.25 Journal, Météo. 20.15 Forts en tête. Divertissement. 21.20 L'Affaire Kergalen. Téléfilm [1/2]. Laurent Jaoui. Avec Jean-Philippe Ecoffey. 23.00 Coup de film (25 min).

TSR

19.30 Tl Soir. 20.00 Météo. 20.05 A bon entendre. Test : Votre marque de préservatifs est-elle fiable ? 20.40 Addicted to Love ■ Film. Griffin Dunne. Avec Meg Ryan. Comédie sentimentale (1997) ●. 22.20 Titanic, le naufrage du siècle. 23.15 Deux garçons, une fille, trois possibilités. Film. Andrew Fleming. Avec Lara Flynn Boyle. Comédie (1994) (95 min).

Canal + vert

20.30 Surprises. 20.35 eXistenZ ■ Film. David Cronenberg. Avec Jennifer Jason Leigh. Suspense (1999) ●. 22.10 L'Humanité ■ Film. Bruno Dumont. Avec Emmanuel Schotté. Drame (1999) ● (150 min).

Encyclopedia C-S-A

19.30 et 23.00 Futur immédiat. 19.55 Aventures en Australie. 20.35 L'Aventure de l'homme. 21.30 Les Secrets de Downton Gorge. 22.30 Eco-Logique. 23.25 et 23.40 Les Grandes Dates de la science et de la technique (35 min).

Comédie C-S

20.00 Un gars du Queens. Crappy Birthday. 20.30 Delhi Royal. Série (v.o.). 21.00 Festival du rire de Montreux. 22.00 Les Trente Dernières Minutes. Série. 22.30 Drew Carey Show. Série (v.o.) (30 min).

MCM C-S

19.50 Netflash. 20.00 et 2.00 MCM Tubes. 20.20 Robin. Le grand-père adoptif. 20.30 Terminus ■ Film. Pierre-William Glenn. Avec Johnny Hallyday. Science-fiction (1986). 23.00 Le Prix du danger ■ Film. Yves Boisset. Avec Gérard Lanvin. Drame (1983) (120 min).

MTV C-S-T

20.00 et 22.30 Bytesize. 21.00 MTV's French Link. 21.30 FANatic. 22.00 Spy Groove. Série. 0.00 Alternative Nation (120 min).

Régions C-T

20.30 et 22.30, 0.30 Le Journal des journaux. 20.50 et 22.50, 0.52 Le Journal de l'Outremer. 21.00 Présentation soirée thématique. Tématélé Portraits. Jean-Claude Casadesus. 21.28 Saga-Cités : Convertis. 21.55 Histoires ordinaires (103 min).

RFO Sat S-T

20.00 VAT RTM. 20.20 Hebdo Malgache RTA. 20.45 et 0.00 Journal. 20.50 New Zik. 21.00 JT Guadeloupe. 21.25 et 23.25 Le Jeu du clip. 21.30 et 0.05 Hebdo Nouvelle-Calédonie. 21.50 Ouverture pot'l'a. 22.00 JT Martinique (25 min).

LCL C-S-T

8.00 L'Edito. 8.40 L'Invité du matin. 9.10 et 15.10 On en parle. 10.10 et 16.10 2 pour 2 contre. 11.00 et 20.45, 1.00 Le Club LCL. 14.10 et 17.10, 0.10 LCA. 18.30 L'Invité de PLS. 19.00 Le Grand Journal. 19.50 et 20.35 La Page économie. 20.00 Le Dossier du Grand Journal. 22.00 22h/minuit.

Euronews C-S

6.00 Infos, Sport, Economía, météo toutes les demi-heures jusqu'à 2.00. 10.00 Culture, Cinéma, Style, Visa, Européens, 2000, Globus, International et No Comment toute la journée. 19.00 Journal, Analyse et Europa jusqu'à 0.30.

CNN C-S

20.30 World Business Today Live. 21.30 Q & A Live. 22.30 Insight Live. 23.30 World Sport Live. 0.00 World View (30 min).

TV Breizh S-T

20.30 L'événement le plus important depuis que l'homme a marché sur la Lune ■ Film. Jacques Demy. Avec Catherine Deneuve. Comédie (1973). 22.15 L'Aventure d'une baigneuse. Court métrage (15 min).

Action

AIR FORCE ONE ■■ 17.15 Cinéstar 2 503462947 Wolfgang Petersen. Avec Harrison Ford (Etats-Unis, 1997, 120 min) ●. Le Président des Etats-Unis, sa femme et sa fille, aux prises avec des terroristes dans l'avion du chef de l'Etat.

AUX SOURCES DU NIL ■■ 20.45 Cinéstar 1 500787638 Bob Rafelson. Avec Patrick Bergin (Etats-Unis, 1990, 130 min) ●. Deux explorateurs britanniques remontent le Nil pour découvrir ses sources dans une région encore très mystérieuse.

LE VAISSEAU FANTÔME ■■ 20.30 Ciné Classics 4524676 Michael Curtiz. Avec Edward G. Robinson (EU, N., 1941, 84 min) ●. Les survivants du naufrage d'un ferry-boat sont recueillis sur le navire d'un commandant qui les retient prisonniers.

TARZAN ET SA COMPAGNE ■■ 21.00 Cinétoile 500978980 Cedric Gibbons et Jack Conway. Avec Johnny Weissmuller, Maureen O'Sullivan (EU, N., version non censurée, 1934, 95 min) ●. Tarzan affronte une bande d'aventuriers peu scrupuleux et vole au secours d'explorateurs attaqués par une tribu africaine.

WEEK-END À ZUYDCOOTE ■■ 18.30 CinéCinemas 2 500430473 Henri Verneuil. Avec Jean-Paul Belmondo (France, 1964, 120 min) ●. L'odyssée d'une poignée de copains dans la tourmente de juin 40, sur une plage du nord, et l'amour naissant de l'un d'eux pour une jeune femme courageuse.

La radio

France-Culture

Informations : 6.00 ; 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 18.00 ; 22.00 ; 0.00. 6.05 For intérieur. Jean-Didier Vincent (Rediff.). 7.20 Les Enjeux internationaux. 7.30 Première édition. 7.55 Chronique ; 8.02 Revue de presse culturelle ; 8.07 Deuxième édition ; 8.25 Chronique. 8.30 Les Chemins de la connaissance. Vivre la nature. [2/5]. La nature, miroir de l'homme ? Invités : Jean-Louis Fisher ; Catherine Larrère ; Patrick Blandin. 9.05 La Matinée des autres. Les cimetières de poche parisiens. 10.30 Les Chemins de la musique. Olivier Greif, les chants de l'âme. [2/5]. Le chemin depuis le Conservatoire. 11.00 Feuilleton. Oncle Petros et la conjoncture de Goldbach, d'Apostolos Doxiadis. [2/10]. 11.20 Marque pages. 11.25 Résonances. 11.30 L'Université de tous les savoirs. L'esprit de notre temps. 7. Les prisons et la peine. Invitée : Pierrette Poncela.

12.00 La Suite dans les idées. 13.30 Les Décaqués. 13.40 Carnets de notes. Libre cour. 38° Rugissants, à Grenoble et au Festival d'Annecy. 14.00 Tire ta langue. La francophonie en Pologne. Invités : Grazyna Stryszowska ; Danuta Boguszewska ; Zdzislaw Rylko ; Dominique Chevalier ; Patrick Penot. 14.55 et 20.25 Poésie sur parole. Sayab. 15.00 Le Vif du sujet. Nous, réfugiés en France. Invités : Olivier Brachet ; Patrick August ; Pierre Hassner. Parti pris : portrait d'un engagement au

Comédies

GUANTANAMERA ■■ 13.20 Cinéstar 1 503649725 Tomas Gutiérrez Alea et Juan Carlos Tabío. Avec Carlos Cruz (Cuba, 1995, 101 min) ●. Un petit fonctionnaire teste sur sa défunte belle-mère un ingénieux système de transport de cadavres.

ILS ÉTAIENT NEUF CÉLIBATAIRES ■■ 16.15 Ciné Classics 47847522 Sacha Guitry. Avec Sacha Guitry, Elvire Popesco (France, N., 1939, 120 min) ●. Un aventurier mondain imagine d'organiser des mariages blancs pour éviter l'extradition à de riches étrangers.

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE ■■ 13.00 Ciné Classics 31528763 Ernst Lubitsch. Avec Claudette Colbert, Gary Cooper (EU, N., 1938, 82 min) ●. Un riche Américain demande à une aristocrate ruinée de devenir sa huitième femme.

TOUT FEU TOUT FLAMME ■■ 14.05 Cinétoile 507998589 Jean-Paul Rappeneau. Avec Yves Montand (France, 1981, 100 min) ●. De retour au foyer, un aventurier se heurte au caractère intransigeant de sa fille.

Comédies dramatiques

AUTANT EN EMPORTE LE VENT ■■ 20.30 CinéCinemas 1 67551386 George Cukor. Avec Victor Fleming et Sam Wood. Avec Clark Gable, Vivien Leigh (Etats-Unis, 1939, 222 min) ●. La vie mouvementée d'une aristocrate sudiste, belle et passionnée, à l'époque de la guerre de Sécession.

BORDER LINE ■■ 14.10 Cinéstar 2 505282589 Danièle Dubroux. Avec Danièle Dubroux (Fr. - Sui., 1991, 90 min) ●. Une femme mariée s'éprend du fils de son ancien amant.

LA NUIT AMÉRICAINNE ■■ 17.25 Cinétoile 509768893 François Truffaut. Avec François Truffaut (France, 1973, 115 min) ●. Passions et intrigues lors du tournage d'un film.

LE JUGE ET L'ASSASSIN ■■ 18.20 CinéCinemas 3 585453725 Bertrand Tavernier. Avec Michel Galabru, Philippe Noiret (France, 1975, 110 min) ●. L'acharnement d'un juge à envoyer un assassin à la guillotine.

M. BUTTERFLY ■■ 16.20 CinéCinemas 1 6291454 22.15 CinéCinemas 2 500430218 David Cronenberg. Avec Jeremy Irons (Etats-Unis, 1993, 100 min) ●. Un diplomate français en poste à Pékin tombe sous le charme d'une cantatrice.

MASCULIN-FÉMININ ■■ 1.25 Ciné Classics 84544110 Jean-Luc Godard. Avec Jean-Pierre Léaud (Fr. - Sui., N., 1966, 100 min) ●. Un jeune homme instable cherche le sens de sa vie et le goût de l'amour. SEXE, MENSONGES ET VIDÉO ■■ 21.00 CinéCinemas 3 506879831 Steven Soderbergh. Avec James Spader (EU, 1989, 100 min) ●. Le désordre amoureux et l'Amérique profonde. STAND BY ME ■■ 16.40 Cinéstar 1 502641473 Rob Reiner. Avec Bill Wheaton (EU, 1986, 85 min) ●. Un homme se souvient d'une aventure tragique vécue à l'âge de douze ans.

Fantastique

ALIEN, LA RÉSURRECTION ■■ 20.30 CinéCinemas 2 500837251 Jean-Pierre Jeunet. Avec Sigourney Weaver (Etats-Unis, 1997, 104 min) ●. Des manipulations génétiques permettent de féconder de nouveaux aliens...



Johnny Weissmuller et Maureen O'Sullivan dans « Tarzan et sa compagne », de Cedric Gibbons et Jack Conway, à 21.00 sur Cinétoile

Histoire

LA BIBLE ■■ 11.55 CinéCinemas 1 30725893 0.20 CinéCinemas 3 594481348 John Huston. Avec Michael Parks (It. - EU, 1966, 170 min) ●. Comment le Dieu d'Israël créa le monde, y jeta l'Homme et l'éduqua durement, faisant de Noé et d'Abraham les premiers de ses serviteurs.

Musicaux

FOLIES-BERGÈRE ■■ 0.10 Cinétoile 508184955 Henri Decoin. Avec Eddie Constantine (France, 1957, 100 min) ●. L'idylle entre un soldat américain et une danseuse de music-hall française.

Policiers

ANGOISSE ■■ 11.30 Ciné Classics 8864025 Jacques Tourneur. Avec Hedy Lamarr (EU, N., 1944, 85 min) ●. Un médecin s'éprend d'une mystérieuse jeune femme.

LA GRIFFE ■■ 23.55 CinéCinemas 2 506270251 Franklin J. Schaffner. Avec Yul Brynner (Etats-Unis, 1967, 105 min) ●. Un agent secret américain tombe dans un piège.

LES DIABOLIQUES ■■ 12.10 Cinétoile 505248251 Henri-Georges Clouzot. Avec Simone Signoret (France, N., 1954, 110 min) ●. Après des années de souffrance morale, une femme tue son mari despotique, avec le concours de la maîtresse de ce dernier.

UNCLE SILAS ■■ 18.20 Ciné Classics 38322638 Charles Frank. Avec Jean Simmons (GB, N., 1947, 105 min) ●. Une jeune orpheline est menacée par son oncle et la gouvernante de ce dernier. ► Horaires en gras italique = diffusions en v.o.

Radio Classique

Informations : 6.30 à 9.00, Classique affaires matin ; 12.30, Midi Classique ; 19.00, Classique affaires soir. 14.00 Thèmes et variations. Florence, une ville musicale. 16.30 Grand répertoire. Œuvres de Bach, Dussek, Haydn, Mozart, Beethoven. 18.30 L'Actualité musicale. 20.40 Les Rendez-vous du soir. Académies de Saintes 2000. Concert enregistré le 17 juillet, à l'abbaye aux Dames. Interprété par l'Orchestre des Champs Élysées, dir. Philippe Herreweghe. Œuvres de Mendelssohn : Symphonie n° 3 écossaise op. 56 ; Symphonie n° 4 italienne op. 90 ; Les Hébrides (ouverture) op. 26. 22.05 Les Rendez-vous du soir (suite). Iberia (3e cahier), d'Albeniz ; Le Tricorne (ballet intégral), de De Falla, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Ernest Ansermet ; Sonate pour violon et piano, de Debussy ; Shéhérazade, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Claudio Abbado ; Quatuor à cordes op. 121, de Fauré, par le Quatuor Parisii. 0.00 Les Nuits de Radio Classique. Œuvres de Schumann, Brahms, Borodine, Rachmaninov, Bach, Haydn, Mozart, Beethoven, Gade, Heise.

quotidien. 17.25 Feuilleton. La République de Mab-Oul, de Jacques Jouet. 17.30 A voix nue. Grands entretiens d'hier et d'aujourd'hui. Jean-Michel Sanejouand. [2/5]. Organisations d'espaces, calligraphies d'humour : un grand écart mental. 18.00 Pot-au-feu. 19.30 In vivo. Questions d'actualité. L'image en acte. [1/4]. Invités : Bruno Latour ; Carlo Sévéri ; Marie-Josée Mondszajn ; Giovanni Carreri ; Brigitte Derion ; Michèle Coquet. 20.30 Fiction. La Tête en bas ou Trois jours à Rome, de Maurice Perez. 22.12 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit (Rediff.). Prix Bayeux des correspondants de guerre. Rwanda 1999 : revivre à tout prix. [2] Aux étoiles éteintes. 0.05 Du jour au lendemain. Marie Depuëssé (Qu'est-ce qu'on garde ?). 0.40 Chansons dans la nuit. 1.00 Les Nuits de France Culture (Rediff.). Les avant-gardes du 20e siècle ; 2.01 Les nuits magiques : Les jeux d'argent et les immigrés ; 3.24 L'œuf de Colomb : La cigale et la grenouille ; 3.34 Rêve de rêves ; 3.54 Multidiffusions.

12.35 C'était hier. Paul Tortelier. Divertimento pour violon, alto et violoncelle K 563, de Mozart, Joseph Fuchs, violon, Lilian Fuchs, alto ; Marche op. 12, de Prokofiev ; Granadina, de Nin ; Zapateado, de De Sarasate, Christiane Verzieux, piano. 13.30 Au fur et à mesure. Shaker Loops, de Adams, par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Marc Minkowski. 15.00 Concert. Concert donné le 20 novembre, au Théâtre du Châtelet, à Paris. Alban Gerhardt, violoncelle, Markus Groh, piano : Sonate pour violoncelle et piano n° 1 op. 38, de Brahms ; Sonate pour violoncelle et piano, de Schnittke. 17.00 Au rythme du siècle. 18.00 Le jazz est un roman. Mort et résurrection de Bill Evans (chapitres 5 à 8). 19.07 A côté de la plaque. 20.00 Un mardi idéal. Invités : Mariana Montalvo ; Stephan Genz, baryton ; Anne Queffelec et Diederik Wissels, pianistes ; David Linx, voix ; Nora Gubisch, mezzo-soprano ; Allen Hoist. En direct et en public du studio Charles-Trenet de la Maison de Radio France, à Paris. 22.30 Jazz, suivez le thème. Bady and Soul. 23.00 Le Conversatoire. En direct du Bœuf sur le toit, à Paris.

France-Musiques

Informations : 6.00 ; 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 19.00. 6.05 Les Boréales. 7.05 Tous les matins du monde. 8.30 La Revue de presse. 9.07 Si j'ose dire. 10.27 et 12.27, 19.57 Al-la brève. Les Mains invisibles pour clarinette, cor et percussion, de Cuniot, Philippe Berrod, clarinette, Patrice Petitdidier, cor, Florent Jodelet, percussion. 10.30 Papier à musique. Interview de Lory Wallfisch, pianiste. Dinu Lipatti. L'équilibre classique. Œuvres de Bach et Kempff, Brahms, Bach et Busoni, Bach, et Lipatti, Bach, Scarlatti, Lipatti, Chopin.



22.05 Histoire Le Musée Guggenheim de Bilbao

INAKI Bizkarra retrace l'aventure d'un projet aussi controversé que la tour Eiffel en son temps. Attentes de Bilbao, implication de la Fondation Guggenheim et de son directeur Tom Krens, récit du créateur Frank Gehry, pour qui « *il n'y a pas de différence entre sculpture et architecture* », réalisation des maquettes dans les ateliers Gehry à Los Angeles, construction par des entrepreneurs locaux, installation des œuvres. Le musée a été inauguré à la date prévue, le 18 octobre 1998, et sans dépassement de budget. Une première pour Frank Gehry ! Si ce film produit par Euskal Telebista fait la part un peu trop belle aux notables basques, il offre des images à couper le souffle de ce bâtiment d'une beauté et d'une complexité incroyables – « *un cri de liberté* ». Pour Frank Lloyd Wright, l'architecte de la Fondation Solomon Guggenheim à New York, le musée devait être l'œuvre la plus importante de la collection...

Th.-M. D.

TF 1

- 5.50** Pim. L'étrange judas nanas. Les kiwis de l'espace. **6.15** Secrets. **6.40** TF 1 info. **6.48** et 1.13 Météo. **6.50** TF ! jeunesse. La dernière réserve ; Flipper et Lopaka ; Franklin ; Le bus magique ; Collège Rhino Véloce ; Pokémon ; Rocket Power ; Les kangoo aux jeux ; Power Rangers de la galaxie ; Pokémon.
- 11.10** Dallas. Série. Roman noir.
- 12.05** Tac O Tac TV. Jeu.
- 12.10** et 18.55
Etre heureux comme.
- 12.15** Le Juste Prix. Jeu.
- 12.50** A vrai dire. Magazine.
- 13.00** Journal, Météo.
- 13.50** Le Temps d'un tournage.
- 13.55** Les Feux de l'amour. Feuilleton.
- 14.50** Les Vacances de l'amour. Série. Recherches. 3048023
- 15.50** Le Clan du bonheur. Série. Un de trop.
- 16.40** 7 à la maison. Série. Le cœur a ses raisons.
- 17.30** Sunset Beach. Série.
- 18.20** Exclusif. Magazine.
- 19.00** Le Bigdil. Jeu.
- 19.55** Hyper Net. Magazine.
- 20.00** Journal, Tiercé, Météo.

France 2

- 5.40** La Chance aux chansons.
- 6.30** Télématin. **8.30** et 20.35 Talents de vie. **8.35** Des jours et des vies. **9.00** Amour, gloire et beauté. Feuilleton.
- 9.25** Dktv.cool. Magazine ○.
- 10.50** Flash infos. *L'Utopie ou la Mémoire du futur*, d'Yolène Dilas-Rocherieux.
- 10.55** Flash infos.
- 11.05** Motus. Jeu.
- 11.40** Les Z'amours. Jeu.
- 12.20** Pyramide. Jeu.
- 13.00** Journal, Météo.
- 14.00** L'Enquêteur. Série. La femme du policier ○.
- 14.50** En quête de preuves. Série. Le squat.
- 15.40** Tiercé. A Vincennes.
- 15.55** La Chance aux chansons. Salut les artistes [3/3].
- 16.50** Des chiffres et des lettres. Jeu.
- 17.25** Qui est qui ? Jeu.
- 18.00** Friends. Série. Celui qui était à Las Vegas ○.
- 18.30** JAG. Série. Sur les ailes du passé.
- 19.20** Mercredi, c'est Julie.
- 19.50** Un gars, une fille. Série.
- 19.55** et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00** Journal, Météo.

France 3

- 6.00** Euronews. **6.40** Les P'titeuems. Les Moomins ; L'Hôpital Hiltop ; Archibald le koala. **7.35** MNK. Billy the Cat ; Arthur ; Mona le vampire ; Les aventures de Tintin [1 et 2/2] ; Les Super Nanas ; La Famille Pirate ; Les Razmoket ; Fais moi peur ; Les aventures d'une mouche.
- 11.40** Bon appétit, bien sûr.
- 12.00** 12-14 de l'info, Météo.
- 13.50** Keno. Jeu.
- 13.55** C'est mon choix. Magazine. 4313597
- 15.00** Questions au gouvernement. Magazine. 3967232
- 16.05** Saga-Cités. Magazine. Retour au Val-Nord.
- 16.25** MNK. Magazine. 1875226
- 17.35** A toi l'actu@. Magazine.
- 17.50** C'est pas sorcier. Le Néolithique.
- 18.15** Un livre, un jour. *Snoopy, Charlie Brown et les autres*, de Claude Moliterni.
- 18.20** Questions pour un champion. Jeu.
- 18.50** Le 19-20 de l'info.
- 20.10** Tout le sport. Magazine.
- 20.20** C'est mon choix... ce soir. Magazine.



20.55

DÉFENSE D'ENTRER

Présenté par Valérie Benaïm.
Invités : Jean Yanne, Liane Foly.
Au sommaire : La France interdite ; Spécial Noël ; Vacances de milliardaires ; Dans les coulisses de Miss France ; Je vis dans un silo atomique ; Dans le secret des boîtes noires ; Les réserves d'or ; etc.

837688



20.50

LOUIS PAGE

Passage sous silence ○. 233874
Série. Hugues de Laugardière. Avec Frédéric van den Driessche. *Amené à dire la messe dans une prison de femmes, le Père Louis Page accepte d'accompagner une détenue aux obsèques de sa mère.*



20.55

DES RACINES ET DES AILES

Magazine de reportages présenté par Patrick de Carolis. L'Iran lève le voile ; Thalasso à la carte ; Les hôtels de l'extrême. 3311787

22.45 Météo, Soir 3.



20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE

Les monarchies modernes.
Présenté par Alexandre Adler. [1/4] Le Danemark. Documentaire. André Schäfer et Andrew Davis (All., 2000). 2048787
Ce premier volet est consacré au Danemark qui reste la plus vieille monarchie européenne.

23.10

ÉMISSION SPÉCIALE

LES FRANÇAIS AU CŒUR DE LA TEMPÊTE, UN AN APRÈS...

Présentée par Charles Villeneuve et Jean-Claude Narcy. 6581874

0.35 Exclusif. Magazine. 3253998
1.05 TF 1 nuit, Du côté de chez vous.
1.15 Aventures asiatiques. Documentaire. Aventures asiatiques à Hongkong/Macao (2^e partie). 2137612

2.10 Reportages. Les baroudeuses de la foi. 5031733 **2.35** Aimer vivre en France. La maison (n°1). 1679462 **3.25** Histoires naturelles. L'eau pure de nos montagnes. La rivière et les hommes. Documentaire. 9054578 - 5534424 **4.50** Musique (10 min). 4724066

22.20

ÇA SE DISCUTE

L'instinct paternel existe-t-il ? 46459400
Magazine de société présenté par Jean-Luc Delarue.

0.25 Journal, Météo.
0.45 Des mots de minuit. Magazine par Philippe Lefait. Invités : Bessora, écrivain, Etienne-Emile Baulieu, médecin-chercheur. 3737240

2.05 Mercredi, c'est Julie. 9879511 **2.35** Mezzo l'info. 7219714 **2.50** Connaître l'Islam. 9895559 **3.20** Chrétiens orientaux. 8798917 **3.50** 24 heures d'info. 1321022 **4.05** Météo. **4.10** Aider l'oreille. Documentaire. ○. 5544801 **4.35** Outremers (65 min). 8553882

23.15

ALICE ■

Film. Woody Allen. Avec Mia Farrow, William Hurt, Joe Mantegna. *Comédie sentimentale* (Etats-Unis, 1990, v.o.). 1220706

Grâce aux herbes magiques d'un docteur chinois, une jeune femme riche et catholique découvre l'envers des choses.

1.15 Libre court. *Close Up*. Court métrage. Eugeny Zvezdakov. Avec Oleg Koloskov. 2861882

1.30 C'est mon choix. **2.20** Nocturnales. *Les Diamants de la couronne*. Opéra de Auber. Acte II. [3/5] (35 min). 98943882

La Cinquième

5.30 Les Amphis de La Cinquième. **6.25** Galilée. Design, designers. **6.40** Anglais. Leçon n°15. **7.00** Debout les zouzous. Petit Basile. Kipper. Timothée et ses peluches. Rolie Polie Olie. Les aventures de Miss Grisette. Rolie Polie Olie. **8.05** Doc Eurêka. Le reveil matin. **8.10** Le Journal de l'Histoire. **9.00** Les Ecrans du savoir. Bon appétit les enfants [14/26] ! : Tracy Ann en Jamaïque. Galilée, enquête d'auteurs [4/13]. Entrez dans la danse [14/26]. Les mystères du cosmos : Aux frontières de l'espace.

10.00 T.A.F. **10.30** Légal, pas légal. **10.55** Carte postale gourmande. **11.20** Le Monde des animaux. Les Animaux des forêts d'Afrique. **11.50** Les Dessous de la Terre. **12.20** Cellulo. **12.50** Lonely Planet. **13.45** Le Journal de la santé. **14.05** et 17.30 100 % question. **14.35** En juin, ça sera bien. Magazine. 1006139

16.05 Pi égale 3,14. **16.35** Les Ecrans du savoir. A quoi ça rime [13/13] ? : M. Cinq sur cinq : Les coulisses d'un rallye automobile. **18.00** Correspondance pour l'Europe. **18.25** Météo. **18.30** Le Monde des animaux. Paul et les koalas.

Arte

19.00 Cousins d'ici, cousins d'ailleurs. Documentaire. Cycle « Droit de l'enfant ». [3/4] La République dominicaine : le droit au travail (1998). **19.45** Météo, Arte info. **20.15** Reportage. Après le viol. *En France, un peu plus de huit mille femmes portent plainte pour viol chaque année. Mais les victimes seraient au moins trois fois plus nombreuses. Des structures d'aide psychologique se développent timidement.*

M 6

5.15 Walter « Wolfman » Washington. Documentaire musical.
5.40 Plus vite que la musique.
6.00 et 9.35, 10.05 M comme musique. 7.00 Morning Live.
9.05 M 6 boutique.
10.00 et 10.50
M 6 Express, Météo.
10.55 Le Monde fou de Tex Avery.
11.05 Disney Kid.
Hercule. Doug.
11.58 Comme par magie.
11.59 Météo.
12.00 La Vie de famille.
Série. Privés de sortie.

12.35 La Petite Maison dans la prairie. Série. Les neveux ○.
13.30 M 6 Kid. Magazine.
16.45 Fan deMagazine.
17.15 Sydney Fox. Série. Les joyaux de Marie-Antoinette ○.
18.10 Drôles de filles.
18.55 Mission 1 million. Divertissement.
19.50 I-minute. Magazine.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer. Série. Pour l'amour du théâtre ○.
20.40 Jour J. Magazine.



20.50

LES FILLES DU MERCREDI

20.50 Ally McBeal. Série. I Will Survive. 1385771
Trente ans... 1578226
22.40 Sex and the city. Série. Le lièvre et la tortue ○. 3510503

23.15

ZONE INTERDITE

Princes et princesses ○. 5546868
Présenté par Bernard de La Villardière.
Prince ou princesse, ça fait vendre ! ;
Le grand bal ; Louis XX, roi de France ? ;
William : le prince charmant ;
L'homme qui veut être roi.
0.59 La Minute Internet. 419724838
1.00 Culture pub. Magazine. Intimes créatifs ;
Musique et Internet. 1524085
1.25 M comme musique. 8505838 3.25 Grand écran. Magazine. 2798743 3.50 Fan de Magazine. 4481882 4.10 Roy Hargrove. Concert (60 min). 4353838



21.45 Arte Merce Cunningham, une vie de danse

UN régal ce film que Charles Atlas a consacré à Merce Cunningham. Longtemps vidéaste de la compagnie, le réalisateur, blond platine extrême, connaît sur le bout du doigt la manière de bouger, le mouvement du chorégraphe. Sa caméra intervient toujours au moment pile, avec beaucoup de liberté. Le court-métrage de sept minutes qui introduit la biographie filmée de Merce Cunningham est un modèle du genre. Sept minutes pendant lesquelles alternent trois chorégraphies. Un duo en blanc sur fond bleu, trois danseurs en noir sur fond gris et sol jaune, plusieurs interprètes en gris sur différents tons de gris. Couleurs, vitesse, espace se répondent, dialoguent. Avec en contrepoint une danse d'extérieur, urbaine, qui se déroule dans un terrain vague. Sauts, bras pliés, reptations très lentes, déplacements vifs, aigus : un florilège du style cunninghamien, avec en fond sonore John Cage et la rumeur de la ville. Des voix lointaines, un train, un klaxon. Tout est dit.

Faut-il tout dire ?

Sept minutes qui mettent en appétit pour la suite. Une heure vingt d'une biographie dansée qui commence par un jet d'images. Merce Cunningham bébé, en train de sauter vertigineusement, gros plan sur des yeux inquiétants ; Merce Cunningham en train de valser, de se débattre enveloppé dans un plastique transparent, créatures virtuelles de *Biped*, une des dernières pièces. Passé, présent entremêlés. On est étonné de voir à quel point le chorégraphe a toujours été moderne. Une œuvre majeure qui, telle une proue, avance dans le XX^e siècle.

José-Alain Fralon

Dominique Fréard

Canal +

► En clair jusqu'à 8.30

7.00 Teletubbies. 7.25 Nulle part ailleurs. 8.30 L'Assassinat du Père Noël ■ Film. Christian-Jaque (Fr., 1941, N.). 10.15 et 14.35 Surprises.
10.20 Il était deux fois. Téléfilm. Thom Eberhardt. Avec Molly Ringwald ○. 9220394

11.55 La Semaine des Guignols.

► En clair jusqu'à 13.45

12.20 Le Journal de l'emploi.
12.30 Nulle part ailleurs.
13.45 H. Série. Une histoire de garderie ○.

14.10 Mes pires potes. Série. Le cadeau empoisonné [1/24] ○.
14.55 Tour de contrôle. Téléfilm. Richard Howard. Avec Kiefer Sutherland (1998) ○. 6369987
16.30 Invasion planète Terre. Série. Ménages ennemis ○.
17.10 Animasia. Série. ○.
17.59 Entre chien et chat. Série ○.

► En clair jusqu'à 21.00

18.00 Daria. Série. Belle à tout prix ○.
18.30 Nulle part ailleurs. ○.



20.30

SOIRÉE LA BELGIQUE EST UN PAYS

20.30 C'est filmé près de chez nous.
21.00 et 22.55, 23.25, 0.40, 1.15
Monsieur Manatane présente bien les nuits belges. Magazine.
21.05 Rosetta ■
Film. Jean-Pierre Dardenne et Luc Dardenne. Avec Emilie Dequenne, Drame (Fr. - Bel., 1999) ○. 4423503

L'émission

23.20 Arte

Histoires de héros

JEAN LACOUTURE

OU LA POSITION DU BIOGRAPHE.

Un portraitiste des grands hommes et un amoureux de la vie

J. FOLEY/OPALE



HUGUES LE PAIGE filmant Jean-Luc Godard filmant Jean Lacouture : l'affaire paraît mal emmanchée ! Heureusement, ce prologue ne dure que quelques minutes et très vite, les belles images de Vincent Fooij nous emmènent dans un domaine moins confus : ce Lubéron où l'on retrouve Jean Lacouture tel qu'en lui-même. Comme il parle bien, avec ce langage fleuri des gens de son terroir ! Et encore mieux de lui-même, puisque c'est l'objet de ce documentaire, qui a le grand mérite d'avoir permis au héros d'accoucher, avec une curieuse sérénité, de toutes ses contradictions.

Pour qui croyait à la légende de Lacouture le baroudeur ayant traversé, son stylo-bille à la main, un demi-siècle des fracas de notre histoire, la surprise est forte : cet homme - et il le reconnaît - n'a en fait jamais été un journaliste de terrain ! Sinon, comment expliquer ce départ de

Saïgon en 1946 - quand tout commençait - ou du Caire, après la nationalisation du canal de Suez ? « Je ne pouvais assister à un tel événement, fût-ce en voyeur stipendié », dira-t-il plus tard. Une phrase à inscrire sur la liste noire de toute école de journalisme.

Le tournant est pris en 1973 quand il se lance dans la série des grandes biographies qui vont le rendre célèbre. Faut-il tout dire ? Non, répond Lacouture et on le suivra sur ce chemin. Un des plus beaux passages du documentaire est cet instant où il évoque le combat de Mauriac contre ses tendances homosexuelles. Une leçon, encore, pour école de journalisme. « Mauriac, l'homme que j'aurais voulu être, je me vois projeté sur le mur en très grand », dira Lacouture. Ecrivain d'empathie, comme il en est de colère, il n'aura aucun problème avec de Gaulle ou Mendès France, qu'il admire. Mais pas avec Mitterrand, dont on

a l'impression qu'il s'est senti obligé d'écrire la biographie. Et voilà aussi que ses proches, lui offrant leur franchise en hommage, n'hésitent pas à poursuivre le portrait en creux de l'écrivain. « Trop gentil », dit son épouse, Simone, qui fut de tous ses combats. « Il aime coucher avec ses héros, s'allonger auprès d'eux, les suivre, les épouser », ajoute l'historien Pierre Nora. Et pourtant, quand toute la tribu est réunie, un soir d'été, pour écouter Miguel Angel Estrella jouer du Chopin, on sent à quel point la fidélité en amitié n'est pas, ici, un vain mot. En voyant l'image de fin de Lacouture traversant seul la grande scène de l'Opéra de Bordeaux, on se dit que cet homme aime trop la vie pour faire le moindre accommodement avec le malheur. Le film d'Hugues Le Paige prend alors toute sa valeur.

Le câble et le satellite



« La guerre des villages, le foot du peuple », premier des cinq volets d'une série documentaire de Luckas Van der Taelen, « Le rêve africain », à 21.45 sur Planète

PÉRISCOPE

SYMBOLES

Les chaînes du câble et du satellite

C Câble
S CanalSatellite
T TPS
A AB Sat

Les cotes des films

■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les codes du CSA

○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
▲ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les symboles spéciaux de Canal + DD Dernière diffusion
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les mal-entendants

Planète C-S

6.40 Skibums. 7.05 Les Six Cents Jours de Salo. 8.30 Guerres bactériologiques. [2/2] Assassinats biologiques. 9.15 2084. 9.25 Les Microfilms de l'éternité. 10.10 Enquêtes médico-légales. Trahi par le pollen. 10.40 Les Grands Compositeurs. [5/7] Piotr Ilitch Tchaïkovski, 1840-1893. 11.40 Les Colères du ciel. La froidure de Philver. 12.35 Il était deux fois... [1/3] De Lucy à l'homme du XX^e siècle. 13.30 Cinq colonnes à la une. 14.25 Musique de Palestine. Sur la ligne de front. 15.15 Le Mur. 15.30 Le Journal. 16.55 Witkiewicz, portraits, autoportraits et grimaces. 17.20 L'Everest à tout prix. 18.20 Esprit des peuples premiers. [1/13] Australie, les rockers du Bush. 18.45 Les Ailes de légende. Le bombardier stratégique.

19.35 La Source secrète du Mekong.
20.30 Cinéma, cinéma. 84272139
21.45 Le Rêve africain. [1/5] La guerre des villages. 13377394
22.35 Génocide, les plans d'Auschwitz. 23.25 Au fil des sacs, la dernière tournée. 23.55 Whisky, le diable ou le bon Dieu. 0.50 Naissance du christianisme. [2/4] La lumière des nations (55 min).

Odysée C-T

9.05 Très chasse, très pêche. Spécial carpe. 10.00 Les Pêcheurs du ciel. 10.30 Itinéraires sauvages. Le Lynx disparu. 11.25 Le Meilleur ami du chien. 12.20 Le Krach de 1929. 13.15 Les Bouées de La Havane. 13.45 Artisans du monde. Tunisie : Le luthier / Le sellier-marquinier. 14.15 Aventures. A Tignes. 15.10 L'Histoire du monde. A la recherche de l'arche d'alliance. 16.05 Le Dernier Jour : James Dean. 16.55 L'Art sous le III^e Reich. [2/2] La machine de propagande. 18.00 M.C. Escher. 19.05 Les Grands Parcs canadiens. Le parc national de Writing-on-Stone.
19.35 Les Chevaux du toit du monde.
20.30 Sans frontières. Les Manèges 502988394
21.25 Aventures africaines : [1/2] En Namibie. 504314690
22.25 Pays de France.
23.20 Le Lagon des raies manta. 23.50 Qu'est-il arrivé à Butch Cassidy et le Kid ? 0.50 Embarquement porte n°1 : Rio de Janeiro. 1.20 Voyages d'Orient. La route du henné (25 min).

TV 5 C-S-T

19.55 TV 5 l'Invité. Débat.
20.00 Journal (TSR).
20.30 Journal (France 2).
21.00 et 1.00 TV 5 infos.
21.05 Faits divers. Magazine. Le cœur du silence. 41194139
22.00 Journal TV 5.
22.15 et 1.05 Charlemagne, le prince à cheval. Téléfilm. Clive Donner. Avec Christian Brendel, Anny Duperey [1/3] (1993). 82006049
0.00 Journal (La Une).
0.30 Soir 3 (France 3).

RTL 9 C-T

19.50 La Vie de famille. Série. C'est sympa, les amis. 2737874
20.15 Friends. Série. Celui qui était dans la caisse ○.
20.45 Linda. Téléfilm. Nathaniel Gutman. Avec Virginia Madsen, Richard Thomas (EU, 1993). 2656690
22.20 Ultime trahison. Téléfilm. Henri Charr. Avec Sabryn Genet, Gregory Vignolle (EU, 1993). 61789058
23.45 Aphrodisia. Série ○.
0.15 Un cas pour deux. Série. Une frénésie d'achats mortels (60 min). 1452153

Paris Première C-S

19.30 et 0.00 Rive droite, rive gauche. Magazine. 2872110
21.00 Paris modes. Magazine. Central Saint Martins School. 4359684
22.00 M.A.P.S. Magazine. 7981348
22.30 Paris dernière. Magazine. 4643619
23.20 Howard Stern. Magazine (45 min). 9232690

Monte-Carlo TMC C-S

19.30 Murder Call, fréquence crime. Série. La ballade du pendu ○. 5914619
20.25 La Panthère rose.
20.35 Pendant la pub. 29683665
20.55 Nestor Burma. Série. Nestor Burma court la poupée ○. 9280868
22.25 H₂O. Magazine. 1037936
22.55 Météo.
23.00 Le Retour de Sherlock Holmes. Série. Le mystère d'Abbey Grange ○. 1860868
23.55 Le Club. Magazine. Invité : Norbert Saada (90 min). 1016329

Téva C-T

20.00 Les Anges du bonheur. Série. Le passé qui change ○. 500061684
20.50 St Elsewhere. Série. Sanctuaire ○. 502528435
21.40 Perte de puissance. 505659503
22.30 La Vie d'un autre. Téléfilm. Patrice Martineau. Avec Sylvie Lœillet (FR., 1996) ○. 500029058
0.00 I Love Lucy. Série. Lucy Wants New Furniture (v.o.) ○. 500006917
0.30 Les Craquantes. Série. Le copain de Charlie (v.o.) ○. 501538288
0.55 Classe mannequin. Série. Evasion à tout prix ○ (25 min). 506629820

Festival C-T

20.30 La Crim'. Série. Le serpent. 10726684
21.30 Tripes de Louchebem. 36401394
22.40 Attention, les enfants regardent ■ Film. Serge Leroy. Avec Alain Delon. Drame (France, 1978) ○. 94259619
0.20 Les Brigades du Tigre. Série. Le vampire des Carpates (60 min). 40425191

Voyage C-S

20.00 et 0.00 Le Club. Magazine. 500003313
20.30 Carnet de plongée. Magazine. Les Antilles néerlandaises, l'île de Saba.
21.00 Suivez le guide. Magazine. 500063313
22.30 Détours du monde.
23.00 Long courrier. Magazine. L'Orient méditerranéen, croisière à bord du « Mistral ». 500095936
0.30 A la carte. Magazine. La cuisine de la mer à Goa, en Inde et du Maryland.
1.00 Travelers. Magazine. Jour des morts à Patzcuaro, au Mexique (60 min). 501389801

13^{ème} RUE C-S

19.55 21, Jump Street. Série. Invalide mais pas incapable. 526396226
20.45 Le 13^e jour, spécial police et prostitution. Invités : Martine Monteil ; le commissaire Laville.
20.50 Quai n° 1. Série. Pour sauver Pablo. 506869597
22.25 Prostitution hors la loi. Documentaire. 504066752
23.25 La Femme flic ■ Film. Yves Boisset. Avec Miou-Miou. Policier (1979) ○ (90 min). 605693874

Série Club C-T

20.30 Séries News. Magazine.
20.40 Club District. Homicide. Série. Chasseurs de primes [2/2] ○. 290110
21.25 Profilier. Vent d'angoisse ○. 5087459
22.15 Millennium. The Thin White Line (v.o.) ○. 6008348
23.00 Soap. Série (v.o.). 738619
23.25 Taxi. Série. Out of Commission (v.o.). 9674394
23.45 Murder One, l'affaire Jessica. Chapitre 1 (v.o.) ○. 5589936
0.30 La Quatrième Dimension. Série. Futurographe ○. 4045578
1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Les petits miracles ○ (50 min). 1846694

Canal Jimmy C-S

20.00 The Muppet Show. Dizzy Gillespie. 78296400
20.30 Will Vinton Classics. Série. Les classiques de la Claymation 1 (v.o.) ○. 78295771
21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Série. A la lumière de l'enfer ○. 49028400
21.50 Star Trek Classic. Série. Echec et diplomatie ○. 34201226
22.45 New York Police Blues. Série. La truffe du chien ○. 79506868
23.30 Les Soprano. Série. Fun House ○. 96253503
0.35 La Route. Magazine. Invités : Diane Tell et Yann Moix (40 min). 14520066

Canal J C-S

17.30 Le Magicien.
17.55 La Famille Delajungle.
18.20 Sabrina. Série.
18.50 Faut que ça saute !
19.05 Les Incroyables Pouvoirs d'Alex Mack. Série. Le carnaval.
19.30 Sister Sister. Série. Envoie le fric.

Disney Channel C-S

17.45 Les Weekenders. Le plus grand groupe de rock de la terre.
18.00 Les Aventures de Buzz l'Éclair. La visite de l'ambassadeur.
18.30 L'Incorrigible Cory.
18.59 Le Monde merveilleux de Disney. Magazine.
19.00 Un match au sommet. Téléfilm. Rod Daniel. Avec Robert Richard, Kyle Schmid. 894597
20.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Série (45 min).

Télétoon C-T

17.35 Simala Grimm.
18.00 Le Bus magique.
18.25 Frissons.
18.35 Légende du Singe Roi. La petite peste rouge. Le prisonnier de la grotte. La petite peste capitule. Le brasier.
19.25 Tic Tac Toc.
19.30 Spiderman. Une bataille sans merci [2/3].
19.55 Highlander. Matsuda.
20.20 Compil Cartoons. Dessins animés (25 min).

Mezzo C-T

20.30 A l'affiche.
20.35 et 23.30 Mezzo l'info.
20.50 Rétro Mezzo.
21.00 Classic Archive. Régine Crespin. Documentaire. 68742400
22.00 Cubanismo. La rumba. 55405435
22.55 La Guitare espagnole. Vers le romantisme. Documentaire [4/8].
23.45 La Belle au bois dormant. Ballet. Chorégraphie de Rudolf Noureiev. Musique de Tchaïkovski. Enregistré à l'Opéra-Bastille, à Paris, le 29 décembre 1999. Aurélie Dupont (Aurore), Manuel Legris (Désiré), Vincent Cordier (Florestan) L'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. David Coleman (165 min). 36109771

Muzik C-S

20.00 Soirée « Raymonda ». Passeport pour la danse. Avec Jean Guizerix.
21.00 Raymonda. Ballet. Chorégraphie. Marius Petipa. Musique d'Alexandre Glazounov. Enregistré en 1989. Avec Natalya Bessmertnova (Raymonda), Yuri Vasyuchenko (Jean de Brienne), Gediminas Taranda (Abderakhman). L'Orchestre du théâtre du Bolchoï, dir. Algis Zhuraitis.
23.20 A-normopathie 2. L'Entrée. Ballet. Chorégraphie d'Axelle Mikaeloff. Musique d'Axelle Mikaeloff. Avec Aurélie Barthaux, Axelle Mikaeloff, Marie-Pierre Pison.
23.35 Autour de mes nuits. Magazine. 508134597
0.10 Jazz à Antibes 90. Marian Petrescu Trio. Dir. J.-P. Gonzales (35 min).

Histoire C-T

20.15 et 23.00 Le Journal de l'Histoire.
21.00 La Guerre des loups. De Budapest à Helsinki (1956-1975) [2/3]. Documentaire. 502173023
22.05 Le Musée Guggenheim de Bilbao. Documentaire. Inaki Bizkarra. 561108333
23.45 Cycle Depardon. Reporters. Documentaire (90 min).

La Chaîne Histoire C-S

19.45 Les Mystères de l'Histoire. Alerte aux requins 1916.
20.30 Les Grandes Batailles. Napoléon 1812.
21.30 Les Mystères de l'Histoire. Pacte avec la Mafia.
22.20 Civilisations. Les forteresses disparues.
23.10 En quête de l'Histoire. Les espions dans le ciel. Documentaire (50 min).

Forum C-S

19.00 A l'assaut de l'Everest. Invités : Jean Afanassieff, Catherine Destivelle, Christine Grosjean, Maurice Herzog, Robert Paragot. 501467961
20.00 Souriez, vous êtes fichés ! Invités : Alexis Bautzmann, Alain Weber, Sophie Nerbonne, Patrick Bloche, Philippe Queau. 501463145
21.00 La Tentation fasciste. Invités : Zeev Sternhell, Fodé Sylla, Jean-Yves Camus, Hansgerd Schulde, Charles Melman, Johannes Swoboda. 501686955
22.00 Entre terre et exil, la culture palestinienne. Invités : Mahmoud Darwich, Farouk Mardam-Bey, Elias Sanbar, Patrick Lama (60 min). 501682139

Eurosport C-S-T

9.45 Ski de fond. Coupe du monde. Relais sprint libre dames. A Clusone. En direct. 9821892
10.45 Ski de fond. Coupe du monde. Relais sprint libre messieurs. A Clusone. En direct. 10169961
19.30 Moteurs en France. Trophée Andros. 667481
20.30 Basket-ball. SuproLigue. Poule A : Asvel (Fr.) - Split (Cro.). En direct. 600690
22.00 Karting. Indoor de Bercy. Au palais omnisports de Paris-Bercy. 161771
23.30 Fléchettes. Championnat du monde féminin de rapidité. Finale (120 min). 916023

Pathé Sport C-S-A

16.30 Volley-ball. Ligue des champions féminine. Poule D : Vessalonique - Cannes. En direct. 500569139
19.30 FIS Snowboard.
20.00 Handball. Championnat d'Europe féminin. Tour préliminaire. France - Autriche. En direct. 500609961
21.30 Volley-ball. Ligue des champions masculine. Tour préliminaire. Olympiakos Le Pirée - Tours.
23.00 Basket-ball. EuroLigue masculine. PAOK Salonique - Barcelone.
0.45 Football. Championnat du Brésil (90 min). 509423733



0.20 France 3
Philippe Soupault

DU journaliste et réalisateur Antoine Gallien, Arte avait notamment diffusé un document riche et subtil sur Alexandre Dumas. Un même bonheur anime cette évocation de Philippe Soupault, parmi les meilleures conçues pour la collection « Un siècle d'écrivains ». Dans son propos comme dans sa forme, à quelques reconstitutions près (mais c'est affaire de goût), le film se « tient » en une qualité constante – inventive, joueuse, fine, très élégante. En ligne avancée, un auto-portrait en sept mots – « *J'ai choisi : poète, vagabond / Voyageur, contestataire* » –, qui déroule dans un bel équilibre narratif (archives des entretiens avec Jean Aurenche filmés par Bertrand Tavernier) la traversée du siècle (1897-1990) de ce passant considérable. Dadaïste et surréaliste de la première heure, ressuscité comme Aragon et Breton de l'enfer de la Première Guerre. Signes distinctifs : rebelle aux mots d'ordre, amoureux chronique, résistant, lucide. D'une séduction et d'un humour ravageurs.

Val. C.

TF 1

- 5.00 Sept à huit. 5.50 Pim. La kokot. Allo, la lune. 6.15 Secrets.
- 6.40 et 9.00 TF 1 info. 6.48 et 8.28, 9.10, 11.05, 2.08 Météo.
- 6.50 TF ! jeunesse. Salut les toons. 8.30 Téléshopping.
- 9.15 Une mère en colère. Téléfilm. Gilles Béhat. Avec Carmen Maura (France) **O.** 5624714
- 11.10 Dallas. Série. Séparation.
- 12.00 Tac O Tac TV. Jeu.
- 12.10 et 18.58 Etre heureux comme.
- 12.15 Le Juste Prix. Jeu.
- 12.50 A vrai dire. Magazine.
- 13.00 Journal, Météo.
- 13.45 et 20.40 Du côté de chez vous.
- 13.50 Les Jardins de Laurent. Magazine.
- 13.55 et 14.50 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
- 15.40 Les Dessous de Palm Beach. Série. Liaison dangereuse.
- 16.35 7 à la maison. Série. Le cœur a ses raisons.
- 17.30 Sunset Beach. Série.
- 18.20 Exclusif. Magazine.
- 19.00 Le Bigdil. Jeu.
- 19.55 Hyper net. Magazine.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.

France 2

- 5.40 La Chance aux chansons.
- 6.30 Télématin. 8.25 et 20.35 Talents de vie. 8.30 et 12.15, 17.20 Un livre. *La Grande Muraille de Chine*, de Roland et Sabrina Michaud. 8.35 Des jours et des vies. 9.00 Amour, gloire et beauté. Feuilleton **O.**
- 9.30 C'est au programme.
- 11.00 Flash info.
- 11.05 Motus. Jeu.
- 11.40 Les Z'amours. Jeu.
- 12.20 Pyramide. Jeu.
- 12.50 Rapport du Loto.
- 13.00 Journal, Météo.
- 13.55 L'Enquêteur. Série. Là où poussent les canons **O.**
- 14.50 En quête de preuves. Série. Le squat.
- 15.45 Tiercé. A Vincennes.
- 15.55 La Chance aux chansons. [1/2] La parade des accordéons.
- 16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
- 17.25 Qui est qui ? Jeu.
- 18.05 70's Show. Série. C'est la fête **O.**
- 18.35 JAG. Série. Un cas d'école.
- 19.20 Jeudi, c'est Julie.
- 19.50 Un gars, une fille. Série.
- 20.00 Journal, Météo.

France 3

- 6.00 Euronews. 6.40 Les P'tikeums. Magazine. 7.00 MNK.
- 8.45 Un jour en France.
- 10.00 La Clinique de la Forêt-Noire. Série. Bonheur tardif.
- 10.50 L'Île fantastique. Série. Le client. Le bonheur.
- 11.40 Bon appétit, bien sûr.
- 12.00 Le 12-14 de l'info, Météo.
- 13.50 Keno. Jeu.
- 13.55 C'est mon choix. Magazine. 4380269
- 15.00 Questions au gouvernement. Magazine. 3861004
- 16.05 Chroniques d'ici. Mesdames rêvent.
- 16.35 MNK. 2315191
- 17.35 A toi l'actu@. Magazine.
- 17.50 C'est pas sorcier. Rotterdam, le plus grand port du monde.
- 18.15 Un livre, un jour. Caspar David Friedrich, de Werner Hofmann.
- 18.20 Questions pour un champion. Jeu.
- 18.50 Le 19-20 de l'info.
- 20.10 Consomag. Magazine.
- 20.15 Tout le sport. Magazine.
- 20.25 C'est mon choix... ce soir. Magazine.

La Cinquième

- 5.30 Les Amphis de La Cinquième. 6.25 Bon appétit les enfants ! 6.40 Anglais. Leçon n°15. 7.00 Debout les zouzous. Petit Basile. Kipper. Timothée et ses peluches. Rolie Polie Olie. Les aventures de Miss Grisette. Rolie Polie Olie. 8.05 Doc Eurêka. Le parachute. 8.10 Le Journal de l'Histoire.
- 9.00 Les Ecrans du savoir. Histoire de comprendre : 1947, pourquoi la guerre est-elle restée froide ? Galilée, limites de recherche [13/13] ; Histoires d'écrivains [15/16] ; Vers l'autre rive.
- 10.00 Arrêt sur images. 10.55

- Pi égale 3,14. 11.20 Le Monde des animaux. Les Animaux du Bushveld sud-africain. 11.50 Fe-nênet sur. 12.20 Cellulo. 12.50 Planète océan. 13.45 Le Journal de la santé. 14.05 et 17.25 100 % question.
- 14.35 La Cinquième rencontre. 14.40 Parasites. 15.30 Entretien avec Francis Fleurat-Lessard.
- 16.00 Consommateurs, si vous saviez. 16.30 Les Ecrans du savoir. Pierre qui roule : Alsace, attention, zone d'étiement. Net plus ultra : La vie artificielle. 17.55 Familles. 18.25 Météo. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

- 19.00 Cousins d'ici, cousins d'ailleurs. Cycle « Droit de l'enfant ». [4/4] Mali - Europe (1998).
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Les Malheurs de la Mannschaft (2000). *Après sa mauvaise performance lors de la dernière Coupe d'Europe de football, le moral de l'équipe nationale allemande est au plus bas. Une expérience traumatisante pour tout un pays, depuis longtemps habitués à figurer parmi les meilleurs.*



20.55

SANDRA ET LES SIENS

Les Cathédrales du silence O. 3214820
Série. Avec Philippine Leroy-Beaulieu. *L'affaire de l'enlèvement, suivi du meurtre, d'un enfant fait revivre à Sandra un douloureux passé. Le début de l'enquête fait peser des soupçons sur le père de la victime...*



20.50

ENVOYÉ SPÉCIAL

Magazine présenté par Paul Nahon. La guerre des roses ; L'Amérique en état de guerre ; Le cheval et le prisonnier ; PS : Tchernobyl, on ferme ! 31425443



20.55

MISSION

Film. Roland Joffé. Avec Robert De Niro, Jeremy Irons. *Drame (Grande-Bretagne, 1986) O.* 8350820
En 1750, les Espagnols et les Portugais cherchent à déposséder les jésuites du Paraguay des terres indiennes.
23.00 Météo, Soir 3.



20.46

THEMA

DE QUOI J'ME MÊLE ! NOS AMIES LES BÊTES : L'AMOUR À MORT
20.46 **Toros ! L'amour à mort.** Documentaire. Bernard George (France, 2000). 102405530
A Arles, l'intérieur du monde fou de la corrida, où l'on met à mort la bête aimée.

22.50

**MADE IN AMERICA
FAUX SEMBLANT**

Téléfilm. Michael Switzer. Avec Ken Olin, Patricia Wettig, Bradley Whitford (Etats-Unis, 1995) **O.** 2743627
Spécialiste du détecteur de mensonge, une jeune femme est appelée à faire passer un test à un ancien amant...
0.35 et 3.25 Histoires naturelles. Il danse avec les cerfs. Amazonie : les hommes de l'arbre. Documentaire. 9657047 - 9014950 1.25 Exclusif. 3238689 1.55 TF 1 nuit, Du côté de chez vous. 2.10 Aventures asiatiques. Aventures asiatiques au Myanmar. Documentaire. 6922554 3.00 Reportages. Les belles du Lido. 9272825 4.25 Musique. 2776660 4.55 Histoires naturelles. Le prince de la brousse : le Kenya. Documentaire (55 min). 8157757

23.00

COMME AU CINÉMA

Adaptations. 2654714
Magazine présenté par Frédéric Lopez. Avec la participation de Thierry Colby et Isabelle Motrot.
Invités : Muriel Robin, Marion Cotillard, François Berland, Sagamore Stévenin.
0.35 Journal, Météo.
1.00 Nikita. Série.
Le nouveau régime **O.** 9995757
1.40 Jeudi, c'est Julie. 8422738 2.10 Mezzo l'info. 8690955 2.25 On a tout essayé. 4128554 4.25 24 heures d'info, Météo. 4.45 P.L.N.K. En 2000, la Ville de Paris est-elle plus branchée que celle de Londres ? ; Le corps maltraité et l'art ; Placebo ; David Mancuso (50 min). 6537660

23.30

SUJET TABOU

Danny la braveur. 48795
Documentaire. William A. Whiteford et Susan Hadary.
Treize ans de la vie d'un jeune homme né avec une infirmité cérébrale.
0.20 Un siècle d'écrivains. Philippe Soupault. Documentaire. 7290757
1.10 Espace francophone. Spécial Québec. 3228202
1.40 C'est mon choix. 2.30 Nocturnales. *Les Diamants de la couronne.* Dir. Edmond Colomer (Acte II). [4/5] (30 min). 5541283

- 21.35 et 23.05 Débat.
- 22.15 Sois bête et tais-toi ! Documentaire. Arnauld Miguet (France, 2000). 4443627
Quelles sont les conditions d'élevage et de transport des animaux en Grande-Bretagne ?
- 23.40 The Lost World ■ ■ ■ Film. Harry O. Hoyt et Willis O'Brien. Avec Bessie Love, Wallace Berry, Lewis Stone. (EU, 1925, muet, N.). 1723511
Une expédition scientifique découvre l'existence d'une région peuplée d'animaux préhistoriques.
1.25 Maria, le passeur. Film. Frank Wysbar. Avec Sybille Schmitz. *Fantastique* (All., 1936, N., v.o., 75 min). 73635592

M 6

- 5.10 Sports événement. 5.35 E = M 6. 6.00 et 9.35, 10.05, 11.05, 16.10 M comme musique. 7.00 Morning Live. 9.05 M 6 Boutique. 11.00, 11.55 M 6 Express, Météo.
- 12.00 La Vie de famille. Série. Elle est de retour.
- 12.35 La Petite Maison dans la prairie. Série. La fête. 3314801
- 13.35 Une femme flic à New York. Téléfilm. John Llewellyn Moxey (EU, 1987). 4975838
- 15.15 The Practice, Donnell & associés. Série. La compensation. 17.20 Kid et compagnie. Blake et Mortimer. Le Monde fou de Tex Avery.
- 18.05 Le Clown. Série. Frères d'armes. 18.55 Mission 1 million. Divertissement.
- 19.50 I-minute. Magazine. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Une nounou d'enfer. Série. Du Shakespeare en pire. 20.40 Passé simple. Magazine.



20.50

ÇA RESTE ENTRE NOUS

Film. Martin Lamotte. Avec Catherine Frot, Sam Karmann. Comédie (France, 1998). 170795
Un homme est partagé entre deux femmes. Chacune ignore l'existence de l'autre. Une comédie sur la bigamie.

22.35

TOUTES LES TÉLÉS

Magazine présenté par Thomas Hervé. The Big Mission ; Beware vandals ; In the dark ; Scherzi a parte. 308646
Le 3 novembre, un nouveau record de « tombé de dominos » était établi, en Hollande, avec 2 977 678.
0.05 Le Plus Grand Domino du monde. Divertissement. 7651757
1.20 M comme musique. 1450509
3.20 Turbo. Magazine. 9091776 3.50 Fréquentstar. Magazine. Invité : Philippe Lavil. 1165486 4.40 Death in Vegas. Concert aux Routes du Rock 97 (50 min). 2346221

Le film



23.40 Arte

Le Monde perdu

Harry O. Hoyt et Willis O'Brien (EU., 1925, muet, noir et blanc teinté). Avec Bessie Love, Edward J. Malone.

À Londres, le professeur Challenger reprend, au cours d'une conférence, les théories de Maple White, disparu au cours d'une expédition, selon lesquelles une vie pré-historique existe encore au cœur de l'Amazonie. Il part à l'aventure avec le professeur Summerlee, un entomologiste, Sir John Roxlon, un explorateur, Edward Malone, un journaliste, et Paula, la fille de White. Et voilà le groupe face à des espèces disparues depuis des millions d'années. Inspiré d'un roman de Sir Arthur Conan Doyle (il n'était pas seulement le père de Sherlock Holmes), qui en avait cédé les droits cinématographiques en 1919, *The Lost World* nécessite deux ans de tournage et connut un très grand succès grâce aux effets spéciaux dirigés par un pionnier de l'animation image par image, Willis O'Brien. On n'en voyait plus qu'une copie d'environ une heure, en noir et blanc, quelque peu délavée.

Cette version restaurée, inédite (quatre-vingt-douze minutes, presque la durée originale) assortie d'un accompagnement musical, nous offre la magnificence des images teintées d'époque (dont une éruption volcanique en rouge et rose). Et, si l'on ne s'intéresse guère à une idylle amoureuse de circonstance, on est ébloui par l'art naïf et dramatique des combats d'animaux préhistoriques et de l'irruption, dans Londres, d'un brontosaurus échappé de sa cage. Comme si Willis O'Brien avait fait une répétition générale du *King Kong* de 1933.

Sylvie Kerviel

Jacques Siclier

Canal +

- En clair jusqu'à 8.30 7.00 Teletubbies. 7.25 N. P. A. 8.30 American History X Film. Tony Kaye (EU, 1998). 10.30 Adieu, plancher des vaches ! Film. Otar Iosseliani. Drame (Fr. - Sui., 1999).
- En clair jusqu'à 13.45 12.20 Le Journal de l'emploi. 12.25 Les Titres du journal. 12.30 Nulle part ailleurs. 13.45 Le Journal du cinéma. 14.05 Les convoyeurs attendent Film. Benoît Mariage. (France - Belgique, 1999, N.). 6082337
- 15.35 Divines combines. Court métrage. 15.45 Ceci n'est pas une histoire belge. Documentaire. 16.40 Une liaison pornographique Film. Frédéric Fonteyne. Avec Nathalie Baye. Comédie dramatique (France - Belgique - Suisse, 1999). 5740849
- 17.59 Entre chien et chat. ► En clair jusqu'à 20.35 18.00 Daria. Série. L'affaire Morgendorfer. 18.30 Nulle part ailleurs.



20.35

À NOUS QUATRE

Film. Nancy Meyers. Avec Lindsay Lohan, Dennis Quaid. Comédie burlesque (EU, 1998). 8143882
Deux enfants décident de réunir leurs parents. Pénible comédie familiale.

22.40

NOS VIES HEUREUSES

Film. Jacques Maillot. Avec Marie Payen, Cécile Richard. Comédie dramatique (Fr., 1999). 7831207
Les destins croisés de six personnages contemporains.
1.00 Histoire muette. Série. Les mouillettes. 4790080
1.05 L'Assassinat du Père Noël Film. Christian-Jaque. Avec Harry Baur. Policier (France, 1941, N.). 4345047
2.50 Hockey sur glace. Championnat de la NBA. 4872844 4.50 « J ». Court métrage. 7987680
5.10 Threaded. 5.25 Je veux tout. Film. Guila Braoudé (Fr., 1999). 6.55 Le Journal de l'emploi.

L'émission

23.30 France 3

Grandir avec un handicap

SUJET TABOU : DANNY

LA BRAVOURE. Treize années de la vie de Dan Keplinger, infirme moteur cérébral et artiste peintre



« L'art, c'est la meilleure chose qui me soit arrivée. Je peux m'exprimer sans qu'il soit besoin de traduire »

DEPUIS septembre, un jeudi par mois, « Sujet tabou » veut « susciter le débat sur nos critères culturels, moraux, éthiques », des « docus poil-à-gratter qui dérangent et qui démangent ». Après *L'Enfant des camps de la mort* (le 14 septembre), une enquête de Christopher Olgiati pour la BBC, sur la mystification d'un homme qui s'est longtemps présenté comme rescapé d'Auschwitz et dont le témoignage mensonger a fait le tour du monde, et *Brett a tué sa maman* (le 19 octobre), l'histoire d'un matricide racontée par Ellen Goosenberg Kent, France 3 présente *Danny La Bravoure*, un film réalisé par William A. Whiteford et Susan Hadary, qui a obtenu cette année l'Oscar du meilleur documentaire.

Danny, c'est Dan Keplinger, vingt-sept ans, infirme moteur cérébral depuis sa naissance. William A. Whiteford et Susan Hadary l'ont filmé dans sa vie quotidienne

pendant une douzaine d'années, entre douze et vingt-cinq ans. On le voit, gamin, agrippé à son fauteuil roulant qu'il pousse à la vitesse maximale pour faire la course avec les oiseaux. Déjà, on pressent une farouche volonté de se débrouiller tout seul. Admis dans une école spéciale pour enfants handicapés, il se distingue par son acharnement à réussir, passant des heures à assembler un puzzle en s'aidant de ses genoux. Soutenu par sa mère, qui refuse les constats pessimistes des psychiatres, Dan intègre à quatorze ans une école « normale ». Le choc est rude : « Personne ne voulait comprendre que j'étais un être intelligent », se souvient le jeune homme, dont les commentaires et les réflexions s'inscrivent en sous-titres au fil du film, qu'il a lui-même coécrit.

Équipé d'un casque spécial sur lequel il peut accrocher un stylo ou un pinceau, et d'un ordinateur à synthétiseur vocal, Dan

réussit à suivre un cursus scolaire classique (il sera le premier de sa famille à fréquenter l'université), et se découvre des talents de peintre. Ses gouaches montrent souvent un visage tourmenté – le sien – la bouche ouverte sur un cri. « L'art, c'est la meilleure chose qui me soit arrivée, explique Dan. Je peux m'exprimer sans qu'il soit besoin de traduire. »

Bien qu'alourdi par une bande musicale superflue, ce film offre un témoignage d'une force d'autant plus grande qu'il est nourri des réflexions de celui qui en est le sujet. En plein débat à propos de l'arrêt de la Cour de cassation sur le cas Nicolas Peruche, considérant qu'un homme né avec de lourds handicaps avait le droit de demander réparation pour sa propre naissance, le parcours admirable de Dan Keplinger donne matière à réflexion.

Le film



23.20 Arte
 Jonas qui aura
 vingt-cinq ans
 en l'an 2000

Alain Tanner
 (Fr.-suisse, 1976).
 Avec Jean-Luc Bideau,
 Myriam Mézière.

A Genève, en 1975, va naître Jonas, quatrième enfant de Mathieu Vernier, typographe au chômage, et de son épouse Mathilde, ouvrière en usine. Les Vernier rencontrent six autres personnages, comme eux déçus de Mai 68. Mais on rêve d'un monde meilleur pour Jonas, qui, venant au monde à la fin du film, aura vingt-cinq ans en l'an 2000. Curieuse expérience que d'être confrontés, aujourd'hui, à cette chronique de contestataires de la société de consommation et à cette mise en scène « militante » pour le retour des utopies, qui nous paraissent dater d'un temps bien révolu et quelque peu irritantes par leurs partis pris : intellectua- lisme et distanciation à la manière de Brecht. En 1999, Tanner a tourné *Jonas et Lila à demain* qui montre avec mélancolie le passage à l'an 2000 de Jonas, devenu adulte.

Jacques Siclier

TF 1

5.50 Pim. Bandes à part. As- perges jam. 6.15 Secrets. 6.40 et 9.00 TF 1 info. 6.48 et 8.28, 9.10, 11.05, 2.18 Météo. 6.50 TF ! jeunesse. Salut les toons. 8.30 Téléshopping. 9.15 Ils n'ont pas vingt ans. Téléfilm. Charlotte Brandstrom. Avec Guillaume Canet (France). 5691486 11.10 Dallas. Série. Invitation à l'estime. 12.00 Tac O Tac TV. Jeu. 12.10 et 18.58 Etre heureux comme. 12.15 Le Juste Prix. Jeu.

12.50 A vrai dire. Magazine. 13.00 Journal, Météo. 13.45 et 20.40 Du côté de chez vous. 13.50 Les Jardins de Laurent. 13.55 et 14.50 Les Feux de l'amour. Feuilleton. 15.40 Les Dessous de Palm Beach. Série. La justice selon DiBarto. 16.35 7 à la maison. Série. Remue-ménage. 17.30 Sunset Beach. Série. 18.20 Exclusif. Magazine. 19.00 Le Bigdíl. Jeu. 20.00 Journal, Météo.

France 2

5.35 La Chance aux chansons. 6.30 Télématin. 8.30 et 20.35 Talents de vie. 8.35 Des jours et des vies. Feuilleton. 9.00 Amour, gloire et beauté. Feuilleton. 9.25 C'est au programme. A la cour de Louis XIV. 11.00 Flash info. 11.05 Motus. Jeu. 11.40 Les Z'amours. Jeu. 12.15 et 17.20, 22.40 Un livre. Cette vilaine affaire Stavisky, de Paul Jankowski. 12.20 Pyramide. Jeu. 13.00 Journal, Météo.

13.55 et 20.45 Point route. 14.00 L'Enquêteur. Série. Jusqu'à la mort. 14.50 En quête de preuves. Série. Le chien du lac. 15.45 La Chance aux chansons. [2/2]. 16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu. 17.25 Qui est qui ? Jeu. 18.05 70's Show. Série. Les parents l'apprennent. 18.35 JAG. Série. L'alternative. 19.20 Vendredi, c'est Julie. Magazine. 19.50 Un gars, une fille. Série. 20.00 Journal, Météo.

France 3

6.00 Euronews. 6.40 Les P'ti- keums. Les Mémoires extraordinaires de la sorcière Camomille ; Les aventures des Pocket Dragons. 7.00 MNK. Magazine. 8.45 Un jour en France. 10.00 La Clinique de la Forêt-Noire. Série. Une visite. 10.50 L'le fantastique. Série. Le hasard. La chanson. 11.40 Bon appétit, bien sûr. 12.00 Le 12-14 de l'info, Météo. 13.50 Keno. Jeu. 13.55 C'est mon choix. Magazine. 4340641

15.00 Un père pour Brittany. Téléfilm. Alan Metzger. Avec Andrew McCarthy (Etats-Unis). 8301080 16.35 MNK. 2382863 17.35 A toi l'actu@. Magazine. 17.50 C'est pas sorcier. Alerte, avalanche ! 18.15 Un livre, un jour. Floc'h, illustrateur, de Floc'h. 18.20 Questions pour un champion. Jeu. 18.50 Le 19-20 de l'info. 20.05 Météo. 20.10 Tout le sport. Magazine. 20.20 Tous égaux. Magazine.

La Cinquième

5.30 Les Amphis de La Cin- quième. 6.25 A quoi ça rime ? 6.40 Anglais. Leçon n°15. 7.00 Debout les zouzous. Petit Ba- sile. Kipper. Timothée et ses pe- luches. Rolie Polie Olie. Les aventures de Miss Grisette. Rolie Polie Olie. 8.05 Doc Eurêka. 8.10 Le Journal de l'Histoire. 9.00 Les Ecrans du savoir. Accro [10/15] : Dopage des sportifs. Galilée, imageries d'histoire [12/13] : La première croisade. Ciel, ma géo ! : Le barrage de Génissiat. Net plus ultra. 10.00 Ripostes. La justice va-t- elle exploser ? 10.55 Les Des-

sous de la Terre. 11.25 Le Monde des animaux. Les Guerriers de l'arc-en-ciel. 11.50 Fenêtre sur. 12.20 Cellulo. 12.50 Londres. 13.45 Le Jour- nal de la santé. 14.05 et 17.25 100 % question. 14.35 La Cinquième rencontre. 14.40 Désirs d'enfants : Les mères. 15.30 Entretien avec Gisèle Halimi. 16.00 Les Risques du métier. 16.30 Les Ecrans du savoir. Histoires d'écrivains [13/16]. A toute épreuve : Julie Danaux, plongeur. 17.55 Le bonheur est dans le pré. 18.25 Météo. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Tracks. Magazine. No Respect : La mode pour enfants ; Tribal : VIDEOS ; Dream : AC/DC et Motörhead ; Backstage : Love Parade à Tel-Aviv ; Vibrations : Bernhard Wilhelm ; Future : Road TV ; Live : Richard Ashcroft. 19.45 Météo. 19.50 Arte info. 20.15 Reportage. Sur le dos des baleines. Documentaire (2000). Au Québec, les croisières touristiques aux baleines menacent les espèces les plus fragiles.



20.55

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ

Spécial bêtisier. 8304641 Divertissement présenté par Arthur et Pierre Tchernia. Invités : Chantal Lauby, Patrick Timsit, Thierry Lhermitte, Jean Yanne, Michèle Laroque, François Berléand.



20.50

UNE SOIRÉE, DEUX POLARS

20.50 La Crim'. Série. L'oiseau fou. 7353399 21.45 B.R.I.G.A.D. Série. Point bombe. 8971757 22.45 Bouche à oreille. Magazine. 9414298



20.55

THALASSA

Le Podium des mutants. 5206080 Présenté par Georges Pernoud. Reportage de Frédéric Chignac, Denis Bassompierre et Thierry Naud. Une compétition de plongeurs en apnée.



20.45

IQBAL

Non à l'esclavage des enfants. Téléfilm. Cinzia Th. Torrini. Avec Mohamed Rizlan, Rajina Jaysinghe (Italie, 1998). 930467 Pour aider sa famille qui vit dans la misère dans la proche banlieue de Lahor, au Pakistan, un gamin de six ans accepte d'être vendu à un marchand de tapis. Travail d'esclave, brimades et punitions incessantes le poussent à se révolter...

23.15

SANS AUCUN DOUTE

Les sectes : où en est-on aujourd'hui ? 2628689 Magazine présenté par Julien Courbet.

1.00 Les Coups d'humour. Magazine présenté par Michel Bleze Pascau. Invité : Pierre Aucaigne. 9964887

1.40 Exclusif. Magazine. 8328968 2.10 TF 1 nuit, Du côté de chez vous. 2.20 Aimer vivre en France. La maison (n°2). 3653974 3.15 Reportages. Maman est routier. 1283622 3.40 Histoires naturelles. Passion : pêche à pied. Documentaire. 3620790 4.30 Musique. 3353968 4.55 Histoires naturelles. La balle du blanc ou la grande chasse au Cameroun. Documentaire (5 min). 27491806

22.50

BOUILLON DE CULTURE

Pour notre plus grand plaisir. 136825 Magazine présenté par Bernard Pivot. Invités : Pétilion, Roger Théron, Pierre Casamayor, Alain Dutournier, Jean-Marie Pérause de Montclos.

0.10 Journal, Météo.

0.35 Histoires courtes : Cycle Du côté des docs. Les Mains. Christophe Loizillon. 9317581. 0.55 Les Pieds. Court métrage. Christophe Loizillon. 9503264 1.30 Vendredi, c'est Julie. 5432581 2.00 Mezzo l'info. 6742806 2.15 Envoyé spécial. 4026142 4.15 Les Z'amours. 2750622 4.45 Un rêve d'enfant. Documentaire (25 min). 9890993

22.10

FAUT PAS RÊVER

Présenté par Laurent Bignolas. Escapade sous les chapiteaux ; Maroc : La place aux merveilles ; France : La piste sous les étoiles ; Canada : Le canal du rideau. 6181573

23.10 Météo, Soir 3.

23.30 On ne peut pas plaire à tout le monde. Magazine présenté par Marc-Olivier Fogiel. 1405486

1.05 C'est mon choix. 3886500

2.00 Nocturnales. Les Diamants de la couronne. Opéra de Auber (Acte III) [5/5] (30 min). 5533264

22.30

GRAND FORMAT

Yanomamis, les guerriers de l'Amazonie. Documentaire de Andy Jillings (Royaume-Uni, 1996). 50405

23.20 Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 ■ ■ Film. Alain Tanner. Avec Myriam Mézières, Jean-Luc Bideau. Comédie dramatique (France - Suisse, 1976). 5147134 Le bilan des utopies soixante-huitardes à travers le portrait de quelques personnages. 1.10 Le Dessous des cartes. Magazine. Europe : l'état des chantiers [2/2]. 8767245 1.25 Levi, un commerçant bien gentil. Téléfilm. Didi Danquart (Autr. - All. - Sui., 1998, 90 min). 3807142

M 6

- 5.30 Plus vite que la musique. Magazine. 5.55 et 9.35, 10.05, 11.05, 16.10 M comme musique. 7.00 Morning live.
- 9.05 M 6 Boutique.
- 10.00 et 11.00, 11.55 M 6 Express, Météo.
- 12.00 La Vie de famille. Série. Course amoureuse.
- 12.35 La Petite Maison dans la prairie. Série. Au revoir madame Wilder. 3381573
- 13.35 La Belle et le Flambeur. Téléfilm. W. Grauman. Avec Omar Sharif (EU, 1980). 7820509
- 15.20 The Practice. Série. Meurtre sur pellicule.
- 17.20 Kid et compagnie. Blake et Mortimer; Le Monde fou de Tex Avery.
- 18.05 Le Clown. Série. Duel.
- 18.55 Mission 1 million. Divertissement.
- 19.50 I minute. Magazine.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Une nounou d'enfer. Série. Étonnante ressemblance.
- 20.38 Météo du week-end.
- 20.39 Conso le disk.
- 20.40 Politiquement rock.



20.50

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE

Téléfilm. George Miller. Avec Treat Williams, Jeremy London (EU, 1999) [1 et 2/2]. 428318 - 5443641
Nouvelle adaptation du roman de Jules Verne. Mais dans ce téléfilm, signé George Miller, l'expédition démarre de Nouvelle-Zélande...

0.25

BROOKLYN SOUTH

Avec préméditation. 8380852
Série. Avec John Tenney, Tancy Butler, Gary Basaraba James B. Sicking.
Infiltré dans les milieux irlandais du crime organisé, Terry entre en conflit avec l'un des membres...
1.10 M comme musique. 2204041
3.10 Plus vite que la musique. Magazine. Spécial Patrick Bruel. 2521944

3.35 Fréquentstar. Magazine. Invitée: Victoria Abril. 15266055 4.10 Jazz 6. Magazine. Le Hum Trio. Invité: Pierre Michelot, bassiste du Hum Trio (60 min). 6458662

L'émission



20.45 Arte Iqbal

À U moment où l'on reparle des droits de l'enfance, Arte programme une fiction sur l'exploitation des enfants en Asie. Première surprise, le téléfilm de Cinzia Torrini s'intitule tantôt *Iqbal* ou *l'espoir des enfants vendus*, tantôt *Iqbal, non à l'esclavage des enfants*. On comprend l'hésitation des programmeurs entre ces deux titres grandiloquents qui se valent et ne valent pas mieux que le film lui-même. L'histoire est « librement inspirée » de la vie d'Iqbal Masih, un enfant pakistanais assassiné en 1995 à l'âge de douze ans : exploité dans une fabrique de tapis dès sa plus tendre enfance, il avait réussi à s'échapper et était devenu une figure emblématique de la lutte contre le travail forcé. Pourtant *Iqbal* se réduit à une accumulation de clichés simplistes enrobés dans une épaisse couche de mièvrerie. Le petit chef d'entreprise qui s'est fait tout seul est prêt à tout pour conserver sa place au soleil. Les parents, crédules et pleurnichards, s'imaginent qu'en sacrifiant un de leurs enfants ils vont sauver les autres. Les policiers sont (forcément) corrompus. Le méchant patron (forcément libidineux) abuse d'une petite fille jolie comme une princesse des *Mille et Une Nuits* - mais on ne voit rien, les âmes sensibles peuvent se rassurer ! Le militant des droits de l'homme (forcément exéplaire) provoque la mort du gamin (forcément courageux) en l'utilisant dans son juste combat - mais que ne faut-il pas faire pour toucher les médias ! Caricature racoleuse, complaisance et bons sentiments. On assiste, écœuré, à l'exposition mélodramatique du malheur des autres. Que fait donc ce film sur Arte ?

Th.-M. D.

Canal +

- En clair jusqu'à 8.30
- 7.00 Teletubbies. 7.25 Nulle part ailleurs. 8.30 Dossier documentaire. Citoyen Klarsfeld.
- 9.20 Contre la montre. Téléfilm. J.-P. Sinapi. Avec Francis Renaud (2000). 7812467
- 10.50 Peau neuve. Film. Emilie Deleuze. Avec Samuel Le Bihan. Drame (Fr., 1999). 5375912
- En clair jusqu'à 13.45
- 12.20 Le Journal de l'emploi.
- 12.25 Les Titres du journal.
- 12.30 Nulle part ailleurs.
- 13.45 Les Enfants du siècle. Film. Diane Kurys. Avec Juliette Binoche. Drame (Fr., 1999, version courte). 3560776
- 15.30 La Cape et l'Épée.
- 15.45 Gloria. Film. Sidney Lumet. Suspense (EU, 1999). 2350641
- 17.30 Mickro ciné. Magazine.
- En clair jusqu'à 21.00
- 18.00 Daria. Série. Sur la route de Palooza.
- 18.30 Nulle part ailleurs.
- 20.35 Allons au cinéma ce week-end. Magazine.



21.00

BOXE THAÏ RÉUNIONS DE BANGKOK ET DE TOKYO

Avec Jean-Charles Skarbowsky. 25405

22.30

URBAN LEGEND

Film. Jamie Blanks. Avec Alicia Witt, Jared Leto, Rebecca Gayheart. Suspense (EU, 1998). 8480776
0.08 Histoire muette. Série. La femme sans tête. 301389784
0.10 Spin City. Série. Retours de flamme. 332210
0.30 Seinfeld. Série. Le maestro. 4797993 0.55 Voyages. Film. Emmanuel Finkiel. Avec Shulamit Adar. Drame (Fr., 1999). 95803968 2.45 Le Journal du hard. 5821158 2.55 L'Emmerdeuse. Film. Fred Coppola. Classé X (Fr., 2000). 9619054 4.25 Mushroom's Dam. Court métrage. 4737852 4.35 Les Démoniaques. Film. Jean Rollin. Fantastique (Fr.-Bel., 1974). 2946581 6.15 Paul McCartney. Live at Cavern (46 min).

A la radio

Du lundi au vendredi 10.30 France-Musiques

Un pianiste de légende

PAPIER À MUSIQUE. Une semaine avec Dinu Lipatti : documents inédits, témoignages, enregistrements...

IN « DINU LIPATTI » Éd. PAYOT LAUSANNE



Aller au-delà des notes en ne jouant, strictement, que les notes

Emporté à trente-trois ans, en 1950, par une leucémie dont les progrès l'avaient contraint à espacer de plus en plus ses récitals, Dinu Lipatti est bientôt devenu une figure légendaire du piano auréolée de ses trop rares enregistrements de Bach, Chopin, Mozart et Schumann. Mais, au fil des années, il semble qu'on l'ait un peu oublié et le propos d'Alain Pâris, dans ces cinq émissions, sera de porter, en compagnie de la pianiste américaine Lory Wallfisch qui a bien connu Lipatti, un regard renouvelé sur cet héritage, précieux témoignage de l'esthétique d'une époque où l'on voulait rompre avec les approximations d'un romantisme mal compris.

Paradoxalement, c'est Alfred Cortot, d'un tempérament si différent, qui, démissionnant du jury du Concours international de Vienne, en 1934, où Lipatti n'avait obtenu qu'un second prix, invita le jeune Roumain à parfaire sa formation auprès de

lui à l'École normale de musique. Il y poursuivra ses études de composition auprès de Paul Dukas puis de Nadia Boulanger, recevant, pour la direction d'orchestre, l'enseignement de Charles Münch. L'imminence de la guerre lui fera regagner la Roumanie, où il donnera des concerts avec son compatriote francisé George Enesco, puis il se fixera à Genève en 1943, ayant en charge, au Conservatoire, la classe de virtuosité.

Virtuose, il l'était sans doute, mais ce n'est pas le mot qui vient à l'esprit pour tenter de cerner un art essentiellement fondé sur un long mûrissement, une ascèse où le brio n'avait aucune part. *L'Équilibre classique* (titre du deuxième volet) définirait mieux ce souci d'aller au-delà des notes en ne jouant, strictement, que les notes et correspondrait au portrait esquissé par Marcel Weiss : « Des mains très longues et solides (avec un petit doigt aussi développé que les autres et, comme

eux, parfaitement indépendant) et des épaules de lutte contrastant avec la fragilité de l'homme lui permettent de doser les attaques et le toucher, de nuancer le son jusqu'à l'impalpable et d'habiller son émotion de l'apparence la plus pure. »

Les émissions réuniront l'ensemble des enregistrements significatifs qui nous sont parvenus, jusqu'au lumineux concerto numéro 21 de Mozart, enregistré au Festival de Lucerne sous la direction de Karajan, et au dernier concert, capté sur le vif à Besançon le 16 septembre 1950 où, malgré la cortisone achetée à prix d'or par ses amis, le pianiste ne put aller au bout de l'intégrale des valse de Chopin. On pourra découvrir, en outre, les œuvres de Lipatti où sa personnalité s'exprimait autrement mais toujours dans le même sens.

Gérard Condé

■ FM Paris 91,7 ou 92,1.

Le câble et le satellite



PASCAL VICTOR/MAKPPP

Théâtre : « La Poule aux œufs d'or », une pièce d'Alexandre Vial, mise en scène par Michel Galabru, avec Marthe Mercadier et Michel Galabru (photo), à 20.30 sur Festival

SYMBOLES

Les chaînes du câble et du satellite
C Câble
S CanalSatellite
T TPS
A AB Sat

Les cotes des films

■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les codes du CSA

♦ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
⊕ Interdit aux moins de 18 ans

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds

Planète C-S

6.10 Cinéma, cinéma. 7.30 Le Rêve africain. [1/5] La guerre des villages. 8.15 Génocide, les plans d'Auschwitz. 9.05 Au fil des sacs, la dernière tournée. 9.35 Whisky, le diable ou le bon Dieu. 10.30 Naissance du christianisme. [2/4] La lumière des nations. 11.25 Skibums. 11.55 Les Six Cents Jours de Salo. 13.20 Guerres bactériologiques. [2/2] Assassins biologiques. 14.05 2084. 14.15 Les Microfilms de l'éternité. 15.00 Enquêtes médico-légales. Trahi par le pollen. 15.30 Les Grands Compositeurs. [5/7] Piotr Iltch Tchaïkovski. 18.40-18.50 Les Colères du ciel. La froidure de l'hiver. 17.25 Il était deux fois... [1/3] De Lucy à l'homme du XX^e siècle. 18.20 Cinq colonnes à la une. 19.15 Musique de Palestine. Sur la ligne de front. 20.05 7 jours sur Planète. 20.30 La Leçon de lecture. 20.40 La Forteresse blanche. 29923738
22.00 Bert Schierbeek, « La Porte ».
22.15 Le Charme discret de la démocratie bourgeoise. 3347399
22.40 Marcel Cerdan, gentleman boxeur. 23.40 Esprit des peuples premiers. [2/3] Australie, la dame du lac Mungo. 0.05 Histoires oubliées de l'aviation. Le pilote du Focke-Wulf FW 190. 0.55 Sauve qui peut (60 min).

Odyssee C-T

9.05 Sans frontières. Les Manèges du futur. 10.00 Aventures africaines : [1/2] En Namibie. 11.00 Très chasse, très pêche. Chasse du petit gibier et recettes de cuisine. 11.55 L'Art sous le III^e Reich. [2/2] La machine de propagande. 13.00 L'Histoire du monde. A la recherche de l'arche d'alliance. 13.55 Le Dernier Jour : James Dean. 14.50 Embarkement porte n°1 : Rio de Janeiro. 15.15 Artisans du monde. Tunisie : Le luthier / Le sellier-marocainier. 15.45 Les Pêcheurs du ciel. 16.10 Voyages d'Orient. La route du henné. 16.40 Itinéraires sauvages. Le Lynx disparu. 17.35 Le Meilleur ami du chien. 18.30 Le Lagon des raies manta. 19.05 Pays de France. 20.00 Les Grands Parcs canadiens. Le parc national de Writing-on-Stone. 20.30 Dynamitage au cœur de Pittsburgh. 500907592
21.25 Le Krach de 1929. 506992592
22.20 M.C. Escher. 23.20 Les Chevaux du toit du monde. 0.15 Sancta Sanctorum. 0.40 Aventures. 1.30 Les Bouées de La Havane (20 min).

TV 5 C-S-T

19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité.
20.00 Journal (La Une).
20.30 Journal (France 2).
21.00 et 1.00 TV 5 infos.
21.05 Juliette Pomerleau. Feuilleton. [6/10]. 41121283
22.00 Journal TV 5.
22.15 Le Plus Grand Cabaret du monde. Divertissement. 90505414
0.00 Journal (TSR).
0.30 Soir 3 (France 3).
1.05 Argent public, argent privé. Avec Jean-Marie Colombani, directeur du Monde; Marc Jolivet (85 min). 41312239

RTL 9 C-T

19.50 La Vie de famille. Série. L'autoradio. 3390958
20.15 Friends. Série. Celui qui draguait au large. 7629554
20.45 Cracker. Série. Enfance sans partage. 3813979
22.30 Aphrodisia. Série. 0.
0.00 Un cas pour deux. Série. L'ange de la mort (60 min). 4017332

Paris Première C-S

19.30 et 0.20 Rive droite, rive gauche. Magazine. Best of. 2816554
21.00 Recto Verso. Invité : Bernard Giraudeau, acteur. 6754863
21.55 Jean-Marie Bigard. Spectacle. Oh ben oui ! 13482047
23.05 Paris dernière. Magazine. 83659496
0.00 Howard Stern. Magazine (20 min). 5020993

Monte-Carlo TMC C-S

19.30 Murder Call, fréquence crime. Série. Court-circuit. 5878863
20.25 La Panthère rose.
20.35 Pendant la pub. Invité : Julien Clerc.
20.55 Famille de cœur. Téléfilm. Gérard Vergez. Avec Mimie Mathy, Bruno Wolkowitch (Fr., 1997). 24478912
22.30 Les Contes d'Avonlea. Conversions. 4589467
23.25 OM magazine.
23.35 Gospel, la voix de l'émancipation. [2/3]. Alan Lewens (55 min). 8737080

Téva C-T

20.00 Les Anges du bonheur. Série. L'accord parfait. 500070196
20.50 Soirée sitcom. Oh ! Baby. Passion utile. 506092979
21.10 Working Girl. Devine qui vient dîner. 500915738
21.35 Susan ! The New Gate. 500354863
21.55 Carol. Again with the Billionnaire (v.o.). 500553912
22.20 Style & Substance. Do Not go Squealing into that Good Night (v.o.). 507269399
22.40 Belle et zen. Magazine.
22.45 La Vie à cinq. Série. Dérapages. 505997776
23.30 Sarah. Série. 21 bougies. 500086844
0.15 I Love Lucy. Ricky and Fred Are TV Fans (v.o.). 0.
0.40 Les Craquantes. Série. Mère et fille (v.o.). (25 min). 506562581

Festival C-T

20.30 La Poule aux œufs d'or. Pièce d'Alexandre Vial. Mise en scène de Michel Galabru. Avec Marthe Mercadier, Michel Galabru. 82965028
22.15 Vazyah ! Court métrage. Henri-Paul Amar. Avec la compagnie « Bas les Masques ». 68477405
22.40 Diaboliquement votre ■ Film. Julien Duvivier. Avec Alain Delon, Senta Berger. Suspense (France, 1967). 94112134
0.15 Les Caprices de Marianne. Pièce d'Alfred de Musset. Avec André Dussollier, Philippine Leroy-Beaulieu (100 min). 85293968

Voyage C-S

20.00 Le Club. Magazine. 500007775
20.30 Airport.
21.00 Suivez le guide. Magazine. 500072825
22.30 Le Mythe de l'Ouest, de Buffalo Bill à Bill Gates. Blackfeet, légende en terre indienne. 508544931
1.00 Travelers. Magazine. Visite de San Diego (60 min). 501323245

13ème RUE C-S

19.50 21, Jump Street. Série. Comment j'ai sauvé le sénateur. 565104844
20.45 New York District. Série. Vapeurs d'alcools. 504490825
22.25 Enquêtes médico-légales. Invisible Intruder. 502069757
22.55 Le Lieu du crime. Magazine. L'affaire Thierry Paulin. 532678739
23.15 First Wave. Série. Le complot. 504466318
0.15 21, Jump Street. Série. Un souffle nouveau. 558229581
1.00 La Vengeance au cœur. Téléfilm. Bradford May. Avec Amanda Donahue, Bruce Dern (1992, 90 min). 502275697

Série Club C-T

20.30 Séries news. Magazine.
20.40 Club SF. Farscape. Le généticien fou. 210450
21.25 Buck Rogers. Alerte au gaz. 2136383
22.15 Space 2063. Cas de force majeure. 6962592
23.00 Soap. Série (v.o.). 487931
23.25 Taxi. Série. Louie's Mother (v.o.). 9618738
23.45 Murder One, l'affaire Jessica. Chapitre 3 (v.o.). 5516080
0.30 La Quatrième Dimension. Série. Poussière (30 min). 4072622

Canal Jimmy C-S

20.00 The Muppet Show. Invité : John Denver.
20.30 T'es toi ! Magazine. 78239115
21.00 Top bab. Magazine. Invité : Claude Challe.
21.55 Classic albums. « Aja », de Steely Dan. Documentaire. 34260979
22.50 The Eagles. « Hell Freezes Over ». Enregistré en 1994. 78792399
0.35 T'as pas une idée ? Invité : Thierry Lhermitte (65 min). 20195149

Canal J C-S

17.30 Le Magicien.
17.55 La Famille Delajungle.
18.20 Sabrina. Série.
18.50 Faut que ça saute !
19.05 Les Incroyables Pouvoirs d'Alex Mack. Série. Le héros.
19.30 Sister Sister. Série. Le petit génie.

Disney Channel C-S

17.45 Les Weekenders.
18.00 Les Aventures de Buzz l'Éclair. Karn réserve naturelle.
18.30 L'Incorrigible Cory.
18.59 Le Monde merveilleux de Disney. Magazine.
19.00 Le Mystère de la Montagne Ensorcelée. Téléfilm. Peter Rader. Avec Robert Vaughn, Brad Douir. 630399
20.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Série (45 min).

Télétoon C-T

17.35 Simsala Grimm. Le petit chaperon rouge.
18.00 Le Bus magique. Le malade extraordinaire.
18.25 Frissons. Une bestiole dans l'oreille.
18.38 Les 4 Fantastiques. Le masque de Doom [3/3]. Le prince de l'océan.
19.25 Tic Tac Toc. Piratage informatique.
19.30 Spiderman. Une potion dangereuse [1/2].
19.55 Highlander. Le dernier des McLeod.
20.20 Compil Cartoons. Dessins animés.
20.50 Les Gros Chevaliers. Dessin animé (25 min).

Mezzo C-T

20.00 Fantaisie pour piano, chœur et orchestre de Beethoven. Concert. Avec Gerhard Oppitz. Dir. Gianluigi Gelmetti.
20.30 A l'affiche.
20.35 et 23.30 Mezzo l'info.
20.50 Rétro Mezzo.
21.00 La Bayadère. Ballet. Chorégraphie de Rudolf Noureev. Musique de John Lanchberry. Enregistré au palais Garnier, en 1994. Avec Isabelle Guérin (Nikiya), Laurent Hilaire (Solor), Elisabeth Platel (Gamzatti). Avec l'Orchestre Colonne, dir. Michel Quéval. 30184009

23.45 Gesualdo, le prince. Téléfilm. Colin Nears. Avec Peter Eyre (65 min). 98413405

Muzzik C-S

19.30 Masterclass. La contrebasse et la clarinette [2/2].
20.15 L'Agenda.
20.35 Akosh S. Paprika. Documentaire. 500877509
21.00 Sur la route avec Pierre Boussaguet. Documentaire. 500046912
22.00 Le Journal de Muzzik.
22.30 Marciac Sweet 2000. Richard Galliano Acoustic Trio. Concert enregistré à Marciac, en 2000. 502359028
23.35 Jazz à Antibes 90. Marian Petrescu Trio. Concert enregistré à Juan-les-Pins, en juillet 1990 (35 min). 508161641

Histoire C-T

20.15 et 23.00 Le Journal de l'Histoire.
21.00 Les Caraïbes après Christophe Colomb. Le choc des civilisations. [5/7]. 502872888
22.00 Jacques Delors. [2/3]. 507774392
23.45 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. Le dernier défi de Donald Campbell. 53577825
0.10 Le commandant Crabb. Documentaire. 504744784
0.40 La Conquête de l'espace. Objectif Mars [2/2] (45 min). 522541806

La Chaîne Histoire C-S

19.45 Les Mystères de l'Histoire. Invasion USA. 511470028
20.25 Les Mystères de la Bible. Vie et mort du Temple sacré. 561152318
21.15 Les Mystères de l'Histoire. Alerte aux requins 1916. 504417592
22.00 Les Grandes Batailles. Azincourt. 506753592
22.50 Biographie. Davy Crockett, un héros de légende. 557366467
23.35 Les Mystères de l'Histoire. L'évidence Vikings. Documentaire (60 min).

Forum C-S

20.00 La Tentation fasciste. Invités : Zeev Sternhell, Fodé Sylla, Jean-Yves Camus, Hansgerd Schulde, Charles Melman, Johannes Swoboda.
21.00 Piaf et Cerdan. Invités : Marcel Jr Cerdan, Charles Dumont, Michel Rivegauche, Germaine Ricore, Fred Mella, Ginou Richet.
22.00 Souriez, vous êtes fichés ! Invités : Alexis Bautzmann, Alain Weber, Sophie Nerbonne, Patrick Bloche, Philippe Queau.
23.00 Entre terre et exil, la culture palestinienne. Invités : Mahmoud Darwich, poète, Farouk Mardam-Bey, Elias Sanbar, Patrick Lama (60 min). 501633863

Eurosport C-S-T

16.00 Natation. Championnats d'Europe en petit bassin. A Valence. En direct. 399370
20.00 Basket-ball. Eurologue masculin. Les temps forts. 735757
20.30 Handball. Championnat de France D1 masculine : Toulouse - Chambéry. En direct. 373592
22.00 Equitation. Olympia International Show Jumping Championships. The Christmas Puissance. Au Grand Hall Olympia de Londres. En direct. 173028
23.00 Score express.
23.15 Boxe (60 min).

Pathé Sport C-S-A

20.00 Handball. Match européen à déterminer.
21.30 Boxe. Championnat de France. Poids plumes : Cyril Thomas - Eric Butez; Poids super-welters : Christophe Clanchaux - Julien Ledoueron. A Berck-sur-Mer. 500377318
23.00 Football. Championnat du Chili (105 min). 502548844

L'émission



21.40 Arte
Metropolis

SOMMAIRE particulièrement riche pour cette édition du magazine culturel européen de Peter Wiehn et Pierre-André Boutang, émaillé de sujets dont l'originalité va de pair avec la diversité. Des notes d'abord, avec ce *Village des oiseaux*, bourgade turque dont les habitants communiquent grâce à une langue chantée, dans laquelle les syllabes sont remplacées par des sifflements. Des notes encore, avec ce portrait-entretien de PJ Harvey au cours duquel la digne héritière de Patty Smith évoque certains « épisodes » de sa jeune vie de star ainsi que la façon dont a été conçu son dernier album, *Stories from the City, Stories from the Sea*. Metropolis s'intéresse aussi à la Roumanie et à son désir d'intégrer le cercle européen. Ainsi qu'à la prison italienne de Gorgona. Sise sur une île, Gorgona dispose d'une télévision dont les programmes sont fabriqués par les prisonniers. L'un d'eux, le journal télévisé baptisé « TG Galileo », est devenu une émission culte diffusée dans toute la région.

Y.-M. L.

TF 1

- 5.50 Pim. Tout feu tout flamme. L'usine à conserves. 6.20 30 millions d'amis. Magazine. 6.45 TF 1 Info. 6.55 Shopping Avenue matin. 7.40 Télévitrine. 8.05 Télésopping. 8.58 et 12.05, 12.53, 1.38 Météo. 9.00 TF ! jeunesse. Magazine. 90318546
- 12.08 Etre heureux comme.
- 12.10 Le Juste Prix. Jeu.
- 12.50 A vrai dire. Magazine. La cravate.
- 13.00 Journal.
- 13.30 Reportages. Magazine. Sport et boulot, ça bat fort !
- 14.00 MacGyver. Les diamants du Ganastan.
- 14.55 Alerte à Malibu. Série. Un beau rêve.
- 15.50 Flipper. Série. La famille Robinson.
- 16.45 Will & Grace. Série. Dîner d'adieu.
- 17.15 Beverly Hills. Série. Un choix difficile.
- 18.05 Sous le soleil. Série. Le défi de la vie. 9899061
- 19.05 Têlédelires. Divertissement. Présenté par Billy.
- 19.55 Bloc Modes. Magazine.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.

France 2

- 5.10 Mécéant. 5.20 Les Routiers. Série. Trafic d'opales. 6.11 Petitsmatins.cool. Iznogoud ; Casper. 7.00 Thé ou café. 7.50 Diddy.cool. 8.40 Dktv.cool.
- 11.40 Les Z'amours. Jeu.
- 12.15 Pyramide. Jeu.
- 12.50 Point route.
- 12.55 et 13.35 Météo.
- 13.00 Journal.
- 13.15 L'Hebdo du médiateur. Magazine.
- 13.40 Consomag. Magazine. Les transports sanitaires. CNAFAL
- 13.45 Savoir plus santé. Merci pour les malades.
- 14.45 Baldi et les petits riches. Téléfilm. Claude D'Anna. Avec Charles Aznavour (France) O. 3891055
- 16.25 Tiercé. A Vincennes.
- 16.40 Voile. The Race. La course du millénaire.
- 17.30 Patinage artistique. Championnats de France. Programmes libres hommes et libres couples. A Briançon. 9814429
- 18.55 Union libre. 9898332
- 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.

France 3

- 6.00 Euronews. 6.40 Les P'tikeums. Magazine. Les Mémoires extraordinaires de la sorcière Camomille ; Les Aventures des Pocket Dragon. 7.00 MNK. Titi et Gros Minet mènent l'enquête ; Fantômette ; Roswell, la conspiration ; Batman, la relève ; Les Razmoket.
- 9.10 Outremer. Magazine. Bora Bora, mon île pour la vie. 9086072
- 10.10 et 18.10 Expression directe. MEDEF. CFDT.
- 10.15 Côté jardins. Magazine.
- 10.45 Côté maison. Magazine.
- 11.15 Bon appétit, bien sûr.
- 11.40 12-14 de l'info, Météo.
- 13.35 Inspecteur Frost. Eaux profondes. 6186719
- 15.20 Keno. Jeu.
- 15.30 Destination pêche.
- 15.55 La Vie d'ici. Magazine. 22488142
- 18.15 Un livre, un jour. Patrimoine industriel, d'Emmanuel de Roux, Georges Fessy.
- 18.20 Questions pour un champion. Jeu.
- 18.50 Le 19-20 de l'info.
- 20.00 Tout le sport. Magazine.
- 20.10 Tous égaux. Magazine.

La Cinquième

5.00 L'Université de tous les savoirs. 5.50 Les Grands Documents de La Cinquième. 6.20 Italien. Leçon n° 6. 6.35 Le Monde des chiens. 7.30 Debout les zouzous. Petit Basile. Kipper. Timothée et ses peluches. Rolie Polie Olie. Les aventures de Miss Grisette. Rolie Polie Olie. 8.30 La Belle Différence. Froissements de nuit. 9.05 Le Siècle des intellectuels. Les années Zola - Barres (1898 - 1918). 10.00 La Destinée de l'univers. 10448

11.00 Costa Rica à l'état pur. 11.55 Fête des bébés. 12.10 Silence, ça pousse !

- 12.30 Créatures merveilleuses. Documentaire. 82697
- 13.30 Le Misanthrope. Pièce de Molière. Mise en scène, Jean-Pierre Miquel. Avec Denis Podalydès, Isabelle Gardien. 6647559
- 16.00 Sur les chemins du monde. Terres de fêtes. 16.30 Appel d'air. Papouasie. 39581
- 17.30 Va savoir. Ile Maurice : au temps des corsaires.
- 18.00 Le Magazine de la santé. Le cancer. 18.55 C'est quoi la France ?

Arte

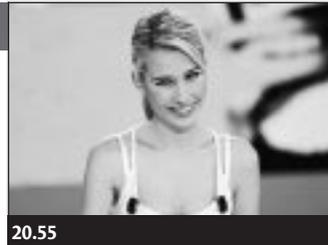
- 19.00 Histoire parallèle. Magazine présenté par Marc Ferro. Semaine du 16 décembre 1950. L'Europe et la guerre de Corée. Invité : Robert Frank, historien.
- 19.45 Météo.
- 19.50 Arte info.
- 20.05 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. Catalogne, une région d'Europe.
- 20.15 Contacts. Henri Cartier-Bresson ; Don McCullin.



20.55

LES PETITS PRINCES

Divertissement présenté par Billy, Olivia Adriaco, Benjamin Castaldi, Flavie Flamant, Armelle Gysen et Frédéric Joly. Invités : Alizée, Frédéric Lemer, Johnny Hallyday. 41215142



20.55

FOUS D'HUMOUR

Divertissement présenté par Clémence Arnaud. Invités : Elie Semoun, Dieudonné, Gad Elmaleh, Titoff, Fabrice, Julie Snyder, Lio, Chevalier & Laspalès, Paul-Loup Sulitzer. 8202239



20.45

L'ENFANT DE LA HONTE

[1/2] Vers 1920-1935. Téléfilm. Claudio Tonetti. Avec Barbara Schulz, Juliette Lamboley. 504500

A la mort de sa mère une fillette est confiée à sa tante. A dix-huit ans, enceinte de son cousin, elle se retrouve seule. Elle fuit en laissant son enfant...

22.30 Météo, Soir 3.



20.45

L'AVENTURE HUMAINE

Carthage doit être détruite ! Documentaire. Michael Gregor (Allemagne, 1999). 1399974

21.40 Metropolis. Magazine. Le village des oiseaux ; PJ Harvey ; Télévision et prison ; Europe, nous voilà : la Roumanie. 2283968

23.30

UN PLAN D'ENFER

Téléfilm. Bob Misiorowski. Avec Bryan Brown, Casper Van Dien (Etats-Unis, 1998) O. 2518968

Un important transfert de fonds doit transiter par une petite banque texane. L'agent de sécurité parviendra-t-il à déjouer les plans d'un dangereux gangster ?

1.20 Le Temps d'un tournage. 1.25 TF 1 nuit. 2798982 1.40 Aimer vivre en France. Les moulins. 3547369 2.35 Reportages. Le temps des bouilleurs de cru. 1182949 3.00 Très chasse. Le canard et ses chasses. Documentaire. 1619494 3.55 Histoires naturelles. Surprises. Documentaire. 8072253 4.50 Musique. 27398765 4.55 Histoires naturelles. Le chevreuil, monsieur le prince. Documentaire (50 min). 5710833

23.05

TOUT LE MONDE EN PARLE

Magazine présenté par Thierry Ardisson. 2968245

1.10 Journal, Météo.

1.35 Union libre. 3207475 2.35 Bouillon de culture. Pour notre plus grand plaisir. Pétillon, pour « L'Enquête corse », Roger Théron, pour « Le Nu », Pierre Casamayor, pour « L'Ecole de la dégustation » et « L'Ecole des alliances », Alain Dutournier, pour « Ma cuisine des Landes au Carré des Feuillants », Jean-Marie Pérause de Montclos, pour « L'Art de Paris » 8007494 3.50 Chutes d'Atlas. Documentaire O. 1165272 4.15 Les Z'amours. 2654494 4.45 Portraits d'artistes contemporains. Raynaud. Documentaire (25 min) O. 9794765

22.55

LES CITÉS DE DIEU

Rome ou la permanence du catholicisme. Documentaire [2/4]. Jean François Colosimo, Olivier Mille et Christian Makarian. 9149968

23.55 Le Prisonnier. Série. L'enterrement. 6681871

0.40 Saga-Cités. Magazine. Retour au Val-Nord. 3178253

1.10 Tribales. Magazine. Les géants du jazz [3/3] : Louis Armstrong, l'homme à la trompette. 3650949

2.25 Un livre, un jour. L'intégrale de la semaine écoulée (20 min). 9051611

22.40

TATORT

Le Lieu du crime : l'enquête. Série. Peter Keglevic. Avec Volker Brandt, Ulrich Faulhaber (Allemagne, 1981). 9414968

Deux hommes, venus en aide à une jeune femme victime d'une agression sexuelle, sont accusés de coups et blessures par l'agresseur. Ils sont condamnés à trois mois de prison...

0.05 Music Planet. Pop Secrets. Documentaire. Marcus Behrens (Allemagne, 2000). 4492659

2.05 La Vie en face. Tout seul comme un grand. Documentaire. Judith du Pasquier (1998, 50 min). 9793098

5.10 Turbo. 5.40 E = M 6. **6.05 M** comme musique. **7.00 M 6 Kid.** Les Entrechats ; Gadget Boy ; Enigma ; The Mask ; Godzilla ; Crypte Show.
9.05 M 6 Boutique. 3755210
10.05 Samedi boutique.
10.40 Hit machine. 8912719
12.05 Fan de. Magazine.
12.35 Demain à la une. Série. Champions d'un jour ○.
13.30 FX. Série. Le bouc émissaire ○.
14.25 Le Monde perdu de Sir Arthur Conan Doyle. Série. La porte du destin ○.

15.20 C-16. Série. [Episode pilote] Le prix d'un enfant ○.
16.10 Los Angeles Heat. Série. Secret défense ○.
17.10 Bugs. Série. Plus dure sera la chute ○.
18.05 Amicalement vôtre. Série. La danseuse ○.
19.05 Turbo, Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 De Britney à Britney Spears. Documentaire.
20.38 Zone non fumeuse.
20.40 Vu à la télé. Spécial Noël.



20.50

LA TRILOGIE DU SAMEDI

20.50 Le Caméléon. Série. Etat de manque ○. 2366697
21.40 The Sentinel. Série. Le prix d'une vie ○. 1582429
22.35 Buffy. Série. Stress ○. 5386852
23.30 Politiquement rock.

23.40

AU-DELÀ DU RÉEL,

L'AVENTURE CONTINUE
Au-delà du voile ○. 521622
L'appel d'ailleurs ○. 4441036
Série. Avec Michael O'Keefe, Finn Carter ; Chad Willet, Bonnie Bedelia.
Le SOS d'une navette spatiale arrive vingt ans après sa disparition à sa base de lancement.
1.15 Drôles de filles. Divertissement. 4294746
1.55 M comme musique. 8404889 **3.55 Fréquentar.** Magazine. Jean-Louis Aubert ○. 1028901 **4.45 Jazz 6.** Magazine. Le Hum Trio (60 min). 9107730



P. VICTOR/MAXPPP

20.00 Radio Classique
La Leçon de musique de Staline

STALINE aimait sérieusement la musique, avec un discernement qui lui permit de reconnaître la supériorité de Chostakovitch, miraculeusement épargné lors des purges de 1937. Son opéra *Lady Macbeth*, l'année précédente, avait pourtant fait sortir de ses gonds le dictateur, qui s'écria : « *Ce sont des inepties, pas de la musique.* » On a raconté comment un disque du *Concerto en ré mineur* de Mozart, introuvable alors en URSS, fut enregistré et pressé dans la nuit pour que le Petit Père des peuples, qui l'avait demandé la veille, l'ait sur son bureau le lendemain.
Gé. C.

■ FM Paris 101,1.

15.00 Planète
Les 600 Jours de Salo

C'EST un épisode sombre et confus de l'histoire italienne, que ce documentaire n'éclaire pas vraiment, même s'il restitue justement l'ambiguïté de cette époque marquée par la ruine du pays, les retournements et les trahisons. Six cents jours, du 8 septembre 1943 au 25 avril 1945. Des débuts de la République sociale de Salo au Nord, à la libération de la Péninsule par la Résistance et les Alliés. Le récit, construit à partir d'archives en grande partie inédites – les films de propagande tournés à l'époque par l'Institut Luce –, comporte beaucoup de trous mais vaut par ce que ces images montrent de cet Etat fasciste créé par Mussolini sous contrôle d'Hitler, tandis que les troupes anglo-américaines remontaient du Sud vers le Nord...

C. H.

Canal +

► **En clair jusqu'à 7.00**

6.59 et 11.54, 1.09 Pin-up. **7.00** Drôles de vies. Ils ont l'art d'y croire. **7.30** Les Superstars du catch. **8.15** Le Journal du cinéma. **8.35** Silver, mon ami le loup. Téléfilm. Peter Svatek.
10.10 La Cape et l'Épée. Feuilleton.
10.25 Rosetta ■ Film. Jean-Pierre et Luc Dardenne. Avec Emilie Dequenne, Fabrizio Rongione. *Drame* (Fr. - Bel., 1999) ○. 9569005

► **En clair jusqu'à 14.00**

11.55 Mickro ciné. Magazine. Zen and the Art of Landscaping ; Mary's Date Drôles de rapports.
12.25 Les Titres du journal.
12.30 Nulle part ailleurs.
14.00 Rugby. D 1 : Perpignan - Stade Français. 8306413
16.05 Eddy Time. Magazine.
17.00 Football. D 1 : Guingamp - Marseille.
17.15 Coup d'envoi. En direct. 2652697
► **En clair jusqu'à 21.00**
19.25 Nulle part ailleurs.
20.45 La Cape et l'Épée.



21.00

SAMEDI COMÉDIE

21.00 H. Série. Une histoire de paternité ○. 19697
21.25 Mes pires potes. Série. Dur à cuire [2/24] ○. 300326
21.50 Seinfeld. Série. Quelle salade ○. 191846
22.15 Jour de foot. Magazine. 6155158

23.15

AMERICAN HISTORY X ■

Film. Tony Kaye. Avec Edward Norton, Edward Furlong. *Drame* (EU, 1998) ○. 3771500
Un drame un peu lourd sur les jeunes néonazis américains.
1.10 Du bleu jusqu'en Amérique Film. Sarah Lévy. Avec Samuel Jouy. *Comédie dramatique* (France, 1999) ○. 9716369
2.45 Tyo Story. Court métrage (v.o.) ○. 7166678
3.00 Autour de la Maison rose. Film. Joana Hadjithomas et Khalil Joreige. *Comédie dramatique* (Fr. - Can. - Liban, 1999) ○. 6675104 **4.25** Mrs Buchan. Court métrage. Rachel Mathews (v.o.) ○. 9390833 **4.40** Les Enfants du siècle. Film. Diane Kurys. *Drame* (Fr., 1999, 134 min) ○. 97216524

Le film

16.15 Ciné Classics

Sentiments frelatés

ILS ÉTAIENT NEUF CÉLIBATAIRES.
Une comédie drôle et grinçante de Sacha Guitry sur un monde qui s'écroule, celui d'avant-guerre



Elvire Popesco, tout feu tout flamme, et Sacha Guitry tel qu'en lui-même

EN 1939, Sacha Guitry est au faite de sa gloire. En mars, il accompagne Albert Lebrun, président de la République, dans un voyage officiel à Londres. Le 14 juillet, il assiste au défilé militaire sur les Champs-Élysées dans la tribune officielle. Le 5, il a épousé Geneviève de Sereville (il a cinquante-quatre ans, elle dix-neuf...), qui sera sa quatrième femme et la seule à porter son nom, à la ville et dans les films. Cette même année, il est élu à l'Académie Goncourt et tourne, sur un nouveau scénario original, une fantaisie à sketches, *Ils étaient neuf célibataires*.

Dans un restaurant parisien fréquenté par une clientèle huppée et cosmopolite, Jean Lecuyer (Guitry tel qu'en lui-même !) expose à un ami sa conception très particulière de l'honnêteté, ou comment servir d'intermédiaire dans des combinaisons fructueuses sans s'attirer d'ennuis. Arrive, très agitée, la belle comtesse polonaise Sta-

cia Batchefskaja (Elvire Popesco, tout feu tout flamme), qui a rendez-vous avec son avoué. Jean en tombe amoureux. Un vendeur de journaux survient avec la nouvelle du jour, qui préoccupait tant la comtesse. Un décret-loi a décidé l'expulsion des étrangers non naturalisés. Stacia obtiendrait cette naturalisation en épousant un Français. Et Jean, qui a deviné la situation, a l'idée de fonder un hospice de vieux célibataires français qui deviendront, moyennant finances, les maris « honoraires » d'étrangères dans l'embarras. Il compte bien que Stacia morde à l'hameçon. C'est un clochard qui, par hasard, lit l'annonce de la création de l'hospice à Neuilly. Il rameute un faux aveugle et d'autres pauvres, un veuf aussi, et ils sont neuf à se présenter chez Jean. Les femmes, pittoresques ou très élégantes, défilent ensuite. Sept vieux seulement trouvent « preneuses », mais Jean a triché sur les papiers de l'un d'eux. Le soir

des mariages, les vieux s'enfuient et vont se présenter à leurs « épouses ».

Le film rebondit, alors, de la pure fantaisie à une critique sociale savamment distillée dans les situations, les dialogues, la mise en scène toujours à l'avantage des acteurs et des actrices. L'ambiguïté de certains propos xénophobes du début s'efface. Car Guitry passe en revue une société frivole et frelatée où, à quelques exceptions près, règnent des femmes entretenues et leurs riches amants, une patronne de bordel de luxe en quête de respectabilité ou une richarde fraudant le fisc. Les vieux se révèlent plus humains, plus généreux, plus drôles aussi que les représentants d'un monde qui s'écroulera en 1940 et dans lequel Guitry, séduisant en fin de compte la volcanique Elvire Popesco, tire, en maître, son épingle du jeu.

Jacques Siclier

Le film



23.50 Ciné Classics
Uncle Silas

Charles Frank (GB, 1951, N., v.o.). Avec Jean Simmons, Derrick de Marney. **E**N 1845, Caroline Ruthyn, seize ans, orpheline de mère, vit heureuse avec son père sur le domaine de Knowl, jusqu'à l'arrivée d'une trop curieuse gouvernante française, M^{me} de la Rougierre. Le père finit par s'inquiéter des manigances de cette femme, la renvoie et meurt sans avoir rien pu changer à son testament. Riche héritière en puissance, Caroline est confiée, jusqu'à sa majorité, à la tutelle de son oncle paternel, Silas, qu'elle idéalisait. Il se révèle machiavélique. Ce film, inédit en France, est l'adaptation d'un roman de terreur « gothique » de Sheridan Le Fanu, écrivain irlandais célèbre pour ses histoires de vampires. La mise en scène place le spectateur dans un état permanent d'inquiétude en lui faisant comprendre ce dont Caroline (Jean Simmons, très jeune fille victorienne) ne se rend pas compte dans son innocence. Katina Paxinou est la gouvernante et Derrick de Marney l'oncle à double face.
Jacques Siclier

TF 1

- 5.45 Aventures africaines, françaises, asiatiques. Aventures africaines au Kenya. 6.40 TF1 Info. 6.45 TF1 jeunesse. Magazine. Tweenies ; Franklin ; Oliver Twist ; Les petites crâpules. 8.05 Disney ! Timon & Pumbaa ; etc. 9.52 et 10.57, 12.10, 20.33 Météo. 9.55 Auto Moto. 54934746 11.00 Téléfoot. 6067307 12.05 Champions de demain. 12.13 et 19.55 Etre heureux comme. 12.15 Le Juste Prix. Jeu. 12.55 A vrai dire. Magazine. 13.00 Journal.
- 13.20 et 20.40 Au nom du sport. 13.25 Walker. Série. Le meilleur ami de l'homme. L'accusation. 15.15 La Loi du fugitif. Série. Coup monté. 16.00 Medicopter. Série. La revanche de Correr. 17.00 Dawson. Série. Le mauvais goût des autres. 17.50 30 millions d'amis. Magazine. 18.25 Vidéo gag. Jeu. 18.52 L'Euro en poche. 18.55 Sept à huit. 9794562 20.00 Journal, Tiercé, Météo.

France 2

- 5.10 Les Routiers. Série. La course contre la montre. 6.10 Petits matins.cool. 7.00 Thé ou café. 8.00 Rencontre à XV. 8.20 Expression directe. 8.30 Voix bouddhistes. 8.45 Islam. 9.15 A bible ouverte. 9.30 Chrétiens orientaux. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le Jour du Seigneur. 11.00 Messe. 11.50 Midi moins 7. 12.05 J'ai rendez-vous avec vous. Depuis le marché de Noël à Strasbourg.
- 13.00 Journal. 13.25 Rapport du Loto. 13.26 et 20.45 Météo. 13.35 Vivement dimanche. Invitée : Muriel Robin. 15.35 Au-delà d'Angkor, menace sur les trésors cambodgiens. Documentaire. 3101678 16.35 Flic de mon cœur. L'honneur de Cavanaugh. 17.25 Un agent très secret. Série. Le feu et la glace. 18.15 Stade 2. 2428017 19.25 Vivement dimanche prochain. 20.00 Journal, Talents de vie.

France 3

- 6.00 Euronews. 6.40 Les P'ti-keums. 7.35 La Bande à Dexter. 9.55 3 x + net. Magazine. 10.10 C'est pas sorcier. 10.45 Echappées sauvages. Dans la peau de l'ours. 11.40 12-14 de l'info, Météo. 13.25 Keno. Jeu. 13.30 On ne peut pas plaire à tout le monde. 14.25 Voile. The Race. La course du millénaire : Prologue. En direct de Monaco. 687348 15.05 Hippisme. Grand National du trot. A Vincennes. 225036
- 15.40 Gymnastique. Tournoi international de Paris. 2144052 16.35 Patinage artistique. Championnats de France. Le gala et les meilleurs moments du libre danse et du libre dames. 3076123 17.45 Strip-tease. Magazine. Farid fait le souk ; Travail au cor ; Vacances à Vottem. 9086678 18.50 Le 19-20 de l'info. 20.01 Consomag. Magazine. 20.05 Tout le sport. Magazine. 20.15 NCN, Nos chaînes à nous. Divertissement.

La Cinquième

5.00 L'Université de tous les savoirs. 5.50 Les Grands Documents de La Cinquième. 6.20 Italien. Leçon n° 6. 6.35 Le Père Noël était en avance. 7.30 Debout les zouzous. Petit Basile. Kipper. Timothée et ses peluches. Rolie Polie Olie. Les aventures de Miss Grisette. Rolie Polie Olie. 8.30 L'Art du 7^e jour. 8.35 Lettres à un jeune... architecte. 9.05 Jean Auguste Dominique Ingres. 9.30 Les Coulistes de la création. 10.00 Ipousteuguy, l'âge de la décision. 73340 11.00 Droit d'auteurs. Antoine

Arte

de Baecque, Charles Dantzig, Marie-Ange Guillaume, Bernard Cequiglini. 46272 12.00 Carte postale gourmande. 12.30 Arrêt sur images. Magazine. 58017 13.30 Absolument cinéma. Enquête. Making of. Portrait. Chassé-croisé. Surprise. Extrait. 14.00 Légal, pas légal. 14.30 Les Gens du fleuve. Documentaire. 38253 15.30 Les Lumières du music-hall. Ivan Rebroff. 16.00 Le bonheur est dans le pré. 16.35 Le Sens de l'Histoire. Les rosiers du Marais [2/2]. 18.00 Ripostes. 18.55 C'est quoi la France ?

19.00 Maestro. Une masterclass avec Elisabeth Schwarzkopf. Programme enregistré à la Société internationale Hugo-Wolf à Stuttgart avec Elisabeth Schwarzkopf et Evgenia Grekova. Documentaire (2000). Un hommage à la cantatrice Elisabeth Schwarzkopf, aujourd'hui âgée de 85 ans. 19.45 Météo. 19.50 Arte info. 20.15 Eric la panique. Série animée. Le démon de midi.



20.55

PLACE VENDÔME

Film. Nicole Garcia. Avec Catherine Deneuve, J.-P. Bacri. Drame (Fr., 1998). 8263340 *La femme d'un joaillier suicidé découvre des diamants de provenance douteuse. Elle cherche à savoir.* 23.00 Les Films dans les salles.



20.50

URGENCES

L'âme sœur. 4552299 Les désarrois du jeune Carter. 262746 Série. Avec Anthony Edwards, Julianna Margulies ; Eriq La Salle, Goran Visnjic.



20.50

L'ENFANT DE LA HONTE

[2/2] 1935-1937. Téléfilm. Claudio Tonetti. Avec Barbara Schulz, Juliette Lamboley. 442456 *Eloïse, désespérée, est prête à tout pour récupérer son enfant. Elle hérite de l'imprimerie de Lucien.* 22.30 Météo, Soir 3.



20.46

THEMA

TOUT CE QUE WOODY A TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR ALLEN 20.46 Manhattan. Film. Woody Allen. Avec Woody Allen, Diane Keaton. Comédie dramatique (EU, 1979, N., v.o.). 100395388 *Les déboires sentimentaux d'un New-Yorkais.*

23.05

WITNESS

Film. Peter Weir. Avec Harrison Ford, Kelly McGillis, Alexandre Goudounov. Policier (EU, 1984). 1031814 *Un policier mène une enquête dans le milieu des amish. Un bon polar sur le choc des cultures.* 1.05 La Vie des médias. 9374876 1.25 TF 1 nuit. 6760418 1.35 Sept à huit. Magazine. 8073296 2.20 L'Insoumise. Téléfilm. Nadine Trintignant (Fancer). 94094692 3.55 Reportages. Ces messieurs en habit vert. 1133673 4.20 Histoires naturelles. Mouches et coqs de pêche. Documentaire. 2615505 4.50 Musique. 27365437 4.55 Histoires naturelles. Sa majesté le cerf. Documentaire (55 min). 8088673

22.25

LES SOPRANO

La balance. 1623543 Isabella. 216307 Mise au point. 9101031 Série. Avec James Gandolfini, Lorraine Bracco. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Vivement dimanche prochain. Invitée : Muriel Robin. 3167147 1.55 Savoir plus santé. Merci pour les malades. 4865128 2.55 Thé ou café. Invité : Alain Corneau. 6862128 3.45 Raddem. Court métrage. Danièle Arbid. 1125429 4.00 Pari sur l'inconnu. Documentaire. 1969128 4.20 Stade 2 (65 min). 8618654

22.50

FRANCE EUROPE EXPRESS

Présenté par Christine Ockrent, Gilles Leclerc et Serge July. Invités : Edouard Balladur ; Daniel Cohn-Bendit. 819104 23.55 La Nuit du Ramadan. Présenté par Frédéric Mitterrand. En direct des docks de Marseille. Invité : Faudel. 0.00 Fatma. Film. Ahmed Badrakhan. Avec Oum Kalsoum. Drame (Egypte, 1947, N.). 9735876 2.05 La Nuit du Ramadan (205 min). 42941383

22.20 Le Monde de Woody. Documentaire. Matthias Kremin (Allemagne, 2000). 4373814 23.10 Waiting for Woody. Court métrage. Grant Heslov. Avec Grant Heslov, Robert Katims (Etats-Unis, 1997, v.o.). 5940611 23.40 Woody and Mr. Allen. Documentaire. Manfred Behrens (Allemagne, 2000). 147543 0.35 Entretien avec Woody Allen. Documentaire. Matthias Kremin (2000). 8618925 0.50 Travailler avec Woody. La monteuse Susan E. Morse. Documentaire (1996). 6791418 1.25 Metropolis. 2216147 2.25 Court-circuit. Cof-fée Blues. Court métrage. Daniel Speck (2000, v.o.). 1329789 2.40 Court-circuit. The Living Room. Court métrage. Lisa Ohlin (1998, v.o., 10 min). 2219654

M 6

- 5.45 De Britney à Britney Spears. 6.10 M comme musique. 7.45 L'Étalon noir. Jours de gloire. 8.10 Rintintin junior. Prise d'otages. 8.35 Studio Sud. 9.05 Sports événement. Les Board Awards.
- 9.30 M 6 Kid. Les Zoorignaux ; Les Fils de Rome ; Godzilla ; Men in Black.
- 11.09 Comme par magie.
- 11.10 Grand écran. Magazine.
- 11.40 Turbo, Warning.
- 12.25 Demain à la une. Série. Les jeux de l'amour.
- 13.14 Météo.
- 13.15 Les Routes de la liberté. Téléfilm. Gary Nelson. Avec Michael Nouri (Etats-Unis, 1992) **O** [1 et 2/2]. 3962123 - 5089543
- 16.35 Vu à la télé. Magazine.
- 16.40 Les Nouveaux Professionnels. Série. Destination Tripoli **O**.
- 17.45 Le Plus Grand Domino du monde. 3953543
- 18.55 Stargate SG-1. Série. La pluie de feu **O**.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 E = M 6. Magazine.
- 20.40 Sport 6. Magazine.



20.50

CAPITAL

- Noël : le luxe à tous prix. 101727
Présenté par Emmanuel Chain. Discount sur les diamants ; Grands magasins : la fièvre ; Bijoutier, père et fils ; A la recherche du diamant vert.
- 22.48 Météo, La Minute Internet.

22.50

CULTURE PUB

- Présenté par Christian Blachas et Thomas Hervé. Les Galeries Lafayette contre Le Printemps ; Playstation joue et gagne. 5958630
- 23.20 Clarisse. Film. Burd Tranbaree. Avec Brigitte Lahaie. *Erotique* (France, 1978) **O**. 3112949
- 0.40 Sport 6. Magazine. 1152741

0.50 Sports événement. Magazine. Les Board Awards. 4867383 1.10 M comme musique. 2645115 3.10 Turbo. Magazine. 9933708 3.40 Fréquentstar. Carla Bruni **O**. 1007418 4.30 Buddy Miles. Concert (55 min). 8602692



20.46 Arte
Une soirée à perdre Allen...

C'ÉTAIT plutôt une bonne idée de consacrer une soirée à Woody Allen, à l'occasion de la sortie française de son dernier film, *Escrocs mais pas trop*. Hélas, à l'exception de *Manhattan* (1979), cette Thema intitulée *Tout ce que Woody a toujours voulu savoir sur Allen* relève elle aussi, sinon de l'escroquerie, du moins du coup fourré. Pour l'essentiel de cette soirée : un court métrage américain et deux documentaires concoctés outre-Rhin. *Waiting for Woody*, réalisé en 1997 par Grant Heslov, est un pastiche poussif et galvaudé du cinéma de Woody Allen. Névrose juive, mise en abyme du cinéma et mère possessive marquent les moments attendus de cet hommage à un modèle qui demeure, évidemment, hors d'atteinte. Plus difficile encore d'avaler la pilule, d'une très amère médiocrité, proposée par Manfred Behrens. Sous prétexte de nous révéler la véritable personnalité du cinéaste - « connu de tous, et pourtant de si peu » -, l'auteur de *Woody and Mr Allen* est allé recueillir à la ronde l'avis plus ou moins autorisé de ceux qui l'ont approché. Résultat : une litanie de clichés montée au pas de charge, qui va et vient entre la vie (supposée) et l'œuvre avec une absence de scrupules qui confine parfois à l'insinuation calomnieuse. Le témoignage de sa monteuze, Susan E. Morse, dans *Travailler avec Woody*, de Gerhard Midding, fera enfin basculer cette fin de soirée dans l'excès inverse - le discours monocorde de la spécialiste -, incitant à un prompt et réparateur sommeil. Pauvre Woody !

Jacques Mandelbaum

Canal +

- En clair jusqu'à 6.55
- 6.54 et 11.59, 0.24 Pin-up. 6.55 Un escarpin à l'hameçon. 8.25 Les convoyeurs attendent ■ Film. Benoît Mariage (Fr. - Bel., 1999, N.). 9.55 A nous quatre. Film. Nancy Meyers. Avec Lindsay Lohan. *Comédie burlesque* (EU, 1998) **O**. 81415765
- En clair jusqu'à 15.00
- 12.00 L'Appartement. Magazine.
- 12.25 Le Journal.
- 12.40 Le Vrai Journal. Magazine **O**.
- 13.25 Les Shadoks et le Big Blank. Série. Plus de poils, plus d'espoir **O**.
- 13.35 Semaine des Guignols.
- 14.05 Le Bestiaire de nos peurs. Documentaire **O**.
- 15.00 Rugby. D 1. 67340
- 17.00 Jour de rugby. Magazine. 48104
- 18.00 Je veux tout. Film. Guila Braoudé. Avec Elsa Zylberstein. *Comédie dramatique* (Fr., 1999) **O**. 8332949
- En clair jusqu'à 20.45
- 19.25 Le Journal.
- 19.40 Ça cartoon. Magazine **O**.



20.15

L'ÉQUIPE DU DIMANCHE

- Football. Championnat D 1.
- Bastia - Paris-SG.
- 20.45 Coup d'envoi. En direct du stade Armand - Cesari - Furiani. 288340

L'émission

15.35 France 2

L'épigraphe et les pilleurs

AU-DELÀ D'ANGKOR, MENACE SUR LES TRÉSORS CAMBODGIENS.

Mission : sauver et protéger les vestiges de la civilisation khmère



PHILIPPE LAFOND/FRANCE 2

Pour Claude Jacques, spécialiste du sanscrit et du vieux khmer, il faut développer le tourisme pour mettre fin aux pillages

L'EUROPÉEN aux cheveux blancs se glisse de guinguois à l'intérieur du temple, une torche à la main. Il approche la flamme de la paroi et commence à déchiffrer l'inscription gravée dans la pierre : l'édifice fut construit au XII^e siècle par Jayavarman VII, l'un des plus grands souverains khmers. Cet homme, c'est Claude Jacques, épigraphiste, spécialiste du sanscrit et du vieux khmer. Ancien membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient, il a enseigné l'archéologie cambodgienne à Phnom Penh. Aujourd'hui directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, il revient au Cambodge avec une expédition montée sous les auspices de l'UNESCO avec la bénédiction du roi Norodom Sihanouk, dans le but de recenser les grands sites archéologiques cambodgiens perdus dans la jungle et d'examiner leur état après des années d'abandon et de pillage. La caméra de Pierre Stine accompagne le

petit groupe qui, en voiture ou en hélicoptère, sur des pistes défoncées ou au bord de la mer, va arpenter le pays de Prakan à Banteay Chmar et de Kompot à Sambor. Le bilan est sombre : des statues sont décapitées, des bas-reliefs arrachés, des murs sculptés se sont évanouis. Partout, c'est la même litanie. Des pilleurs sont passés par là. Qui sont les vandales ? Des enfants affirment avoir repéré des Européens. Un vieil homme barbu accuse : « *Les destructeurs sont des Khmers, ce ne sont pas des étrangers. Les Thaïs demandent et les Khmers volent.* »

En décembre 1998, chez un antiquaire de Bangkok, Claude Jacques était tombé sur une précieuse inscription khmère. Le marchand en demandait 8 000 dollars. Alerté, le directeur de l'archéologie en Thaïlande a fait saisir la pierre. Un mois plus tard, précise l'épigraphe, la police thaïlandaise mettait la main sur un camion transportant 117 blocs de sculptures khmères. Elles fai-

saient partie d'un mur long de vingt mètres. Aujourd'hui, ces pièces ont été rétrocédées aux autorités cambodgiennes et déposées dans les réserves de Siem Reap, où sont enfermées des centaines de statues, filmées comme autant de prisonniers.

Que faire ? Claude Jacques propose de développer le tourisme. L'idée peut sembler paradoxale mais, pour éviter le vol du patrimoine, explique-t-il, il faut que les Cambodgiens se le réapproprient, et le tourisme, au-delà de son intérêt économique, est le moyen de revaloriser ce patrimoine aux yeux de la population. Puisse-t-il être entendu. Inutile de préciser qu'une telle opération de sensibilisation a également un rôle à jouer en Europe, où certains collectionneurs inconscients ou dénués de scrupules rêvent au butin des temples cambodgiens.

Emmanuel de Roux



« Comment Tolkien créa la Terre du Milieu », un documentaire de Julian Birkett, à 0.20 sur Planète

SNOWDON/IMPRESS

SYMBOLES

Les chaînes du câble et du satellite
C Câble
S CanalSatellite
T TPS
A AB Sat

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Planète C-S

5.25 La Leçon de lecture. 5.35 La Forteresse blanche. 6.50 Bert Schierbeek, « La Porte ». 7.05 Le Charme discret de la démocratie bourgeoise. 7.30 Marcel Cerdan, gentleman boxeur. 8.30 Esprit des peuples premiers. [2/13] Australie, la dame du lac Mungo. 8.55 Histoires oubliées de l'aviation. Le pilote du Focke-Wulf FW 190. 9.45 Sauve qui peut. 10.45 Cinéma, cinéma. 12.00 Le Rêve africain. [1/5] La guerre des villages. 12.45 7 jours sur Planète. 13.15 Génocide, les plans d'Auschwitz. 14.05 Au fil des sacs, la dernière tournée. 14.35 Whisky, le diable ou le bon Dieu. 15.30 Naissance du christianisme. [2/4] La lumière des nations. 16.25 Voyages en Antarctique. [1/6] L'île de Macquarie. 16.55 Les Six Cents Jours de Salo. 18.20 Guerres bactériologiques. [2/2] Assasinnats biologiques. 19.05 2084. 19.15 Les Microfilms de l'éternité. 20.05 Enquêtes médico-légales. Brouillard mortel.

Monte-Carlo TMC C-S

20.30 Les Grands Compositeurs. [6/7] Richard Wagner. 84169611
21.35 En souvenir de Ken Saro-Wiwa. 67572104
22.25 Il était deux fois... [2/3]. 23.25 Cinq colonnes à la une. 0.20 Comment Tolkien créa la Terre du milieu (50 min).

Odyssee C-T

9.05 Itinéraires sauvages. Le Lynx disparu. 9.55 Le Meilleur ami du chien. 10.50 Le Japon et la crise asiatique. 11.50 Cinépanorama. Hollywood 1962. 12.15 Aventures. 13.15 L'Histoire du monde. Pacific Shots. 14.10 Le Dernier Jour : Natalie Wood. 15.05 Dynamitage au cœur de Pittsburgh. 15.55 Le Projet tortue marine de la Méditerranée. 16.25 Embarquement porte n°1. Fès. 16.50 Sur les grandes avenues. Le Grand Canal de Venise. 17.45 Le Commerce des reins en Inde. 18.35 Un cadeau pour Samburu. 19.05 Très chasseur, très pêche. De belles scènes de pêche. 20.00 Guerre, mines et amis, mon expédition cambodgienne.
20.30 Pays de France. 500663104
21.25 Symphonie sous-marine. 507516775
22.15 Voyages d'Orient. La route des Kasbahs. 500232543
22.45 Glenn Gould, le génie de la nuit. 23.35 Sans frontières. Les Manèges du futur. 0.30 Aventures africaines : [1/2] En Namibie. 1.25 Les Grands Parcs canadiens. Le parc national Jasper (20 min).

TV 5 C-S-T

19.55 et 23.55 TV5 l'Invité.
20.00 Journal (La Une).
20.30 Journal (France 2).
21.00 et 1.00 TV5 infos.
21.05 Faut pas rêver. Invitée : Nathalie Rheims, écrivain. 41092727
22.00 Journal TV5.
22.15 et 1.05 Ange Esperandieu. Téléfilm. Alain Schwarzstein. Avec Serge Dupire, Nathalie Roussel. 56643235
23.45 Images de pub.
0.00 Journal (TSR).
0.30 Soir 3 (France 3).

RTL 9 C-T

20.15 Roseanne. Série. Ne pas déranger. 7590098
20.45 Illegal in Blue. Téléfilm. Stuart Segall. Avec Stacey Dish, Dan Gautier. 2499307
22.25 Ciné-Files. Magazine.
22.40 Le Loup-garou. Film. Tony Zarindast. Avec Jorge Rivero, Richard Lynch. Horreur (1996) ○. 63952814
0.15 Un cas pour deux. Série. Sang pour sang (60 min). 1350741

Paris Première C-S

20.00 Recto Verso. Magazine. Invité : Bernard Giraudeau.
21.00 Evita ■. Film. Alan Parker. Avec Madonna, Antonio Banderas. Musical (1996, v.o.) ○. 16916524
23.10 Les Misérables. Spectacle (150 min). 16272369

Monte-Carlo TMC C-S

19.35 Les Contes d'Avonlea. Série. Querelles anciennes, amours d'antan ○. 67225272
20.30 La Panthère rose. Dessin animé.
20.40 Frantic ■. Film. Roman Polanski. Avec Harrison Ford, Betty Buckley. Suspense (1987) ○. 37906678

Météo.

22.45 Météo.
22.50 Clin d'œil. Magazine. Invité : Jean Rochefort, comédien.
22.55 Tour de chauffe. Magazine. Spéciale Rallye de Grande-Bretagne.
0.00 Snowave 2. Magazine (30 min). 2489673

Téva C-T

20.00 Sarah. Série. 21 bougies ○. 500049036
20.50 Soirée spéciale Sex & The City. Série. (v.o.) ○. 500542814
21.15 Politically Erect (v.o.) ○. 505716949
21.55 La Quotidienne. Magazine. Mon corps, ma tête. 501487920
22.50 Sex & The City. Série. Attack of The Five Foot Ten Woman (v.o.) ○. 500711982
23.15 Boy, Girl, Boy, Girl... (v.o.) ○. 502763388
23.40 No Ifs, Ands or Butts (v.o.) ○. 507389794
0.05 Are We Sluts ? (v.o.) ○. 500039692
0.30 Drama Queens (v.o.) ○. 501436876
0.55 Une femme en blanc. Téléfilm. Alie Isserman. Avec Sandrine Bonnaire, Christian Brendel [2/4]. (1996) ○ (110 min). 593631128

Festival C-T

20.30 Noces cruelles. Téléfilm. Bertrand Van Effenterre. Avec Annie Girardot, Mathilda May (1996). 82828543
22.10 Atmosphère, atmosphère. Magazine. Invités : Valérie Mairesse, Roland Giraud. 99848659
22.45 Quai ° 1. Série. Un mort en trop (1998). 69424920
0.25 La Crim'. Série. Tripes de Louchebem (60 min). 40322050

Voyage C-S

20.00 Le Club.
20.30 Plaisirs champêtres. Québec, l'auberge des eaux vives. 500006036
21.00 Lonely Planet. Spécial Plages.
21.50 Voyage infos. Magazine.
22.00 Circum. Le Machu Picchu et les secrets de l'Empire inca. 500082036
23.00 Suivez le guide. Magazine. 500014217
0.30 Carnet de plongée. Magazine. Philippines, l'île de Coron. 509338505
1.00 Travelers. Magazine. Mexique (60 min). 501294789

13ème RUE C-S

19.35 New York District. Série. Dissimulation. 565070833
20.30 Dossier 13. Magazine.
20.45 Un flic entre deux feux. Téléfilm. Rick Rosenthal. Avec Bryan Brown, Roma Downey. 509112630
22.35 Avant l'orage. Court métrage. Bertrand Stephant-Andrews (1987).
22.45 Darkman 3. Film. Bradford May. Avec Arnold Vosloo, Jeff Fahey. Horreur (1996) ○. 506126920
0.15 Projet X-13. Magazine (30 min). 504701079

Série Club C-T

19.45 La Loi du colt. Série. L'argent de la diligence ○. 831340
20.30 Séries News. Magazine.
20.40 L'Homme de l'Atlantide. Série. La disparition [1/2]. 577765
21.25 Le Fugitif. Série. Never Wave Goodbye [2/2] ○. 22.15 Smoke Screen ○.
23.00 Homicide. Série. Chasseurs de primes [2/2] ○. 756727
23.45 Profiler. Série. Ces liens qui nous unissent ○. 388659
0.35 Millennium. Série. Les blessures du passé ○ (45 min). 7785321

Canal Jimmy C-S

20.05 It's Like, You Know... Série. L'éternel adieu (v.o.) ○. 40585730
20.30 Friends. Série. Celui qui avait le derrière entre deux chaises (v.o.) ○. 78100659
21.00 New York Police Blues. Série. La mort d'Abner (v.o.) ○. 49923901
21.45 Maximum Bob. Série. Episode pilote (v.o.) ○. 79677475
22.35 Star Trek, Deep Space Nine. Série. Docteur Bashir, je présume ? (v.o.) ○. 79665630
23.25 Star Trek Classic. Série. Un coin de paradis (v.o., 55 min) ○. 23263524

Canal J C-S

18.05 Sabrina. Série. 46673253
18.30 Faut que ça saute ! Magazine. 9697366
19.00 Les Incroyables Pouvoirs d'Alex Mack. Série. Le héros. 8482901
19.25 Sister Sister. Série. L'effet domino. 8452185

Disney Channel C-S

18.00 Les Aventures de Buzz l'Eclair. Une étrange évasion. 324123
18.30 L'Incorrigible Cory. Série. 309814
18.59 Le Monde merveilleux de Disney. Magazine.
19.00 Pour tout l'or de l'Alaska. Téléfilm. John Power. Avec Alyssa Milano (1997). 999017
20.25 Disney Classic. Le perroquet de Mickey.
20.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Série. Chérie, la famille s'agrandit (45 min). 529982

Télétoon C-T

18.33 Rahan. La flèche blanche. 807333794 La lance magique. 505470299
19.24 Tic Tac Toc.
19.30 Simsala Grimm. Table, mets les couverts ! 505810369
20.00 Air Academy. L'avion fantôme. 503530456
20.24 Compil Cartoons. La Panthère rose. Le Monde fou de Tex Avery. Super-Souris. Heckle et Jeckle (26 min).

Mezzo C-T

20.30 La Semaine de Mezzo. Magazine. 46551562
21.00 Soirée Petits chanteurs de Vienne. Missa sancti Bernardi de Offida, de Joseph Haydn. Enregistré à Vienne, en 1992. Par les Petits Chanteurs de Vienne, dir. : Leopold Hager. 49092122
21.40 Morceaux choisis. « Wolfgang Amadeus Mozart ». Enregistré à Vienne, en 1990. Par les Petits Chanteurs et l'Ensemble de cour de Vienne, dir. : Uwe Christian Harrer. 94078974
22.10 Les Petits Chanteurs de Vienne à la vie comme à la scène. Documentaire. Augustine Woss. 49031825
23.00 Tom Jones. Opéra comique de François-André Philidor. Enregistré au théâtre de Drottningholm, en Suède. Par l'orchestre du théâtre de Drottningholm, dir. : Nicholas McGegan. Solistes : Greg Fedderly, Judith Howarth (125 min). 94950456

Muzzik C-S

19.55 Arc(o) alpin(o). Documentaire. 502278253
21.00 La Couleur zouloue. Documentaire. 500038825
21.55 L'Agenda. Magazine. 500236036
22.15 Sur la route avec Pierre Boussaguet. Documentaire. 508841562
23.10 Marcia Sweet 2000. « Richard Galliano Acoustic Trio ». Enregistré à Marcia, en 2000, lors du Festival de jazz. 509105524
0.10 La tubapassion avec Marc Steckar. Documentaire (55 min). 505275050

Histoire C-T

20.15 et 23.00 Le Journal de l'Histoire. 509394727
21.00 Biographies. Desmond Tutu. 509921712
22.00 Jacques Delors. [3/3]. 503521776
23.45 Cycle Depardon. Numéros zéro. Documentaire (85 min). 583113415

La Chaîne Histoire C-S

19.50 Les Mystères de l'Histoire. Les grandes enquêtes de Scotland Yard. Documentaire. 511333543
20.30 Biographie. Robinson Crusoe. Documentaire. 504958388
21.15 Richard Cœur de Lion. Documentaire. 585353611
22.10 Les Combattants du ciel. Volontaires internationaux. Documentaire. 506784291
22.35 L'Espionne des Ardennes ■. Film. Byron Haskin. Avec Howard Keel, Tina Louise. Guerre (1961, N.). 524108524
0.20 Féministes silencieuses. Documentaire (45 min). 558293166

Forum C-S

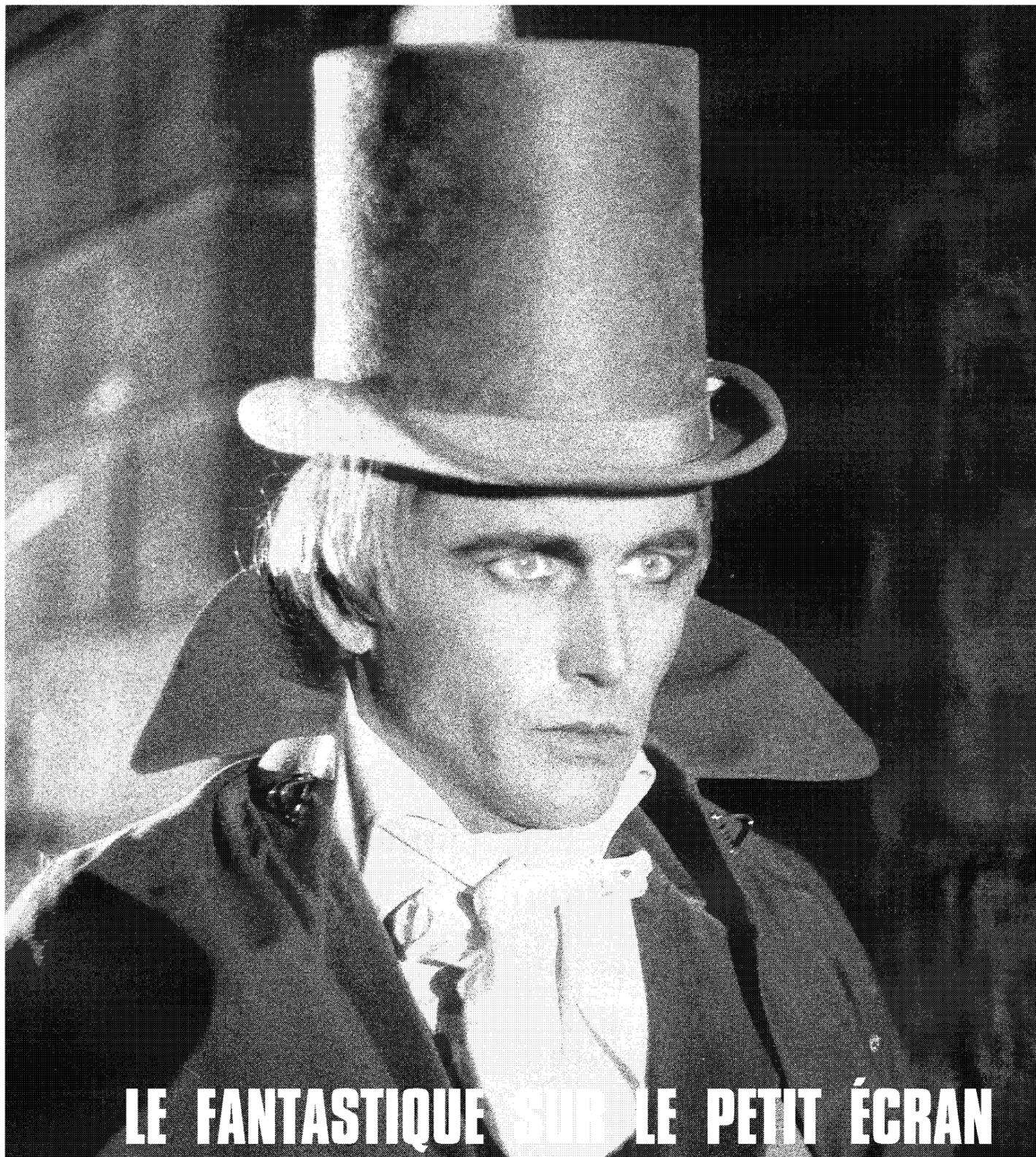
20.00 Piaf et Cerdan. Invités : Marcel Jr Cerdan, Charles Dumont, Michel Rivegauche, Germaine Ricore, Charles Aznavour. 501298833
21.00 Les Martyrs de l'écologie. Invités : Alexandre Nikitine, Brice Lalonde, François-Xavier Pelletier, Samuel Baunee. 501584543
22.00 La Tentation fasciste. Invités : Zeev Sternhell, Jean-Yves Camus, Hansgerd Schulde, Charles Melman, Yohannes Swoboda, Fodé Sylla. 501580727
23.00 Souriez, vous êtes fichés ! Invités : Alexis Bautzmann, Alain Weber, Sophie Nerbonne, Patrick Bloche (60 min). 501504307

Eurosport C-S-T

13.45 et 19.30, 23.15 Saut à skis. Coupe du monde. A Engelberg.
15.45 Natation. Championnats d'Europe en petit bassin. A Valence. 8253727
20.30 Résumé. 792384
22.00 EQUITATION. Olympia International Show Jumping Championships. The Olympia Masters. Au Grand Hall Olympia de Londres. 822340
23.00 Score express. Magazine (75 min).

Pathé Sport C-S-A

16.00 et 0.45 Basket info. Magazine. 500675369
16.30 Championnat de France Pro A. 10^e journée. Dijon - Chalons. A Dijon. 500540663
19.00 Handball. Championnat d'Europe féminin. Finale. A Bucarest. 500847433
20.30 FIS Snowboard Magazine. 500481982
21.00 Course sur glace. Trophée Andros. A l'Alpe d'Huez (Isère). 500831098
22.00 Natation. Coupe du monde. A Melbourne. 500661727
23.30 Golf. Circuit américain. Team match play Challenge. A Newport. 506554388



LE FANTASTIQUE SUR LE PETIT ÉCRAN

LA POUPÉE SANGLANTE

SAMEDIS 9 et 16 DÉCEMBRE à 20 h 30

Photo: RBA - Dpt. S.A. - 1.6.00 / Jma



FESTIVAL
LA CHAÎNE DES FILMS DE PRESTIGE

par câble et satellite 
appelez le 08 91 67 67 10*



La critique de Jean-François Rauger

Lundi 11 décembre

MÉLO ■■■

20.45 Arte
Alain Resnais
(Fr., 1986, 106 min).
Avec Sabine Azéma,
Pierre Arditi,
André Dussollier.
*Un homme trompé par sa
femme se confie à l'amant
de celle-ci. La psychologie
cruelle du théâtre de
Bernstein servie
admirablement par la mise
en scène d'Alain Resnais.*

L'HOMME EST
UNE FEMME COMME
LES AUTRES

20.50 M 6
Jean-Jacques Zilbermann
(Fr., 1998, 96 min).
Avec Antoine de Caunes,
Elsa Zylberstein,
Michel Aumont.
*Un jeune homosexuel est
contraint de se marier.
Comédie sans surprise.*

PALACE

20.55 France 3
Edouard Molinaro
(Fr., 1984, 86 min).
Avec Claude Brasseur,
Daniel Auteuil,
Gudrun Landgrebe.
*Deux frères, prisonniers en
Allemagne pendant la
guerre s'affrontent sur
l'attitude à tenir : s'évader
ou pas ?*

COMMENT J'AI GAGNÉ
LA GUERRE ■

0.55 Arte
Richard Lester (GB, 1967,
v.o., 109 min). Avec
Michael Crawford, John
Lennon, Roy Kinnear.
Rediffusion du 7 décembre.

Mardi 12 décembre

LES VIRTUOSES ■

20.50 France 2
Mark Herman
(GB, 1996, 103 min).
Avec Tara Fitzgerald,
Pete Postlethwaite,
Ewan McGregor.
*Un orchestre composé
de mineurs est confronté
à la fermeture des puits.
Un film de dénonciation
sociale dans la tradition
d'une vague récente
du cinéma anglais.*

■ On peut voir

■■ A ne pas manquer

■■■ Chef-d'œuvre ou classique



Sabine Azéma et André Dussollier dans « Mélo », d'Alain Resnais

MON PÈRE, CE HÉROS

20.55 TF 1
Gerard Lauzier
(Fr., 1991, 110 min).
Avec Gérard Depardieu,
Marie Gillain,
Patrick Mille.
*Un homme en vacances
avec sa fille doit subir toutes
sortes de situations créées
par les mensonges de
celle-ci. Lauzier sans la
méchanceté. Et au cinéma
en plus.*

KAMIKAZE 1989 ■

0.35 Arte
Wolf Gremm
(All., 1982, v. o., 105 min).
Avec Günther Kaufmann,
Rainer Werner Fassbinder,
Boy Gobert.
Rediffusion du 1^{er} décembre.

Mercredi 13 décembre

ALICE ■

23.15 France 3
Woody Allen
(EU, 1990, 101 min).
Avec Joe Mantegna,
Mia Farrow, William Hurt.
*Grâce aux herbes magiques
d'un docteur chinois, une
jeune femme riche et
catholique découvre
l'envers des choses.*

Jeudi 14 décembre

ÇA RESTE ENTRE NOUS

20.50 M 6
Martin Lamotte (Fr., 1998,
85 min). Avec Catherine
Frot, Sam Karmann.
*Un homme est partagé
entre deux femmes. Une
comédie sur la bigamie.*

MISSION

20.55 France 3
Roland Joffé (GB, 1986,
v.f., 120 min). Avec Jeremy
Irons, Robert De Niro.
*En 1750, les Espagnols et les
Portugais cherchent à
déposséder les jésuites du
Paraguay des terres
indiennes. Palme d'or à
Cannes en 1986.
Académique et pompier.*

THE LOST WORLD ■■

(LE MONDE PERDU)
23.40 Arte
Harry O. Hoyt et Willis
O'Brien (EU, 1925, N.,
muet, 101 min). Avec
Bessie Love, Wallace Berry.
*Une expédition scientifique
découvre l'existence d'une
région peuplée d'animaux
préhistoriques. Les monstres
sont signés Willis O'Brien,
futur créateur de King Kong.*

MARIA, LE PASSEUR

1.25 Arte
Frank Wysbar (All., 1936,
N., v.o., 83 min).
Avec Sybille Schmitz,
Aribert Mog, Peter Voss.
Rediffusion du 8 décembre.

Vendredi 15 décembre

JONAS QUI AURA
VINGT-CINQ ANS
EN L'AN 2000 ■■

23.20 Arte
Alain Tanner
(Fr., 1976, 110 min).
Avec Jean-Luc Bideau,
Myriam Mézières.
*Le bilan des utopies
soixante-huitardes à travers
le portrait de quelques
personnages.*

Dimanche 17 décembre

MANHATTAN ■

20.45 Arte
Woody Allen
(EU, 1979, N., v.o., 96 min).
Avec Woody Allen,
Diane Keaton.
*Les déboires sentimentaux
d'un New-Yorkais. Woody
Allen transforme
imperceptiblement son
style. Les ressorts de la
comédie satirique et
sentimentale revendiquent
(un peu en vain) une
certaine ambition formelle.*

PLACE

VENDÔME ■

20.55 TF 1
Nicole Garcia
(Fr., 1998, 125 min). Avec
Catherine Deneuve,
Jean-Pierre Bacri.
*La femme d'un joaillier
suicidé découvre
des diamants de
provenance douteuse.
Une intrigue tarabiscotée
dans le milieu des grands
bijoutiers. Pour Deneuve.*

CLARISSE

23.20 M 6
Burd Tranbaree
(Fr., 1979, 74 min).
Avec Brigitte Lahaye,
Richard Allan.
*Un film « soft » avec des
acteurs « hard ».
Les joyeuses fins de soirée,
le dimanche, sur M 6.*

WITNESS ■

23.05 TF 1
Peter Weir
(EU, 1984, 120 min).
Avec Harrison Ford,
Kelly McGillis.
*Un policier mène une
enquête dans le milieu des
Amish. Un bon polar sur le
choc des cultures. On parie
combien que TF 1 ne
diffusera pas le film dans le
bon format ?*

FATMA ■

0.00 France 3
Ahmed Badrakham (Egy.,
1947, N., v.o., 130 min).
Avec Oum Khalsoum,
Soleiman Naguib.
*Un écrin pour la formidable
chanteuse Oum Khalsoum.*

Premières diffusions

JUGÉ COUPABLE ■■

Lundi 20.35
Clint Eastwood (EU, 1999, 122 min).
Avec Clint Eastwood, Isaiah Washington.
*Un journaliste cabochard tente de sauver
un innocent de la peine de mort. Une
manière de jouer sur les clichés du film
criminel pour décortiquer le rituel d'une
exécution capitale.*

ADIEU, PLANCHER
DES VACHES ■■■

Lundi 22.35
Otar Iosseliani (Fr.-It.-Sui., 1999, 112 min).
Avec Nica Tarielashvili, Lily Lavina.
*Les déambulations parisiennes des
membres d'une famille. Une ode à l'ivresse
et une fable contemporaine d'une liberté
totale. Une certaine amertume finale.*

LES CONVOYEURS ATTENDENT ■

Mardi 20.35
Benoît Mariage (Bel., 1999, 90 min).
Avec Benoît Poelvoorde, Morgane Simon.
*Un homme veut convaincre son fils de
battre le record d'ouvertures et de
fermetures de portes. Sur une idée absurde,
un film qui hésite entre la satire et la farce.*

HÔTEL DU NORD ■

Mardi 1.25
Marcel Carné (Fr., 1938, 93 min).
Avec Louis Jouvet, Arletty.
*Les mots d'auteur de Jeanson et
l'interprétation ont fait du film un classique
bien surestimé.*

L'ASSASSINAT DU PÈRE NOËL ■

Mercredi 8.30
Christian-Jacque (Fr., 1941, 99 min)
Avec Harry Baur, Raymond Rouleau.
*Une énigme policière teintée de fantastique
dans la tradition des récits de Pierre Very.*

ROSETTA ■

Mercredi 21.05
Luc et Jean-Pierre Dardenne
(Fr.-Bel., 1999, 90 min). Avec
Emilie Dequenne, Fabrizio Rongione.
*Un film qui suit presque physiquement le
parcours d'une jeune chômeuse, portée par
une énergie hors du commun, à la
recherche d'un travail. Palme d'or à
Cannes en 1999.*

UNE LIAISON PORNOGRAPHIQUE

Mercredi 23.30
Frédéric Fonteyne (Fr.-Bel.-Sui., 1999,
78 min). Avec Nathalie Baye, Sergi Lopez.
*Un couple décide d'aller au bout de ses
fantasmes.*

LES DÉMONIAQUES

Mercredi 1.20
Jean Rollin (Fr.-Bel., 1974, 97 min)
Avec Joëlle Coeur, John Rico.
*Des naufrageurs tentent de tuer deux
jeunes filles dotées de pouvoirs surnaturels.
Au-delà de la série B.*

A NOUS QUATRE

Jeudi 20.35
Nancy Meyers (EU, 1998, 123 min).
Avec Dennis Quaid, Lindsay Lohan.
*Deux enfants décident de réunir leurs
parents. Pénible comédie familiale.*

NOS VIES HEUREUSES

Jeudi 22.40
Jacques Maillot (Fr., 1999, 140 min).
Avec Marie Payen, Cécile Richard.
*Les destins croisés de six personnages
contemporains. Un peu facilement
sociologique.*

AUTOUR DE LA MAISON ROSE

Samedi 3.00
Joana Hajithomas et Khalil Joreige
(Fr.-Can.-Liban, 1999, 89 min).
Avec Joseph Bou Nassar, Mireille Safa.
*Dans Beyrouth en pleine reconstruction,
chronique d'un vieux palais destiné à
devenir un centre commercial.*



Delon et son double

PLEIN SOLEIL René Clément

ADAPTATION d'un roman de Patricia Highsmith et premier film important de la filmographie d'Alain Delon, *Plein soleil* contient, de façon déjà achevée et avec une sagacité extraordinaire, les éléments qui allaient faire de l'acteur une figure unique, fascinante et irremplaçable du cinéma français. Ripley, jeune homme désargenté, est fasciné par un riche et cynique oisif, qu'il tue lors d'une promenade en bateau. C'est l'occasion pour lui de changer d'identité, d'endosser la personnalité du mort. La deuxième partie du film s'attache au comportement d'un homme qui met ses pas dans ceux d'un autre, porte ses costumes, imite sa signature, hante les endroits qu'il a fréquentés. Le film devient un pur documentaire sur Delon lui-même, filmant avec une forme d'objectivité particulière un animal qui arpente un territoire et s'approprie l'espace d'un autre.

René Clément avait, paraît-il, à l'origine, imaginé de donner à Delon le rôle de Philippe Greenleaf, le milliardaire assassiné par Ripley, dont le personnage aurait été interprété par Jacques Charrier. C'est l'acteur lui-même qui aurait suggéré d'incarner l'imposteur qui endosse la personnalité de l'homme qu'il a assassiné.

Plein soleil est, par ailleurs, le premier film où Delon investit un personnage qui prend la place



Alain Delon dans le rôle de Tom Ripley

d'un autre, effleurant le thème du double qui sera décliné tout au long de sa filmographie dans des œuvres aussi disparates que *La Tulipe noire*, de Christian-Jaque, *Monsieur Klein*, de Joseph Losey ou *Nouvelle Vague*, de Jean-Luc Godard, sans compter son incarnation d'une des figures littéraires les plus évidentes du dédoublement : William Wilson dans un des sketches - celui réalisé par Louis Malle - d'*Histoires extraordinaires* (1968).

Jean-François Rauger

■ 1 DVD, couleur, 120 min, Studio Canal Vidéo, 179 F ou 27,28 € (prix indicatif).

Hamam

CINÉMA

Le premier film de **Ferzan Ozpetek** (1996) est une petite merveille, au rythme particulier et d'une pudeur plutôt rare. L'histoire, simple, est celle d'un jeune architecte italien (**Alessandro Gassman**) qui hérite d'un ancien bain turc à Istanbul qu'il entreprend de restaurer avec l'aide d'une famille à laquelle il s'attache. Quand sa femme vient le retrouver, sa découverte du bonheur l'a totalement changé... - **O. M.**

■ 1 DVD, couleur, v.o. sous-titrée et v.f., 120 min, TFI Vidéo, 189 F (28,81 €).

Cybertr@que

CINÉMA

Cette histoire du plus célèbre des hackers (pirates de l'Internet) réalisée par **Joe Chappelle** vaut surtout par sa dimension quasi documentaire. On découvre **Kevin Mitnick** non seulement sous les traits de **Skeet Ulrich**, mais également dans une interview disponible exclusivement en DVD. - **O. M.**

■ 1 DVD, couleur, v.o. sous-titrée et v.f., 90 min., Film Office, 189 F (28,81 €), 149 F (22,71 €) la cassette.

Erin Brockovich

CINÉMA

Une femme qui élève seule ses trois enfants décroche un petit boulot chez un avocat qu'elle va convaincre d'engager un procès contre l'une des plus grosses entreprises américaines. Un rôle en or pour **Julia Roberts**, au côté du formidable **Albert Finney**. Les bonus nous font faire connaissance avec la vraie **Erin Brockovich** dont le film de **Steven Soderbergh** raconte l'histoire. - **O. M.**

■ 1 DVD, couleur, v.o., sous-titrée, et v.f., 125 min, Columbia Tristar Home Vidéo, 179 F (27,28 €), 139 F (21,18 €) la cassette.

Drôles de dames

SÉRIE TÉLÉ

Alors que sort en salles l'adaptation cinéma de la célèbre série des années 70, les fans de **Kate Jackson**, **Jaclyn Smith** et **Farrah Fawcett-Majors** peuvent retrouver leurs « Drôles de dames », version télé, dans quatre épisodes de la première saison de leurs aventures. - **T. Ni.**

■ 1 coffret de deux cassettes, couleur, v.f., 95 et 97 min, GCTHV, 199 F (30,33 €).



Légendes d'automne

CINÉMA

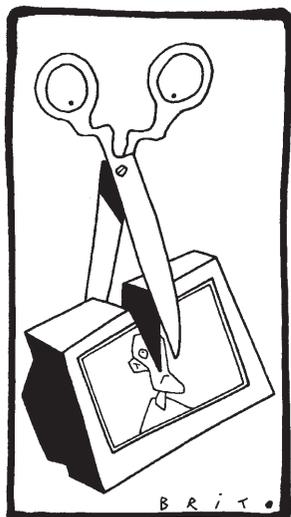
Très belle édition, avec de nombreux bonus, du film réalisé par **Edward Zwick** d'après une nouvelle de **Jim Harrison**. Du souffle, des grands espaces, du romantisme, tous les ingrédients d'une grande fresque familiale comme seuls savent en faire les Américains sont réunis ici. Et l'interprétation d'**Anthony Hopkins** et de **Brad Pitt**, notamment, achève de parfaire ce retour à la terre très tendance. - **O. M.**

■ 1 DVD, couleur, deux langues, deux sous-titrages, 130 min, Columbia Tristar Home Vidéo, 179 F (27,28 €).

(Prix indicatifs.)

LE FILM LE PLUS ACCLAMÉ CETTE ANNÉE !

KEVIN SPACEY ANNETTE BENING
AMERICAN BEAUTY



« C'est mon choix » et la tolérance

La défense de l'émission « C'est mon choix » par France 3 (« Le Monde-Télévision » daté 3-4 décembre) est pour le moins surprenante. Elle repose sur l'affirmation que ce programme encourage « la tolérance ». Or, le principe de l'émission est de soumettre au débat des anonymes « qui présentent des particularités », selon « Le Monde-Télévision », qui « ont fait des choix particuliers », des « gens différents », selon les termes mêmes des responsables de l'émission reproduits dans la presse. Mais qui décide que certains choix sont

« particuliers » ? Par le choix du thème quotidien et des invités qui vont avec, la production décrète chaque jour que telle ou telle pratique ou caractéristique est « particulière », « différente ». Par son principe même, « C'est mon choix » est une machine à imposer dans les esprits ce qui est « normal » et ce qui est « différent », à trier le bon grain de l'ivraie. Tout le contraire d'une pédagogie de la tolérance.

Eric Marquis
Paris
par courrier électronique

« C'est mon choix » et la censure

Les censeurs de « C'est mon choix » devraient lire le livre de François Salvaing, *Parti*. Ils y verraient que la censure au nom de principes prétendus pudibonds dissimule de bien sinistres desseins. Ils y trouveraient aussi quelques citations de Claude Simon au sujet de la censure. « C'est mon choix » est une émission détestable, mais M. Mosca (stendhalien comme nom, n'est-ce pas ?) a raison de dire qu'elle peut inciter à la tolérance et, de toute façon, les censeurs sont pires.

R. Bensaïd
par courrier électronique

Dopage : merci Canal +

A l'heure où le CSA remet en cause des émissions insipides telles que « C'est mon choix » sur France 3, on ne peut que saluer le courage et l'audace de Canal + d'avoir diffusé le 30 novembre un téléfilm original sur la pratique du dopage dans le cyclisme. Bravo pour ce film osé, une première dans le genre pour briser la loi du silence et pénétrer le monde fermé des coureurs professionnels qui « font le métier ». Des pratiques qui, hélas, concernent aussi d'autres sports. Un document qui fait froid dans le dos, à mi-chemin entre fiction et réalité. Assurément, toute ressemblance avec les personnes existantes ou ayant existé n'est pas fortuite. Mais au bout de la course, risquer sa vie : pour qui ? Pourquoi ? Quels sont les bénéficiaires de ces pratiques ? Un film à thème que l'on verrait bien en introduction d'un vrai débat...

D. Trouessard
Poitiers (Vienne)
par courrier électronique

Femmes et pédophilie

J'ai vu hier soir à la télé, sur France 3, le magazine de société de Mireille Dumas,

« Vie privée, vie publique », avec pour sujet : « Pédophilie, silence et dénonciation ». Je pense que Mireille Dumas s'en est bien tirée. Avec un sujet aussi sensible, plein de silence, de tabous, d'étouffement autrefois, de déballage médiatique aujourd'hui, on pourrait craindre le pire. Il me semble que toutes les facettes de ce pénible problème ont été assez bien abordées, les bourreaux, les victimes, les justiciers, les explicateurs... Cependant, une réflexion m'est venue à la fin de l'émission. La voilà. Il n'y a pas de femmes pédophiles. Il ne me semble pas qu'il y ait jamais eu de cas de lesbiennes attirées par les petites filles. Je n'irai pas plus loin, je ne suis pas crimino, psycho, socio, pédo...logue. Cela me semble une pièce à verser au dossier du féminisme. A son actif !

Et sans rancune, Messieurs.

Annie Danancher
Lormes (Nièvre)

La honte de la France

J'ai été effaré des confessions, diffusées sur toutes les chaînes, d'un général en retraite expliquant qu'il avait personnellement exécuté de sang-froid une vingtaine d'Algériens pendant la « bataille d'Alger » en 1957, et qu'au total 3 000 terroristes, ou

supposés, avaient disparu de la même façon, au pistolet mitrailleur. Pourquoi ces exécutions sommaires, contrairement aux lois de la guerre, reconnaît le général ? Il n'y avait pas d'autres solutions ; on ne pouvait pas garder ces gens-là ; pas de structures suffisantes pour les parquer ! On les exécute donc, sans jugement. On rêve !

Le général n'éprouve pas de regrets, il affirme vouloir témoigner pour l'Histoire. Le pouvoir politique de l'époque est le vrai responsable de ces ignobles « solutions finales » mises en œuvre par des militaires sans contrôle. Ces actes ne doivent pas être banalisés. Le silence actuel reviendrait à les accepter au titre des profits et pertes de cette guerre qui ne voulait pas dire son nom. Les politiques de l'époque affirmaient pourtant fort que l'Algérie c'est la France, donc « le pays des droits de l'homme ». Quelle honte !

L. Raoult
par courrier électronique

POUR NOUS ÉCRIRE

Le Monde Télévision,
21 bis, rue Claude-Bernard,
75242 Paris Cedex 05
ou sur Internet :
radiotele@lemonde.fr
N'oubliez pas de nous indiquer votre adresse complète (et numéro de téléphone si possible).

EVASION

Publicités

JURA

SKI DE FOND & RAQUETTES Haut-Jura, 3 h Paris TGV

Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme Comtoise du XVIIe. Grand confort, ambiance conviviale. Table d'hôte, produits maison et régionaux, chambre avec salle de bains + wc. **Tarifs selon période : semaine/pers. 2 850 F à 3 500 F** tout compris (pension complète + vin au repas, moniteur et matériel de ski...) ☎ 03.81.38.12.51 - LE CRÉT L'AGNEAU - 25650 LA LONGEVILLE

Renseign. publicité : ☎ 01.42.17.39.63

LOCATION DEMEURES DE CHARME



Propose depuis 27 ans la plus belle collection de villas, fermes, appartements en châteaux et dans les villes d'art aux amateurs de culture et calme, de confort et qualité.

Catalogue Italie 2001

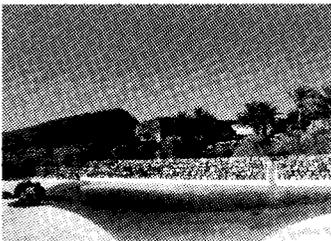
(Toscane, Ombrie, Vénétie, Rome, Positano, Capri...) 464 pages, 30 F.

Catalogue France 2001

(Côte d'Azur, Provence, Bretagne...) 176 pages, 20 F.

Catalogue Espagne-Portugal 2001

(Catalogne, Andalousie, Algarve) 96 pages, 10 F.



N° Vert 0300 900381 - 912692 - 907885 - 907886
www.cuendet.com e-mail: internetsales@cuendet.com

HAUTES-ALPES

05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
STATION VILLAGE - ÉTÉ - HIVER
Soleil - Randonnées - Skis - Chiens de traîneaux

HÔTEL LE CHAMOIS**

Logis France 2 cheminées

1/2 pension 285 F - 325 F

Tél : 04.92.45.83.71 - Fax : 04.92.45.80.58
www.lechamois.fr.fr

HAUTE SAVOIE

SOMMAND PRAZ-DE-LYS
1 500 M. Pied des Pistes - Fond. Alpin

HOTEL DU LAC 2*

Piscine, Sauna, SPA - Pens. comp. 295 F à 390 F

PROMO 5 jours minimum

tout compris basse saison

Pension, matériel, forfait ski 2 200 F

Séjour et Week-End groupe

☎ 04.50.34.20.88



Compagnie Italienne de Tourisme

ROME SPECIAL FIN D'ANNEE

du 29 Décembre 2000 au 1er Janvier 2001

à partir de **4 931 Frs TTC** - Hôtel Président 4*

Prix minimum par personne comprenant :

le vol spécial Paris/Rome/Paris, les taxes aériennes, les transferts aéroport/ville/aéroport, le logement base chambre double et petit-déjeuner avec un repas, le réveillon en dehors de l'hôtel et notre accompagnateur depuis Paris.

Rens. et inscription au : 08 10 00 70 70 ou dans toutes les agences de voyages
Minitel 3615 CIT EVASION (1,29 F/mn) - www.citvoyages.com - Email : citvd@online.fr